

www.e-rara.ch

Le conservateur suisse

Bridel, Philippe Sirice

Lausanne, 1855-1858

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 38946

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-88150>

Tome second.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

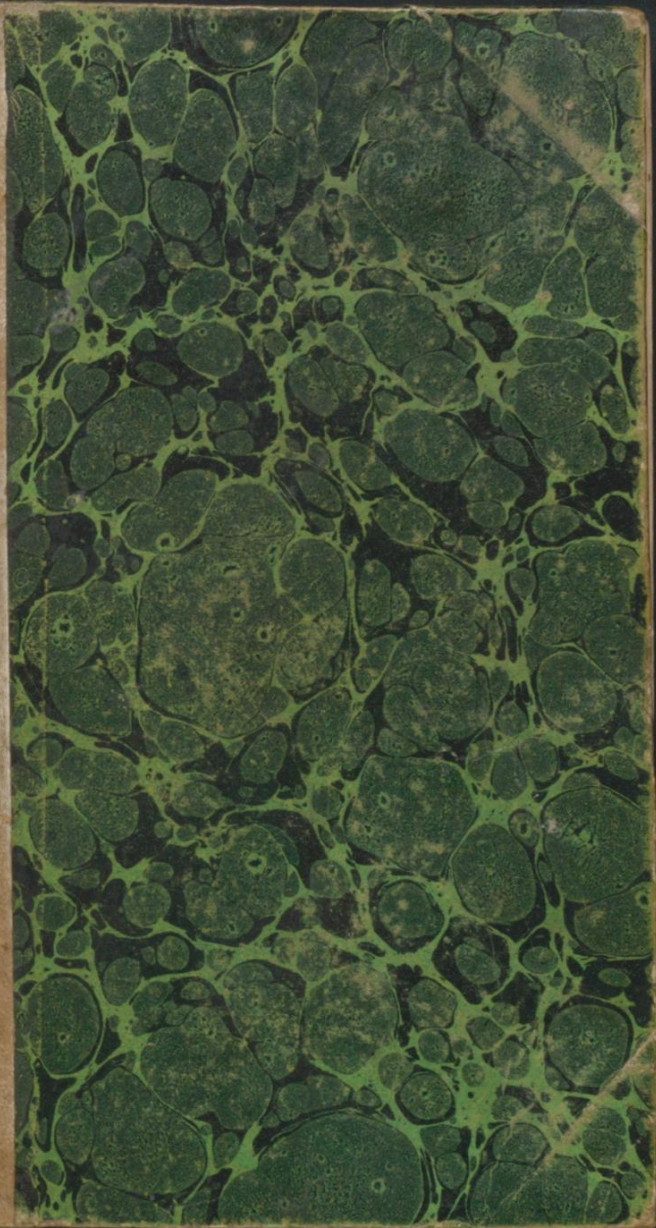
Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

28



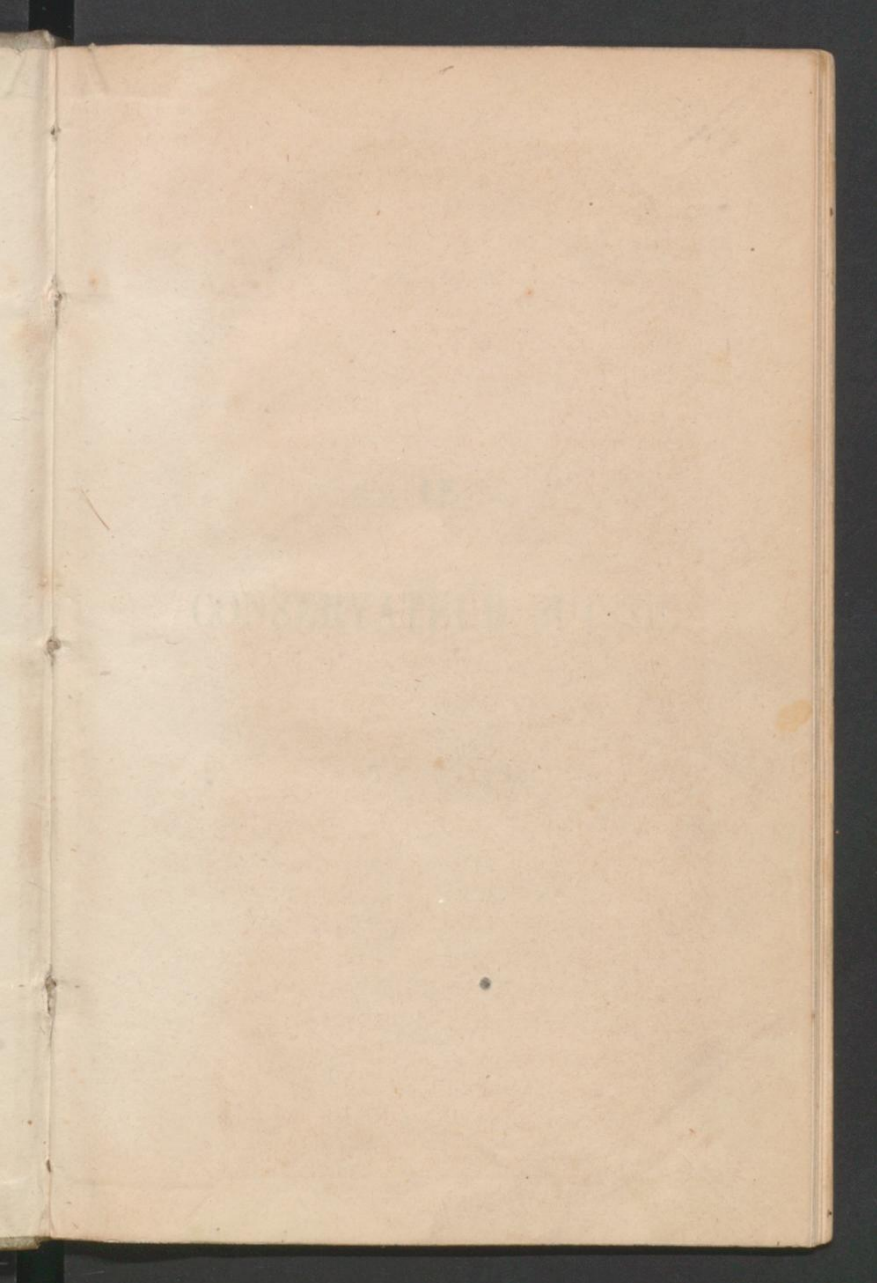
~~94328:2~~

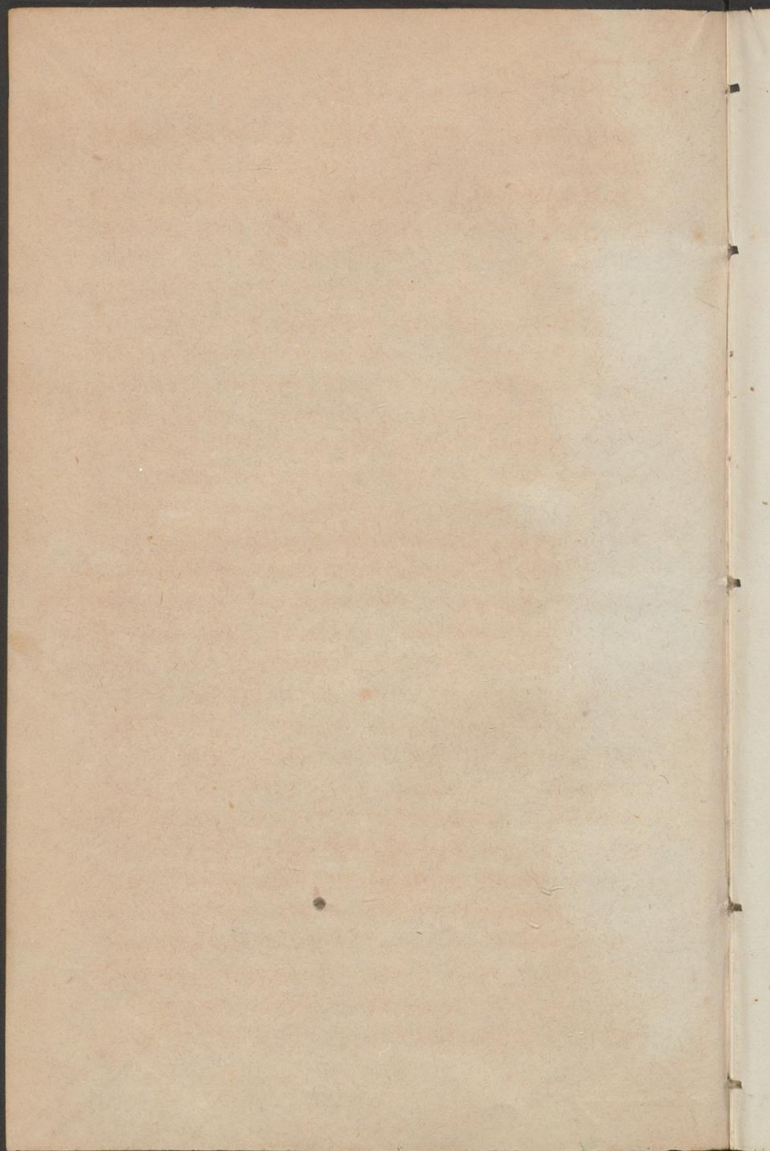
Rar 38946:2

ETH-Bibliothek



EM000006428032





LE

CONSERVATEUR SUISSE.

CONSERVATEUR SUISSE

RECEVU

LE 10 MARS 1877

CONSERVATEUR SUISSE

LE
CONSERVATEUR SUISSE

OU
RECUEIL COMPLET
DES
ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

Seconde édition,
conforme à l'édition originale,
augmentée de notes.



TOME SECOND.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE DE F. BLANCHARD, ÉDITEUR.

1855

LE
CONSERVATEUR SUISSE

ou
RECUEIL COMPLET
des
ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

deuxième édition,
conforme à l'édition originale,
augmentée de notes.



TOUR SUISSE.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE DE A. BLANCHARD, ÉDITEUR.

1877

LE CONSERVATEUR SUISSE.

RECUEIL COMPLET

DES

ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

BATAILLE DE SEMPACH

LE 9 JUILLET 1586.

Léopold d'Autriche nourrissait contre les Suisses une haine implacable : leur fermeté et leur courage avaient porté des coups funestes à ses ancêtres ; Laupen et Morgarten étaient toujours présents à sa pensée. Ce prince , à la fleur de son âge , puissant , habile , exercé dans les combats , et valeureux jusqu'à la témérité , était un ennemi bien dangereux pour les Suisses. Toute la noblesse de la haute Allemagne partageait ses sentiments et ses desseins ambitieux.

L'an 1586 devait décider à jamais du sort de la liberté helvétique. Dès le commencement de cette année , Léopold envoya son défi aux Suisses ; il fut suivi de celui de plus de 500 seigneurs et gentils-

hommes titrés, tous des premières maisons de l'Empire : mais nos braves aïeux ne se laissèrent abattre ni par tous ces défis, ni par les préparatifs de leurs ennemis ; ils se disposèrent à affronter un orage qu'ils ne pouvaient plus détourner.

Le duc arriva vers la S^t Jean aux environs de Baden et de Brugg. Ses troupes , au nombre de 7000 hommes , paraissaient menacer Zurich. Les Suisses y envoyèrent 1600 hommes , et garnirent Sempach et autres endroits exposés. La forte garnison de Zurich laissant peu d'espérance à Léopold de s'en rendre maître , il se contenta de détacher de ce côté-là le baron de Bonstetten , avec un corps assez considérable pour imposer aux ennemis et les retenir dans la ville , tandis qu'il marchait contre Sempach , suivi de l'élite de son armée. Ce prince se flattait de châtier sévèrement les habitants de cette ville , qui avaient secoué son joug pour s'unir aux Suisses. L'avant-garde , forte de 1400 hommes , commit les plus grands excès et ravagea tous les environs. Le baron de Reinach qui la commandait , étant monté sur un chariot plein de cordes , criait aux habitants qu'avant le soleil couché chacun d'eux en aurait une au cou.

Les Autrichiens s'étaient munis de faux pour détruire tous les biens de la terre , et disaient insolemment à ceux de Sempach : Que n'apportez-vous le goûter aux faucheurs ? A quoi ceux-ci répondirent : Attendez , attendez , messieurs de Lucerne et nos bons amis suisses viennent vous l'apporter. En effet , les Suisses parurent bientôt après ; ayant appris le dan-

ger de leurs nouveaux alliés , ils étaient partis de Zurich et avaient marché à leur secours avec la plus grande diligence. Ils arrivèrent à peu près en même temps que le gros de l'armée ennemie , et se préparèrent au combat.

Léopold ayant assemblé ses principaux officiers autour de lui, le baron de Hasenbourg, vieux et brave guerrier qui s'était avancé vers les Suisses pour examiner leur contenance , représenta au duc qu'il ne devait ni mépriser ni attaquer légèrement de tels ennemis , et que , puisqu'ils n'avaient point pris le change , le séjour du baron de Bonstetten près de Zurich devenant inutile , il fallait attendre ce renfort pour livrer bataille ; mais Léopold et toute la noblesse qui l'entourait brûlaient de combattre. Ce sage conseil parut être le discours d'un timide vieillard ; et le doyen de la cathédrale de Strasbourg, Jean d'Ochsenstein , lui dit : Mont de lièvre (c'est le sens littéral de Hasenbourg), cœur de lièvre ; puis se tournant vers le duc : Comment voulez vous avoir ces paysans-ci , rôtis ou bouillis ? vous n'avez qu'à dire. Hasenbourg se contenta de répondre à ce prêtre fougueux qu'on verrait dans la mêlée qui avait le plus de cœur : en effet , après avoir montré sa sagesse au conseil , il prouva son courage au combat, et périt des premiers en attaquant vaillamment.

Le duc avait un fou auprès de lui , suivant la coutume de ces temps-là ; ces fous disaient quelquefois des vérités utiles. L'usage en a passé de mode, et les sages qui entourent maintenant les princes n'ont garde

d'imiter les fous en ce point. Celui de Léopold était d'Uri; et quelques jeunes gens lui ayant dit qu'il devrait bien aller voir ses compatriotes, il alla dans sa simplicité tout droit au camp des Suisses; d'abord arrêté comme espion, bientôt relâché, il avait été si frappé des prières ferventes des Suisses, de leurs serments de défendre la patrie jusqu'à la dernière goutte de leur sang, qu'il ne cessait d'en parler et de supplier le duc de ne point se battre contre ces gens-là; on fut obligé de le renvoyer du côté de Sursee.

Egalement sourd aux remontrances de la sagesse et de la folie, Léopold prit une résolution qui décida sa perte. Le champ de bataille était un terrain serré et inégal, peu propre aux manœuvres de la cavalerie; il fit mettre pied à terre à la nombreuse noblesse qui l'entourait et à toute sa gendarmerie pesamment armée. Ces troupes d'élite se placèrent aux premiers rangs, ne voulant point céder à la simple infanterie l'honneur de combattre et de vaincre les Suisses.

Alors plusieurs seigneurs voulurent engager le duc à rester à cheval, et à n'être ainsi que spectateur du combat; mais ce prince généreux rejeta ces prudents conseils: Je combats, leur dit-il, pour mes amis et mes héritages; à Dieu ne plaise que vous mouriez et que je vive heureux: je veux partager avec vous le bien et le mal; aujourd'hui je mourrai avec mes chevaliers et mes sujets, ou je jouirai avec eux de la victoire.... Descendants des vainqueurs de Léopold, de ce peuple de héros dont nous racontons avec tant de plaisir les exploits, rendons cependant justice à leurs

plus cruels ennemis.... Ces paroles du duc d'Autriche sont d'un grand prince, d'un bon prince même; Léopold eut des vertus et des talents. Si les Suisses avaient pu recevoir un maître, peut-être était-il digne de les gouverner.

Les deux armées, ou plutôt les deux troupes s'avancèrent. Celle des Autrichiens, forte de plus de 4000 hommes, était composée de l'élite de la noblesse et des chevaliers les plus valeureux d'Allemagne: leurs cuirasses étaient à l'épreuve, et leurs longues lances tenaient l'ennemi éloigné; formant un long bataillon carré, ils s'avançaient lentement et bien serrés, ainsi qu'une citadelle de fer mouvante. La troupe des Suisses était d'environ 1500 hommes de Lucerne, d'Uri, de Schwytz, d'Unterwald et de Glaris: ils étaient mal armés, sans cuirasses, n'ayant qu'une courte hallebarde et une épée, avec une espèce de petite fascine au bras pour parer les premiers coups. Ils se formèrent, suivant leur coutume, en bataillon triangulaire et pointu; c'est dans cet ordre que les Suisses firent leur attaque.

Mais tous leurs efforts pour pénétrer dans le bataillon ennemi sont inutiles; des lances de sept à huit pieds les enferment, leurs courtes hallebardes ne peuvent arriver jusqu'aux Autrichiens: déjà ils ont livré plusieurs assauts malheureux à cette masse inébranlable; déjà l'avoyer de Lucerne Pierre de Gundoldingen et 60 chefs de file ont mordu la poussière, sans qu'il ait péri un seul Autrichien: c'en était fait peut-être de la liberté helvétique. Arnold de Winkelried,

du canton d'Unterwald, se tourne vers ses compatriotes : Je veux mourir pour vous et pour la patrie ; ayez soin de ma femme et de mes enfants ; ne m'oubliez pas et suivez-moi.... A ces mots il se met à la pointe du triangle , marche à la tête des confédérés , jette ses armes , embrasse et serre autant de lances qu'il en peut embrasser , et se laisse clouer à la place où il tombe , pour ouvrir à ses compatriotes le sentier de la victoire. Homme généreux ! non , nous ne t'oublierons jamais ! aussi longtemps que les noms de patrie et de liberté retentiront dans nos montagnes , le nom de Winkelried sera prononcé avec respect et gratitude ; sa mémoire sera chère à nos cœurs.

Les Suisses percent alors dans le bataillon Autrichien , jouent à droite et à gauche de leurs hallebardes , et mettent bientôt l'ennemi en déroute. Les Autrichiens pesamment armés , accablés de lassitude et de la chaleur qui était excessive , embarrassés de leurs longues lances , ont à leur tour tout le désavantage du combat : les seigneurs regrettent leurs chevaux , mais trop tard ; des valets infidèles les ont emmenés , les laissant ainsi à la merci de leurs ennemis ; ils conjurent du moins le duc d'Autriche de se retirer , mais ce prince magnanime leur répond : A Dieu ne plaise que je m'éloigne : tant de braves gens , de comtes , de seigneurs , de chevaliers et de fantassins se sont exposés à la mort pour moi ; les abandonnerais-je ? non , j'aime mieux mourir avec honneur que de vivre sans honneur sur la terre... Alors voyant la bannière d'Autriche flottante et très-pressée par les

Suisses qui étaient sur le point de s'en emparer, et entendant la voix du porte-enseigne qui criait : « Sauvez l'Autriche, » il se précipite au plus fort de la mêlée, court à sa bannière, et périt en la défendant. Telle fut la fin glorieuse de ce grand prince, à l'âge de 37 ans, le 9 juillet 1386 : 676 gentilshommes restèrent autour de lui étendus sur le champ de bataille ; 350 de ces seigneurs portaient des casques couronnés, honneur qui n'était permis alors qu'à ceux des premières maisons de l'empereur ; aussi cette défaite affaiblit-elle pour toujours cette noblesse, ennemie naturelle des Suisses. Plusieurs grandes maisons furent anéanties ; et dans la haute Allemagne, dans l'Alsace et la Souabe, il n'y eut presque point de famille distinguée qui ne fût plongée dans le deuil.

Plus de la moitié de l'armée ennemie périt à Sempach : les Suisses y perdirent environ 200 hommes ; ils restèrent trois jours sur le champ de bataille pour constater leur victoire, et accordèrent des saufs-conduits aux ennemis pour venir enterrer leurs morts. On reconnut parmi eux l'avoyer de la ville de Zofingen, qui servait alors l'Autriche ; celui-ci, voyant la bannière qu'il portait prête à tomber entre les mains de l'ennemi, avait du moins voulu la lui soustraire, et on lui en trouva encore des lambeaux dans la bouche : de tels adversaires honorent bien leurs vainqueurs. Le duc d'Autriche fut enterré au couvent de Kœnigsfeld, avec 27 des seigneurs les plus distingués ; on y transporta son corps dans le même coffre qui renfermait les cordes destinées aux habitants de Sempach.

JUBILÉ D'ARNOLD DE WINKELRIED

CÉLÉBRÉ A STANZ DANS LE CANTON D'UNTERWALD, LE 9 JUILLET 1786.

Is postquam frangi res atque augescere videt :

Exitium brevis hoc vitæ quodcunque relictum est

Extendamus, ait.

SILIUS ITAL.

Plus que toutes les harangues et que tous les livres, les grands exemples et les grands souvenirs ont de l'ascendant sur ces âmes neuves et fortes que l'égoïsme n'a pas encore dépravées ; pour elles une simple pierre posée avec la date de l'année sur une place qu'un grand événement a illustrée dans les siècles passés, est plus éloquente que tous les orateurs, et la vue des lieux consacrés par quelque belle action en dit cent fois plus que les déclamations les plus pompeuses : c'est pour cela que Pausanias fit transporter des Thermopyles à Sparte les os de Léonidas, afin que son tombeau fût au milieu de ses concitoyens, comme une perpétuelle leçon de valeur et d'amour de la patrie ; c'est pour cela que dans les grandes cérémonies les Romains faisaient porter devant eux les images de ceux de leurs ancêtres qui s'étaient rendus fameux par quelque exploit mémorable ; c'est pour cela que dans chaque siècle le canton d'Unterwald a honoré par une fête le jubilé de la mort d'Arnold de

Winkelried, de ce héros qui fut de la même trempe que les Codrus, les Scævola et les Decius.

Originaire du bourg de Stanz dans le bas Unterwald, près duquel on montre encore sa maison, Winkelried était de famille noble et portait le titre de chevalier : ses vertus seules et non ses richesses donnaient du relief à sa naissance ; ainsi que tous ses concitoyens, la tradition nous le représente tantôt comme soignant ses troupeaux, tantôt comme labourant ses propres champs : être noble et s'occuper n'étaient pas incompatibles alors ; le travail ne déshonorait personne dans ces temps-là ; on n'avait point honte d'être utile à sa patrie et à sa famille... C'est de rester sans rien faire au milieu d'une société active qu'on aurait rougi.

Quoique chacun connaisse déjà les détails que nous allons donner sur Arnold, cependant on ne les retrace et on ne les lit jamais sans intérêt ou sans émotion.

Au combat de Sempach contre l'archiduc Léopold, le bataillon triangulaire des 1500 Suisses ne pouvait se faire jour à travers la forêt des piques autrichiennes. En vain Antoine Amport avait donné le conseil de frapper sur les lances vides pour les briser ; le dernier rang des ennemis en faisait passer de nouvelles au premier, à mesure qu'il en manquait. En vain tout ce qu'il y avait de braves dans la petite armée des confédérés s'était mis à la tête de ce coin toujours repoussé ; soixante de ces chefs de file, parmi lesquels on comptait l'avoyer de Lucerne, son banneret et quatre landammans des autres cantons, étaient tombés percés de coups, et l'inutilité de tant d'efforts com-

mengaît à rebuter la valeur helvétique. Alors Winkelried conçoit et exécute le projet d'assurer la victoire à son parti ; il sait qu'il lui en coûtera infailliblement la vie : n'importe... dans sa grande âme la crainte de la mort ne peut point contre-balancer l'amour de la patrie. Avec une calme intrépidité, il se met à la tête du bataillon ; il recommande à ses concitoyens, pour lesquels il va s'immoler, le souvenir de son dévouement et le soin de ses enfants et de sa femme, et il ordonne à ceux qui le suivent de se précipiter par le chemin qu'il saura leur ouvrir ; puis il jette ses armes, s'élançe sur les piques des ennemis, en embrasse et en fixe contre lui autant qu'il peut en empoigner, et les baissant de tout le poids de son corps contre terre, il s'y laisse clouer plutôt que de lâcher prise : à l'instant les Suisses, passant sur Winkelried expirant, entrent comme par une brèche dans l'intervalle qu'il a dégarni, et dès ce moment la victoire se décide pour la cause de la liberté.

À en juger par la vénération attachée au souvenir de ce héros, il n'est point à douter que la reconnaissance de ses concitoyens n'ait rempli religieusement ses derniers ordres, en prenant un soin tout particulier de sa veuve et de ses orphelins ; puisque encore à présent, quatre cents ans après sa mort, on célèbre dans son lieu natal une fête bien honorable à sa mémoire. Voici une courte description de la dernière, qui fera sans doute plaisir à tous les vrais citoyens.

Au milieu de la place de Stanz, une statue de pierre grossièrement taillée qui depuis longtemps a pour

piédestal la colonne d'où sortent les tuyaux d'une belle fontaine, est le seul monument public qui rappelle Winkelried. Le 9 juillet 1786, quatrième jubilé de la bataille de Sempach, cette statue fut surmontée d'un double arc de triomphe orné de bandelettes blanches et rouges aux couleurs du canton : à cet arc étaient appendues quelques inscriptions latines, comme celles-ci :

Mors mea, vita tua est.

Non ille pro charis amicis
Et patria timidus perire.

Dulce et decorum est pro patria mori.

A huit heures du matin, précédés d'un héraut en livrée, avec l'épée à deux mains, le baudrier et la halberde antiques, parurent les douze bannerets du jour ; c'étaient six hommes faits et six jeunes garçons, les uns et les autres costumés en anciens Suisses : les premiers en noir avec des chaînes d'or ; les seconds en blanc et rouge. Ils marchèrent deux à deux jusqu'à l'hôtel-de-ville pour y prendre douze bannières, dont la moitié remise aux jeunes garçons avait été gagnée à Sempach ; les six autres qui étaient les drapeaux du canton, furent confiées aux bannerets plus âgés qui étaient venus avec eux. La jeune milice de Stanz et des villages voisins, au nombre de 400 soldats, beaux hommes et bien armés, s'étant rassemblée devant l'arsenal, marche alors vers l'hôtel-de-ville, salue les bannerets de quelques salves, les accompagne à l'église paroissiale en trois divisions, et fait sur le perron une décharge générale ; les bannerets entrent et vont

planter leurs bannières devant le grand autel ; celles de la patrie comme pour les mettre sous la protection du ciel , celles des ennemis comme pour lui en faire hommage : on chante la grand'messe avec le bruyant accompagnement d'une musique militaire. Puis la troupe sort de l'église ; les drapeaux du canton restent seuls devant l'autel, sous la garde du Père de la patrie ; mais les bannières prises à Sempach sont pompeusement portées devant la statue d'Arnold, comme pour orner son triomphe et être témoins des hommages rendus à celui qui les avait payées de son sang. Ainsi jadis à Rome on traînait les images des villes et des nations vaincues à la suite du char d'un général triomphateur.

Pendant que les magistrats, les bannerets et les soldats donnèrent un repas public, les bannières captives restèrent aux deux côtés de la statue d'Arnold, tristement penchées et abandonnant aux vents leurs antiques lambeaux, déchirés par les coups des piques Suisses. A deux heures après midi la troupe se rassemble, reprend les armes, relève les sentinelles et retourne encore à l'église pour entendre un sermon de M^r le chapelain Zelger, sur ce texte : *Que l'Eternel qui est notre arbitre juge aujourd'hui entre nous.* (Juges XI, v. 27). Ce savant ecclésiastique qui voulait que son discours fût tout à la fois helvétique et chrétien, après avoir comparé dans son exorde l'état des Suisses opprimés sous Léopold à celui des Juifs opprimés par les Hammonites du temps de Jephté, fait voir que des deux parts ce n'était pas révolte, mais défense nécessaire de ses droits contre d'injustes ag-

gresseurs ; puis il indique et remplit ces trois parties, la légitimité, les circonstances et les avantages de cette guerre contre la maison d'Autriche. Ce discours éloquent et instructif tout ensemble contient un tableau de la révolution qui assura l'indépendance de la Suisse, noblement tracé, avec autant de vérité que de précision ; il allie très-bien la dignité de l'histoire avec la majesté de la chaire, et finit par d'excellents conseils sur la manière dont un peuple libre doit user de sa liberté. Pour faire connaître la méthode et le ton de l'orateur, nous allons traduire ses dernières périodes qui ne pourront que perdre beaucoup de leur énergie en passant dans notre langue. « N'oubliez jamais, » chers concitoyens, n'oubliez jamais que la religion, » la vertu et la probité seules, qui ont fait la gloire » des pères, doivent aussi faire celle des enfants. » N'employez votre liberté que pour le même usage » qu'on en a fait aux temps passés, et gardez-vous » surtout de la faire dégénérer en licence et en insubordination, d'après ces principes si communs dans » ce siècle et si dangereux surtout pour une jeunesse » imprudente, qui croit que l'ardeur tient lieu d'expérience. Elevez du fond de vos cœurs l'hymne de » votre reconnaissance vers le trône de Dieu, pour » lui rendre grâces de ce qu'à pareil jour, il y a quatre siècles, il conserva comme par miracle et votre » pays et vos aïeux. Bénissez aussi la mémoire à jamais vénérable de votre concitoyen Arnold de Winkelried, ce martyr de la liberté helvétique dont le » souvenir doit vivre d'âge en âge. Vous le savez, ce

» fut sa prudence, sa valeur et sa mort héroïque qui,
» après DIEU, procurèrent à vos ancêtres la victoire de
» Sempach. Bénissons, dis-je, son souvenir, et à nos
» prières pour la paix, l'indépendance et la prospérité
» de la commune et chère patrie, que chacun joigne
» avec moi ce vœu plus particulier... DIEU des misé-
» ricordes ! Toi, qui jadis rendis triomphante la juste
» cause de nos pères à Sempach, veuille aussi prendre
» en main la cause de notre âme, tellement que par
» ta grâce elle sorte victorieuse et triomphante de ce
» pénible combat de la vie, dont le terme est l'éter-
» nité ! »

Après ce discours bien digne de la circonstance, et bien propre à élever l'âme de tous les citoyens qui l'entendirent, on chanta un *Te Deum* solennel, on bénit l'assemblée par l'élévation du saint sacrement ; les bannerets reprirent les drapeaux de devant l'autel ; on marcha sur la place, où l'on fit un bataillon carré autour de la statue d'Arnold, et la fête se termina par des salves réitérées.

Un peuple immense venu non seulement des vallées d'Unterwald, mais aussi des cantons voisins, participa aux douces émotions que devait donner cette fête à tous les enfants de la liberté. Chaque citoyen prit plaisir à en apprendre l'occasion à ses fils pour jeter dans leurs jeunes âmes ces précieuses semences d'amour de la patrie qu'on ne peut trop tôt faire éclore. Ce n'étaient pas, il est vrai, les richesses et la pompe de ces triomphes qui dans les beaux jours de Rome montaient au Capitole : mais aux yeux et surtout au cœur

du simple habitant des Petits Cantons, si fier de sa patrie, si attaché à son indépendance, et si bien fait pour porter et pour défendre le titre et les droits d'homme libre, c'était sans doute le plus grand, le plus délicieux des spectacles.

L'ordonnateur de cette fête était M^r le procureur-général Würsch de Buochs, citoyen instruit et zélé que distinguent également ses connaissances et son patriotisme : il aurait pu sans doute charger davantage ce spectacle ; mais il l'a sagement proportionné à la simplicité rustique de ceux pour lesquels il était fait.

Quoique la plupart des soldats qui manœuvrèrent ce jour-là n'eussent aucun service régulier, cependant ils prouvèrent, par leur bonne contenance et leur discipline, que les bergers des Alpes sont aussi propres à la vie militaire qu'à la vie pastorale ; et quiconque approfondira leur caractère se convaincra sans peine que si les mêmes scènes des temps passés reparaissent sur le théâtre de l'Helvétie, Arnold de Winkelried ne resterait point sans successeur parmi ses concitoyens.

BATAILLE DE DORNACH

DANS LE CANTON DE SOLEURE, LE 22 JUILLET 1499.

Fortia facta patrum, series longissima rerum.

VIRG.

La guerre allumée par le refus des Suisses de renoncer à l'alliance de la France et de se soumettre à la chambre impériale, était dans sa force ; la ligue de S^t Georges, couvrant de ce motif une vieille animosité, avait armé contre ces républiques toute la noblesse de Souabe et des environs, et la dernière année du XV^e siècle ne voyait des deux parts que combats et ravages mutuels, sur toute la frontière qui s'étend des sources de l'Inn aux rochers de Moutier-Grandval. Les Grisons et les Suisses réunis avaient repris avec gloire Meyenfeld et le pas de S^{te} Lucie, et remporté près du Hard un avantage signalé ; une poignée de volontaires de Berne, Lucerne et Soleure, avait repoussé toute une armée d'Allemands au Bruderholz, presque aux portes de Bâle : le combat de Schwaderloch avait fait perdre à la Ligue plusieurs de ses plus braves chevaliers, et quinze canons très-nécessaires aux Suisses ; Henri Volleb d'Uri, à la tête des troupes d'Urseren et de Sargans, avait forcé les retranchements de Frastenz, qu'il teignit de son sang, en bénissant le ciel de ce que sa

mort assurait une victoire à sa patrie ; cependant malgré ces pertes multipliées et l'horrible dévastation des châteaux et des villes de cette noblesse confédérée, il fallait encore une affaire plus décisive ; la bataille de Malzerheide , si honorable pour les Grisons , où leur chef Fontana se dévoua comme un autre Winkelried , ne l'avait point été , puisque les impériaux portèrent bientôt après dans la basse Engadine la même désolation que les Grisons avaient portée dans le Tyrol.

L'empereur Maximilien d'Autriche , qui avait formé sous main cette ligue , revient enfin de Gueldre pour soutenir son ouvrage. Arrivé à Fribourg en Brisgau avec un gros corps de troupe , il commence par lancer un manifeste , dans lequel , suppléant aux raisons par des injures , il traite les Suisses de rebelles , de brigands , d'assassins de sa brave noblesse , et somme tout l'empire de prendre les armes contre cette république , qui n'avait pas encore toute sa consistance , puisqu'elle ne comptait alors que dix cantons. Malgré ces fulminantes menaces , les Suisses passent le Rhin presque sous les yeux de l'empereur , portent le fer et le feu dans la Souabe , font prisonniers plusieurs des seigneurs les plus acharnés contre eux , et n'accordent la vie au baron de Rosenek , qu'en voyant sa femme , à qui ils avaient permis de sauver bagues et bijoux , l'emporter sur son dos tout au travers de leurs bataillons attendris par cette touchante preuve d'amour conjugal.

La dévastation fut si affreuse , qu'allant de Fribourg à Constance , l'empereur entouré , dans un bourg incen-

dié, de veuves et d'orphelins qui demandaient à grands cris du pain et du secours, ne peut s'empêcher de leur dire avec plus de franchise que de dignité : Eh ! quel secours vous donnerais-je, puisque tant de troupes, de canons et de remparts n'ont pas été suffisants pour vous défendre contre des ennemis qui nous sont si inférieurs en nombre ?

Cependant, malgré leur petit nombre, Maximilien résolut pour faire diversion d'avoir trois corps d'armée, l'un à Feldkirch, l'autre à Constance, le troisième à Dornach, afin de les attaquer en même temps. Aussitôt que les Bernois et les Soleurois en furent instruits, ils se détachèrent en hâte des autres cantons pour venir couvrir leurs frontières du côté de Bâle. Pendant qu'ils s'éloignaient, l'empereur résolut de déloger le reste des Suisses du poste de Schwaderloch, dans lequel, bien retranchés au nombre de 6000, ils défiaient son armée, poussant l'audace jusqu'à venir faire la moisson sous le canon de Constance. Impatient d'en connaître le nombre, il ordonna de faire des prisonniers ; mais il était plus facile de tuer les Suisses que de les prendre... tel est le témoignage que leur rend Pirckeimer, colonel des troupes de Nuremberg, alors à la suite de l'empereur, et qui a écrit comme témoin oculaire l'histoire de cette guerre de Souabe avec autant de discernement que d'impartialité.

Il nous apprend encore que, soit défiance, soit mépris mutuel, on ne se servait point de part et d'autre de hérauts pour porter les conditions d'accommodements : mais que les Autrichiens envoyaient aux Suis-

ses une vieille femme, et que ceux-ci chargeaient de leurs réponses une petite fille : il trouva même la fermeté de cette enfant si frappante et si analogue à l'énergie du caractère helvétique, qu'il a consigné dans son histoire une conversation qu'il écouta, dit-il, avec admiration. Un garde de l'empereur dit à ce héraut de nouvelle espèce : Que font donc les Suisses dans leurs retranchements? — Ils vous attendent. — Combien sont-ils? — Assez pour vous battre. — Mais enfin, quel est à peu près leur nombre? — Il fallait les compter dans le dernier combat aux portes de la ville, et non pas fuir. Irrité de ces réponses, l'Autrichien tirant son épée, la menaça de lui couper la tête. Grande preuve de valeur, dit-elle dédaigneusement, que de tuer une enfant désarmée : si vous avez si grande soif de sang, attaquez nos troupes et vous trouverez à qui parler ; mais sans doute qu'il est plus facile de s'en prendre à une petite fille qu'à nos soldats, qui ne perdraient pas leur temps en paroles.

Deux fois l'armée impériale sortit de Constance et se rangea en bataille ; les Suisses, trop faibles pour attaquer 20000 hommes, firent de leur côté la plus fière contenance, et tournèrent même leurs canons contre eux le second jour : alors Maximilien qui ignorait qu'ils eussent de l'artillerie, entra dans une si grande colère qu'il ordonna de marcher droit à leurs retranchements ; mais la division élevée entre les chefs des divers contingents de l'empire qui composaient cette armée, arrêta l'impétuosité de l'empereur. — Les uns dirent qu'ils étaient venus pour défendre Constance, et non

pour attaquer les Suisses. — D'autres prétendirent qu'il fallait attendre l'arrivée de nouvelles troupes qu'on savait en marche. — Plusieurs même soutinrent que ce serait compromettre la dignité de l'empereur et tous les princes qui le suivaient, que d'exposer leur vie en se battant contre de vils paysans avec lesquels il n'y avait ni honneur ni butin à gagner. Attribuant ces discours plus à la perfidie qu'à la lâcheté, Maximilien s'indigne, jette son gant de dépit, en disant : *Il ne fait pas bon vouloir combattre des Suisses par des Suisses*, et se retire précipitamment au fond de la Souabe, laissant en son absence le commandement au comte Henri de Furstenberg.

Tel était cet empereur, manquant également de prudence et de fermeté ; plein de feu au commencement d'une entreprise, et découragé par le plus petit revers ; méprisant trop ses ennemis et ne se confiant pas assez en ses amis : il joignait encore à ce caractère inconstant et faible la manie de l'astrologie judiciaire, et prenait moins conseil de ses vieux et fidèles serviteurs que des astres ou plutôt des fourbes qui lui faisaient lire dans le ciel tout ce qui leur plaisait. Il donna au comte de Furstenberg l'ordre de se porter du côté de Dornach dans le canton de Soleure, uniquement parce qu'un astrologue qui avait sa confiance, le voyant battu dans le Tyrol et au bord du lac de Constance, lui conseilla de placer le théâtre de la guerre aux environs de Bâle, avec assurance d'un meilleur succès.

Le comte de Furstenberg rassemble donc inces-

samment 18000 hommes, parmi lesquels on regardait comme l'élite 4000 vieux soldats que l'empereur avait amenés de Gueldre, et 5000 chevaux des gardes de Flandre et de Bourgogne.... Partageant cette armée en trois corps, il vient former le siège du château de Dornach, situé à une lieue et demie de Bâle, sur une des dernières collines du Jura. — Brave, mais téméraire, croyant qu'il suffit d'être noblé pour battre ceux qui ne le sont pas, attribuant la prudence à la lâcheté et la discipline à la faiblesse, persuadé surtout que le courage est l'unique talent nécessaire à un général, le comte ne se tenait point sur ses gardes, permettait à ses soldats de se débânder, et pourvu que de temps en temps quelques boulets allassent frapper les vieilles tours de Dornach, il voyait sans peine son camp, changé en salle de bal ou de festin, offrir l'image d'une fête perpétuelle.

Quoique Dornach ne semblât pas en état, avec ses murailles ruineuses, d'arrêter les Autrichiens plus d'un jour, le commandant soleurois, Benedict Hugi, mit le sceau à sa réputation, en faisant avec sa faible garnison une si belle défense qu'il donna le temps d'arriver aux troupes de Berne, de Soleure et de Zurich; en petit nombre il est vrai, car l'avoyer Cunradt de Soleure ne put pas rassembler autour de la grande bannière de sa république au-delà de 1500 hommes: et Zurich craignant pour ses frontières, n'en envoya que 400, commandés par le colonel Goldlin. Le fort de l'armée Suisse était 5400 Bernois, ramenés en partie du Frickthal par Gaspard de Stein, et en partie

rassemblés par le brave Rodolphe d'Erlach, qui, soutenant le nom et la gloire de ses ancêtres, avait été créé chevalier 23 ans auparavant sur le champ de bataille de Grandson : parmi les officiers on comptait plusieurs Suisses déjà connus avantageusement par leur valeur et leur expérience, tels que Urs Ruchti, banneret de Soleure ; Jaques Stapfer, qui portait le drapeau de Zurich ; Conrad Vogt, chargé de la grande bannière de Berne ; Gaspard Wiler, son porte-enseigne, et Adam Willading, le seul de ces braves guerriers qui mourant sur le champ de bataille ne rentra point vainqueur dans les murs de sa patrie.

Tandis que les Suisses marchaient vers Dornach, les ennemis étaient dans la plus profonde sécurité, et les chevaliers se promenaient hors du camp, désarmés, remarque un vieux chroniqueur, comme s'ils eussent été aux bains. — La veille du combat, les députés de Bâle viennent annoncer au comte l'approche des ennemis ; le général les renvoie avec mépris, en leur reprochant d'être d'intelligence avec les cantons. On lui amène un soldat suisse, qui lui dit que ses compatriotes sont arrivés à Liestal ; il le fait pendre comme un espion ou un imposteur. Quelques chevaliers plus clairvoyants le conjurent de poser des sentinelles ; il leur demande fièrement qui commande d'eux ou de lui. Les vieux soldats, plus accoutumés à la discipline militaire, sollicitent la permission d'établir des gardes avancées ; il les renvoie avec ce piquant reproche : Si vous avez peur, partez ; je ne vous retiens pas. Ce qui l'entretenait dans cette folle confiance, c'étaient

les fausses informations de Jean de Gilgenberg. Ce bourgmestre de Bâle, déposé par la bourgeoisie parce que dans la neutralité qu'elle avait embrassée, il favorisait trop ouvertement le parti autrichien, assurait le comte que les Suisses avaient porté toutes leurs forces au Schwaderloch pour s'opposer à l'armée de Constance ; et lui-même en était pleinement persuadé.

Ils approchaient cependant, et, instruits du désordre de l'armée impériale, ils n'hésitèrent point, quoi qu'ils ne fussent guère plus de 5000 pour le moment, d'aller l'attaquer sans attendre le secours des autres cantons, qu'ils savaient être en marche ; et quand le conseil de guerre aurait voulu retarder le combat, il ne l'aurait pas pu, tant l'impétuosité du soldat était grande. On convint de marcher sur trois colonnes, pour tomber en même temps sur les trois camps qui investissaient Dornach. — L'avoyer de Soleure se défiant du petit nombre des Suisses, se permit de coudre un morceau de peau de renard à la peau de lion, et conseilla un stratagème qu'un siècle auparavant on aurait peut-être rejeté avec le plus grand mépris.

Dans ces temps où il n'y avait point d'uniforme, les Suisses se distinguaient par une croix d'étoffe blanche, placée sur la poitrine, et les impériaux portaient la croix rouge de Bourgogne : Cunrad fit prendre aux soldats des cantons la croix rouge sur le devant et leur fit placer la croix blanche sur le dos, pour qu'en trompant les ennemis, ils pussent en même temps se reconnaître : puis formant l'avant-garde avec ses 1500 Soleurois, et marchant à droite le long d'un ra-

vin, il arriva sans être aperçu au pied du château de Dornach. Les Autrichiens qui les reçurent comme un renfort qui leur arrivait, furent bientôt désabusés ; car à grands coups de piques et d'épées à deux mains les Suisses les firent reculer en désordre : la colonne du milieu, embarrassée par des chemins creux et des haies épaisses, n'eut pas d'abord un succès aussi heureux, et le troisième corps qui avait pris la gauche, forcé de se replier avec perte sur le centre, faillit le culbuter et causa même la fuite des soldats du dernier rang.

Ce fut au bord de la Birse que le combat s'engagea avec chaleur, et que des deux parts on fit les derniers efforts après s'être rejoints. A la première nouvelle de l'attaque, le comte de Furstenberg, opiniâtre dans son erreur, sort de sa tente, et ne voulant en croire ni les blessés, ni les fuyards, s'écrie avec indignation : Toujours les Suisses ; les Suisses... croyez-vous donc qu'il en pleuve ? Mais bientôt il découvre leurs bannières, et, pouvant à peine revenir de son étonnement, il se fait armer en hâte, monte à cheval, marche droit aux Suisses avec sa meilleure noblesse, tourne son artillerie contre eux, et ordonne aux vétérans de Flandre et à la cavalerie de Gueldre de les prendre en flanc. Alors le nombre des ennemis, avec leurs canons, commence à l'emporter sur l'héroïsme helvétique : la petite garnison de Dornach tente inutilement de les seconder par une sortie, et malgré les plus grands efforts les Suisses vont succomber, quand le comte de Furstenberg qui veut à force de valeur ré-

parer ses imprudences , tombe percé de coups avec ses plus braves officiers, près du pont de la Birse : les vieux soldats se serrant autour du corps de leur général jurent de le venger : mais la nouvelle de sa mort, les difficultés d'un terrain serré et l'approche de la nuit favorisent les troupes des trois cantons, et causent chez l'ennemi un désordre qui lui devient funeste.

Cependant la victoire était encore indécise, quand tout-à-coup on commence à distinguer sur le coteau voisin deux bannières qui s'avancent à grands pas ; l'un et l'autre parti flottant entre la crainte et l'espérance voit sa victoire ou sa défaite dépendre de ces nouvelles troupes , suivant qu'elles seront amies ou ennemies. Mais bientôt un cri de joie et d'encouragement s'élève du milieu des Suisses : ils ont reconnu leurs amis de Lucerne et de Zug , qui sans être attendus arrivaient en hâte d'Arlesheim. C'était un corps de 1200 hommes commandés par l'avoyer Feer et l'amman Steiner, qui, en allant renforcer les troupes qui gardaient le Schwaderloch, avaient appris à Winterthur le siège de Dornach et le petit nombre de Suisses qui s'y étaient rassemblés : là, ils avaient résolu de courir au plus pressé, et par des marches précipitées ils arrivaient fort à propos pour décider un combat douteux. A l'entrée de la forêt qui leur cachait les deux armées, ils avaient trouvé quelques soldats des trois villes, qui, découragés par cette longue mêlée et séparés de leurs drapeaux, se retiraient à la débandade. Après leur avoir vivement reproché la lâ-

cheté et le parjure dont ils se rendaient coupables, en préférant contre leur serment militaire la fuite à la mort, ils les prennent pour guides et les ramènent au champ de bataille, incertains s'ils trouveront leurs amis vainqueurs ou vaincus : les premiers qu'ils rencontrent sont des soldats bernois, du gouvernement d'Aigle, qui poursuivaient chaudement un corps d'impériaux qu'ils avaient mis en déroute : trompés par leurs croix rouges, par leurs armes différentes et surtout par leur langage absolument inconnu, ils les prennent pour des Bourguignons ou des Flamands, les attaquent et les enfoncent. Sans doute que cette funeste méprise aurait duré plus longtemps, faute de pouvoir s'entendre, si des officiers bernois n'eussent réussi, avec beaucoup de peine, à leur apprendre que le sang dont ils se couvraient était celui de leurs compatriotes de la Suisse française : cette erreur malheureuse coûta la vie à plus de 150 hommes, parmi lesquels on compta quelques Neuchâtelois qui, suivant toujours la bannière de Berne dont ils étaient bourgeois depuis près d'un siècle, s'étaient naturellement joints à ceux d'entre les soldats de ce canton qui parlaient la même langue qu'eux.

Les Lucernois commandés par le brave Feer, qui avait fait son apprentissage dans les champs de Morat, réparent bientôt leur faute ; ils se précipitent tête baissée sur la cavalerie et les vétérans qui soutenaient courageusement le combat, et les poussent jusqu'au pont de la Birse. Là il y a un affreux carnage, parce que le pont obstrué de cadavres refuse un passage aux

fuyards. Là, Henri Rhan de Zurich, ayant terrassé le banneret de Strasbourg, lui arrache avec la vie son drapeau teint de son sang. Laurent Brandenburg de Zug enlève aussi par les efforts de la plus rare valeur la grande bannière d'Einsisheim. La déroute des Autrichiens aurait été plus complète, si la nuit eût permis de les poursuivre. Quatre mille des leurs, la plupart vieux soldats ou cavalerie, restent sur le champ de bataille avec le général et ses plus braves chevaliers, entre autres Conrad d'Urenheim, Arbogast de Kagenneck, Mathias, le dernier de l'antique maison de Castelwart, et le vieux comte de Pitsch, qui déjà quelques mois auparavant s'était fait battre par les Suisses, et qui croyait dans ce combat rétablir sa réputation.

La perte des cantons n'eût pas surpassé 200 hommes, sans la méprise des Lucernois à l'égard des troupes romanes : on regretta surtout deux guerriers d'un rare mérite, le banneret de Lucerne, Rodolphe Haas, qui, après s'être couvert de gloire quelque temps auparavant au combat d'Ermatingen, fut mortellement blessé au moment où commençait la déroute des Autrichiens, et Paul Löwensprung, peintre bernois, dont on disait qu'il savait aussi bien manier les armes que le pinceau... Entre les officiers qui s'illustrèrent dans cette sanglante journée, Kollin⁴, banneret de Zug, passa généralement pour avoir beaucoup contribué à la déroute des ennemis. Les Suisses entrèrent dans le camp des vaincus et y firent un butin également riche et glorieux : vingt canons, dont plusieurs aux armes d'Autriche, les grandes bannières de Fribourg en

Brigau, d'Einsisheim, de Strasbourg, et sept autres drapeaux allèrent décorer les arsenaux des vainqueurs. Suivant l'antique usage de la nation, ils remercièrent Dieu de cet heureux succès, et restèrent trois jours sur le champ de bataille, sachant mieux vaincre que profiter de la victoire. Le lendemain arrivèrent les secours d'Uri, d'Unterwald et de Fribourg, et le surlendemain celui de Schwytz. Toutes ces troupes réunies firent une course dans le Suntgau, et après avoir inutilement provoqué et attendu l'ennemi pendant plusieurs jours, elles retournèrent triomphantes dans leurs cantons. Quelques années après, une chapelle élevée à Dornach rassembla sous ses voûtes les ossements poudreux des victimes de l'ambition autrichienne, et conserva le souvenir des tristes scènes dont l'an 1499 fut témoin.

Maximilien ayant reçu à Lindau la nouvelle de la défaite de son armée s'enferma dès le matin dans son appartement; mais sur le soir il se mit tranquillement à table et s'entretint, fort avant dans la nuit, des astres et de leur influence, avec un astrologue qui, pour le consoler, lui montra sans doute tous ses malheurs écrits dans le ciel par un destin inévitable.

Cette victoire abattit enfin l'hydre toujours renaissante de la ligue de Souabe. Bientôt une paix durable, signée à Bâle le 27 septembre de la même année, termina cette guerre si mémorable par la supériorité en nombre des agresseurs, par l'acharnement des deux partis, par six batailles gagnées sur les impériaux, et par l'horreur des ravages mutuels si affreux

que dans le Tyrol un témoin digne de foi assure avoir vu les enfants brouter l'herbe comme des moutons, manque d'autres aliments.

Les Suisses devenus sans le savoir les instruments des ennemis de l'Autriche, abaissèrent pour le moment sa puissance déjà redoutable. Par tous ces exploits ils ne gagnèrent pas, il est vrai, un seul arpent de terre ; mais ils mirent le sceau à la gloire de leurs armes, ils affermirent pour jamais leur indépendance de l'empire, et aplanirent le chemin de la liberté et de la paix, à Bâle et à Schaffhouse, qui deux ans après fortifièrent le corps helvétique en augmentant le nombre des cantons.

COMBAT DE COFFRANE

15 DÉCEMBRE 1293.

—
Multi præterea quos fama obscura recondit.
—

En examinant la carte du comté de Neuchâtel, je fus surpris de voir le signe d'une bataille au village de Coffrane : curieux d'en connaître les causes, les détails et les suites, j'ai feuilleté les vieilles chroniques du pays, et voici ce qu'elles m'ont appris².

La seigneurie de Valangin était originairement un fief détaché de celle de Neuchâtel : celui qui en était

investi devait foi et hommage au comte de Neuchâtel, comme à son suzerain, et il était tenu, selon le droit féodal, d'en faire la reprise de ses mains à certaines époques déterminées.

En 1294, les deux frères Jean et Thierrri d'Arberg, seigneurs de Valangin, eurent des difficultés avec leur cousin, le comte de Neuchâtel, Rodolphe V (connu en Suisse sous le nom de Rollin) ou plutôt avec ses tuteurs, car il n'avait alors que 12 ans : il s'agissait de quelques *hommes royés* des terres de Valangin, qui avaient assisté, sans la permission des dits seigneurs, aux assises de Neuchâtel, appelées *plaid de mai* : on nommait alors *hommes royés* ou *royaux*, des gens qui, selon le droit de Bourgogne, ne dépendaient que du roi ou de l'empereur, et nullement des comtes dont ils habitaient les terres : en vertu de cette dépendance ils devaient monter à cheval pour le service du dit roi ou empereur, qui les tenait de père en fils sous sa protection spéciale.

Des arbitres parvinrent cependant à les raccommo-der pour le moment, et même les deux frères consentirent à restituer une jument et un manteau qu'ils avaient enlevés au bâtard d'un chanoine de Neuchâtel, pour commencer les hostilités. Mais l'année suivante, quand ils virent Rollin, ses tuteurs et tous ses sujets excommuniés par Guillaume de Champvent, évêque de Lausanne, pour avoir pris contre ce prélat le parti de Louis de Savoie, baron de Vaud, qui lui faisait la guerre, ils résolurent de se soustraire absolument à la dépendance du comte de Neuchâtel, persuadés que le

ciel ne manquerait pas de favoriser leur révolte contre un prince frappé des foudres de l'église. En conséquence, ils prêtèrent l'oreille aux propositions que leur faisait l'évêque de Bâle, Pierre Reich de Reichenstein, de se reconnaître ses vassaux, croyant sans doute qu'il valait mieux avoir un suzerain ecclésiastique qu'un séculier. Ils se fondaient sur ce que, déjà cinquante ans auparavant, un de ses prédécesseurs avait voulu forcer le seigneur de Valangin à lui prêter foi et hommage, et était venu brûler Neuchâtel pour mieux établir ses droits.

Dès que la félonie des seigneurs de Valangin fut connue de Rollin, il les cita à paraître devant lui ; ils se rendirent à sa sommation bien accompagnés, et refusèrent le serment de fidélité, à moins qu'il ne leur fût permis de réserver le service de l'évêque de Bâle : Rollin ne voulut point y entendre, et prit le parti de temporiser ; mais les deux frères firent bientôt après une remise solennelle de leur fief à l'évêque de Bâle, et le reprirent de ses mains avec les cérémonies usitées. Alors Rollin ne gardant plus de mesure leva une petite armée contre eux, à dessein de les punir de leur trahison ; les rebelles de leur côté se mirent en campagne et l'évêque vint lui-même à leur secours avec un petit corps de troupes. Il se livra un combat dans la plaine de Coffrane, près du château de Valangin : la mêlée fut vive et sanglante ; les troupes de Neuchâtel, quoique inférieures en nombre, montrèrent beaucoup de valeur, et l'évêque de Bâle ayant pris le premier la fuite avec les siens occasionna la

défaite de ses protégés, les deux frères furent faits prisonniers et conduits à Neuchâtel. La loi portait peine de mort pour crime de félonie, et ils devaient s'y attendre : mais leur cousin aima mieux pardonner, et leur rendit même leur domaine sous trois conditions : premièrement, qu'ils lui livreraient le château de Valangin et l'acte de l'hommage qu'ils avaient prêté à l'évêque de Bâle ; en second lieu, qu'ils payeraient deux mille livres du pays (la livre à trois batz) pour les frais de la guerre ; et enfin, qu'en monument d'un crime qui devait leur faire perdre la tête, ils placeraient dans l'église de Neuchâtel deux têtes d'argent massif. Trop heureux d'éviter la mort, ils remplirent les conditions qui leur étaient imposées, et laissèrent même leurs deux bannières prises dans le combat, qui furent suspendues dans l'église de Neuchâtel près du tombeau des anciens comtes.

Cette leçon aurait dû suffire aux deux frères ; mais, dès l'année suivante, ils prêtèrent de nouveau hommage à l'évêque de Bâle. Lassés de guerroyer, les deux partis essayèrent pendant cinq ans des voies de conciliation qui furent inutiles : les seigneurs de Valangin refusèrent même de marcher sous la bannière de Rollin, qui accéda en 1298 à la grande ligue de la noblesse contre les Bernois, et combattirent pour ces derniers à la bataille de Jammerthal qu'ils gagnèrent. Ne pouvant donc les faire rentrer à l'amiable dans le devoir, Rollin, secouru de quelques alliés, se remet en campagne contre eux en 1301, assiège, prend et brûle une petite ville qui leur appartenait, nommée

la Bonne ville au Val-de-Ruz⁵, et en disperse les habitants, dont une partie s'étant retirée sur les terres de l'évêque de Bâle, cause de leur malheur, fonda la Neuveville, au bord du lac de Bienne. Enfin l'évêque de Lausanne, Girard de Wippens, signala le commencement de son épiscopat, en procurant une paix durable entre les deux partis qui étaient de son diocèse : les seigneurs de Valangin se reconnurent pour vassaux du comte de Neuchâtel et lui restèrent fidèles ; ils lui payèrent les frais de la guerre et lui cédèrent la mairie de Boudevilliers, enclavée dans leur domaine, qui en est restée détachée dès lors. Ainsi se termina cette guerre fomentée par l'ambition d'un prélat, et éteinte par les soins d'un autre, qui se rappela mieux que son collègue que l'église doit avoir horreur du sang.

Quant aux deux têtes que les seigneurs de Valangin furent obligés de placer dans l'église de Neuchâtel, elles y restèrent couvertes de poussière et oubliées jusqu'au temps de la réformation : mais en 1530, quand les disciples de Farel se mirent à briser les images et à brûler les tableaux des saints, un vieillard qui se rappelait de quel métal étaient ces têtes, les ramassa d'un air dédaigneux, les cacha sous son manteau, en disant... « Je vais bien me divertir à briser ces idoles, » et les emporta dans sa maison, où sans doute il sut les métamorphoser en écus.

A propos de ces scènes d'iconoclastes, je me rappelle un voyageur anglais avec lequel j'eus, il y a quelques années, le dialogue suivant : — Vous vous

êtes convertis bien tard, vous autres Suisses. — Comment donc ? — Oui, vous étiez encore payens au commencement du seizième siècle. — Qui vous a dit cela, Monsieur ? dès le sixième siècle toute la Suisse était chrétienne ; rien n'est plus vrai. — Qui me l'a dit ? vos monuments publics, Monsieur. — Et quels, s'il vous plaît ? — Lisez-donc, reprit-il, en sortant son journal de sa poche, lisez l'inscription que j'ai vue et copiée moi-même à mon grand étonnement sur une colonne du temple de Neuchâtel : « Le 25 octobre 1550, fust ostée et abolie l'idolatrie de céans par les bourgeois : « Eh bien ! ajouta-t-il d'un air triomphant, qu'avez-vous à répondre à une preuve de cette force ?.... J'avoue que j'eus honte de lui apprendre la signification du mot idolâtrie, dans le dictionnaire des injures théologiques usitées de réformés à catholiques et de catholiques à réformés, c'est-à-dire de chrétiens à chrétiens : plutôt que de lui ouvrir les yeux sur l'étrange intolérance tant de ceux qui gravèrent cette inscription scandaleuse dans le temple du Dieu de paix que de ceux qui l'ont laissée subsister si longtemps, j'aimai mieux le laisser tout bonnement retourner dans son île, avec la ferme persuasion qu'on adorait encore il y a 250 ans, au bord du lac de Neuchâtel, Vénus, Bacchus, la Fortune, etc.

TRADUCTION

DE QUELQUES LETTRES LATINES DU MOYEN AGE.

Lettre de St.-Bernard, abbé de Clairvaux, à Gui de Marlanie, à l'occasion de son élection à l'évêché de Lausanne, l'an 1129.

Vous commencez une œuvre pénible, vous avez donc besoin de force ; vous êtes établi sentinelle sur la maison d'Israël, vous avez besoin de prudence ; vous devez également vos soins aux sages et aux fous, vous avez besoin de justice, et surtout de tempérance, de peur que celui qui a prêché aux autres ne soit lui-même réprouvé ; ce dont Dieu vous préserve ! Adieu.

NOTE.

Cette laconique lettre, la vingt-cinquième dans les *OEuvres de St. Bernard*, ne fut pas d'un grand effet ; car pour avoir manqué d'une manière un peu trop scandaleuse à la dernière des vertus cardinales, l'évêque de Lausanne, quoique décoré des honneurs du *pallium*, ne put éviter d'être déposé par le pape en 1145. Peu de temps avant cette catastrophe, St. Bernard lui avait fait une visite ; et c'est alors qu'un de ses biographes raconte de lui une anecdote qui mérite d'être mieux connue. « Il allait paisiblement monté sur son âne de Lausanne à Genève ; il mit tout un jour à faire cette course le long du lac Léman, et ne vit point ce lac, ou ne vit point qu'il le voyait. » Sur le soir, quand ses compagnons de voyage vinrent à en parler, il leur demanda où était donc ce beau lac, et ils en furent tous grandement émerveillés. » Cela prouve, ou que le saint avait bien mauvaise vue, ou qu'il était sujet à des distractions démesurément longues ; ou peut-être que ce paysage n'était point alors aussi beau ni aussi digne d'attention qu'il l'est du nos jours. Oh ! certainement ce saint ne sera point mon patron en fait de paysage !

LETTRE

DE L'ÉVÊQUE BONIFACE AU CLERGÉ ET AU PEUPLE DE LAUSANNE
POUR LUI ANNONCER SON ABDICATION EN 1259.

Boniface, par la seule miséricorde de Dieu, ci-devant évêque de Lausanne, à Cunon prévôt^h, et au chapitre de Lausanne, et à ses féaux tous les hommes d'armes et les bourgeois de Lausanne, salut et paix perpétuelle en Christ!

Comme il n'y a point de valeur égale à celle de son âme; qu'il n'est point de rachat équivalant au prix du salut; et qu'on n'en peut payer la rançon avec l'or le plus fin (car que donnerait l'homme en échange de son âme?) je me suis donc proposé, et je me dispose de pourvoir à mon propre salut, et à celui des âmes qui me sont confiées; aussi bien qu'à l'utilité et au profit de l'église de Lausanne, dans laquelle Dieu m'avait établi pour y faire du fruit. J'avais d'abord espéré d'y réussir avec le secours de la grâce; mais je n'ai pu ni guérir Babylone, ni rendre la santé à l'hémorroïsse, dans laquelle il n'y a rien de saint depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, et qui se plaint grièvement de douleurs au ventre et au côté, sans espoir d'amendement. Ne voulant donc plus travailler à peine perdue dans une *maison de fâcherie*, où je ne puis ramener la paix, j'ai demandé à grandes instances, comme je l'avais déjà fait précé-

demment à réitérées fois par moi et par d'autres, mon abdication à monseigneur le pape et aux frères, laquelle je viens enfin d'obtenir par la grâce de Dieu, quoique avec beaucoup de difficultés. Si je vous ai caché mon dessein, lorsque j'étais dernièrement à Lutry, c'est que j'en avais diverses raisons, et que je ne voulais pas rendre l'affaire publique, avant d'en avoir parlé à mon vénérable seigneur et père, l'archevêque de Besançon. Le Seigneur Jésus-Christ veuille vous donner un pasteur capable de fouler aux pieds satan, qui ne cesse de vous troubler ! Si je suis resté aussi longtemps à la cour de Rome, ce n'est pas ma faute ; j'y serais encore demeuré plus longtemps, si j'avais voulu croire en tout point monseigneur le pape. J'ai emprunté cent-dix mares de Pierre de la Tour, citoyen romain, et de son frère, pour lesquels j'en dois rendre cent-quarante à la prochaine foire de *Bari*, sans quoi les intérêts monteront à une très-haute usure ; ces deux frères ont d'ailleurs des lettres d'exécution de monseigneur le pape, et pour exécuteur le seigneur Gaufredi, évêque de Sabine, qui doit forcer votre futur évêque à payer la susdite somme : et vous, seigneurs chanoines, vous êtes tenus et avertis avec instance de songer sérieusement à faire acquitter cette dette, par votre seigneur évêque, que Dieu veuille vous donner prudent et ferme ! Je remercie le seigneur prévôt (Cunon d'Estavayer) et tous les chanoines qui m'ont traité honorablement : le Seigneur pardonne à tous les autres qui m'ont injustement offensé ! Si j'ai de mon côté, ce dont je ne me souviens pas, injustement

offensé quelqu'un, je lui en demande pardon. Que le Seigneur aime tous ceux qui aiment l'église de Lausanne, et qu'il abaisse tous ses ennemis ! quant à nous, nous aimons l'église de Lausanne, et nous l'aimerons toujours, prêts que nous sommes à procurer son bien en tout temps et en quelque façon que ce soit, autant que nous le pourrons. Au surplus, je vous notifie et vous confirme en toute bonne conscience et bonne foi, que nous avons conféré le doyenné de Vevey à Ulrich de Chexbres avant ces dernières fêtes de Noël ; et que nous excommunions tous ceux qui lui contestent ce doyenné, ou qui lui font des injustices à ce sujet ; car c'est contre le salut de son âme que W..... trésorier (du chapitre) de Lausanne le moleste. Avertissez-le donc qu'il laisse en paix le susdit Ulrich. Sachez encore que j'ai laissé à Rome, dans le couvent des frères prêcheurs, toutes les lettres concernant l'église de Kœnitz : elles sont dans une petite cassette fermée, et ne doivent être remises qu'à l'évêque de Lausanne, ou à un homme de sa part. Comme il y est fait fréquente mention de l'empereur et de ses baillis, personne d'autre n'oserait s'en saisir. Dans le susdit procès j'ai eu pour favorables monseigneur le pape et tous les frères ; mais j'ai eu pour ennemis déclarés le chancelier de monseigneur le pape, maître Jean de Capoue, et Conrad, le maréchal du pape, qui sont les frères de la maison teutonique ; lesquels frères ne sont point dans les bonnes grâces de monseigneur le pape, parce qu'ils lui ont manqué, comme je l'ai appris en cour, et de monseigneur le pape lui-même. Que la paix et le

salut éternel vous soient donnés en Christ ! Mon sentiment dans l'affaire de l'église de Kœnitz est en somme qu'il faut défendre l'église avec les armes temporelles quand elle est attaquée par de pareilles armes. La susdite église doit rembourser à celle de Lausanne les dépenses que j'ai faites en allant à Rome. N'ayant pas mon sceau, je me suis servi de celui de monseigneur l'archevêque. Je vous fais mes adieux en Christ : priez pour moi.

NOTE.

Cette lettre, trouvée dans les collections diplomatiques du savant Ruchat, n'avait point encore été publiée ; elle a tous les caractères d'authenticité qu'on peut désirer dans une pièce de ce genre, et a paru très-propre à faire connaître l'état de l'évêché de Lausanne vers le milieu du treizième siècle, et le caractère de l'évêque qui l'écrivit. Ce dernier contraste d'une manière bien frappante avec Gui de Marlanie : l'un est déposé honteusement à cause du peu de fruit qu'il fait dans son évêché. Du reste il est bon de dire pour la justification de Boniface qu'on pourrait peut-être accuser d'avoir manqué de capacité, qu'alors l'église de Lausanne était, au temporel comme au spirituel, une des plus difficiles à bien conduire. Nous lisons dans la vie de S^t Bernard que cet abbé, après avoir séjourné dans cette ville, déplorait avec amertume les désordres qui y régnaient déjà de son temps, c'est-à-dire environ cent ans avant l'abdication de Boniface : il se plaint surtout des dissensions interminables du clergé et du peuple, des débauches et de la fureur du jeu, tant des ecclésiastiques que des séculiers, des mœurs dépravées des femmes de tous les rangs, etc. Aussi n'est-il pas étonnant que Boniface, homme plus pieux que ferme, et qui préférerait le calme du cabinet aux scènes tumultueuses du palais épiscopal, ait mieux aimé quitter les rênes de l'évêché que de les tenir d'une main mal assurée. Ce Boniface n'avait point été élu par le chapitre de la cathédrale de Lausanne comme ses prédécesseurs, parce que les chanoines divisés en deux factions sur le choix d'un évêque, sans avoir pu tomber d'accord pendant plus de deux ans, forcèrent Grégoire IX à en nommer un de son chef, qu'ils acceptèrent néanmoins d'assez bonne grâce.

Ce prélat, né à Cologne, avait fait de bonnes études, et était savant pour son siècle. Après avoir été longtemps professeur de théologie dans l'université de Paris, ce fut à son mérite seul, et non à la brigue, qu'il dut les honneurs qui vinrent le chercher. Pendant les huit ans qu'il tint le siège de Lausanne, il se retirait souvent soit au château de Bulle, soit à celui de Villarzel, qu'il avait fait fortifier l'un et l'autre, pour y jouir des charmes de la retraite et du repos. Son plus grand plaisir était de prêcher. On parle avec éloge de plusieurs sermons qu'il fit pour porter les prêtres de son diocèse à mieux observer leur vœu de célibat. Il donna des preuves de la bienfaisance la plus active en 1283, qu'un incendie consuma en majeure partie Lausanne avec sa cathédrale à moitié bâtie, détruisit les trésors et les archives de l'église, et acheva de désoler cette malheureuse ville qui en vingt-cinq ans éprouva quatre catastrophes de ce genre.

Peu de temps après son décès un anonyme écrivit l'histoire de sa vie; et Boniface fut canonisé à plus juste titre que plusieurs de ses confrères dans les calendriers grecs et latins. Cette lettre d'abdication, très-originale dans son genre, annonce tout à la fois un théologien érudit à la manière de son temps, un évêque désintéressé qui aime assez son église pour la quitter dans l'espoir que son successeur sera plus utile et mieux écouté, et un honnête homme profondément affecté d'avoir voulu le bien sans avoir jamais pu le faire. On y voit les longueurs et les frais énormes des procès ecclésiastiques, les usures criantes qu'on exerçait à Rome de l'aveu, ou pour mieux dire sous l'autorisation du pape, etc. etc.

LETTRE

D'ÆNEAS SYLVIUS A JEAN GERS, PRONOTAIRE ROYAL A VIENNE

EN 1444.

Je sais que vous désirez recevoir une lettre de moi , pour savoir où nous en sommes ; car l'esprit humain est toujours avide de nouvelles. Je vous aurais déjà écrit il y a longtemps , si j'avais trouvé des occasions sûres : mais quand il vient ici quelqu'un de votre part, on dirait qu'il me fuit à dessein, de peur que je ne le charge du paquet de mes dépêches : ainsi sont faites les gens d'aujourd'hui , très-peu empressés à rendre service. Sur cela j'ai résolu d'abandonner cette lettre aux soins de la fortune ; elle vous parviendra si elle peut, et vous mettra au fait des nouvelles dont nous avons maintenant à foison.

Je pense que vous aurez été bientôt instruit par les bruits publics de l'arrivée des Français ; mais apprenez maintenant de moi la vérité , et rapportez-vous-en à tout ce que je vous écris comme à l'évangile... du moins , si les choses vous sont données pour authentiques dans ma lettre. Louis, dauphin du Viennois , et fils aîné du roi de France , est entré depuis peu dans les terres de l'empire , et s'est mis à assiéger une ville nommée Montbéliard , que les ducs de Wirtemberg tiennent en fief de l'empire. Le dauphin, au bout de quelques jours, est enfin convenu avec ceux

qui défendaient le château, qu'ils lui livreraient la ville pour un certain temps, au bout duquel il la remettrait en liberté : sans quoi il avait résolu de la prendre de force, pour avoir un lieu où il pût demeurer, parce qu'il ne convient pas au fils d'un roi de rester en rase campagne sans avoir d'abri.

Après que le dauphin se fut emparé de Montbéliard, il répandit de tout côté le bruit de son arrivée, mais il ne la présenta pas à tout le monde sous le même point de vue. Il fit savoir aux uns qu'il était venu au secours de la noblesse d'Allemagne, comme si elle était opprimée par les communes ; il dit aux autres qu'il avait été appelé par le roi des Romains contre les Suisses ; il déclara à quelques personnes qu'il se proposait de revendiquer les droits de la couronne de France, dont il prétend que le domaine doit s'étendre jusqu'au Rhin. En conséquence il assurait qu'il allait assiéger Strasbourg ; puis il disait qu'il était aussi venu à cause du duc Sigismond ; et il s'étudiait à faire courir de toutes parts ces divers bruits, non qu'ils fussent fondés en réalité, mais pour gagner ainsi des partisans. Pendant que ces bruits courent, les nobles d'Alsace, à qui la domination des Suisses semble très-onéreuse, envoient des députés au dauphin, et lui demandent de leur fournir du secours contre les Suisses. On parle diversement de l'armée du dauphin : ceux qui la portent le plus haut, disent qu'il a soixante mille hommes à sa suite ; ceux qui la mettent au plus bas ne la font monter qu'à vingt-cinq mille ; ceux qui tiennent un milieu disent qu'elle est forte de trente à trente-six

mille hommes. Il fut convenu entre le dauphin et les Alsaciens que vingt-cinq mille hommes de son armée seraient reçus pour cet hiver dans les villes d'Alsace ; et le dauphin promit de marcher au secours des Zuricois et des autres assiégés³. Les troupes du dauphin, nommées communément les Armagnacs, se mettent bientôt en chemin pour aller délivrer un château près de Bâle (Farnsbourg) que les Suisses assiégeaient. Dès que les Suisses l'ont appris, sans attendre l'ennemi, ils s'avancent contre lui, se jettent sur les premières bandes des Armagnacs, les enfoncent, en tuent un grand nombre, et les forcent à se replier successivement sur la grande armée. Les Suisses altérés de sang, et brûlants d'être victorieux, courent à leur perte en cherchant la gloire. Ils avaient poussé leur marche jusqu'à l'hôpital de St.-Jacques, qui est à peine à cinq cents pas de Bâle : là toute l'armée des Armagnacs fond sur les Suisses, après avoir mis quelques détachements devant les portes de Bâle, pour contenir et repousser ceux qui en sortiraient. Bientôt il se livre un atroce et funeste combat : un grand nombre périrent de part et d'autre. Les détails en sont horribles. Les Suisses arrachaient les flèches sanglantes de leurs corps, ils se jetaient encore sur les ennemis, quoiqu'ils eussent les mains coupées, et ils ne mouraient point qu'ils n'eussent tué celui dont ils avaient reçu le coup mortel. Quelques-uns, criblés de coups de lance et hérissés de traits, couraient au milieu des Armagnacs pour venger leur mort inévitable. Quatre Armagnacs s'acharnaient sur un Suisse ; déjà ils l'avaient renversé

percé de coups, et le foulaient aux pieds ; son compagnon empoigne une hache , s'élance sur les quatre Armagnacs, en tue deux, met les deux autres en fuite, charge sur ses épaules le corps sanglant de son ami , et l'emporte au milieu des siens.

Les Suisses , ayant à dos le mur du jardin de St.-Jacques, se croyaient en sûreté de ce côté, et ne se défendaient que de front ; mais des soldats allemands qui étaient avec les Armagnacs entrent dans le jardin , abattent le mur, et attaquent les Suisses par derrière ; ce qui fut la grande cause de leur entière déconfiture. Alors on combat de plus près, chaque homme se mesure avec un autre, et ce n'est plus de loin que le fer est employé. Les Suisses, tels que des lions, se jettent au travers de toute l'armée , renversant et massacrant leurs vainqueurs , bien certains qu'ils ne se battent plus dans l'espoir de vaincre, mais dans le dessein de venger leur propre défaite. Le combat dura dès le commencement de la journée jusqu'au soir : enfin les Suisses bien moins vaincus que fatigués de vaincre, tombèrent sur de vastes monceaux d'ennemis tués : la victoire fut triste et sanglante pour les Armagnacs ; et ils demeurèrent maîtres du champ de bataille, l'emportant par le nombre , et nullement par la valeur. Ceux qui la portent le plus haut, estiment la perte des Suisses à quatre mille hommes, et à quinze cents ceux qui la mettent au plus bas. Bien des gens prétendent qu'il a péri plus d'Armagnacs que de Suisses. La cavalerie a beaucoup souffert. Plusieurs allemands qui avaient voulu secourir les Suisses ont été tués.

Rien n'a été aussi fatal aux Suisses que leur intrépidité, ou leur témérité, comme on voudra l'appeler; et c'est pour avoir trop méprisé leurs ennemis qu'ils sont venus en telle passe dont ils n'ont pu sortir ensuite. Le sage ne doit ni trop craindre ni trop dédaigner ses ennemis.

Sur ces entrefaites le roi des Romains envoie au dauphin l'évêque d'Augsbourg, le docteur Jacob d'Aich, et quelques chevaliers, afin de s'informer de lui pourquoi il est entré dans l'empire avec une armée. Ces députés reviennent, et avec eux cinq personnages de distinction que le dauphin députe au roi. Pendant ce temps-là les cardinaux d'Arles et de St-Calixte, et plusieurs autres docteurs, vont trouver le dauphin de la part du concile de Bâle, ainsi que deux citoyens de cette cité, pour le prier de ne nuire en rien ni au concile, ni à la ville. Celui-ci a renvoyé avec eux des députés à Bâle, qui y sont encore, et qui doivent s'y accorder sur divers articles, car les députés du pape Félix, duc de Savoie, et de la faction des Suisses, s'y sont rendus. Le bruit court qu'on lui rendra la ville de Bâle, comme faisant partie du royaume de France; et si cela a lieu, il promet de grands privilèges à cette ville. Les députés du dauphin qui sont ici, disent qu'il est venu contre les Suisses sur la réquisition du roi, qu'il a déjà défait une grande troupe de ses ennemis, et qu'en conséquence il a été cause qu'on a levé le siège de Zurich; ils exigent qu'on ratifie son accord avec les nobles d'Alsace, ils demandent des quartiers pour y passer l'hiver, et déclarent que si on les leur

refuse ils ne peuvent se dispenser d'agir hostilement. Ils tiennent déjà Lauffenbourg, Seckingen et quelques autres villes ; mais ils prétendent qu'elles ne leur suffisent pas , et veulent qu'on y ajoute Brisach et Fribourg. Ensuite ils exigent que Sigismond, duc d'Autriche , parte pour consommer son mariage avec la fille du roi de France, sœur par conséquent du dauphin. On ne leur a fait encore aucune réponse ; ni les villes ni les princes ne doivent être consultés. Dieu veuille donner une bonne fin à tout cela ! car le proverbe nous apprend combien il est peu sûr de nourrir un rat dans une besace. Le serpent, qui recueillit dans sa demeure un hérisson engourdi par le froid, fut chassé de son trou lorsque celui-ci réveillé se mit à dresser ses pointes. Que nos chefs voient donc à se bien consulter sur tout ceci , pour que quand la chose sera faite, ils ne viennent point dire : Nous ne l'avions pas prévu.

Maintenant vous savez de moi ce qui s'est passé du côté des Armagnacs ; dans les affaires de l'église, rien n'est encore conclu. Il y a ici quatre électeurs : ceux de Mayence, de Trèves, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg. L'électeur palatin, à cause des Armagnacs, a été dispensé de venir pour pouvoir défendre son pays. L'archevêque de Cologne, occupé au siège de Soest, n'a pu encore arriver. Mais comme par une députation du roi il y a eu une trêve, on dit qu'il viendra sous peu. Les députés des deux partis sont ici, et défendent leurs causes. L'évêque de Verdun y est aussi : de la part du duc de Bourgogne, et il s'efforce de

nous persuader que sa majesté le roi, avec toute la nation, doit se déclarer pour le pape Eugène, qui aujourd'hui encore a fait une grande harangue devant toute l'assemblée. Voilà tout ce que je puis vous écrire pour le moment. Portez-vous bien, vous et votre épouse, qui peut-être est plutôt bonne que prudente, parce que la prudence n'est pas commune parmi les femmes. Adieu, encore une fois, et aimez-moi toujours.

De Nuremberg, l'an 1444.

NOTE.

Cette lettre d'Æneas Sylvius Piccolomini de Sienne, d'abord secrétaire du concile de Bâle, et ensuite pape, sous le nom de Pie II, est moins connue qu'elle ne le mérite; c'est la quatre-vingt-septième dans le recueil intitulé : *Epistolæ Ænea Sylvi*, imprimé pour la première fois à Nuremberg en 1496. Il se trouvait dans la ville de Bâle pendant le fameux combat de St-Jaques, qu'il pouvait voir du haut des remparts; et il devait être très-au fait par sa place et ses entours de tout ce qui se passait. Il paraît cependant qu'alors on ne savait trop à quoi attribuer l'arrivée du dauphin et de son armée en Alsace, qu'on en ignorait la force, et qu'on ne s'accordait pas même sur le nombre des Suisses qui furent tués en l'attaquant. Æneas Sylvius le porte de quinze cents à quatre mille; et il faut tout au plus s'en tenir au premier nombre: car nos historiens nous apprennent que l'armée Suisse qui assiégeait Farnsbourg était à peine de quatre mille hommes; qu'elle envoya un détachement pour renforcer la garnison de Bâle; détachement qui ne pouvait être considérable, puisque le siège de ce château continua, et qu'en comptant les contingents des sept cantons et de Solcure, qui sont bien connus, on ne trouve que onze cent-nonante Suisses. Ce qu'il pouvait y avoir de plus était cent-cinquante volontaires de Liestal et de Wallenbourg, qu'Amandus Scevogel, sénateur de Bâle, avait conduits au siège de Farnsbourg; et c'est probablement de ces derniers dont Æneas Sylvius fait mention, quand il dit que plusieurs allemands qui avaient secouru les Suisses furent tués; car ce ne pouvaient être les Bâlois de la ville, qui furent prudemment empêchés par leurs chefs d'aller au secours de leurs alliés, en faveur desquels ils avaient commencé de

faire une sortie : ce qu'il y a de sûr, c'est que Scevogel y périt avec beaucoup de gloire ainsi que deux de ses concitoyens, Falckner et Mérian ⁶.

Quoi qu'il en soit, il paraît qu'Æneas Sylvius était plus instruit des affaires du concile que de celles de la guerre ; aussi il en parle plus en orateur qu'en soldat. On pourrait d'autant mieux le croire mal informé à certains égards, que dans une lettre très-curieuse qu'il écrivait au cardinal Julien sur la ville de Bâle, il annonce la plus grande ignorance de la manière dont on s'y gouvernait alors ; il en décrit fort agréablement la situation, les entours, les places, les fortifications, les mœurs même ; mais dès qu'il parle de son régime politique, on voit qu'il en a des idées tout-à-fait fausses.

Finissons par une anecdote sur cette lettre. Comme il avait dit à son ami Gers que sa femme était plutôt bonne que prudente, celui-ci s'en formalisa, et à l'instigation, sans doute de sa chère moitié, il en fit faire des reproches à Æneas Sylvius, qui à son tour crut devoir se justifier ; il le fit donc, ou crut le faire, d'une manière qui peint originalement les ressources des beaux esprits du quinzième siècle, et leur genre de politesse. « Quoi » qu'il en soit, lui marque-t-il dans une autre lettre, je n'ai pu » comprendre qu'un homme comme vous, d'âge mûr et de vie » exemplaire, se tienne pour offensé de ce mot. Car enfin qu'ai-je dit ? j'ai loué sa probité aux dépens de sa prudence. Je pense » que vous n'ignorez pas ces paroles de l'Ecclésiaste : *J'ai bien » trouvé un homme sur mille, mais pas une femme sur toutes* » (chap. VII, 29). Et comment ferais-je tort aux femmes, puis- » que chez les hommes même la probité est regardée comme » plus louable que la sagesse : car, ainsi que S^t Paul l'écrivit aux » Corinthiens : *Dieu a rendu folle la sagesse de ce monde ; c'est » pourquoi le Seigneur dit dans l'Evangile : si vous ne vous » changez pour devenir comme ces petits, vous n'entrerez point » dans le royaume des cieux*. Ce n'est donc point la sagesse de » ce monde que le Sauveur préfère, mais la simplicité de cœur » et la pureté de la conscience. Et je vous ai écrit que votre » femme était douée de ces qualités ; je n'ai point dit qu'elle » fût belle parleuse comme Cornélie mère des Gracques, ou » comme Calpurnie, qui plaidait en public ; j'ai dit seulement » qu'elle était telle que Dieu veut que les femmes soient, lui » qui a choisi les choses folles de ce monde, et dissipé le conseil » des sages. Mais on me dira peut-être qu'il faut savoir se taire » sur les femmes, quelles qu'elles soient, etc..... »

C'est ce qu'on appellera de notre temps un persiflage, si ce n'est indécent, au moins du plus mauvais goût. Mais respectons sa mémoire : nous devons plus que nous ne pensons à Pie II.

En fondant l'université de Bâle, il a introduit en Suisse le goût de l'étude et l'amour des lettres, il a commencé à dissiper les ténèbres de la barbarie gothique, et il a ainsi préparé, sans s'en douter, les moyens de la grande révolution qui s'opéra dans les opinions religieuses de nos pères, au commencement du seizième siècle, et dont leurs enfants se trouvent si bien.

TRADUCTION

DU PLUS ANCIEN TRAITÉ D'ALLIANCE PERPÉTUELLE ENTRE LES
TROIS PREMIERS CANTONS, EN 1291.

Au nom de Dieu, amen ! C'est faire une chose honnête, et pourvoir au bien public, que de confirmer les traités de paix et de tranquillité comme ils le méritent... Qu'il soit donc notoire à tous et à un chacun que les hommes de la vallée d'Uri, l'assemblée générale de la vallée de Schwytz, et la communauté des montagnards de la vallée inférieure, considérant la malice des temps présents, se seraient promis de bonne foi, pour se défendre d'autant mieux eux et leurs propriétés, et pour se conserver dans l'état actuel, de se donner assistance mutuelle, en secours, en conseils, en toutes sortes de bons offices, de corps et de biens, au-dedans et au-dehors des vallées, et cela de tout leur pouvoir et de toute leur force, contre tous et un chacun, qui à eux ou à quelqu'un d'entre eux ferait quelque violence, vexation ou injure, en machinant quelque mal contre leurs personnes ou leurs biens... Or donc, à tout événement, chacune des dites communautés promet à l'autre d'accourir à son aide, lors-

qu'il sera nécessaire pour la secourir à ses propres frais, selon le besoin, afin de résister aux attaques des méchants, et de venger les injures à elle faites; prêtant, aux fins de rester fidèles à ces promesses, un serment sans dol ni fraude, et renouvelant par les présentes l'antique forme de notre confédération déjà confirmée par serment: en telle sorte cependant, que chacun des dits hommes sera tenu selon sa condition de naissance, de servir son seigneur et de lui être soumis convenablement.

Par une volonté générale et un accord unanime, nous promettons, statuons et établissons que dans les vallées susmentionnées, nous ne recevrons et reconnaitrons aucun juge qui aurait acheté sa charge par argent ou de quelque autre manière que ce fût, ou qui ne serait pas d'entre nos bourgeois ou confédérés.

S'il survenait quelque dissension entre quelques-uns des confédérés, les plus prudents d'entre les dits confédérés doivent s'entremettre aux fins d'éteindre la discorde survenue entre les parties, et cela par les moyens qui leur paraîtront les plus expédients; et si l'une des parties se refuse à leur accommodement, tous les confédérés doivent s'élever contre elle.

Avant toute chose, il a été statué entre eux que si quelqu'un en tue un autre de propos délibéré et par surprise, s'il est appréhendé, il perdra la vie, comme l'exige un aussi déloyal délit, à moins qu'il ne puisse prouver son innocence d'un pareil crime; et si par hasard il s'était enfui, il ne doit jamais rentrer au pays. Les fauteurs et défenseurs d'un tel malfaiteur doivent

être exilés des vallées, jusqu'à ce que les confédérés jugent à propos de les rappeler sous condition.

Si quelqu'un a fait tort à quelque confédéré, par incendie, soit de jour, soit de nuit, en secret et en manière de traître, il ne peut plus être regardé comme notre concitoyen; et celui qui favorisera et défendra le susdit malfaiteur dans les vallées, sera tenu de satisfaire celui qui en a reçu du dommage. En outre, si quelqu'un des confédérés dépouille un autre de ses biens, ou lui fait tort en quelque manière que ce soit, si les biens du coupable sont dans les vallées, on doit les saisir, pour procurer selon la justice un dédommagement à la partie lésée. De plus, personne ne doit prendre des gages d'un autre, si celui-ci n'est reconnu pour être son débiteur, ou caution de son débiteur; et encore ne doit-il le faire qu'avec la permission de son juge connu: outre cela chacun doit obéir à son juge, et si le cas l'exige, déterminer quel est le juge dans les vallées, auprès duquel il préfère de se pourvoir en droit. Que si quelqu'un refuse d'obéir à la sentence, et que par son obstination quelqu'un des confédérés soit lésé, tous les confédérés doivent par leur serment forcer le susdit *contumax* à donner satisfaction.

S'il s'élevait guerre ou discorde entre quelques-uns des confédérés, et qu'une des parties en dispute n'eût pas reçu justice et satisfaction complète, les autres confédérés sont tenus de la procurer. Lesquelles susmentionnées ordonnances, sagement établies pour l'utilité commune, dureront à perpétuité, avec l'aide

du Seigneur ; et en témoignage manifeste de la chose , le présent instrument est corroboré du sceau des trois communautés et vallées , à la réquisition des susdits confédérés.

Passé l'an du Seigneur mil-deux cent-nonante et un, au commencement du mois d'août.

(L. S.) *de l'assemblée générale à Schwytz.*

(L. S.) *de la communauté de la vallée d'Uri.*

(L. S.) *de l'assemblée générale des hommes de Stanz
et de la vallée supérieure.*

Eclaircissements sur la pièce précédente.

On croit assez communément en Suisse, que le premier pacte fédératif des cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, est celui qu'ils firent à Brunnen en 1515, trois semaines après la victoire de Morgarten ; mais il paraît que longtemps auparavant les trois vallées s'étaient unies par un traité qui se renouvelait tous les dix ans, afin d'assurer leur tranquillité et leur indépendance. Placées au sein des Alpes, loin de la protection impériale, elles ne tenaient que par un faible lien au reste du corps germanique, et avaient besoin de s'appuyer mutuellement contre l'oppression des grands feudataires qui les envahissaient. Dès le commencement du douzième siècle, on voit par les différends qui s'élevèrent entre l'abbaye d'Einsiedlen et la communauté de Schwytz, que les hommes qui composaient cette dernière se disaient hommes libres, et agissaient en conséquence. Quand ensuite l'empereur Otton IV, portant envie à la liberté des trois cantons, les força à recevoir un gouverneur contre leur gré, son successeur, Henri de Thuringe, écouta leur réclamation et les en délivra. Puis, ayant donné quelques secours à l'empereur Frédéric II, ils en obtinrent la chartre suivante, que nous traduisons littéralement du latin.

« Frédéric par la grâce de Dieu, empereur des Romains toujours auguste, roi de Sicile et de Jérusalem, à tous les hommes de la vallée de Schwytz, comme à ses féaux, souhaite
» gracieusement tout bien : prenant en considération votre at-

» tachment et votre dévouement à nos intérêts, ayant bien reçu
 » vos lettres et messagers qui nous les ont apportés et manifestés,
 » nous voulons concourir favorablement à la pureté de vos
 » intentions. Ayant pour recommandables votre dévouement
 » et fidélité, d'autant que vous avez prouvé par de grands efforts
 » le zèle que vous avez toujours eu pour notre service et
 » celui de l'empire, et que vous vous retirez sous nos ailes et
 » celles de l'empire, nous vous tenons (ainsi que vous étiez
 » regardés précédemment) pour hommes libres, qui ne devez
 » hommage qu'à nous et à l'empire : puis donc que vous choisissez
 » volontairement notre protection et celle de l'empire,
 » nous recevons à bras ouverts cette preuve de fidélité ; et nous
 » démontrerons la pureté de notre faveur et bienveillance à
 » votre sincère affection, en vous prenant sous notre protection
 » spéciale et celle de l'empire, tellement qu'en aucun temps
 » nous ne permettrons que vous soyez aliénés ou séparés de
 » nous et de la domination impériale ; vous accordant l'assurance
 » et la plénitude de la gracieuse faveur que tout bon seigneur
 » doit à gens fidèles et prompts à le servir ; jouissez donc d'une
 » pleine prospérité dans tout ce qui vous concerne, pourvu que
 » vous restiez fidèlement attachés à notre service : donné au
 » siège de Faenza, l'an du Seigneur 1240, au mois de décembre 7. »

Ensuite Rodolphe de Habsbourg, qu'ils avaient choisi pour leur défenseur durant les troubles du grand interrègne, confirma et augmenta leurs anciens privilèges, quand il fut devenu empereur. Cependant lorsqu'ils virent que ce dernier, sur la fin de ses jours, achetait par les conseils intéressés de son fils Albert, tous les droits que l'abbaye de Murbach et le chapitre de Münster avaient dans leur pays, ils pensèrent encore plus sérieusement à prendre leurs précautions contre ce qu'ils appelaient la malice du temps présent, et c'est alors qu'ils conclurent le traité de 1291.

Ce traité est certainement un morceau aussi curieux qu'important, qui manquait à notre histoire nationale. Le premier et le seul qui l'ait mis au jour, est feu M^r le justicier Gleser de Bâle. Il le fit imprimer à la fin d'une excellente dissertation sur les alliances des Suisses entre eux, qu'il publia en 1760 ; jusqu'à lui ce traité était resté dans l'oubli ; aucune de nos chroniques, même celle de Tschudi, n'en faisait mention ; aucun de nos historiens ne le rapportait. Il n'en existe que deux manuscrits connus ; l'original muni du sceau des trois cantons, qui se trouve dans les archives de Schwytz, et une traduction allemande qu'on garde dans celles de Stanz. La première de ces pièces est si pleine d'abréviations, et la seconde est écrite dans

un allemand si difficile à entendre de nos jours, qu'il a fallu qu'un heureux hasard permit de les confronter, pour les expliquer l'une par l'autre.

Le traité de Brunnen, dont nous avons donné la traduction dans le volume précédent, à la fin du récit de la bataille de Morgarten, est fondé sur la base de celui-ci, et n'est autre chose qu'une paraphrase plus claire et plus étendue de ce texte devenu trop laconique. On ignore le nom des rédacteurs de cette pièce : mais, au ton loyal et simple dont elle est écrite, on reconnaît la manière helvétique de ces temps reculés, et il est naturel de présumer que Fürst, Melchthal, Stauffacher et le baron d'Attinghausen, qui passent pour avoir rédigé le traité de Brunnen, ne firent que reprendre et perfectionner un ouvrage qu'ils avaient fait vingt-quatre ans auparavant.

On voit par son contenu pourquoi les cinquante exilés qui combattirent à Morgarten séparément des autres Suisses, furent refusés quand ils offrirent leurs services ; c'étaient des meurtriers ou des incendiaires, qui ne pouvaient rentrer dans leur pays sans y être conduits au supplice, ou qui, étant déchus depuis leur fuite de tous les droits de citoyen, n'avaient plus de patrie. Il paraît aussi qu'on achetait alors les charges de judicature ; il était naturel qu'un peuple aussi juste et aussi loyal que celui-là, eût en horreur un semblable usage. Mais cette même justice et loyauté le portait à ordonner un paiement fidèle de tout ce qui était légitimement dû aux seigneurs temporels et spirituels qui avaient des fiefs dans leurs vallées. Les Suisses savaient très-bien distinguer leur liberté et leur indépendance de ces redevances territoriales, sous lesquelles ils possédaient leurs domaines de père en fils, et qui leur paraissaient aussi incontestables que l'intérêt payé par un débiteur au créancier dont il a reçu une somme en prêt sous cette condition.

Quoique la teneur du traité ne mette au rang des contractants que la communauté des montagnards de la vallée inférieure, c'est-à-dire le Bas-Unterwald, il paraît néanmoins par le sceau que ce furent non seulement les habitants de Stanz, mais aussi ceux de la vallée supérieure, qui entrèrent dans cette association ; parce que, de temps immémorial, chaque vallée ayant son sceau particulier, le sceau commun à l'une et à l'autre n'était employé que dans les affaires qui les concernaient toutes deux.

Ce traité doit donc être regardé à juste titre comme le fondement de la Confédération helvétique, puisque ce fut d'après sa teneur que les soldats des deux autres cantons se réunirent pour préserver celui de Schwytz de l'invasion de Léopold, et combattre de concert à Morgarten : on peut même dire qu'il

subsiste encore dans toute sa force entre les descendants de ceux qui l'ont conclu : car le nœud de l'union helvétique, que des guerres civiles ont malheureusement failli rompre quatre fois, ne s'est au moins jamais relâché entre Uri, Schwytz et Unterwald, toujours indissolublement liés dans leur bonne comme dans leur mauvaise fortune.

LETTRE

SUR LES ANCIENS TOURNOIS DE LA SUISSE.

Vous m'avez demandé, monsieur, des renseignements sur les tournois qui se sont donnés jadis en Suisse ; pour pouvoir vous satisfaire, j'ai pénétré à travers les rangs des in-folio de nos bibliothèques ; j'ai ouvert des volumes fermés depuis plus d'un siècle, et, tout chargé de notes et de poussière, je viens vous rendre compte de mes découvertes. S'il s'agissait des tournois français, nous ne manquerions pas de sources excellentes ; il n'y aurait qu'à lire les *Traité*s du père Menestrier, le *Théâtre d'honneur et de chevalerie* par la Colombière, et surtout l'ouvrage piquant de Sainte-Palaye, qui peut tenir lieu des autres... Mais il n'en est pas de même des tournois allemands ; il faut glaner çà et là et parcourir des livres entiers avant d'en tirer une page de résultat... et encore je ne puis vous garantir l'authenticité des détails que je vous envoie... mais j'indiquerai mes sources, et vous leur donnerez le degré de confiance que bon vous semblera.

On prétend que les Maures qui envahirent l'Espagne, apportèrent les premiers en Europe le goût des

tournois, et que ce peuple galant ne tarda pas à être imité par les autres nations. Ils furent introduits en Allemagne, un siècle au moins plus tôt qu'en France, et ce fut l'empereur Henri de Saxe, surnommé l'Oiseleur à cause de sa passion pour la chasse, qui en donna le premier. Ce prince brave et politique, après avoir fait rentrer dans le devoir les grands seigneurs de l'empire qui s'étaient révoltés, crut que le meilleur moyen de prévenir de nouveaux désastres serait d'adoucir les mœurs de cette noblesse superbe et féroce ; mais la difficulté était de la rassembler, de faire sortir tous ces petits despotes de leurs châteaux inaccessibles, et de les tirer du milieu de leurs vassaux tremblants, pour les faire vivre avec leurs égaux. Il crut, et il ne se trompa point, qu'il pourrait parvenir à ce but en donnant des fêtes où le plaisir d'une représentation magnifique, la pompe du spectacle, l'espoir de gagner une gloire moins périlleuse que celle des combats attireraient de toute part la nombreuse noblesse de l'empire. Le premier tournoi fut celui de Magdebourg en 938, dans lequel cet empereur, de concert avec le comte Palatin du Rhin, les ducs de Souabe et de Franconie, et plusieurs autres seigneurs, fixa les lois fondamentales des tournois pour servir de base à tous ceux qu'on donnerait dans la suite.

Le détail de ces lois servira à prouver que dans leur origine les tournois avaient tout à la fois un but moral et un but militaire ; au premier égard, parce qu'ils étaient comme une cour de justice, où l'on pouvait faire punir les chevaliers coupables ; au second égard,

parce que c'était une revue où chaque prince suivi de ses vassaux paraissait publiquement, et durant laquelle on concerta plus d'une fois des expéditions importantes. Ces articles fondamentaux consentis par toute la haute noblesse de l'empire sont au nombre de douze : ils font trop bien connaître les mœurs du dixième siècle pour ne pas les rapporter ici, comme un monument curieux de ces temps reculés qu'on aurait grand tort de regretter d'après ce tableau⁸.

1° Tout noble de race qui aura dit ou fait quelque chose contre la sainte foi, sera exclu du tournoi ; et s'il y entre, chassé à coups de bâton.

2° Tout noble qui aura mal parlé du saint empire romain ou de son chef, sera exclu, ou battu s'il se présente.

3° Tout noble qui aura trahi ou abandonné son seigneur dans le combat, qui aura incité l'armée à prendre la fuite ou frappé des bourgeois, sera exclu, ou puni exemplairement s'il entre dans le tournoi.

4° Tout noble qui aura violé ou diffamé de fait ou de paroles soit fille, soit femme, sera exclu, et châtié s'il ose paraître.

5° Tout noble convaincu de parjure et de faux signé, ou déjà déclaré infâme, sera exclu ; s'il entre, il ne sortira pas impuni.

6° Tout noble qui aura tué sa femme en public ou en secret... qui aura, par fait ou par conseil, contribué à la mort de son seigneur, sera puni à toute rigueur.

7° Tout noble qui aura dépouillé église, chapelle,

veuve ou orphelin, ou qui retient de force le bien de ceux qu'il devrait défendre et secourir, y sera puni.

8° Tout noble devenu l'ennemi des autres nobles, qui ne leur accordera pas justice, soit par le droit, soit par les armes, dans une guerre légitimement déclarée, mais qui fait tort à ses voisins par rapine et par incendie en détruisant les moissons et les vignes ou en faisant des brigandages, y sera chargé de coups de bâton.

9° Tout noble qui fera des innovations dans l'empire, qui établira de nouveaux péages dans ses villes, seigneuries ou juridictions, sur terre ou sur eau, sans la permission de l'empereur, de manière qu'il vexé ou opprime les marchands ou passagers dans leurs effets ou dans leurs corps, y sera châtié.

10° Tout noble adultère, ou qui aura déshonoré femme ou fille, y sera puni.

11° Tout noble qui ne mènera pas une vie digne de sa noblesse, qui ne vivra pas soit du revenu de ses fiefs héréditaires ou à lui accordés pour ses services, soit de sa solde militaire, soit de pensions gagnées par ses bons conseils, mais qui se mêle de trafiquer comme marchand et banquier, qui achète pour revendre plus cher, ou qui se sert de voies injustes et mauvaises pour s'enrichir, sera chargé de coups, s'il a la témérité de s'y présenter; car il s'est rendu méprisable.

12° Quiconque voudra assister aux tournois sera noble de race, comptant quatre générations de noblesse; sinon il ne peut entrer d'aucune façon.

D'après ces lois qu'on croirait être d'un peuple de cannibales qui fait le premier pas vers la civilisation,

il semble que le nombre des nobles admissibles aux tournois dût être bien petit ; et en effet , l'histoire de ces temps nous les montre tous comme ayant contrevenu à plusieurs ou du moins à l'un de ces articles. Mais d'un côté, les coupables osaient se présenter quand ils trouvaient le moyen de faire taire leurs accusateurs ; et d'un autre côté, le législateur qui craignait de n'y voir venir personne s'il y faisait observer ces lois à toute rigueur, établit lui-même un moyen légal de s'y soustraire : c'est que quand un gentilhomme était cité au tournoi pour être puni comme transgresseur de l'un des douze articles, si un parent ou un ami voulait recevoir les coups de bâton pour lui, il satisfaisait en lieu et place du coupable, sans en être deshonoré : seulement s'il désirait être frappé plus doucement, il en avertissait le héraut d'armes, qui engageait les exécuteurs de la sentence à ménager son dos par égard à sa générosité... D'ailleurs, dans le premier tournoi, l'empereur déclara que ces lois ne seraient point exécutées pour cette fois seulement, qu'elles n'avaient point une action rétrograde et qu'elles n'auraient force que pour l'avenir ; aussi y eut-il plus de deux mille nobles qui s'y rendirent en faveur de cette amnistie. Peu à peu ces lois tombèrent en désuétude ; on les publiait solennellement avant le tournoi, mais on ne les exécutait pas, à moins qu'une femme outragée ne vînt demander publiquement justice en touchant l'écu du chevalier dont elle avait à se plaindre : alors la cour du tournoi écoutait et vérifiait ses griefs pour y faire droit : du reste quand la sentence était portée,

les dames pouvaient la mitiger jusqu'à un certain point : elles avaient même un héraut particulier qui venait dire de leur part : « C'est assez, » quand elles le jugeaient à propos.

Tout tournoi devait être annoncé d'avance par des hérauts dans tout l'empire : on choisissait une ville commode pour y établir des lices : on déterminait le nombre des combattants, la manière du combat et la durée des joûtes : ordinairement le prince qui donnait ces fêtes nommait ou faisait nommer quatre chefs de tournoi, douze nobles qui devaient juger des coups, et huit chevaliers qui étaient placés aux barrières d'entrée et de sortie pour y maintenir l'ordre. Ils étaient pris en nombre égal des quatre provinces nommées alors Souabe, Cours du Rhin (qui comprenait l'ancienne Suisse en grande partie), Bavière et Franconie ; chacun de ces quatre départements fournissait de plus trois dames, une mariée, une veuve et une demoiselle qui étaient chargées de remettre les prix aux vainqueurs, de faire les honneurs des bals et des festins, et d'encourager les combattants par leur présence dans une loge magnifiquement décorée.

Quelques jours avant ces exercices, où justice, valeur et amour avaient chacun leurs droits, les écus des combattants étaient publiquement exposés avec leurs devises ; un poursuivant d'armes les nommait à tout venant, était censé recueillir les plaintes, s'il y en avait, et les porter à la cour du tournoi, composée d'un nombre indéterminé de vieux chevaliers : la veille on annonçait au bruit d'une musique militaire que le

lendemain prouesse serait vendue et achetée au fer et à l'acier. Dès le matin, les hérauts ouvraient la marche, les ménétriers se tenaient prêts à chanter les louanges des vainqueurs, les maréchaux de camp distribuaient des armes égales, et, au son des fanfares, les dames éclatantes d'or et de pierreries se rangeaient sur les gradins d'un amphithéâtre : là tous les regards des chevaliers se fixaient sur elles, et souvent ils chantaient des ballades allemandes, dont le refrain revenait à celui qu'on fit pour le tournoi de S^t Denis en 1589.

Servans d'amour, regardez doucement
Aux échafauds anges de paradis ;
Lors jouëtez fort et joyeusement,
Et vous serez honorés et chéris.

Les jeunes chevaliers portaient les couleurs de leur dame, étalaient les présents qu'ils en avaient reçus, comme écharpe, bague ou bracelets, et aspiraient à les entendre crier sur leur passage : « Honneur aux fils des preux, par qui valeur et prouesse sont gagnées en sang mêlé de sueur. »

Ceux qui avaient rompu le plus de lances, fait le plus beau coup d'épée, désarçonné le plus de chevaliers, combattu le plus longtemps sans lever la visière pour prendre haleine, étaient nommés aux juges du tournoi ; sur le rapport des experts, les prix étaient décernés aux plus braves ou aux plus adroits ; les dames venaient les distribuer, et ne pouvaient même refuser de donner l'accolade en remettant au vainqueur les marques de sa gloire. Telle était en bref la manière des tournois allemands.

La noblesse d'Allemagne était alors divisée en deux classes bien distinctes : la grande, qui tenait ses fiefs immédiatement de l'empire, et la petite qui tenait les siens de la grande. Dans ce que nous nommons maintenant la Suisse, et qui faisait alors partie du Corps germanique, étaient dans la première classe les comtes de Kybourg, de Werdenberg, de Toggenbourg, de Lentzbourg, de Habsbourg, de Masox, etc. La seconde classe renfermait une quantité prodigieuse de gentils-hommes qui rendaient foi et hommage à ces comtes, marchaient sous leurs bannières et s'en reconnaissaient vassaux. A proportion de sa grandeur, aucune partie de l'Allemagne n'a eu autant de noblesse que la Suisse ; cette foule de châteaux et de tours en ruine ou encore sur pied, répandus dans les nombreuses vallées des Alpes et du Jura, en est une preuve incontestable : et le docte Bucelin qui a fait d'immenses recherches sur les généalogies, dit et prouve dans ses ouvrages que les montagnes de l'Helvétie furent l'asile des grands de l'empire romain, et le berceau de ceux de l'empire d'Allemagne⁹. On y comptait dans le douzième et le treizième siècle cinquante comtes, cent-cinquante barons, et environ mille chevaliers. Les maisons des premiers sont éteintes pour la plupart, à la réserve de quelques-unes qui, sous d'autres noms, sont comptées parmi les princes souverains d'Allemagne : personne n'ignore que cette fameuse maison d'Autriche, qui a compté seize empereurs, et qui s'est éteinte à la mort de Marie-Thérèse, était originaire de la Suisse, et portait le nom de Habsbourg. Il reste encore dans les can-

tons quelques familles des anciens barons , et un assez grand nombre de noms nobles connus dans les X, XI, XII et XIII^e siècles. Quatre causes principales ont contribué à l'extinction ou à l'éloignement de tant de ces maisons illustres , qui nous ont laissé pour seul souvenir les masures des châteaux dont elles tiraient leurs noms , et des messes pour le repos de leur âme dans presque tous nos couvents : premièrement l'horrible massacre que la famille de l'empereur Albert fit de la noblesse helvétique pour venger l'assassinat de son père , avec un tel acharnement qu'à la prise de la forteresse de Fahrwangen on décapita soixante-trois gentilshommes ; en second lieu , la grande quantité de chevaliers qui périrent dans les batailles de Morgarten , Laupen , Tættweil , Sempach , Næfels et Dornach : en troisième lieu , l'expulsion de presque toutes les familles nobles de Bâle en 1445 et dans les années suivantes ; et enfin la haine que ces gentilshommes conçurent pour des gouvernements républicains où tout citoyen était leur égal , haine qui les porta à se retirer en Souabe , en Alsace et autres pays voisins.

Voici , en y comprenant l'Evêché de Bâle , les familles encore existantes en Suisse qui ont figuré dans les tournois d'Allemagne , avec l'année où on les trouve nommées pour la première fois.

En 948. De Landenberg de Zurich , dont une Cécile fut demoiselle du tournoi de Constance cette même année.

En 968. Fleckenstein de Lucerne , dont une Elisabeth fut demoiselle du tournoi de 1284.

En 1042. Eptingen de Bâle, et dans la plupart des tournois suivans.

En 1080. Halwyl et Bonstetten de Berne.

En 1119. Andlau, ci-devant dans la ville de Bâle, maintenant dans l'Evêché : deux dames de ce nom donnèrent les prix aux tournois de 1235 et de 1392.

En 1165. Schoenau de Zurich ; un de ces derniers fut juge de camp au tournoi de 1374 ; Erlach et Luternau de Berne, Waldner de Mulhouse, Waldkirch de Schaffhouse, Boerenfels de Bâle, Rheinac de l'Evêché de Bâle.

En 1374. Wattenwyl de Berne, Lentzbouurg de Fribourg.

En 1408. Zoller de Zurich ⁴⁰.

En 1484. Hertenstein de Lucerne, Ab Yberg de Schwytz, Reichenstein de Bâle.

Quant à la noblesse de l'Helvétie occidentale, sauf en deux ou trois occasions, elle ne paraît point dans les tournois germaniques, soit à cause de la différence de la langue, soit parce qu'attachée aux maisons de Bourgogne et de Savoie elle eût encouru leur disgrâce, en allant là où il n'y avait que la noblesse de l'empire, dont on tendait à se séparer absolument.

Les comtes et ducs amenaient avec eux et à leurs frais autant de leurs vassaux que possible : rien de plus honorable que d'arriver à un tournoi accompagné d'un grand nombre de casques couronnés. Si le vassal était brouillé avec son suzerain, ou trop fier pour ne

paraître qu'au second rang, il venait pour son propre compte ; et plus d'une fois tel gentilhomme aliéna une partie de ses domaines, ou dépensa d'avance ses revenus de plusieurs années, afin de briller deux ou trois jours dans un tournoi et de revenir conter ses prouesses à ses pages et à ses écuyers. Depuis celui de Magdebourg, il y a eu trente-cinq grands tournois dans l'empire ; le dernier fut celui de Worms, en 1487. Sébastien Münster, éditeur d'une énorme cosmographie qui a paru en latin, en allemand et en français, au milieu du seizième siècle, a conservé la liste de tous les ducs, comtes, barons et chevaliers qui vinrent dans chacun de ces tournois¹¹ : ce bon professeur bâlois finit par en déplorer l'abolition, comme une des causes de l'accroissement de la corruption chez les nobles de son temps. « Quand il n'y en eut plus, dit-il naïvement, » nous avons vu la plupart de nos seigneurs dégénérer : » chacun, hélas ! connaît les désordres auxquels ils se » livrent publiquement ; du moins la honte dont on » couvrait les mauvais nobles en plein tournoi les retenait encore... et maintenant que ce dernier frein » est rompu, plusieurs donnent impunément et à tête » baissée dans tout genre de vices et de débauche. »

Sans doute, que sous ce point de vue, les tournois avaient quelque utilité et qu'ils pouvaient devenir une école de valeur et un aiguillon à l'honneur et à la vertu ; mais, d'un autre côté, ils étaient une source de luxe, et par conséquent de ruine pour le peuple, que les grands foulaient en proportion de la dépense qu'ils voulaient faire ou qu'ils avaient faite¹². Ils ne servaient

qu'à augmenter l'orgueilleux mépris de ces nobles pour les roturiers, en traçant entre eux une nouvelle ligne de démarcation ; ils attiraient dans une ville tout ce qu'il y avait de femmes perdues à cinquante lieues à la ronde, ni plus ni moins qu'à un concile, dit un vieux chroniqueur ; ils donnaient naissance à plusieurs querelles particulières et à une foule d'attentats contre l'honneur des familles : quelquefois ces jeux dégénéraient en combats réels ; il ne s'en passait aucun qu'il n'y eût du sang répandu ; témoin le tournoi de Nuits en 1240, qui coûta la vie à plus de soixante chevaliers, et le tournoi de 1556, où Henri II roi de France fut tué d'un éclat de lance.... Aussi l'Eglise les défendit prudemment, menaça d'excommunication les évêques qui y assisteraient, et fit des efforts, il est vrai, bien inutiles pour en arrêter ou en modérer la manie. Mais ce ne fut qu'en s'éclairant davantage que l'Europe en connut et la folie et les dangers, et qu'elle y renonça entièrement, à peu près dans le temps que la Réformation répandit tant de lumière en Allemagne et en France.

Nous avons eu en Suisse deux grands tournois impériaux, celui de Zurich en 1165, et celui de Schaffhouse en 1592.

Le tournoi de Zurich, le 10^{me} dans l'ordre chronologique, fut un des plus magnifiques et des plus nombreux : une rue de cette ville porte encore un nom qui le rappelle (Rennweg). L'Allemagne en fut redevable à Guelfe, duc de Bavière et de Spolette, margrave de Corse, seigneur de Sardaigne, à qui l'em-

pereur Conrad III avait remis l'avocatie impériale de Zurich. Il dura trois jours consécutifs; près de six cent-cinquante nobles de tout rang y accoururent : Guelfe s'y montra avec tout le faste d'un des plus grands seigneurs de ce siècle : il avait à sa suite soixante et dix-huit casques couronnés. Tout ce qu'il y avait alors d'illustre en Suisse s'y fit remarquer par sa magnificence et par sa valeur. On y vit paraître et combattre les comtes de Kibourg, Habsbourg, Werdenberg, Frauenfeld, Baden, Toggenbourg, Fahrwangen, Winterthur; parmi les noms des barons et des chevaliers, on lit ceux de Halwyl, Bonstetten, Andlau, Landenberg, Rheinac, Bœrenfels, Schœnau, Erlach, Waldner, Luternau : une liste qui passe pour authentique dit qu'il y avait alors dans Zurich quatorze princes, nonante-un comtes, huitante-quatre barons, cent-trente-trois chevaliers, et près de trois cents nobles, parmi lesquels cent-vingt-quatre étaient venus à leurs frais; les autres suivaient leurs seigneurs suzerains : le comte Jean de Neuchâtel et Nicolas de Valangin s'y distinguèrent, dit une chronique de leur pays. Parmi les douze gentilshommes chargés de l'ordre et de la discipline du tournoi, était le chevalier Vernard de Grandson, le seul noble avec les deux précédents venu de l'Helvétie occidentale : du nombre des douze dames qui firent les honneurs de la fête et qui distribuèrent les prix étaient la baronne Elisabeth d'Halwyl née d'Ellerbach, et Agnès d'Entlibuch née de Landenberg. Entre les huit chevaliers gardes des barrières était Diétric d'Andlau, et Christophe d'Erlach siégea avec

vingt-sept autres gentilshommes pour former le conseil suprême du tournoi. La magnificence des pavilions tendus hors des portes, des armures, des chevaux et des livrées, la riche variété des bannières, des emblèmes et des devises, l'appareil de tout ce luxe guerrier et de cette galanterie moitié gothique et moitié espagnole, la beauté des dames qui donnèrent l'accolade aux vainqueurs, ont laissé dans Zurich un souvenir de cette fête, que six siècles n'ont pu effacer.

Le second tournoi impérial en Suisse, le vingt et unième en ordre, fut celui de Schaffhouse, qui eut lieu deux cent-vingt-sept ans après, le 3 de novembre. Ce fut la noblesse de Souabe qui le donna et qui en fit les honneurs : mais il ne fut ni aussi brillant ni aussi nombreux que le précédent. On y compta néanmoins deux cent-soixante-deux assistants, parmi lesquels huit princes souverains, vingt-deux comtes, dix barons, quarante et un chevaliers et cent-huitante-un nobles. Les comtes de Werdenberg, de Thierstein, de Masox avaient amené plusieurs gentilshommes tant de l'Helvétie que de la Rhétie : deux Waldner, deux Eptingen, deux Wattenvill, un Landenberg, un Rheinac y parurent honorablement. Le chevalier Georges d'Andlau y avait conduit sa femme de la maison des Rheinac pour être une des douze dames du tournoi ; le chevalier Arnold de Fleckenstein fut un des vingt-quatre juges, et sa femme distribua les prix avec Wilhelmine de Grandson, veuve depuis peu de temps.

On choisissait toujours ces dames parmi les plus jeunes et les plus belles : huit devaient être à marier ;

ordinairement à la fin de la fête leur main était demandée et elles n'avaient que l'embarras du choix : aussi un vieux chevalier du pays grison , partant pour un tournoi avec ses trois filles , répondit naïvement à un de ses vassaux qui lui demandait s'il allait y combattre : « Non , je vais seulement pour y débiter cette belle marchandise.... »

Outre ces deux tournois généraux , il y a eu encore en Suisse quelques tournois particuliers : je ne parlerai que de deux : ils donnèrent lieu à des scènes trop curieuses pour que je les passe sous silence.

Le premier fut celui de Berne en 1565. L'empereur Charles IV revenait d'Avignon où il était allé faire une visite au pape Urbain V ; il repassa par la Suisse, accompagné du duc de Savoie , et partout il reçut les plus grands honneurs, principalement à Berne, où il fut fêté, régalé , défrayé lui et toute sa cour de la manière la plus splendide : aucun plaisir ne fut refusé aux jeunes seigneurs de sa suite , et ce qui les charmait le plus , c'est que tout cela ne leur coûtait rien : on donna à l'empereur le divertissement de ces jeux militaires qui entrent dans tous les tournois. La jeunesse bernoise y fit preuve de courage et d'adresse ; mais bientôt un incident inattendu vint troubler la fête : pendant que l'empereur la regardait, le comte de Kibourg et le baron de la Tour-Chatillon en Valais, venus de leurs châteaux pour faire leur cour à Charles IV, se mettent à lui porter des plaintes très-aigres contre les Bernois ; entre autres griefs ils les accusent de donner le droit de bourgeoisie à leurs sujets , ce qui

les soustrayait à leur dépendance. Les Bernois de leur côté se justifient de cette inculpation en s'autorisant d'un diplôme que leur avait accordé en 1218 l'empereur Frédéric II, et déclarent qu'ils regardent leur droit de bourgeoisie comme communicable à qui bon leur semble, et qu'il n'appartient à personne de borner leur générosité à cet égard. Le baron de la Tour ne sachant que répliquer se rabat sur les ravages que les Bernois avaient portés dans sa seigneurie de Frutigen sans qu'il les eût attaqués le premier : on lui nie le fait ; indigné de cette audace , l'orgueilleux Valaisan tire son gant , le jette au pied de l'empereur , et offre de soutenir son accusation contre tout venant.... Soudain un gentilhomme bernois, Conrad de Rinckenberg, relève fièrement le gant , accepte le défi , et dit qu'il est prêt à pied ou à cheval , avec la lance ou l'épée , de prouver que le baron en a menti ; et si l'empereur n'eût interposé son autorité ou plutôt sa médiation, les deux champions allaient ensanglanter la lice sous ses yeux. Il paraît que cette bravoure impétueuse était une affaire de famille chez les Rinckenberg : car le père de celui-ci, vingt-six ans auparavant, en avait fait preuve quelques moments avant la bataille de Laupen. Un gentilhomme fribourgeois, nommé Jean de Mangenberg , s'étant avancé tout près de la petite armée bernoise, l'accusa d'avoir des femmes habillées en hommes dans ses rangs : aussitôt Cuno de Rinckenberg en sort , et secondé d'un brave de Schwytz , il offre de prouver à tout venant qu'il n'y a point de femme parmi eux. Le Fribourgeois se retira sans ac-

cepter le défi, non point qu'il manquât de bravoure, car il se fit tuer dans le combat, mais parce qu'il n'était venu que pour observer la contenance des Bernois, afin d'en rendre compte aux seigneurs confédérés.

Le second tournoi particulier digne de remarque est celui de Bâle, connu sous le nom de *mauvais carnaval*. Léopold d'Autriche avait acheté la petite ville de Bâle que le Rhin sépare de la grande; l'évêque Jean de Vienne, toujours pressé d'argent, la lui avait vendue pour 50000 florins d'empire : les Bâlois voyaient de fort mauvais œil que ce qui était proprement leur faubourg, fût ainsi tombé entre les mains d'un prince trop puissant pour en aimer le voisinage. Charmé de sa nouvelle acquisition, Léopold s'y rendit pendant le carnaval de 1576; il invita pour un tournoi toute la jeune noblesse des environs, et bientôt elle accourut au rendez-vous : tant que les joutes se firent dans le petit Bâle, tout alla bien, rien n'interrompit les plaisirs de la fête.... Mais cette noblesse au sortir d'un repas où le vin ne fut point épargné, jugea à propos de venir dans le grand Bâle, et choisit pour théâtre de ses jeux la place de la cathédrale. Alors la bourgeoisie s'approche pour voir ce spectacle; mais ces gentilshommes échauffés, ayant maltraité quelques citoyens et voulu prendre des privautés indécentes avec les jeunes Bâloises qui les regardaient, tout-à-coup le peuple indigné s'assemble en tumulte, fond sur cette noblesse imprudente, et force le plus grand nombre des chevaliers à se retirer dans l'hôtel d'Ep-tingen situé non loin de là. Bientôt les portes en sont

enfoncées ; plusieurs seigneurs sont blessés , et ils auraient été massacrés , si le bourgmestre Pierre de Lauffen n'eût ordonné de les faire tous prisonniers : Léopold n'échappa qu'avec peine ; Eggon de Fribourg, gendre de Louis comte de Neuchâtel, se sauva en sautant dans les fossés de la ville ; tout le reste fut pris : on trouva le baron de Hasenbourg prêt à périr dans un conduit de retrait où il s'était jeté tout armé , et l'on arracha quelques damoiseaux d'entre les bras ou de dessous les lits de leurs maîtresses, pour les conduire en prison. Le duc d'Autriche, furieux de cet affront, voulait en tirer la vengeance la plus éclatante ; mais tous ses amis restés en otage dans la ville, et bientôt lassés de leur captivité, quoique les citoyens la leur rendissent aussi agréable que possible, moyennèrent un accommodement dont leur liberté fut le prix : tout fut oublié des deux parts : il en coûta la tête à quelques Bâlois ; d'autres furent exilés pour détourner l'orage : les comtes de Habsbourg, de Montfort⁴⁵, de Retelen, de Zollern, etc., retournèrent dans leurs châteaux, et n'oublièrent jamais qu'il ne faut pas trop se familiariser avec les filles des républicains, sous les yeux de leurs pères, de leurs frères et de leurs amants.... Du reste, si cette leçon leur donna de la prudence, elle ne fit qu'augmenter leur haine contre les Bâlois.

Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que l'historien Tschudi, dans sa chronique suisse, et Guilliman après lui, dans son histoire de la maison de Habsbourg, placent cette scène en 1267, et qu'ils en racontent encore

une toute semblable en 1376, comme si elle se fût répétée à un siècle de distance. Le savant auteur de l'histoire de Bâle, M. le chancelier Ochs a rectifié cette erreur, en montrant par diverses raisons qu'il n'y a rien eu de pareil à la première époque, et que c'est par des manuscrits fautifs que ces deux historiens, d'ailleurs très-estimables, ont été sans doute trompés; d'autant plus que les chroniques de Colmar et de Strasbourg n'en disent pas un mot. La première scène n'est donc probablement dans Tschudi qu'une répétition de la seconde, antidatée de 109 ans; ce qui étonne dans un auteur aussi exact et aussi bien instruit que le chroniqueur de Glaris.

Si les seigneurs de l'Helvétie occidentale paraissaient rarement dans les tournois de l'empire, ils se distinguèrent à leur tour dans ceux que donnaient les maisons de Savoie et de Bourgogne. Je n'en citerai qu'un exemple tiré des chroniques manuscrites de Neuchâtel, par Boyve*. Albert de Valangin assista en 1443 au tournoi de Fontaine-Charles, à une lieue de Dijon, près d'un chêne nommé l'Arbre de Charlemagne. Pierre de Beaufremont qui donnait ce tournoi, le choisit avec dix autres chevaliers des plus braves pour garder un pas : ils le défendirent pendant quarante jours contre tout venant : à l'entrée étaient suspendus deux écus ; l'un violet, semé de larmes noires ; on le touchait pour demander le combat à pied : si l'on voulait se battre à cheval, on touchait l'autre écu qui était noir, semé de larmes d'or. Au bout des quarante jours, le

* Publiées en 1853. (*Editeurs.*)

chevalier de Valangin revint chez lui, meurtri de coups, chargé de gloire et léger d'argent. Les écus des douze champions défenseurs du pas furent sculptés sur la voûte qui recouvrait la fontaine, et le sien était le second en rang; mais le tout est tombé de vétusté au commencement de ce siècle.

Puisque j'en suis à l'article de Valangin, j'ajoute, pour finir par un détail curieux cette prolixie lettre, que les habitants de ce comté, ainsi que leurs voisins de Neuchâtel, outre les impôts ordinaires, devaient à leurs seigneurs cinq impôts extraordinaires, connus sous le nom d'*aides* : le premier, quand ils mariaient une de leurs filles, pour la doter : le second, quand ils achetaient un nouveau fief, pour le payer. Les croisades entre autres bons effets amenèrent les trois suivants : quand le seigneur était armé chevalier, quand il faisait le voyage d'outre mer, et quand il était fait prisonnier, pour sa rançon.... Et puis ! regrettons après cela ce bon vieux temps de la féodalité, où les pauvres sujets payaient toutes les sottises de leurs maîtres du prix de leurs sueurs, et n'en avaient souvent en retour que dures paroles et procédés tyranniques !

En voilà, je pense, assez ou plutôt beaucoup trop sur cette matière.... Je serai satisfait, monsieur, si mes recherches peuvent être utiles à votre plan : elles sont lourdes et pesantes; je n'ai point su parer des grâces du style ce narré des mœurs gothiques : je vous laisse ce soin, et je ne doute nullement que vous ne sachiez tirer un parti tout à la fois philosophique et agréable de l'indigeste fatras que je vous envoie. Mais

du moins tenez-moi bon compte de l'ennui que je vous ai épargné, en feuilletant pour vous plus de cinquante volumes de toute taille, avec un courage et une gravité dignes des Scaliger et des Saumaise.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROIT PUBLIC DES SUISSES.

DES REPRÉSENTANTS DU CORPS HELVÉTIQUE ¹⁴.

C'est à tort que plusieurs écrivains étrangers ont prétendu qu'il n'existe aucun lien commun entre les divers membres qui constituent le corps helvétique, et que les différents états dont il est formé n'ont nul centre d'unité ¹⁵ : il ne faut, pour sentir la fausseté de cette assertion, qu'observer la Suisse, aussitôt qu'un danger quelconque menace la nation dans son ensemble, ou dans quelque-une de ses parties..... Alors le besoin de défense devient le lien commun, et les mesures qu'on statue à cet égard servent de centre d'unité. Comme dans les cas urgents, la marche des diètes est trop lente par sa nature, le corps helvétique y a pourvu, en choisissant des hommes qu'il investit de tout le pouvoir nécessaire pour agir en son nom : on les appelle *représentants*, parce que dans le fait ils représentent toute la nation dont ils tiennent leur commission : il n'y en a point dans les temps ordinaires ; ces magistrats ne sont créés que dans les circonstances

orageuses, principalement lorsque des armées ennemies sont près des frontières de la Suisse, et qu'il s'agit soit de faire respecter son territoire, soit d'assurer sa neutralité; alors les représentants sont expressément chargés de veiller à ce que la confédération générale ne reçoive aucun dommage, selon la formule de l'ancienne Rome : *Ne quid respublica detrimenti capiat*.

La date précise de l'institution des représentants n'est pas bien connue : seulement nous voyons par nos chroniques que depuis la fondation de notre liberté, il était d'usage dans toutes les expéditions de joindre aux officiers généraux qui commandaient l'armée une commission d'un ou de plusieurs députés de chacun des états dont les contingents formaient la dite armée; l'urgence des circonstances, la diversité du régime intérieur de chacune de nos républiques, le temps qu'il aurait fallu perdre à les consulter successivement, nécessitaient assez cette mesure : ce conseil nommé militaire était composé de gens d'âge et d'expérience choisis parmi les premiers magistrats, et autant que possible dans le nombre de ceux qui avaient servi : on leur conférait, après un serment solennel, le pouvoir de régler les marches et les attaques, de conclure des trêves, et de déterminer provisoirement les préliminaires de paix ou d'alliance, réservant toujours à ce dernier égard le consentement de leurs commettants respectifs.

Quand on eut établi en 1647 et ratifié en 1668 le plan de sauve-garde générale connu sous le nom de *défensional*, il fut statué que partout où se porteraient

des troupes helvétiques pour protéger les frontières de la patrie, il se trouverait des représentants : en conséquence on en vit pour la première fois à Bâle en 1668, afin de garantir cette ville de toute hostilité de la part des puissances alors en guerre.

Les rescrits des diètes des mois de février 1647 et d'avril 1689 décidèrent qu'ils assisteraient aux conseils de guerre assemblés dans le lieu de leur résidence ou dans son voisinage, pour y prendre des mesures décisives, si le danger était pressant, ou pour en renvoyer la connaissance au corps helvétique, si la chose était susceptible de délai.

En 1674 il fut arrêté que si une armée étrangère paraissait avoir l'intention de violer le territoire suisse, les représentants écriraient aux généraux, ou iraient s'aboucher avec eux pour les en détourner¹⁶, et qu'au cas où ces démarches deviendraient inutiles, ils pourvoiraient aux moyens de repousser la force par la force. On leur délégua de plus le soin de protéger les convois de vivres nécessaires au pays et d'empêcher qu'il n'en fût fourni à aucune des puissances belligérantes... et comme ils avaient besoin d'une force militaire, on leur accorda un corps de troupes combinées des divers états helvétiques, qui devaient se trouver à leur portée et être mis à leur disposition pour procurer la sûreté générale et exécuter leurs ordres.

Le nom de représentant ne fut proprement employé que lorsque le *défensional* se trouva consenti et adopté par la plus grande majorité des cantons et des alliés : quoique ce plan eût été généralement trouvé utile et

reçu comme tel pendant quelques années, des raisons particulières empêchèrent en 1677 et 1680 Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Glaris catholique et Appenzell-intérieur d'y accéder⁴⁷ : de manière que le *défensional* et l'usage d'envoyer des représentants ne furent plus reçus jusqu'en 1792 que par Zurich, Berne, Lucerne, Glaris réformé, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, Appenzell-extérieur et les trois alliés intimes, l'abbé de St. Gall et les villes de St. Gall et de Bienne. Bâle se trouvait, à cause de sa situation entre l'Allemagne et l'Alsace qui ne sont séparées que par trois lieues de son territoire, le canton le plus exposé en temps de guerre ; c'est aussi dans ce canton seulement qu'on a vu des représentants : car on ne donne point ce nom aux députés suisses qui de temps en temps ont été envoyés dans quelque état helvétique agité par des factions intestines, pour y rétablir l'ordre et la paix : les fonctions de ces derniers étant très différentes de celles des premiers, et jugées même si incompatibles qu'en 1691, des troubles intérieurs s'étant manifestés à Bâle pendant le séjour des représentants pour les affaires extérieures, Zurich et Lucerne y firent passer des députés particuliers, pour pacifier celles du dedans.

Cette année là, une armée française était dans le voisinage de Bâle, et ce canton ayant demandé des représentants, Zurich, Berne, Lucerne et Soleure lui en avaient incessamment envoyé : mais pour que les états qui en auraient besoin à l'avenir, ne fussent pas chargés de trop grandes dépenses, la diète de Baden

arrêta peu après cette époque qu'il n'y aurait par la suite que deux représentants à la fois, l'un d'un canton catholique, l'autre d'un canton réformé; et que si au bout de six semaines leur mission n'était pas finie, on en enverrait deux nouveaux de deux autres cantons à tour de rôle : dès lors Bâle a eu des représentants en 1702, 1704, 1709, 1713, 1733, 1736, 1743, 1744, 1792 et enfin en 1793. Cette dernière fois, il est à remarquer que tout le corps helvétique a unanimement accédé au *défensional* pour soutenir la neutralité à main armée; que les cantons qui jusques alors s'y étaient refusés, l'ont accepté dans cette importante occasion, (sans tirer il est vrai à conséquence pour l'avenir) et que la diète a réglé que les représentants resteraient huit semaines et que le tour se ferait dans l'ordre suivant :

1° Zurich et Lucerne.

2° Berne et Uri.

3° Schwytz et Fribourg.

4° Unterwald et Soleure.

5° Zug et l'Abbé de St. Gall.

6° Glaris et la ville de St. Gall.

7° Bâle et Bienne.

8° Schaffhouse et Appenzell.

Quand un état Suisse a besoin de représentants, il écrit au canton de Zurich, qui invite aussitôt les deux cantons de tour à nommer un de leurs principaux magistrats : celui-ci, muni des lettres de créance tant de sa république que de celle de Zurich, se rend dans la ville qui l'a demandé; et si une diète helvétique se

trouve pour lors assemblée, c'est d'elle qu'il tire sa commission et qu'il tient ses pleins pouvoirs. Arrivés au lieu de leur destination, les deux représentants assistent soit au Conseil secret, soit au Conseil de guerre, toutes les fo's qu'il s'agit d'affaires qui concernent leur mission : ils y opinent les premiers, comme ayant voix et suffrage; et d'autant qu'ils sont plus spécialement chargés de maintenir la neutralité, ils doivent par lettre ou par pourparlers prévenir les entreprises des voisins qui voudraient la troubler, connaître leur correspondance à ce sujet avec le canton où ils sont envoyés, disposer en cas de besoin urgent des troupes combinées commises à la garde des frontières, et même en demander un plus grand nombre, si les circonstances le requièrent. C'est ce qu'ils ont fait à la fin de mars 1793, par une lettre adressée à Zurich, qui l'a communiquée selon l'usage à tous les membres du corps helvétique.

Cette charge importante dut nécessairement être décorée des plus grands honneurs et des immunités les plus respectables; aussi pendant la durée de leur commission ni les représentants, ni même ceux qui sont attachés à leur suite ne peuvent être cités en droit; et s'il y a lieu de se plaindre de la conduite des premiers, ils n'en sont comptables qu'à la diète générale qui seule peut leur en demander raison; puisqu'ils sont, comme nous l'avons dit, les représentants non de leur canton propre, mais de tout le corps helvétique¹⁸. Dès qu'ils sont élus, ils choisissent un secrétaire de légation

et ils ont un héraut qui marche devant eux avec un manteau aux couleurs de l'Etat qui les a nommés.

Comme la république de Bâle seule en a eu besoin jusqu'à présent, voici le cérémonial d'usage : le grand bailli du département le plus voisin du lieu par où ils arrivent sur le territoire du canton, les attend sur la frontière et les conduit jusqu'à Sissach ou à Liestal : là, deux sénateurs de Bâle vont les recevoir au nom de l'Etat, avec un cortège convenable, et les conduisent jusqu'au logement qui leur est destiné. Toute la bourgeoisie du quartier par lequel ils entrent en ville prend les armes et se range en haie sur leur passage : le lendemain de leur arrivée, (du moins pour l'ordinaire) ils font leur première visite aux quatre chefs de la république : bientôt après, ces derniers vont leur en faire une, à la tête du Conseil des treize, autrement dit Conseil secret ; le chancelier les complimente, et fixe le jour auquel le corps souverain du Deux-cent fera lecture de leurs lettres de créance, pour qu'ils puissent immédiatement entrer en fonction. Les représentants rendent bientôt après en toute cérémonie les visites qu'ils ont reçues, non au Conseil secret assemblé, mais à chacun de ses membres en commençant par les quatre chefs. Pendant tout le temps de leur séjour, eux et toutes les personnes de leur suite sont logés, nourris et défrayés aux dépens de l'Etat : trois fois par semaine, quelques-uns des sénateurs vont dîner avec eux pour leur tenir compagnie : chaque fois que le Conseil secret ou le Conseil de guerre s'assemble pour des affaires de leur compétence, deux de

ses membres vont prendre les représentants et leurs secrétaires dans les voitures de l'Etat pour les mener à l'hôtel-de-ville et les ramènent de la même façon : dans les cérémonies publiques, les bourgmestres et grands tribuns leur cèdent le pas, et ne marchent qu'après eux. Quand leur commission est finie, ils reçoivent selon l'usage des remerciements de la république, puis ils partent avec le même cérémonial observé à leur arrivée. Anciennement ils ne partaient qu'après avoir reçu leurs lettres de rappel de Zurich et pris celles de congé de l'état de Bâle. Cet usage ne s'est point observé dans ces derniers temps.

Comme par le fait ils représentent toute la nation, on a cru devoir rendre leur dignité aussi honorable et leur pouvoir aussi étendu que possible : on peut même les envisager à juste titre comme la sauvegarde du canton où ils sont envoyés, puisque tant qu'ils y résident, tout ce qui a rapport à sa sûreté, ne se traite point au nom de ce canton seul, mais au nom de tout le corps helvétique, qui prend ainsi fait et cause pour l'un de ses *co-Etats*, et se trouve engagé par tout ce que les représentants font ou ratifient de sa part.

Il est à remarquer que la ville de Mulhouse qui n'est à proprement parler alliée que des quatre cantons évangéliques, se trouvant en danger dans la guerre de 1745, demanda un représentant à ses alliés : alors Berne y fit passer cent hommes pour renforcer sa garnison, et y envoya un sénateur qui y remplit toutes les fonctions de représentant, non, il est vrai, de la part

de tout le corps helvétique , mais seulement au nom des membres de ce corps en rapport d'alliance avec cette république. De même , quoiqu'il ait séance aux diètes , le petit Etat de Bienne a demandé tout récemment un représentant de Berne ; sa position non loin de la frontière de l'Evêché de Bâle en partie envahi par les Français , lui rendant nécessaires et les conseils et les armes de ce canton qui de tout temps a protégé sa faiblesse par les secours les plus actifs et les plus désintéressés , et qui vient de lui en donner depuis peu une preuve incontestable en lui conservant l'important passage de Pierre-Pertuis , par le déploiement d'une force imposante.

Arrêtons-nous un moment sur les circonstances du printemps de l'année 1792. La guerre prête à éclater entre la maison d'Autriche et l'Assemblée nationale , les troupes allemandes et françaises répandues sur les deux rives du Rhin dans le voisinage de la Suisse engagèrent Bâle à demander des représentants : Zurich et Lucerne en envoyèrent dans le mois de mai , savoir les seigneurs sénateurs Hirzel et de Balthazar ; leur séjour fut prolongé au delà du terme fixé pour de pareilles missions : quand la diète assemblée extraordinairement à Frauenfeld vers la fin de juin eut déterminé l'ordre de succession , ils furent remplacés bientôt après par les seigneurs Stettler et Müller , le premier sénateur de Berne , et le second ancien landamman d'Uri ⁴⁹.

Comme , ainsi qu'il a été dit plus haut , quelques-uns des cantons n'avaient point accédé au *défensional*

jusqu'à cette année, et qu'ils n'envoyaient point de contingent à la frontière, ils n'envoyaient par conséquent point de représentants : tous les membres du corps helvétique étant convenus à la dernière diète de faire marcher leurs contingents respectifs à Bâle, pour y maintenir à main armée la neutralité absolue que la Suisse a adoptée et qu'elle est décidée à garder, tous, par conséquent, si les circonstances l'exigent, enverront des représentants, selon l'ordre ci-devant rapporté.

Voilà donc le nœud qui lie tous les états de la Suisse..... le soin de conserver la neutralité déclarée et le besoin de la commune défense, en cas qu'on voulût y porter atteinte : jamais il n'y a eu dans le corps helvétique plus d'union et de concorde, et tout ce qui se fait à Bâle pour soutenir le plan unanimement adopté de ne point s'immiscer dans la guerre actuelle, est fait au nom et de la part des treize cantons et des trois alliés. — On ne doit point oublier de dire que la république de Valais, qui depuis 1777 est entrée plus avant dans l'alliance helvétique, a offert avec beaucoup de fraternité d'envoyer aussi son contingent, et qu'on l'en a remerciée très-affectueusement, ne l'acceptant pas pour le moment, vu la distance de Sion à Bâle ; mais se réservant de profiter de cette offre amicale, si le danger devenait plus imminent, et qu'il fallût employer un plus nombreux corps de troupes à la garde des frontières.

S'il y a un état en Suisse qui ait lieu de se féliciter d'être membre de la confédération helvétique et de se louer de la loyale fidélité de ses alliés et de leurs se-

cours en conseils et en hommes toutes les fois qu'il en a eu besoin , c'est certainement le canton de Bâle , puisque c'est la dixième fois dans un siècle qu'il a obtenu des représentants avec des troupes , ou prêtes à marcher ou envoyées pour la défense générale de la patrie , il est vrai , mais surtout pour la sienne , comme étant le point le plus exposé. Aussi cette république le sent très-vivement ; elle le témoigne en toute circonstance , et n'a jamais laissé passer une occasion de prouver qu'elle tient à la confédération helvétique pour le moins autant par les liens de la reconnaissance que par ceux de l'intérêt : sans doute encore si les Bâlois avaient à rendre à leurs alliés des services pareils à ceux qu'ils en reçoivent , ils y déploieraient une énergie et une activité toute particulière pour leur montrer qu'ils n'ont point obligé des ingrats. Mais loin de désirer que le cas arrive , il faut bénir le Ciel de ce que jusqu'à présent aucune crise fâcheuse ne l'a fait naître.

S'il est en Suisse une charge importante et délicate , c'est celle de représentant : aussi les cantons décorent toujours de cette haute magistrature des hommes d'une rare prudence et d'une expérience consommée , puisqu'il peut arriver telle circonstance imprévue où le salut commun de tout le corps helvétique dépend des mesures et des démarches d'un moment. On s'est même aperçu que leur commission à Bâle est devenue toujours plus difficile à mesure que cette ville a été plus commerçante , vu que ses intérêts et ses rapports étaient plus compliqués , et qu'il sera toujours plus aisé en Suisse de préserver de tout danger en temps

de crise un état pauvre et agriculteur, qu'une cité opulente et dont les premiers citoyens sont en possession d'un commerce lucratif et étendu (*Intelligenti pauca*).

On ne peut mieux terminer ce précis, qu'en traduisant un fragment d'un discours latin prononcé en 1702 dans l'université de Bâle, par feu M^r le professeur J.-J. Battier, pour remercier les cantons des troupes et des représentants qu'ils avaient envoyés: après avoir parlé des dangers que sa patrie avait courus par le voisinage de deux armées ennemies, des services éminents rendus par les troupes helvétiques, de la bonne discipline des soldats de la liberté, et des témoignages d'affection et de reconnaissance que tous ses concitoyens leur avaient prodigués à leur départ, ce littérateur aussi savant que bon patriote s'adresse aux quatre représentants qui avaient séjourné à Bâle, MM. le tribun Escher de Zurich, le sénateur Steiger de Berne, le colonel de Fleckenstein de Lucerne et le conseiller de Diesbach de Fribourg.

« Oui, leur dit-il, (pages 32 et 33) oui, vous avez été au milieu de nous comme des dieux tutélaires.... et qui pourrait, illustres magistrats, vous contester ce beau titre? Qui d'entre nous n'a pas vu avec admiration comment vous avez garanti notre ville de toute insulte et de toute agression hostile; comment vous n'avez épargné pour nous mettre à l'abri ni soins ni veilles, ne prenant pas même le temps nécessaire à votre repos, assistant à nos conseils de jour et de nuit, vous transportant sans crainte au milieu des troupes

ennemies , ayant toujours l'œil ouvert sur les démarches et les projets des armées voisines qui voulaient troubler notre neutralité ou violer notre territoire pour y passer , et pourvoyant assidument à tout ce qui pouvait contribuer au salut de notre république ? Toutes les fois qu'il a fallu délibérer dans notre sénat sur l'état de nos affaires , vous avez ouvert des avis qui prouvaient tout ensemble votre prudence et votre fermeté , et qui assuraient la sûreté et l'honneur de notre ville confiée à vos soins : lorsque les armées s'approchaient trop près de nos frontières, que la férocité des soldats étrangers menaçait nos citoyens et qu'il naissait chaque jour des difficultés et des embarras de tout genre , comme on devait s'y attendre en pareilles circonstances , vous n'avez point pris de repos que vous n'eussiez fait cesser toute insulte par votre entremise , et ramené les généraux irrités contre nous à des mesures plus équitables ; souvent au lieu de vous livrer à un sommeil , que le travail des négociations et des délibérations de la journée vous rendait si nécessaire , vous passiez encore les nuits à visiter les postes de nos soldats , et vous ne vous refusiez point à veiller sans relâche pour que nous pussions dormir en paix. Aussi , respectables amis ! notre ville élèvera un monument à vos vertus et à vos services ; mais il ne sera pas , ce monument , taillé dans le marbre ou sculpté sur le bronze : non ! il sera gravé en traits ineffaçables dans le cœur de tous mes concitoyens que vous avez sauvés. »²⁰

FONDATION

DU BOURG DE DAVOS, DANS LES GRISONS.

Les habitations de la communauté de Davos, dans le pays grison, ont une origine qui mérite d'être connue, et qui date de l'an 1250. Walther l'ancien, baron de Vatz, possédait les hautes vallées du Prättigau, de Schalfik, de Belfort, dans le sein des Alpes rhétiennes. C'était un chasseur déterminé; il aspirait à bien connaître ses vastes domaines qui renfermaient des vallons jusqu'alors inconnus, et des forêts que personne n'avait parcourues; il désirait surtout de trouver les sources d'un torrent rapide qui se décharge dans l'Albula en dessous d'Alveneu. Il avait amené du Haut-Valais une troupe de jeunes gens robustes, devenus les compagnons de ses chasses et de ses courses; et, suivant les mœurs de ces temps-là, il y avait peu de jours qu'il ne s'exerçât avec eux à franchir des précipices, à gravir des rochers, et à forcer l'ours et le chamois jusque dans leurs refuges les moins accessibles. Quelques-uns de ces chasseurs valaisans remontent à travers mille obstacles le long du torrent rapide qui s'appelle maintenant Landwasser, parviennent dans une vaste plaine, entourée d'un retranchement de mélèzes et de sapins que nul mortel n'avait franchi avant eux, et y découvrent deux lacs inégaux, très-poissonneux et peu distants l'un de

l'autre. Ils annoncent au baron cette intéressante découverte, et lui vantent la beauté de cette solitude. Celui-ci court incessamment la visiter, et il donne ce petit pays à habiter et à défricher à douze des chasseurs valaisans qui l'avaient découvert. C'étaient les plus robustes, les plus actifs, les mieux accoutumés aux rigueurs de ce sauvage climat, assez ressemblant à leur terre natale. Chacun choisit un terrain selon son goût, y bâtit une maison de bois, y amène sa femme et ses enfants : bientôt la population s'augmente; de nouveaux colons arrivent de toutes parts, et cette contrée, quoiqu'une des plus reculées, devient une des plus peuplées du pays grison. Heureusement que Walther et ses héritiers furent de bons seigneurs, car, s'ils n'eussent pas accordé à cette peuplade naissante de grandes immunités, la sévérité du climat l'eût bientôt mise en fuite : mais la liberté adoucit et rend supportables les plus âpres frimas. Comme le terrain était la propriété du baron de Vatz, il le leur remit à perpétuité, sous une redevance annuelle consistant en fromage, en drap du pays et en brebis. Cette redevance, convertie dès lors en argent, monte à la modique somme de vingt-sept florins et demi d'Allemagne. Il exigea aussi de ceux à qui il inféoda les lacs, remplis d'excellents poissons et surtout de truites dorées des Alpes, qu'ils lui en livrassent mille pièces chaque année, à moins qu'ils n'aimassent mieux lui donner un florin pour chaque centaine qu'ils ne fourniraient pas. Ces anciens droits étant parvenus par diverses successions à la maison d'Autriche, les habitants du

pays s'en rachetèrent par une somme une fois payée en 1648, et obtinrent ainsi l'indépendance la plus absolue. Le nom de Davos est un mot de l'ancienne langue encore usitée dans le pays grison, qui veut dire *derrière* ou *par delà*, et qui, dans le patois de la Suisse française, a presque la même signification ²¹. La peuplade qui habite ces lieux reculés est une des plus robustes et des plus simples des Alpes. Jaloux à l'excès de leur liberté, satisfaits de leur existence obscure et à peine soupçonnée, fiers de leur pauvreté mâle et laborieuse, ces montagnards n'ont point oublié qu'ils sont les descendants de ces anciens Viberi que les vainqueurs de l'univers, les Romains, ne purent jamais dompter entièrement. C'est à eux surtout que s'applique ce beau passage d'une lettre écrite dans le siècle passé à Ferdinand de Gonzague duc de Mantoue, par Daniel l'Hermite :

« *Ibique demum vera Rhætia est, non alienis imbuta moribus, non corrupta deliciis; solas nives, solas solitudines veneratur; hic ambitionis meta, hic cupiditatum terminus; hic manent, hic generant: nec extra nec ultra norunt; hic sui similis natura, suas tantum leges sequitur, nec præpostera aut præmatura Venere corrupta numerosas validasque gentes alit* ²². »

EXCURSION

DE BEX A SION PAR LE MONT ANZEINDAZ, EN 1786.

Mundi moles operosa laborat. OVID.

J'étais à Bex... j'avais visité les ruines majestueuses de son vieux château, le lac singulier du Luissel, le confluent romantique du Rhône et de l'Avençon, le pont de S^t Maurice, son abbaye et son hermitage, et les bâtimens destinés à la graduation des sels : il me restait à voir ce fameux mont Anzeindaz dont j'avais tant entendu parler, et je me mis en route dans ce dessein. La distance de Bex à son sommet est d'environ six lieues : pour y arriver on peut suivre deux chemins ; le premier moins pénible, mais aussi moins court, remonte le long de l'Avençon, passe au village de Frenières, et traverse l'agreste vallon des Plans semé d'habitations nombreuses. Le torrent qui coule à vos pieds tour à tour blanc d'écume et verdi par la teinte foncée des mousses de ses bords pierreux, la diversité d'effets que produit la lutte des eaux et des rocs vue à travers les arbustes aquatiques dont son lit est décoré ; la succession variée d'une file de métairies dont plusieurs sont comme perdues dans des recoins solitaires, la beauté des plantes qu'on rencontre en

entrant dans le domaine de la Flore des Alpes... tout contribue aux plaisirs du voyageur qui choisit cette route; et si, comme moi, il avait à se rappeler d'avoir reçu dans ces lieux ces premières et fortes commotions que donne à une âme neuve l'aspect des scènes sublimes jouées par la nature sur le théâtre des montagnes; s'il se souvenait que dans ces retraites isolées se développa dans son cœur le sentiment des beautés de la création jusqu'alors presque invisibles pour lui; s'il pouvait se dire: C'est au charme de ces solitudes, à la majesté des tableaux qui s'y succèdent, à l'attrait des mœurs pastorales qui s'y conservent encore, à l'ascendant que prend sur une existence toute novice l'assemblage physique et moral de ce que les Alpes et leurs habitants ont de plus frappant pour qui ne connaît que les plaines... c'est à tout cela que je dois le goût de la vie et des travaux rustiques, l'amour ou plutôt le besoin de la campagne, et cette sensibilité qui associe à l'âme tout ce que la nature a de grand et de beau, par l'impression même de sa grandeur et de sa beauté... Ah! certainement un tel homme ne parlerait jamais du vallon des Plans sans attendrissement, il ne le traverserait point sans une ravissante émotion, et il aimerait qu'on pardonnât à son imagination d'y promener, d'y égarer un moment ses souvenirs.

L'autre route, et c'est celle que nous allons suivre, conduit à Anzeindaz par le village de Gryon: ce village si intéressant par la vie pastorale que la moitié de ses habitants mène pendant l'été sur la montagne de Taveyannaz, est situé sur une colline assez fertile entre la

Gryonne et l'Avençon, et offre dans ses entours une grande richesse de sites pittoresques : le pasteur de cette paroisse, M^r Decoppet, de qui l'amitié me sera toujours honorable et précieuse, m'a reçu plus d'une fois sous son toit hospitalier ; et grâce à ses soins, à l'air pur qu'on respire dans cette retraite, et à la vue, j'ai presque dit à l'influence des Alpes voisines, j'ai recouvré auprès de lui une santé altérée par le séjour des villes, et que tous les secours de l'art n'avaient pu me rendre. Je le crois, parce que je l'ai éprouvé moi-même, et qu'outre le mien j'en ai plusieurs témoignages ; il est nombre de maladies, telles que les fièvres d'accès, les vapeurs, les hypocondries, dont un des plus simples et des plus sûrs remèdes est le séjour des montagnes pendant la belle saison : il y a alors une telle force de vie dans la végétation, une telle activité dans l'air chargé d'émanations aromatiques, une telle efficacité dans toutes les sensations qu'on éprouve, et dans tous les phénomènes dont on est spectateur, qu'il semble que la santé, la gaiété, et ce doux calme de l'âme qui apaise les agitations d'un corps souffrant, entrent chez vous par tous les pores, font couler dans vos veines un baume restaurateur, et vous rendent participant de tout ce que la nature y déploie de vigueur et d'énergie. Plus souvent qu'une autre vallée des Alpes, celle que Gryon domine offre un spectacle dont celui qui ne l'a pas vu ne peut se former une idée juste. Un coup de vent déroulant en vapeurs les nuages entassés sur la plaine, étend dans un instant un voile uniforme sur tout le paysage, qui semble alors

effacé du tableau du monde visible ; un second coup de vent emporte ces brouillards avec la même vitesse que si l'on eût tiré un rideau devant une décoration magique ; et la contrée qui était comme anéantie pour vous, sort pour ainsi dire du néant sous vos yeux, et se révèle dans toute sa beauté. Dans une demi-heure j'ai souvent observé jusqu'à dix fois cet accident, qui a quelque chose de fantastique et de surnaturel. Je tournais la tête, tout était englouti dans un océan de vapeurs blanchâtres et ondoyantes... je regardais de nouveau, et tout reparaissait comme par une nouvelle création.

Depuis Gryon au pied d'Anzeindaz, la route serpente dans une plaine assez longue, partagée en petits domaines, dont chacun contient un ou deux de ces bâtimens pour serrer le fourrage, qu'on appelle *mazot* dans le langage du pays ; ce n'était jadis qu'un bois de sapin, dont l'extirpation n'est pas même fort ancienne, ainsi que nous l'apprend le nom de *Cerniement* qu'on donne à l'un de ses districts. Ce mot dérive du verbe cerner, couper tout au tour : et *tzernissa* en patois signifie un sapin dont on enlève une partie de l'écorce pour le faire sécher. D'où l'on peut conclure que ces lieux qui offrent maintenant de riches fourrages à la faux du berger et à la dent des troupeaux, étaient ci-devant une épaisse et sombre forêt. En sortant de cette plaine, on passe entre une multitude de blocs de rochers descendus des hauteurs voisines ; la plupart, recouverts de terre végétale, ne se distinguent du reste du sol que par le tertre qu'ils forment ; revê-

tus de plantes, ombragés d'arbustes épais, ils présentent un singulier aspect à l'œil et à l'imagination ; les uns ressemblent à une table chargée de verdure et de fleurs ; les autres sont comme un petit théâtre sur lequel trois ou quatre arbres, par leurs attitudes et leurs balancements variés au gré des vents, jouent, si j'ose hasarder l'expression, une espèce de pantomime. Quelquefois, du milieu d'un roc fendu sort un groupe de jeunes hêtres dont le feuillage moins foncé contraste avec la teinte noirâtre des sapins.

A mesure qu'on s'élève, les escarpements se multiplient, les chaînes de rochers s'élancent et se prolongent, et la belle végétation des pâturages inférieurs est relevée par la stérilité de leurs chauves sommets. Au moment où après une montée fort escarpée, au milieu du bruit sourd des torrents grossis par la pluie du jour précédent, du retentissement des échos, et du bruissement des forêts agitées, nous atteignîmes les plaines d'Anzeindaz, des écharpes de brouillards ceignaient les trois pics des Diablerets ; des souffles légers découpaient ces vapeurs, les frangeaient, les repliaient sous mille formes diverses, et nous craignions que bientôt étendues sur toute la face de ces hauts lieux, elles ne nous privassent du plus imposant des aspects ; quand un coup de vent venu très à propos les brisa en flocons, et les emporta par-delà les masses énormes qui dessinent le pourtour de l'amphithéâtre au milieu duquel nous arrivions. Je ne suis point surpris que l'imagination ardente d'Ossian et des autres Bardes calédoniens ait aperçu si souvent des fantômes aériens

dans leurs montagnes mélancoliques : pour peu qu'on soit poète ou superstitieux, on croira voir les mêmes choses dans nos Alpes, lorsque des nuages légers s'élevant du fond des vallées glissent le long des rocs supérieurs, en contournent les cimes menaçantes et hérissées de sapins, disparaissent un moment derrière elles, s'en détachent avec lenteur et majesté, se représentent cent fois sous une apparence toujours nouvelle, et déroulent, en se balançant dans les airs, les plis majestueux d'une robe de brouillards. C'est bien alors que l'ami du merveilleux croit voir les ombres des trépassés errer autour de lui... et son illusion est encore plus complète, si pendant le silence de la nuit, la lune argente ces formes fugitives, en éclaireit les bords ondoyants, et semble de concert avec les zéphirs leur communiquer le mouvement et la vie.

Les pâturages d'Anzeindaz sont couronnés par les rochers d'Argentine et par cette effrayante chaîne des Diablerets dont nous aurons bientôt à parler ; ils communiquent à droite à d'autres montagnes qui s'abaissent vers le vallon des Plans, et contiennent dix-sept chalets jetés au hasard près des sources de l'Avençon : c'est là que des bergers de Bex et d'Ollon viennent dans la belle saison avec leurs troupeaux ; isolés du reste du monde, la journée se passe à traire les vaches matin et soir, à faire le fromage, à tenir propres tous les vases nécessaires aux laitages, à couper et à charier le bois dont ils ont besoin. Malgré toutes ces occupations il leur reste encore du temps pour la lecture, pour la conversation, et souvent pour des obser-

ventions fines et curieuses sur les grands phénomènes dont ils sont fréquemment témoins. Leurs jours s'écoulaient ainsi doucement, et les premières neiges les avertissent de descendre dans les pâturages inférieurs, sans qu'ils aient éprouvé un moment d'ennui. Quant aux détails de leurs occupations pastorales, je les connais très-bien; mais quelque intéressants qu'ils fussent pour quelques lecteurs, je ne puis les décrire manque de termes. Notre langue française est très-pauvre pour tout ce qui concerne l'art de faire le fromage, parce que la nation qui la parle n'a pas encore l'idée des opérations et des procédés nécessaires à ce qui fait la richesse de nos montagnes: je dirai seulement que plus les pâturages sont élevés, meilleurs sont les fromages qu'on y fabrique, s'ils sont bien faits, à cause de l'excellence et de la force des herbages dont les troupeaux s'y nourrissent.

Chaque année à la *michautein*, c'est-à-dire le premier ou le second dimanche du mois d'août, une foule de jeunes gens des deux sexes se rassemblent sur Anzeindaz, de la plupart des villages du Gouvernement d'Aigle. C'est un jour de plaisir et d'allégresse... on chante en chœur, on danse sur le gazon élastique, on mange avec appétit les mets simples mais abondants que fournit la contrée. Tous les entours retentissent des cris tumultueux de la troupe joyeuse: chaque berger réunit autour de lui ses parents et ses amis, dont plusieurs sont arrivés la veille; et toute cette belle et robuste jeunesse, au centre du local le plus imposant, se livre aux transports d'une joie franche

et helvétique, se partage en divers groupes, s'égare çà et là pour causer sur la pelouse, et ne songe à regagner ses maisons, souvent à 6 ou 7 lieues de distance, que quand le soleil dore de ses derniers rayons le sommet des glaciers voisins. Oh ! que ces fêtes montagnardes où un peuple libre, simple et bien portant s'égaye au milieu des beautés d'une nature qu'il ne dépare point, sont intéressantes à voir et à partager ! qu'elles ressemblent peu à ces fêtes des cours et des villes où le plaisir se commande, où la joie est factice, où l'ennui perce à travers tous les masques dont on le couvre, où l'on croit s'amuser parce qu'on s'agite et qu'on s'étourdit par système. Plus j'étudie la condition de l'habitant de nos Alpes, plus je suis porté à croire qu'il n'est aucun peuple dans l'univers auquel la joie convienne mieux qu'à lui : là où l'on pense à la taille qu'on a payée le samedi, et à la corvée pour laquelle on est commandé le lundi, comment se réjouir le dimanche ? Hélas ! ce jour-là on prie le Père des miséricordes, on pleure au pied de ses autels, on jette un coup-d'œil sur ce monde meilleur dont la mort nous sépare ; mais le cœur reste triste et serré, parce qu'il n'a aucun sujet de joie qui le dilate et l'épanouisse.

Cette source de l'Avençon qui sort de terre près des chalets d'Anzeindaz, a ceci de singulier, qu'elle est remplie ainsi que tout le terrain d'alentour de coquillages pétrifiés ; cela n'étonnerait pas dans le Jura ; mais dans les Alpes et à une aussi grande élévation, ces médailles du déluge sont assez extraordinaires ;

c'est un mélange de strombites, de buccinites, de cochlites, etc. , qui attestent le long séjour des eaux sur nos montagnes les plus hautes. Je laisse décider à nos naturalistes si, comme on l'a prétendu, il y a près de là des indices de lave et des traces d'un ancien volcan, et s'il existe réellement des couches de charbon de terre parmi les rochers des Diablerets.

Pour voir les habitants naturels de cette sauvage contrée, il faut s'éloigner des lieux fréquentés par les troupeaux et des sentiers graduels que leur marche uniforme y a creusés ; il faut se rapprocher de certaines couches de neige qu'on peut regarder comme l'avant-garde des glaciers, puisque de dix étés il n'en est peut-être pas un où elles fondent entièrement : de là un œil exercé découvre quelquefois des chamois paissant sur de petites places vertes entre des rocs et des précipices qu'on croirait inaccessibles. Plus près de soi on aperçoit courir çà et là des marmottes qui, au sifflement de leur sentinelle, regagnent aussitôt leur terrier à double issue : souvent on voit se glisser de roc en roc une sorte d'hermine de couleur blanchâtre, à laquelle un long corps effilé et des jambes fort courtes donnent de loin l'apparence d'un serpent. L'alouette plus petite et moins chantante que celle des plaines, l'ortolan qui ne fréquente ces hauteurs qu'en été, le lagopède dont les pieds destinés à fouler la neige sont velus et comme recouverts d'un gant de fourrure, voilà presque les seuls oiseaux qu'on rencontre sur Anzeindaz, tandis qu'autour de vous voltige le brillant Apollon, ce roi des papillons des Alpes.

D'une des sommités d'Anzeindaz on montre un petit glacier fameux dans le pays, et voici pourquoi. Un jeune étudiant y chassait il y a une quinzaine d'années avec quelques amis ; il voit un troupeau de chamois ; il se sépare de ses compagnons pour l'approcher... Au moment où il allait lâcher son coup de fusil, la neige qui le porte fond sous lui, et il tombe entre deux murs de glace à une grande profondeur. Là, presque à demi noyé dans un amas d'eau qui le reçoit, il voit la grandeur du danger sans cependant perdre courage ; avec des efforts incroyables, il parvient à remonter le long de cette fente fort étroite, en s'appuyant du dos et des genoux à la manière des ramoneurs. Mais au moment où il veut s'élancer hors de cet abîme, un pan de glace sur lequel il s'assurait s'écroule, et il retombe meurtri dans tous ses membres à la même profondeur. Alors il a un moment de désespoir, et ne doute point que sa mort ne soit inévitable. Il fait néanmoins une seconde tentative ; aidé du Ciel protecteur, il rampe de nouveau, mais avec plus de peine que la première fois, à cause des douleurs que lui causent ses mains et ses genoux déchirés, et il parvient à la gueule supérieure de cet enfer glacial. Craignant un nouvel accident, il ne cherche plus à sortir ; mais par ses cris réitérés, il réussit à se faire entendre de ses compagnons de chasse, qui ne savent ce qu'il est devenu. Ils arrivent, tremblent d'approcher de trop près, de peur de retomber avec lui dans le soupirail ; et ce n'est qu'après bien des précautions qu'ils parviennent à l'arra-

cher du gouffre sur lequel la mort le tient suspendu. Je tiens le fait de sa bouche même, et il n'est pas le seul qui regarde cette délivrance comme une espèce de miracle. Quand on voyage dans les glaciers, il faut, pour éviter de pareils malheurs, porter horizontalement une longue et forte perche sous le bras, à l'aide de laquelle on se soutient, si le pied manque, sur les deux côtés de ces fentes ordinairement peu larges.

Dans le voisinage d'Anzeindaz, mais sur un plan inférieur, est une vallée nommée Boulaire : ce nom vient du verbe *ébouëler*, qui dans le patois du pays signifie éventrer, et dérive de *bouë*, des boyaux. Des armes antiques trouvées dans ce lieu appuient une vieille tradition qui en fait le théâtre d'un combat entre les Valaisans et les habitants du Gouvernement d'Aigle ; mais on ignore la date de cet événement, et aucune de nos chroniques n'en parle. Je soupçonne que cette rencontre eut lieu vers l'an 1584, dans cette sanglante guerre que le duc de Savoie Amédée VII, soutenu par les Bernois, fit aux Valaisans pour maintenir son frère dans l'évêché de Sion. Le Gouvernement d'Aigle lui appartenait alors, et les vieillards du pays m'ont dit qu'un parti de Valaisans qui était venu enlever les troupeaux d'Anzeindaz et de tous les pâturages voisins, fut poursuivi et atteint dans sa retraite par une troupe de paysans accourus des villages de la plaine ; que, surpris dans leur marche tumultueuse à l'entrée d'un passage étroit, ces fourrageurs avaient été tués ou dispersés, et tous les troupeaux repris.

Mais, ajoutent-ils, comme par un singulier instinct, les vaches ne peuvent voir couler le sang d'une de leurs semblables sans se jeter sur elle avec une sorte de fureur, il arriva que quelques vaches ayant été blessées dans le combat par ceux qui se les disputaient, cet accident fit naître entre elles une guerre civile qui coûta la vie à plusieurs. De là le nom de Boulaire que j'ai expliqué plus haut. Si cette horreur des vaches pour le sang est réelle comme les bergers l'assurent, elle est un trait singulier du caractère de cet animal pacifique.

Encore une anecdote bien digne d'être conservée dans les archives de l'amour paternel. Il y a une quarantaine d'années qu'un père et un fils, du nom de Thomas et du village des Plans, poursuivaient des chamois au dessus de la Boulaire; c'était au mois de décembre; tout à coup le fils, âgé de vingt ans, glisse et roule de rochers en rochers d'une hauteur qu'on a trouvée être de 1524 pieds de roi, et s'arrête mourant au fond de la vallée. Son père arrive, le trouve noyé dans son sang et la tête fracassée, le charge sur ses épaules, l'emporte à travers les neiges et les précipices, sans qu'il y eût aucun chemin frayé, jusqu'à sa maison distante de près de quatre lieues. Le jeune homme fut trépané, et se rétablit. Il vit encore; je l'ai vu plusieurs fois, et cette affreuse catastrophe n'a rien diminué ni de sa santé, ni de ses forces.

Oh! si j'étais peintre.... je consacrerai un tableau au plus énergique des sentiments de la nature.... Au milieu du triste paysage des Alpes en hiver paraîtrait

ce couple intéressant, prêt à rentrer dans sa maison; le visage du fils sanglant et défiguré allierait le caractère de la douleur à celui de la reconnaissance; le visage du père avec les traits mâles d'un Hercule fatigué, rendrait tout ce qu'en pareille circonstance les impressions du cœur peuvent donner d'expression à la tête; ce groupe aurait plus de noblesse dans les attitudes respectives qu'on n'en donne communément à celui d'Anchise emporté par Enée, et au bas on lirait ce vers de la Henriade :

Une seconde fois il lui donna la vie.

A l'extrémité d'Anzeindaz on trouve les limites des deux républiques de Berne et du Valais; la main des hommes ne les a point posées et ne les déplacera jamais : c'est une énorme bande de rochers qui fait dans cet endroit la ligne de démarcation. Du haut de ces bornes naturelles on descend, par un sentier qui partout ailleurs s'appellerait précipice, dans une vallée profonde où sont les huttes des bergers valaisans : en comparaison de ces dernières, les chalets vaudois sont des palais. Ce sont des pans de murs composés de pierres assez mal arrangées; quelques planches forment un toit percé à jour : le tout est noirci par la fumée. De petites niches où l'on ne peut entrer debout, tant elles sont basses, servent de chambre à coucher à ces pâtres endurcis; de la litière ou des feuilles composent leurs lits, et ceux qui y ajoutent une grossière cou-

verture passent pour donner dans le luxe. Le pain et le vin leur sont inconnus pendant qu'ils habitent cette contrée : ils ne s'y nourrissent que de lait frais ou caillé, et de petit lait où l'on broie quelques morceaux de *séret*²⁵. Plusieurs sont vêtus de peaux de chèvres, ce qui leur donne une apparence fort singulière : ils portent à la main un long bâton, dont le sommet est garni d'un anneau auquel pendent des boucles de fer ; quand une vache s'avance dans quelque endroit dangereux, ils courent à elle, ils agitent devant sa tête leur bâton bruyant, et l'empêchent de tomber dans les précipices. Je n'ai jamais vu nulle part, pour la physionomie, pour le costume, pour l'ignorance absolue de tout ce qui ne tient pas à leur état de vacher, des hommes plus éloignés de ceux des villes et plus près de la nature que ces bergers valaisans. Je ne dis pas qu'ils soient bornés à l'instinct seul ; mais leur raison, ne s'étant encore appliquée qu'à un petit nombre de cas et de circonstances, ressemble à un enfant qui commence à marcher, et à qui il faut encore un bien grand développement pour être homme. Comme toute leur nation, ils sont hospitaliers ; ils reçoivent cordialement le petit nombre de curieux ou de passants qui les visitent, et leur présentent avec empressement tout ce qu'ils ont, ce qui est peu de chose ; mais ils ne témoignent point leur chagrin de n'avoir rien de plus à offrir, parce qu'ils ne connaissent rien de plus, et qu'il leur semble que ce qui suffit à un homme, peut bien suffire à un autre.

Si du fond de cette vallée qu'on appelle Cheville , on lève les yeux , on se voit dominé par une chaîne de rochers nommés Diablerets ; ces masses effrayantes , séparées par de profondes échanerures , et qui sont pressées de l'autre côté par le poids d'immenses glaciers , sont maintenant au nombre de trois. Au commencement de ce siècle il y en avait quatre , et sans doute dans les temps antérieurs bien davantage ; car tout dans leurs entours annonce une longue succession de bouleversements. De mémoire d'homme seulement on en compte deux bien terribles ; le premier eut lieu en 1714 : des bruits souterrains , occasionnés par le travail intérieur de la montagne , se firent entendre plusieurs jours avant la catastrophe ; les bergers et les troupeaux eurent tout le temps de s'éloigner , et le firent pour la plupart : ceux qui restèrent en furent les victimes. Au moment où l'une de ces quatre dents , plus grosse qu'une montagne ordinaire , s'écroula dans la vallée , tous les environs tremblèrent ; il s'éleva une épaisse fumée qui n'était autre chose que la poussière causée par le frottement des blocs détachés dont plusieurs ne s'arrêtèrent qu'à plus de deux lieues de leur première position. Si , comme on le dit , on vit des étincelles , ce phénomène n'annonce point un volcan , mais seulement le choc des pyrites qui se heurtèrent dans leur chute : la pression seule de l'air déplacé courba et même renversa plusieurs arbres qui se trouvaient dans le voisinage , mais hors du chemin de l'écroulement : les habitants de quelques villages de la plaine y gagnèrent de voir dans une certaine saison

lever le soleil quelques minutes plus tôt, par cette disparition d'un des pans de la quadruple pyramide des Diablerets. On parla bien diversement de cet événement, soit en Suisse, soit dans l'étranger : il est assez curieux de connaître les opinions les plus accréditées alors : voici ce qu'on lit dans l'Histoire de l'Académie des sciences (année 1715, page 4). « Au mois de » juin 1714, une partie de la montagne des Diablerets » en Valais tomba subitement et toute à la fois, entre » deux et trois heures après midi, le ciel étant fort » serein : elle était de figure conique ; elle renversa » cinquante-cinq cabanes de paysans, écrasa quinze » personnes et plus de cent bœufs et vaches et beau- » coup plus de menu bétail, et couvrit de ses débris » une bonne lieue carrée ; il y eut une profonde obs- » curité causée par la poussière ; les tas de pierres » amassées en bas sont hauts de plus de trente perches. » Ces amas ont arrêté des eaux qui forment de nou- » veaux lacs très-profonds ; il n'y a dans tout cela » nul vestige de matière bitumineuse, ni de soufre, ni » de chaux cuite, ni par conséquent de feu souterrain : » apparemment la base de ce grand rocher s'était » pourrie elle-même et réduite en poussière. »

Opposons à ceci une lettre qui présente des aperçus bien différents ; elle fut écrite dans le temps même de la catastrophe, par M^r Constant, pasteur de l'église de Bex, à M. Frisching, alors bailli de Morges. Quoiqu'il paraisse que celui qui l'a écrite n'avait pas une notion bien exacte du théâtre de l'événement, comme c'était

cependant un homme judicieux et digne de foi, elle mérite d'être conservée.

De Bex, ce 28 septembre 1714.

« Le phénomène qui vient d'arriver dans notre voisinage mérite bien de vous être mandé. Voici ce dont il s'agit : il y a deux hautes montagnes qui se touchent, l'une en Valais, nommée Cheville, l'autre dans l'état de Berne, nommée Anzeindaz. Dans l'entre-deux de ces montagnes il y a une source qui, en se partageant, forme deux rivières, l'une appelée l'Avençon et l'autre la Lizerne : je dois ajouter que le sommet de la montagne Cheville est un roc fort élevé. Après cette petite description nécessaire, je vous dirai que dimanche dernier 23, l'on entendit sur la dite montagne de Cheville un bruit sourd et profond, qui, le 24 à minuit, continua avec une telle violence pendant 24 heures comme de continuelles volées de canon, que l'on vit sortir du haut de la montagne une fumée fort épaisse, et au milieu une flamme fort vive et fort lumineuse, et enfin la montagne sauta ; la poussière en vint jusqu'à Frenières qui est un dixain de mon église. Quatorze hommes en furent ensevelis ; tous les bâtiments, tout le bétail de ces montagnes fort nombreux, ont été aussi ensevelis ; le lit de la rivière Lizerne a été comblé, et il n'en paraît plus une goutte : nos montagnards nous dirent hier que le bruit continuait... C'est quelque mine de soufre qui s'est enflammée ; si celle qui est au-dessus du Bévieux s'enflammait (c'est le lieu des

salines le plus abondant), nous serions ici en danger ; Dieu nous en préserve ! »

Ces deux narrés de l'Académie des Sciences et du pasteur de Bex sont défectueux et même contradictoires en plusieurs points, parce que l'un comme l'autre porte plutôt sur des ouï-dire que sur des témoignages authentiques pris sur les lieux mêmes. Ils auraient dû ajouter que depuis longtemps il se détachait de petits blocs de la montagne, qui semblaient présager sa subversion prochaine. Et actuellement encore, quand on est dans le voisinage, il se passe peu d'heures qu'on n'entende le bruit, ou qu'on ne voie la chute de quelque pierre plus ou moins grosse.

Dans le nombre des Valaisans qui disparurent, il y avait un homme du village d'Aven ; on fonda un service pour le repos de son âme ; ses enfants furent déclarés orphelins, et sa femme veuve. Trois mois après, la veille de Noël, il reparait pâle, défait de maigreur, pouvant à peine se soutenir, les cheveux hérissés, couvert de quelques sales lambeaux, avec tout l'air et le costume d'un spectre. On lui ferme la porte de sa maison : tout le village s'épouvante ; on court au curé pour le faire exorciser : mais enfin il parvient à leur persuader qu'il est en vie, et l'on apprend de lui qu'au moment de cette épouvantable catastrophe il était à prier dans son étroite case, qu'un des rocs détachés vint s'appuyer en formant un angle contre celui au pied duquel était son habitation, que bientôt après un bruit affreux passa sur sa tête, et que les terres et les pierres s'entassèrent sur le sommet et tout autour des

rochers protecteurs. Alors, dit-il, je n'eus point peur, je ne perdis point courage, je travaillai sans relâche à me faire une issue; quelques fromages qui se trouvaient dans ma case me nourrirent; un filet d'eau qui découlait d'en haut m'a désaltéré, et après bien des jours que je n'ai pu compter dans la longue nuit de ce cachot souterrain, j'ai trouvé une ouverture en rampant entre les décombres. J'ai revu la lumière que je ne puis encore supporter; et Dieu qui ne m'a jamais ôté l'espérance, et en qui je me suis toujours confié, Dieu me renvoie au milieu des miens pour y être un témoin et une preuve de sa puissance et de sa bonté. Il faut une âme d'une trempe bien forte pour être inaccessible à l'effroi d'une telle situation; il faut que la religion ait un ascendant bien réel pour que, dans une si étrange captivité, il reste encore espoir, courage et consolation. Qu'on se figure l'état de cet homme perdu dans les entrailles de la terre, séparé du reste de l'univers par une barrière qu'on croirait impénétrable, n'ayant aucune mesure pour calculer les heures immobiles de sa détention ténébreuse, n'étant averti par rien des révolutions des jours et des nuits, et toujours incertain s'il reverrait jamais ce soleil dont aucun rayon ne perçait jusqu'à lui!... Le cœur se froisse, quand la réflexion se concentre sur un pareil tableau; un frisson involontaire se communique jusqu'au siège de la pensée, et l'on croit entendre sortir du sein de la terre une voix gémissante, qui chante un *de profundis clamavi ad te, Domine*.

Passons au second éboulement arrivé en 1749. Il entassa de nouvelles ruines sur les premières, porta ses ravages sur des pâturages jusqu'alors fertiles, maintenant condamnés à une éternelle stérilité, et détruisit plus de quarante bâtiments alpestres. Les mêmes mugissements souterrains s'étaient fait entendre, et les Valaisans avertis de ce que cela leur annonçait, s'étaient prudemment retirés avec leurs troupeaux, après avoir pris la précaution de faire exorciser la montagne. Mais cinq paysans du canton de Berne, qui étaient dans un moulin à scie à une lieue en-dessous, payèrent de la vie leur opiniâtreté à y rester; sollicités par les Valaisans de se retirer aussi, instruits des menaces de la montagne supérieure, ils méprisèrent tous ces avis, prétendant qu'à cette distance ils n'avaient rien à craindre; mais le torrent de pierres et de terres, entremêlé de quartiers de roc, qui descendit des Diablerets, les couvrit pour jamais: à présent on marche sur la place où était ce bâtiment, à 500 pieds peut-être au-dessus de son niveau primitif. Une personne de ma connaissance m'a dit que la veille de leur mort elle sortait de sa maison pour aller les joindre et les aider dans leurs travaux, lorsqu'un obstacle imprévu l'empêcha de faire ce voyage, et d'être par conséquent la sixième victime de cette terrible crise de la nature. J'ai parcouru et examiné avec soin la plaine de plus de deux lieues de tour qu'ont couverte ces ruines: « Ici, me disait mon guide, était une forêt de sapins, et vous y voyez des rocs entassés... Là on voyait une petite vallée; maintenant ce n'est plus

qu'une colline de pierres brisées... Devant vous une foule de chalets répandus dans un vaste pâturage ; un lac a pris leur place. » La Lizerne qui traversait ce théâtre de destruction , obstruée dans son cours et arrêtée comme par une digue , disparut pendant huit jours pour les vallées inférieures qu'elle arrose : elle profita de cet intervalle pour former deux lacs , distants l'un de l'autre d'une demi-lieue. Le moins petit, qu'on appelle le lac de Derborentze, est à peu près de la grandeur du lac de Bret, entre Moudon et Vevey. Il date donc de 1749 , et c'est le plus jeune sans contredit des lacs de la Suisse : aucune carte n'a consigné sa naissance... aucun géographe, peut-être, ne la connaît ; car rien n'est moins fréquenté que les lieux que je décris... Quelques bergers des montagnes voisines, quelques chasseurs de chamois, quelques contrebandiers, quand l'exportation des grains est défendue d'un Etat à l'autre, voilà les seuls hommes qui passent dans ces sinistres paysages. Aucun de ces voyageurs qui parcourent et décrivent si légèrement notre patrie, aucun de ces peintres qui ne cessent de faire des vues suisses, aucun peut-être de ces naturalistes qui enfantent des systèmes sur la formation de nos montagnes, et qui, suivant la mode du jour, cherchent et trouvent des volcans partout, n'a jamais été sur les bords du lac de Derborentze. La longueur d'un chemin qu'on ne peut faire qu'à pied, arrête le voyageur qui aime ses aises : la possibilité de nouveaux éboulements retient le voyageur timide, et l'ignorance des beautés

introuvables ailleurs, que renferme cette contrée, fait que tel qui voudrait y aller n'y va pas.

J'ai interrogé sur la cause de ces écroulements des paysans du canton de Berne et des paysans du Valais : il est assez curieux d'opposer leurs réponses, et de juger lesquels des uns ou des autres ont le plus de lumières ou de préjugés, d'après l'éducation qu'ils reçoivent. Les premiers m'ont dit : « Cette ovaïlle (c'est ainsi qu'ils l'appellent dans le patois du pays) vient de ce que les Diablerets sont composés de plusieurs bancs alternatifs de roc et de terre, et chargés d'une partie du poids d'un glacier voisin qui y aboutit. Les eaux qui s'introduisent entre les diverses couches de rocs entraînent les terres qui les séparent, et ces masses perdant leur soutien doivent nécessairement culbutter : comme les glaciers avancent toujours, leur pression peut contribuer à ce déplacement : outre cela, ces rochers sont d'un grain peu tenace, sujet à se décomposer, et, soit le froid des hivers, soit les pluies qui les battent en été, les moulinent et les rongent par le bas. »

Si vous demandez des explications à un paysan Valaisan, comme l'ignorance trouve plus commode de recourir aux causes surnaturelles qu'aux causes physiques, et que plus l'homme est rapproché de la nature, plus il est ami du merveilleux, il vous répondra que les Diablerets, comme leur nom l'indique, sont un faubourg de l'enfer... qu'il y a là une colonie de diables ou tout au moins de damnés, tous gens très-malfaisants, comme chacun sait... qu'ils tiennent d'un jé-

suite de Sion que depuis très-longtemps ces ennemis du genre humain étaient en force dans ce lieu-là ; qu'il y avait parmi eux deux partis , l'un qui voulait renverser la montagne sur le Valais, l'autre sur le canton de Berne, et qu'enfin les premiers avaient été les plus forts et avaient fait culbuter une partie de leur prison sur le Valais. Le jésuite, ajoutent-ils, fit plus ; il leur nomma plusieurs de ces démons, leur prédit le jour du grand écroulement, et leur promit qu'aucun Valaisan n'y périrait. Je ne rapporte ceci que pour caractériser ces deux classes de paysans voisins, et faire sentir combien il importe d'éclairer le peuple, ne fût-ce que pour le débarrasser du joug pénible d'une aveugle superstition.

Il est à craindre que les trois pics restants, conformés comme ceux qui sont tombés, ne subissent tôt ou tard le même paroxisme et ne causent les mêmes malheurs. Je sais bien que toutes les fois qu'on craint quelque danger du côté du Valais, on fait venir un moine pour exorciser ; cependant je ne me fierais pas absolument à cette précaution : je ne vois d'autre moyen de dormir en paix dans ce voisinage, que de croire fermement à la prédestination ; et je trouve dans la persuasion de ce dogme une des sources du courage de nos peuples montagnards, exposés à un bien plus grand nombre de dangers que l'habitant des plaines.

Après avoir quitté les chalets du mont Cheville, vous entrez comme dans les ateliers d'un génie destructeur ; pendant plus d'une lieue, vous marchez au

sein des débris les plus imposants... Ce ne sont pas des ruines d'une forteresse, ni même celles d'une puissante cité... ce sont les ruines de deux montagnes ! Oh ! que l'homme est petit quand il se trouve au milieu de cette scène !... De toutes parts s'élèvent des blocs plus ou moins grands, et de mille formes différentes ; les uns hauts comme des pyramides, les autres vastes comme des amphithéâtres ; isolés ou entassés ; ici dressés en colonne, là appuyés les uns contre les autres comme des châteaux de cartes, et présentant tous de loin un aspect aussi majestueux qu'effrayant. Il est impossible de décrire la variété de groupes, de sites, d'accidents qu'offre à chaque pas le sentier sinueux qui se promène entre les diverses parties du squelette d'une Alpe dans son sépulcre, si je puis parler ainsi. Les premières années après l'événement sans doute que ce spectacle devait être encore plus sinistre, avant que la nature eût repris ses droits sur ces portions déplacées de son ouvrage. Maintenant les arbres renversés se sont pourris, la terre végétale a recouvert une partie de la nudité du sol, et Flore en a fait une nouvelle province de son brillant empire : elle a étendu des tapis de verdure et de fleurs sur plusieurs de ces masses ; elle a semé tout autour les nombreuses familles des gentianes, des renoncules et des linaires ; la haute lysimaque en décore les flancs ; de leurs fentes s'élancent des saxifrages, des anémones et des immortelles de diverses couleurs. La mutelline odorante, le lis jaune, l'orchis noirâtre, la primevère de montagne y croissent à l'envi : un grand nombre de ces

pierres sont revêtues d'une tapisserie diaprée où l'on distingue la dryade à huit pétales, le silène sans tige, des capillaires bruns et des fougères à feuille étroite. Le rhododendron dont la fleur est couleur de flamme, le cytise dont les bouquets pendent en grappes, une foule de saules nains y ont fixé leurs racines; partout où il y a de l'eau, l'ériophore élève le duvet de sa tête cotonneuse, la parnassie, la soldanelle, les cressons, les pinguicules, les pédiculaires poussent à côté des neiges qui n'ont pu se fondre; et des rosiers sauvages, de jeunes sapins, des mélèzes dont la feuille rougit avant de tomber en automne, couronnent le front et peuplent les saillies de plusieurs de ces rocs maintenant rentrés dans le domaine de la végétation. C'est ainsi que la nature à des souvenirs de destruction oppose des images pleines de vie, qu'elle semble vouloir par des lichens et des mousses voiler ces ossements épars du grand cadavre d'une montagne, et cacher sous des apparences moins tristes les preuves de la vieillesse du monde et des ravages du temps; mais dans tout ce paysage rien ne m'a plus frappé que le lac de Derborentze... C'est, pour emprunter une phrase anglaise, une beauté couchée dans le sein de l'honneur. Ce lac, qui peut avoir dans sa forme irrégulière mille pas de long sur une largeur fort inégale, est entouré d'un côté d'une ceinture de rocs culbutés, et présente de l'autre des rives plus unies : l'ombre des sapins le noircit à droite de ses reflets, et la Lizerne qui tombe d'un glacier supérieur, s'y précipite avec bruit par une dernière cascade. Aucun poisson

ne l'habite encore ; seulement quelques oiseaux de montagne passent dessus en sifflant. Jamais bateau n'en sillonna les eaux écumeuses ; seulement quelque arbre entraîné par les torrents y flotte au gré des vents... Errant en silence sur ces tristes bords, quand mon âme oppressée de l'aspect de cette nature tour à tour menaçante et dévastée, du souvenir de ces bouleversements encore de fraîche date, de la crainte de catastrophes prochaines qui ne manqueront pas d'imprimer de nouvelles formes à ce lugubre paysage, se pliait péniblement dans un sentiment inexprimable ; quand je me disais : Si les montagnes, ces masses qu'on croirait éternelles, ont leurs maladies, leur mort, leur décomposition ; nous, frères et éphémères machines, que devons-nous durer dans ce monde qui lui-même vieillit, et n'est peut-être pas loin de son agonie ? Quand mon imagination liant tous ces détails aux images présentes à ma vue, pour se créer idéalement une esquisse de toutes les scènes désastreuses dont ces lieux ont été témoins depuis la création, m'égarait dans un dédale de réflexions plus faites pour être senties que pour être communiquées.... un coup-d'œil imprévu vint inopinément soulager mon cœur : je tombai au milieu d'un troupeau de brebis et de chèvres qui, fuyant l'ardeur du midi, était venu chercher le frais autour de la cascade entre le lac et le pied du mont voisin ; et ce tableau champêtre et animé rappela mes sensations éparses, me dégagea du serrement importun qui m'obsédait, et me mit au large en

substituant une mélancolie douce et paisible à une tristesse sèche et tumultueuse.

Après avoir formé ce lac, la Lizerne, en passant sous des rochers d'où elle ressort comme d'une nouvelle source, va se joindre à l'écoulement du second lac, qui n'est proprement qu'un marais encaissé dans une vase stérile et sablonneuse. On la passe plusieurs fois sur des ponts faits de claies légères dont le pied sent très-bien l'élasticité en s'y posant. L'incertitude de son cours et l'inégalité de ses eaux ne permettent que des ouvrages peu dispendieux : du dernier de ces ponts, encore entouré des quartiers gigantesques de l'éboulement, on voit ce torrent se précipiter au pied des montagnes pelées par les avalanches, forcer pour ainsi dire leurs flancs rapprochés à lui céder un passage tortueux, et s'engouffrer enfin sous un pont qui n'a, je crois, son pareil qu'à la descente du Gothard dans la vallée Léventine (*Livinerthal*) ; c'est une voûte de glace et de neige perpétuelle : chaque année il tombe une avalanche à cette place, et la Lizerne arrêtée en mine la base et s'y fraye une route : l'aspect de cet endroit est vraiment horrible. Les plus hardis chasseurs ne traversent point sans frayeur cette arcade périlleuse sous laquelle on entend mugir le torrent : et c'est beaucoup dire . . . car je ne connais rien de plus intrépide que le chasseur des Alpes. Braver les chutes des neiges et des rochers ; s'élancer d'un précipice à l'autre ; se tenir suspendu à l'aide d'une saillie de deux pouces de large au-dessus d'abîmes sans fond ; gagner en rampant ces bancs de verdure entre deux

bandes de rocs nus où vont paître les chamois ; s'exposer à tomber dans des fentes de glace à une profondeur d'où l'on ne ressort plus, ou à être renversé par le chamois forcé dans son dernier asile ; être réduit quelquefois à se taillader les pieds et les mains pour humecter de son sang le rocher trop glissant ; passer souvent plusieurs nuits sans autre lit que la terre ou la neige, et sans autre couverture que le ciel... voilà comme l'habitant des Alpes fait cette dangereuse chasse qui coûte chaque année la vie à plusieurs personnes.

Plus on avance dans cette plaine dévastée, plus grands sont les blocs qu'on rencontre : leur masse énorme leur a imprimé une vitesse proportionnée ; d'une minute ils ont dû franchir des espaces d'une lieue. Les derniers sont de la taille d'une cathédrale. Arrivés près de l'extrémité de l'éboulement, nous nous assîmes au bord d'une source abondante, et nous y prîmes un repas frugal dont l'appétit fit un festin. Il n'est pas possible de dîner dans une salle plus romantique et d'une plus majestueuse décoration ; notre table semblait dressée par la nature sur le champ de bataille des éléments, entre les monuments des victoires remportées par la destruction sur l'ordre primitif. Il est dans ces lieux une foule d'effets qu'aucun terme ne peut exprimer ; je me rappelle entre autres une colline sur laquelle étaient un certain nombre de sapins clair-semés, qui n'avaient de branches que d'un seul côté, et tous courbés contre la pente qui les porte. On m'apprit que cela vient des bises violentes qui

arrêtent l'accroissement des branches du côté d'où elles soufflent ; de loin , chacun de ces arbres ressemble à une nymphe échevelée qui court contre le vent. Dans toute cette traversée on voit à diverses distances une multitude de cascades qui découlent des glaciers : les unes tombent perpendiculairement en fusées d'une éclatante blancheur qui se brisent en poussière à l'approche de la terre ; les autres glissant sur le rocher y dessinent des bandes argentées , quand le soleil les éclaire ; plusieurs descendent en nappes comme sur des gradins , et se teignent , quand l'œil saisit le moment favorable , de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Nous entrâmes de là dans ce qu'on appelle le Chemin-neuf. Mais quel chemin ! c'est une lisière étroite où un mulet peut à peine passer , qui serpente plus d'une lieue sur le flanc d'un rocher immense : ici des arbres croisés sont substitués au terrain qui manque ; là vous passez nécessairement sous une cascade qui vous inonde ; sous vos pieds vous entendez mugir la Lizerne sans la voir ; de tout côté la mort est comme suspendue sur l'étroit espace qui vous porte. Ce chemin conduit au village d'Aven et de là à Sion ; il sert aux habitants des hameaux voisins , pour se rendre à des pâturages lointains dont quelques-uns ne sont accessibles que par des échelles , et où il faut porter les moutons et les chèvres qui y passent quelques semaines. C'est un paysan qui , possédant des terres dans ces recoins perdus , a frayé le premier ce hardi sentier : il le rendit praticable à ses frais ; mais il s'y ruina , et ceux qui avaient des possessions dans les mêmes

endroits se cotisèrent dans la suite pour tirer sa famille de la misère : il est impossible de ne pas frémir d'horreur, surtout dans l'endroit qu'on appelle le Saut-du-chien, au bord d'un mur, d'où l'on découvre dans toute sa profondeur l'abîme le long duquel on s'avance.

Au bout de ce chemin, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, se trouve une petite chapelle de S' Bernard. Là une vue des plus animées s'étend tout d'un coup sous l'œil fatigué de n'avoir vu que sapins, précipices et solitudes. Le regard plonge dans la belle vallée qu'arrose le Rhône et qu'il désole trop souvent : du bord de ses eaux jaunes et rapides jusqu'au sommet des premières montagnes, on découvre vingt-cinq villages, et la ville de Sion avec ses trois châteaux. Partout l'agriculture présente ses travaux industriels ; la vigne grimpe parmi des rochers ; des lisières de blés dorés s'étendent entre des forêts de sapins ; des pâturages verdoyants couronnent le sommet de collines qui présentent sur leur surface tous les genres de culture : mais quelque intéressant que soit ce paysage dont la bordure et les limites de toute part sont diverses chaînes des Alpes, il inspire plus de tristesse que de plaisir... Toutes ces habitations, tous ces défrichements semblent autant de conquêtes faites dans une longue et pénible guerre contre la nature et les éléments en courroux. Des espaces immenses, encombrés de rocs ou couverts de sables, attestent par leur aridité les ravages du Rhône, de la Morge et de la Lizerne. Ces deux derniers torrents, une fois sortis des montagnes qui les ont contenus, n'ont plus de lit fixe,

et s'en forment un différent presque chaque année : dans un royaume, dans une aristocratie même, on les eût forcés par des digues à suivre un canal déterminé ; mais dans une démocratie telle que celle du Valais, l'homme doit tout attendre de lui seul et rien de l'Etat ; il semble qu'il paye sa liberté absolue de tous les avantages que son sacrifice lui aurait procurés sous un régime plus actif. Il n'a à espérer de personne, ni dédommagement des catastrophes qu'il essuie, ni préservatif contre celles qui le menacent ; et le gouvernement sous lequel il vit, se bornant à conserver l'indépendance générale, ne fait rien pour l'utilité de l'individu ; il est vrai que le Valaisan libre ne paye rien à l'Etat, et qu'il ne doit par conséquent pas espérer d'en retirer plus qu'il ne lui donne. Tous les pays qui ont un trésor public où le malheureux peut trouver quelque ressource, ne l'ont qu'autant que chaque citoyen y contribue de quelque façon : mais il n'en est ainsi ni dans le Valais, ni dans les Grisons, ni dans les Petits-Cantons, où l'Etat est si pauvre qu'à peine il a de quoi subvenir aux dépenses publiques les plus indispensables.

Un commun proverbe du pays dit, et l'opinion publique soutient que *la Lizerne et l'Avençon sortent de la même maison* ; cependant leurs sources m'ont paru fort éloignées l'une de l'autre, quoique le caractère de ces torrents soit le même : tous deux tourmentent leurs eaux avec un bruit affreux à travers d'horribles vallées ; tous deux grossissent d'une manière effrayante à la fonte des neiges, et après de longues pluies ; tous

deux, excepté vers leur embouchure dans le Rhône, ne nourrissent aucun poisson : la truite même qui peuple la plupart des ruisseaux des Alpes ne peut les remonter.

Le premier village valaisan qu'on rencontre par la route que nous venons de suivre, est Aven, et ce que j'ai à dire de ses habitants convient à peu de chose près aux autres villages situés entre la Lizerne et la ville de Sion. Le paysan y est en général fort à son aise, parce qu'il a prés, champs, vignes et pâturages, et que son terrain assez fertile en lui-même n'exige pas une culture bien perfectionnée : un vin passable, s'il était mieux soigné, un pain de seigle d'une bonne saveur, une grande abondance de fruits, de beurre et de fromage, voilà ce qu'on trouve chez la plupart ; aucun objet du luxe moderne n'y a encore pénétré, pas même le café qui perce partout. Il leur manque des plantations de pommes de terre, et je ne leur pardonne pas leur négligence à les introduire chez eux, ni leur mépris pour le plus utile des présents que nous ait faits l'Amérique. Les chevaux y sont presque inconnus ; la difficulté des routes fait qu'on ne s'y sert que de mulets ; le paysan le plus pauvre en a un, et le plus riche souvent six ou huit. Ce sont les mulets qui portent les gerbes dans les granges, les vendanges sous le pressoir, les engrais sur les champs ; ils vont chercher les fromages dans les montagnes, le bois de chauffage dans les forêts ; on les attelle, on les monte, et le paysan, où qu'il aille, est toujours sur son mulet. Rien n'égale l'hospitalité de ces villageois : dès qu'ils

voient passer un étranger, ils l'appellent du nom de *sage* (c'est leur titre d'honneur, le mot de *monsieur* leur est presque inconnu) : ils le font entrer dans leur cave, qui est la pièce la plus propre de la maison ; on s'assied sur de grands madriers ; un tonneau renversé sur son fond sert de table : le paysan y met des verres, et, s'il est riche, des gobelets d'argent ; il vous offre du pain, du vieux fromage, des œufs... et plus longtemps vous resterez avec lui, fût-ce la moitié de la nuit à manger, à boire, à causer, plus il sera content de votre visite : il ne s'agit pas de vouloir le payer ; ce serait l'offenser, et il vous répondrait : « Me prenez-vous pour un cabaretier ? » Il quittera même son lit pour vous l'offrir. . . . Mais à tout prendre, il vaut mieux aller dormir sur le foin ou sur la paille dans la grange : tout en se louant de l'hospitalité helvétique de ces bonnes gens, on ne peut s'empêcher de blâmer l'excessive malpropreté de leurs habits et de leurs maisons : leurs aliments même ne sont guère tentatifs ; ils n'attaquent leurs provisions de beurre et de viande salée que quand il faut les disputer aux vers ; et le voyageur fera bien de se contenter de pain, de fromage, d'œufs et de lait, après avoir pris soin de laver lui-même les vases dont il veut se servir. Cette malpropreté est sans contredit nuisible à la santé ; et le désordre qu'elle entraîne, contraire à l'économie domestique.

Leur langage est un patois assez doux en lui-même, mais dur par la manière gutturale dont ils le prononcent ; quoique j'entende assez bien les divers patois de

la Suisse française, je ne compris d'abord rien au leur, à cause de la terminaison de la plupart de leurs mots allongés d'un *o* ou d'un *a* : cependant peu à peu je m'aperçus qu'ils se servent d'une foule de mots presque latins : par exemple, *mino* de *minor*, est chez eux un petit garçon, *cellay* de *cella*, une cave ; *cabé* de *scabellum*, une chaise ; *neura* de *nurus*, une belle-fille ; *maio* de *major*, un vieillard ; *mayen* de *majus*, leur habitation de montagne (le mois où l'on y va) ; *fratzi* de *frangere*, briser, etc. Ils ont aussi plusieurs mots dont il faut puiser, je crois, l'étymologie dans l'ancien celtique : *matta*, une fille ; *matton*, un garçon ; *fimmalle*, boucle de soulier ; *bretzi*, chercher, etc. On pense que déjà dès le temps des proscriptions, et surtout dans les siècles où les peuples du Nord ravagèrent l'empire d'Occident, des familles romaines vinrent chercher un asile dans ces montagnes, et se mêlèrent peu à peu avec les habitants du pays ; une connaissance plus étendue de leur patois et de leurs usages vérifierait sans doute cette tradition.

Du village d'Aven on se rend en trois heures à Sion, à travers des champs et des vignes très-fertiles, quoiqu'en général ils pussent être mieux cultivés. On découvre les ruines de deux châteaux fameux dans ces temps orageux où la liberté luttait contre l'oppression féodale ; plusieurs fois pris, brûlés, rebâtis par le peuple, les évêques et la noblesse, ils n'offrent à présent que des masures et des souvenirs. Ces forteresses s'appelaient Montorge et Séon. C'est du haut de cette dernière que le baron Antoine de Thurn fit précipiter

en 1375 son oncle Guiscard de Tavel, évêque de Sion, après l'avoir surpris et poignardé ainsi que son chapelain. Il s'agissait de quelques domaines que l'évêque répétait à son neveu, qui les avait enlevés à l'église. Mais l'assassin paya bien cher quelques mois après sa perfidie : ayant levé une armée contre le peuple qui voulait le punir de son attentat, il fut vaincu et tué dans un sanglant combat près de S^t Léonard à une lieue de Sion ; ses châteaux furent brûlés, ses partisans chassés du pays et l'évêque fut mis au rang des martyrs.

Je n'entrai point sans un sentiment de respect dans l'antique capitale du Valais, cette Sion si fréquemment agitée dans les temps passés par les tempêtes des révolutions féodales, si souvent victime de la longue lutte du peuple et des grands, si bizarrement située entre trois rochers surchargés de vieux châteaux qui ne l'épouvantent plus. J'y cherchai d'abord ces belles inscriptions romaines qui conservaient le nom des anciens *Seduni*. Mais hélas ! l'une a été effacée pour y substituer les armes d'un évêque. L'autre, placée pour la mieux conserver dans le mur de l'hôtel-de-ville, ne peut être lue qu'en tournant le marbre, puisque le côté intéressant est dans la muraille même : il faut donc se borner à les lire dans nos antiquaires, et pardonner aux habitants de Sion leur négligence à conserver ces honorables monuments, en faveur du courage, de l'amour de la patrie et de l'hospitalité qui font les traits les plus frappants de leur caractère.

Je voulais pourtant voir ce fameux château Tourbillon, théâtre ci-devant de tant de débats et de scènes sanglantes, et qui ne sert plus à présent qu'à l'assemblée paisible de la diète des sept dixains mais l'évêque était absent, et je ne pus en avoir les clefs. J'y grimpai néanmoins par un étroit sentier taillé dans le roc, le seul chemin pour y arriver : en en faisant le tour je vis une brèche dans la muraille, je tentai l'escalade et je sautai dans la cour intérieure. Maître alors du château, dont tous les appartements étaient ouverts, je les parcourus tout à mon aise. De vastes salles démeublées, désertes et silencieuses, la plupart sans fenêtres, où le vent promenait en tournoyant les feuilles des arbres qu'il y a portées ; des murs d'une épaisseur immense ; des issues secrètes pour s'échapper dans les temps malheureux, et la chambre garnie des portraits des évêques : voilà tout ce que j'y vis. Je crois bien que dans cette collection, qui remonte à S^t Théodore, évêque d'Octodurum (maintenant Martigny) vers l'an 580, les tableaux, jusqu'au treizième siècle, sont faits à plaisir ; mais depuis Guillaume de Saillon, élu en 1203, ils ont un air de vérité et de vie qui me fait croire à leur originalité ; c'est toujours la physionomie valaisanne, et il n'est pas difficile de reconnaître le petit nombre d'étrangers qui ont partagé le siège de Sion avec les naturels du pays. Ces têtes sont en général belles ; elles annoncent plus d'énergie que d'esprit, et plus de courage que de politique. A ses traits fortement prononcés, à son visage allongé, à sa mine hautaine, à son air guerrier, se distinguait

dans la foule ce fameux cardinal Matthieu Schiner, mort en 1523, le boute-feu de son pays et de toute la Suisse, qui a inondé les plaines d'Italie du sang de notre nation, et que les plus vastes talents tirèrent de l'obscurité pour l'introduire dans le sacré collège où il figurait mieux à titre de militaire qu'à titre d'ecclésiastique.

La vue qu'on a du sommet de cette forteresse du côté du Haut-Valais, est unique dans son genre, et les trois châteaux en ruine de Gradetz, dans une île du Rhône, n'en sont pas la partie la moins pittoresque : en général, il y a dans la plupart des paysages du Valais un mélange sublime de culture et de désolation, de sites riants et de formes horribles, de monuments des ravages soit du temps soit des hommes ; de preuves et de la décrépitude d'un monde qui tend à sa fin, et du courage de ceux qui disputent aux glaciers, aux tempêtes, aux torrents, aux tremblements de terre le sol qui les nourrit... Aucune partie de la Suisse peut-être n'offre au physique et au moral autant de phénomènes naturels et politiques ; et je pense que c'est à cause de la destruction qui semble en tous sens les menacer depuis tant de siècles, que les habitants de Sion croient qu'il s'agit d'eux dans ce mot d'un psaume devenu la devise de leur ville... *Dominus dilexit Sion super tabernacula Jacob.*

Depuis cette description à laquelle on n'a pas cru convenable de rien changer, tout a pris une face bien différente à Sion, et l'on n'y marche plus que sur un tas de cendres et de décombres. Un incendie affreux a

consumé, le 4 mai 1788, la plus grande partie de cette ville infortunée, le palais épiscopal, le château Tourbillon et les archives. C'est le troisième embrasement qu'elle a éprouvé, ayant déjà été brûlée en 1384 par les Bernois et les Savoyards, et en 1417 par les troupes auxiliaires de son propre évêque Guillaume de Rarogne : plus d'ordre et de police auraient peut-être rendu son dernier désastre moins complet ; qu'il soit permis de le dire, non pour blâmer le passé, mais pour servir de leçon à l'avenir... il fallait travailler aux pompes, et non faire des processions... il fallait jeter de l'eau dans le feu, et non y jeter des saints qui ne l'éteignent plus dans ce siècle... il fallait encourager et remercier les paysans accourus au secours de la ville, et non les maltraiter, et tout serait mieux allé. Heureusement que s'il y a un pays où de tels malheurs puissent se réparer promptement, c'est en Suisse. L'utilité du lien de notre confédération générale ne paraît jamais mieux que dans des catastrophes pareilles : tous les membres du corps helvétique vont donner à l'envi à cette capitale du Valais des preuves de confraternité. Pour lui aider à se relever de ses ruines, Berne offrit un subside très-considérable : Genève seul a envoyé 700 louis. Répétons-le, il vaut la peine de naître et de vivre dans notre patrie... je voudrais que chacun en fût aussi intimement pénétré qu'un vieillard de nos Alpes, à qui je demandais un jour s'il était Suisse : il me répondit : « Oui, par la grâce de Dieu ! »

P. B.

JOURNAL

D'UNE COURSE A PIED DANS L'INTÉRIEUR DE LA SUISSE ,
EN JUILLET 1790.

Beaucoup en ont parlé , mais peu l'ont bien connue.

MARDI.

La meilleure manière d'apprendre à connaître la Suisse, n'est point de la parcourir tout d'une traite ; mais c'est de faire chaque année un voyage dans quelque une de ses parties, suivant le conseil et la manière du célèbre Scheuchzer : il ne faut pas non plus la traverser sur la ligne droite des grands chemins : qui veut bien la voir, doit préférer les sentiers aux routes battues, entrer dans les vallées écartées, et visiter ces peuplades isolées, que des lacs et des chaînes de montagnes séparent des quartiers plus fréquentés. C'est là sans doute qu'on retrouvera les vrais Helvétiens et qu'on n'aura point de regrets d'être allé les chercher. Le jeune Suisse qu'on ne peut trop exhorter à étudier et à parcourir sa patrie, doit faire ses courses à pied, simplement vêtu, sans appareil de luxe, sans recherche de commodité, sans prétention à un meilleur traitement que le voyageur le moins exigeant ; ainsi ne dépendant que de lui-même, il partira ou s'arrêtera

quand bon lui semblera, et sera partout bien reçu. Un ami qui penserait et verrait à notre unisson, serait certainement un compagnon bien doux pour des excursions semblables ; mais si l'on ne peut en avoir un pareil, il vaut mieux aller seul, et chercher une compagnie incessamment variée, toujours intéressante et jamais à charge, dans la belle nature qu'on va parcourir.

Sorti de Bâle dans le temps de la moisson, je prenais plaisir à voir les richesses de la campagne et l'espoir de l'abondance succéder à la disette qui a travaillé dernièrement presque toute l'Europe : je ne m'arrêterai point à parler des terres de la maison d'Autriche qu'on traverse en allant de Bâle à Bruck ; je dirai seulement qu'on y voit beaucoup de femmes et d'enfants, mais fort peu d'hommes, par une cause facile à deviner, à la fin de cette longue et sanglante guerre contre les Turcs ; que Rheinfelden, jadis place forte et importante, plusieurs fois assiégée et prise, maintenant démantelée, n'a rien de remarquable que son pont ; que Sæckingen offre le tableau de la plus profonde misère dans le plus charmant paysage, et qu'à l'entrée de chaque ville, bourg et village impérial, il y a un poteau qui porte son nom, son numéro, et celui du régiment et de la compagnie que les habitants de ce lieu doivent recruter. Quelques voyageurs trouvent cet usage fort commode, et d'autres n'y voient qu'un signe de plus de la servitude des peuples, aggravée par la conscription militaire. Du reste la vallée du Frickthal est gracieuse, pleine de sites d'une beauté

frappante, tels que celui du village de Stein, et quoique assez bien cultivée, susceptible de l'être encore plus, quand sa population naturelle sera rétablie. Je me hâte de passer les bornes pour entrer dans le canton de Berne; et quand je ne le saurais pas, je m'apercevrais que je suis en Suisse, à ce que l'agriculture y est plus florissante, les villages plus peuplés, les paysans mieux vêtus et moins mal logés : quoique ce soit ici une des contrées les moins fertiles de ce canton, à cause de son sol aride et ferrugineux, néanmoins la comparaison avec le Frickthal lui est fort avantageuse. Ici une superbe chaussée traverse cette dernière branche du Jura, nommée Bœtzberg, et connue des Romains sous le nom de *Mons Vocetius*²⁴ : quand on est arrivé au point le plus élevé de cette route, on découvre une vue des plus vastes et des plus variées de la Suisse... c'est l'Aar, qui se déploie en longs replis; c'est une foule de petites villes, de villages, de châteaux qui en décorent les bords; c'est l'antique manoir de la maison de Habsbourg, qui n'a de grand que les souvenirs qu'il rappelle, et d'intéressant que les bains de Schinznach, au-dessus desquels il se montre : ce mélange de champs et de forêts, de collines et de plaines parsemées d'habitations et coupées par des grandes routes, offre à l'œil un dédale dans lequel il aime à s'égarer.

La petite ville de Bruck, une des quatre municipalités privilégiées de l'Argovie, qu'on trouve au pied de la montagne, n'a rien de remarquable que le pont sur l'Aar, qui lui donne son nom. Ce pont doit être

fort ancien, parce que cet endroit fut de tout temps un passage fréquenté, et que la rivière serrée entre des rocs qui rétrécissent son lit, invitait à y établir ce moyen de communication d'un bord à l'autre. Deux têtes en relief qu'on aperçoit dans les murs en le traversant, portent le caractère d'une sculpture à demi barbare; quelques savants prétendent que l'une doit être celle d'Attila, qui étendit autrefois ses ravages dans cette contrée. Soit... mais j'aimerais mieux y voir celle du fondateur ou de l'architecte du pont, que le visage hideux de ce fléau de l'humanité.

Au sortir de Bruck, on ne tarde pas à rencontrer un endroit fameux dans nos annales : c'est l'abbaye maintenant sécularisée de Koenigsfelden (en français, le *champ du roi*) ; mais ce n'est point du roi vainqueur, du roi triomphant, du roi comblé de prospérité... non, c'est le champ du roi assassiné, d'Albert d'Autriche, second empereur de cette maison, massacré par son neveu au passage de la Reuss, abandonné à son dernier soupir, et enfin secouru par une jeune paysanne sur le sein de laquelle il expira le 4^{er} mai 1308. Sa veuve Elisabeth et sa fille Agnès, après avoir fait périr pour le venger une grande partie des nobles de ces contrées, fondèrent de leurs dépouilles sanglantes un superbe monastère : le grand autel de l'église fut posé sur la place où Albert cessa de vivre ; des mausolées et des inscriptions consacrèrent la douleur vindicative de ces princesses, qui confondirent les innocents avec les coupables, dans leurs cruelles proscriptions... elles y furent ensuite ensevelies l'une et l'autre ; les deux

Léopold d'Autriche, que les Suisses avaient vaincus l'un à Morgarten et l'autre à Sempach, y furent aussi inhumés, ainsi que la plupart des nobles qui restèrent sur ce dernier champ de bataille. Ces écus antiques par lesquels l'orgueil croit survivre à la mort, ces vitraux qui représentent l'histoire des deux reines, tous ces monuments de vengeance, de deuil et de gloire, méritent d'être observés par le voyageur qui aime à réfléchir. Au reste, depuis quelques années la plupart de ces ossements royaux n'y sont plus ; l'impératrice Marie-Thérèse les a redemandés, ainsi que les cadavres de quelques princes de sa famille qui reposaient dans la cathédrale de Bâle : ils ont été exhumés en 1770, et on leur a fait faire le voyage de S^t Blaise dans la Forêt-Noire, où ils ont trouvé de nouveaux tombeaux, plus dignes d'eux sans doute que ceux qu'ils occupaient chez les anciens ennemis de leur maison.

Quand vous aurez passé les eaux impétueuses de la Reuss, un peu au-dessus de sa jonction avec l'Aar, tournez-vous... regardez sur une colline charmante un petit village nommé Windisch, et cherchez-y l'ancienne Vindonissa, ville déjà connue du temps des Romains, qui en avaient fait, dit Tacite, un boulevard de leur empire contre les Germains ; ville épiscopale dans les premiers siècles de l'église ; ville importante par la force de son assiette et dont Bruck n'était originairement qu'un faubourg..... Maintenant elle est détruite, cette cité..... le pampre recouvre les vestiges de son enceinte presque effacée ; on moissonne et l'on vendange sur le local qu'occupaient ses principales

rues ; la mousse et le lierre dérobent au regard le nom de Vespasien qu'on y lisait naguère dans une inscription ; dès longtemps son évêché a été transporté à Constance ; un pasteur de village prie Dieu en allemand , là où l'on chanta si longtemps ses louanges en latin... Il ne lui reste qu'un grand nom et une place dans l'histoire : *Sic transit gloria mundi*²⁵. L'observateur ne se rappelle Vindonissa qui a été pillée, brûlée, saccagée deux ou trois fois , et enfin renversée de fond en comble , que pour maudire la fureur des conquérants et détester la gloire des conquêtes. L'an soixante et onze de notre ère , Cæcina , général de Vitellius , battit dans son voisinage les Helvétiens qui refusaient d'obéir à cet empereur , ou plutôt à ce monstre ; courut de là porter le fer et le feu dans Avenches , et n'éteignit sa colère que dans le sang de Julius Alpinus , dont la malheureuse fille a transmis sa douleur jusqu'à nos jours par une si touchante épitaphe... Ce fut encore sous Windisch qu'en 298 Constance Chlore tailla en pièces une armée d'Allemands et retarda de quelque temps l'explosion de leurs ravages sur les provinces de l'Empire voisines du Rhin. Que de sang versé dans ces belles plaines ! Il fallait bien toute l'eau qui y passe pour les laver ; car c'est ici le rendez-vous de trois rivières larges et profondes , l'Aar , la Reuss , la Limmat , qui un peu plus loin vont grossir le Rhin du tribut de leurs ondes réunies , et y verser le superflu des lacs de Wallenstadt , de Zurich , de Lucerne , de Zug , de Sempach , d'Hallwyl , de Brienz , de Thoune , de Neuchâtel , de Morat et de Bienne. Vu du haut d'une

colline , ce labyrinthe de fleuves sinueux dont on a peine à démêler les traces presque confondues dans leur rapprochement, n'est pas une des moins grandes beautés de cette intéressante contrée.

MERCREDI.

Après avoir passé la Reuss sur un pont volant , on se trouve dans le comté de Baden, une des plus riantes et des plus fertiles provinces de la Suisse ; mais rien ne la dépare autant à mes yeux que cette foule d'enfants qui mendient ; abus dangereux et avilissant, qu'une meilleure éducation pourrait prévenir , et qu'une administration plus rigoureuse devrait réprimer. Une route agréable le long de la Limmat, la vue de coteaux chargés de vignes dont la rivière baigne le pied, une multitude de petites vallées qui aboutissent des deux parts à la grande, offrent aux regards une singulière variété dans le paysage ; c'est au village de Gebistorf (en latin *Gabinii villa*) que les curieux pourront lire en passant une inscription romaine à l'honneur d'un médecin de la 21^e légion, et c'est, je pense, un heureux présage pour les malades qui vont chercher du soulagement à Baden. Pour moi, je me hâte de gagner cette petite ville , et je vais me reposer chez un ami, dans ces bains connus depuis plus de dix-huit siècles par leurs salutaires effets. C'est sans doute à ses eaux bienfaisantes que la ville de Baden doit son existence, dans un lieu sauvage et escarpé. En la parcourant, on est surpris que Montaigne, dans le journal

de ses voyages, la trouve belle et bien bâtie... il faut qu'elle ait bien changé dès lors, ou que le goût de Montaigne, qui admirait les peintures, les devises et les fenêtrages de ses gothiques édifices, ne soit plus celui de ce siècle. Son château qui domine la ville, déjà vieux du temps de Galba, ensuite rebâti plusieurs fois, noble demeure de quelques anciens comtes de Lenzbourg et de Habsbourg, tombe maintenant en ruine et présente un aspect très-pittoresque : les Zuricois en ont retiré et transporté dans leur ville une inscription à l'honneur du Mercure Marunus, qui a fort tourmenté les savants... et certes il y a vait de quoi; car outre le nom du dieu, il ne reste sur le marbre que quelques lettres éparses, dont on peut faire tout ce que l'on veut : je ne parlerai ni des dés factices ou naturels²⁶ dont il y avait jadis une carrière à Baden, ni des privilèges du peuple de cette contrée, ni des huit cantons qui l'ont gouvernée jusqu'en 1712, ni des trois qui la régissent maintenant, ni des fameuses diètes du corps helvétique qui y ont siégé bien longtemps, ni du congrès de 1714 qui mit la dernière main à la paix de Rastadt ; encore moins de la dispute de religion qui s'y tint en 1526 : je renvoie sur tous ces articles à nos dictionnaires, à nos topographies, à nos histoires de la Suisse, qui en traitent fort au long ; je veux seulement m'arrêter aux bains, non en médecine pour en noter le degré de chaleur, en faire l'analyse chimique, en déterminer les propriétés, en raconter les cures nombreuses, comme tant d'autres l'ont fait ; mais en observateur qui cherche à lire quel-

ques lignes dans le livre de la nature et du cœur humain. Grand Dieu ! quel contraste d'orgueil et de misère j'aperçois en arrivant ! ici je vois les murs pompeusement chargés des écus armoriés des grands seigneurs qui sont venus y chercher la santé, à commencer par l'aigle d'Autriche : là je vois une foule de paralytiques, d'estropiés, de gens perclus et souffrant de toute manière, qui se baignent ensemble dans de vastes réservoirs publics où chacun peut aller passer en revue les maux de la vie et prendre des leçons d'humilité et de compassion ; mais voulez-vous adoucir ces tristes sentiments par quelque chose de moins pénible et de plus consolant ? Interrogez le pasteur réformé ; il vous dira qu'il reçoit annuellement des sommes considérables soit des cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, soit de la bienfaisance des particuliers, et votre cœur serré se dilatera en pensant que ces malheureux ne sont point là sans amis et sans secours. Le quartier des grands bains est assez triste en lui-même, d'une chaleur brûlante pendant le gros du jour, d'un froid pénétrant le soir et le matin ; les petits bains qui sont au-delà de la Limmat, semblent moins exposés à ces inconvénients, mais plus mal bâtis que les premiers : ce qu'on appelle les gens comme il faut, c'est-à-dire les gens riches, ne s'y établissent guère.

On trouve à Baden, dans la saison des bains, une foule de dames zuricoises de tout âge, qui y vont autant pour leur plaisir que pour leur santé : on les accusait autrefois de stipuler dans leurs contrats de

mariage qu'elles auraient le droit d'y aller au moins tous les deux ans : maintenant elles n'ont plus besoin de cette clause juridique ; elles sont assez maîtresses d'elles-mêmes, ou elles ont des pères et des maris assez complaisants pour y venir quand bon leur semble. Ces eaux sont, au dire de plusieurs médecins, très-efficaces pour détruire les diverses causes de stérilité : les femmes qui désirent les plaisirs de la maternité, doivent s'asseoir dans les bains publics sur un certain trou dit de *Ste. Vèrène*, et y rester quelques heures. Jadis cette opération se faisait en plein jour ; maintenant on y va de nuit et en grand secret, du moins les femmes qui se disent du bon ton. Luc de Linda, dans sa *Description du monde*, dit entre autres choses plaisantes sur la Suisse, « que la nature a rendu stériles toutes les femmes de Baden et des environs, et qu'elles vont par milliers à ces bains que la nature a aussi mis là tout à point pour que le pays ne devienne pas un désert²⁷. »

Ce que j'aime à Baden ce n'est pas la cuisine, qui n'est rien moins que rafraîchissante ; ce n'est pas la comédie, où l'on va s'enfermer chaudement dans les heures agréables de la soirée pour gagner des catarrhes en en sortant de nuit : mais c'est la jolie promenade du bois qui borde la Limmat et surtout l'aimable compagnie des dames de Zurich. Elles ont peut-être plus de jugement que d'esprit, plus de solidité que de brillant, plus de franchise que de civilité : comme je ne suis pas français, je le leur pardonne sans peine ; mais en général elles ont dans le caractère plus de

sincérité, d'énergie et d'originalité qu'on n'en rencontre nulle autre part chez nos concitoyennes : on ne cause pas seulement avec elles, on fait réellement la conversation. En un mot, comme dirait Sterne, elles sont taillées dans la vieille et bonne étoffe helvétique ; on voudrait seulement, et je le leur dis à l'oreille, qu'elles se donnassent une coupe moins française : car il est à craindre que peu à peu la forme ne cache entièrement le fond. Gaité franche, honnête liberté, humeur badine, amitié affectueuse et sans compliment, voilà le ton et la manière que j'ai trouvés à Baden. Je n'y ai point vu jouer, je m'en suis réjoui : j'y ai peu entendu médire, j'en ai béni le ciel ; mais j'y ai ouï force bonnes et jolies choses, et j'en ai fait mon profit. Je ne désire sûrement pour mon compte ni rhumatisme, ni sciatique ; mais si tel malheur m'était réservé dans la suite des temps, j'irais à Baden, et s'il y avait même compagnie que cette année, je crois qu'elle contribuerait autant à me guérir que les bains... Si je n'y prends garde, je vais m'arrêter trop longtemps ici ; j'ai encore un long chemin à faire, et voilà bien du temps perdu, non pour le plaisir, cela s'entend, mais pour le voyage : du reste, j'avertis tous mes chers compatriotes de ne point juger de Baden par le livre plat et maussadement sottisier, intitulé : *Amusements des bains de Baden en Suisse*, etc., composé par un Neuchâtelois nommé de Merveilleux : il ne tient pas à lui de représenter ces bains comme un mauvais lieu, de les faire passer pour le théâtre des plus dégoûtantes intrigues, et d'y placer le rendez-

vous de la moins agréable compagnie des treize cantons.

Il faut avouer au reste que leur réputation serait des plus équivoques, s'ils étaient encore tels que le Pogge, florentin, prétend les avoir trouvés en 1447, qu'il s'y rendit durant le concile de Constance : il les appelle une école de la secte épicurienne ; il en fait un lieu de mollesse et de délices ; il décrit avec complaisance tous les détails de la vie voluptueuse que l'on y menait ; mais, ou son tableau est trop chargé, ou les choses ont bien changé depuis qu'il l'a fait ²⁸.

Il ne faut pas quitter Baden sans avoir visité deux endroits remarquables, le champ de bataille de Tättweil et le couvent de Wettingen, l'un et l'autre dans son voisinage. A Tättweil, l'an 1351, douze cents Zuricois, surpris dans une embuscade au fond d'un défilé par quatre mille Autrichiens, les battent complètement, rapportent en triomphe six bannières et soixante-cinq casques couronnés, et placent cette journée, qui aurait dû être pour eux celle des fourches caudines, parmi les plus beaux faits d'armes de nos annales. Le bougmestre Braun se couvrit d'une honte éternelle en les abandonnant dès le commencement du combat, et Roger Mannès qui prit le commandement à sa place, fut inscrit dès lors sur la liste des héros que Zurich se glorifie d'avoir vus naître dans ses murs.

Le second endroit digne d'être cité, c'est Wettingen, riche abbaye de Citeaux ; elle se nomme dans les actes latins *l'Etoile de la mer*, parce qu'Henri, comte de Rapperswyl, surnommé le Pèlerin, fonda ce

couvent l'an 1227, en mémoire d'une fort belle étoile qui lui apparut en plein jour pendant une tempête, et qui l'empêcha de faire naufrage à son retour de Terre-sainte ; si bien que cette étoile est restée avec une sirène qu'il vit aussi, je pense, dans les armes de l'abbaye.

Ce couvent obtint en 1241, une belle forêt du comte de Kybourg, à condition qu'il ne ferait ou laisserait bâtir aucun pont sur la Limmat dans son voisinage. Il a tenu sa parole pendant six siècles ; mais les cantons souverains l'en ont dégagé depuis peu, et l'on trouve tout auprès un pont construit sur le même modèle que le fameux pont de Schaffhouse, et par le même paysan Ulrich Grubenmann de Teufen dans le canton d'Appenzell : il faut aussi voir dans la bibliothèque du couvent quelques manuscrits rares et plusieurs médailles romaines, trouvées aux environs ; dans son église, de superbes vitraux colorés et les tombeaux de plusieurs anciens comtes de la Suisse ; et dans le mur du clocher du village, une inscription qui nous apprend qu'il y avait là un temple d'Isis, bâti aux frais d'Anucius Magianus, bourgeois de Baden (*vir Aquensis*), et de sa femme Alpinia Alpinula. Cette famille Alpinia est bien helvétique, elle se trouve citée dans quelques autres inscriptions : on la rencontre aussi dans l'ancienne Calédonie, dont un des Bardes appelé *Alpin* mérita l'amitié d'Ossian : l'une et l'autre de ces familles habitant un pays montagneux dérivèrent probablement leur nom du mot celtique *alp*, que nos étymologistes font signifier une sommité couverte de neige.

JEUDI.

Deux chemins conduisent de Baden à Zurich, l'un à la droite, l'autre à la gauche de la Limmat ; celui d'enhaut doit être préféré par le voyageur à pied, comme plus pittoresque. Arrivé sur un monticule que couronne une belle maison appartenant au couvent de Wettingen, je découvris un riche tableau, dont le bleu de la rivière, le vert des pâturages, le noir des forêts et le jaune des moissons tombant sous la faucille, nuançaient les divers compartiments ; la Limmat déployait ses bras autour de plusieurs petites îles, les unes boisées, les autres tapissées d'un frais gazon, où les vaches arrivaient à la nage.

Je rentre dans le canton de Zurich : tout annonce l'abondance ; tout invite à la joie, excepté l'habillement des paysannes du pays : vêtues de noir, on les aurait dites en deuil au milieu de la plus riante nature, avec laquelle leur triste costume contrastait singulièrement : ce ne sont point non plus les gaies chansons et les agaceries piquantes des moissonneuses de l'Argovie ; tous ces travailleurs sont mornes, taciturnes et concentrés : les oiseaux seuls chantent dans le paysage. Mais je fus bien dédommagé de ne pas trouver ces apparences trop souvent trompeuses d'une gaité folâtre, par l'aspect de plaisirs plus purs et plus vrais : arrêté un moment sous un arbre, je vis assez près de moi un vieux paysan en cheveux blancs entrer dans son champ, s'approcher d'une gerbe, appeler

trois ou quatre glaneuses qui passaient sur le chemin, et la leur partager ; à l'aspect de cette scène du temps des patriarches, mon œil attendri se mouilla, une bénédiction s'élança de mon cœur vers cet autre Booz ; je me rappelai avec une émotion délicieuse les plaines de Bethléem, et je me promis bien de ne jamais relire le livre de Ruth sans me souvenir du bon vieillard zuricois qui m'en retraçait à la lettre un des traits les plus touchants.

Peu à peu l'on découvre les hautes tours de Zurich ; on cherche son beau lac qui ne se laisse voir que de près de la ville ; on commence à rencontrer des campagnes agréables, très-bien situées au milieu d'une belle nature, et qui, pour être restées dans la simplicité du goût antique, n'en doivent que plaire davantage. Mais j'entrevois dans l'éloignement l'abbaye des Bénédictines de Farh. Je suis père, et un sentiment triste mais doux y doit arrêter un moment encore plus mon cœur que mes yeux ; car c'est un monument de la tendresse paternelle. Le jeune baron de Regensberg s'était noyé dans la Limmat ; son père inconsolable fit bâtir ce couvent sur le lieu même où son corps fut retiré des eaux : il éleva son tombeau dans une chapelle, où il venait souvent prier et pleurer ; lui-même voulut être inhumé à ses côtés, ainsi que sa femme Judintha, et les chants pieux de la religion planent maintenant dans ces lieux dépositaires de leurs soupirs : ils semblent monter vers les cieux de leur part pour demander qu'aucun père n'ait plus jamais à gémir sur un pareil malheur... Malgré la distance des siècles, on ne

peut s'empêcher de rapprocher de soi cette scène de désolation, d'y associer son deuil et de verser sur ce tombeau une larme, qu'on donne moins au regret des infortunés qui y reposent en paix, qu'à un retour pénible sur nous-mêmes et sur tous les êtres qui nous sont chers, menacés peut-être de semblables calamités.

Non loin de ce couvent sont les ruines de la forteresse de Glanzenberg : les brigandages de son châtelain incommodaient depuis longtemps les Zuricois ; Rodolphe de Habsbourg qui était leur capitaine-général avant de parvenir à l'empire, résolut de la détruire en 1268 : il fit descendre sur la Limmat deux bateaux chargés de marchandises, qui devaient nécessairement passer sous le château ; tandis que la garnison les attaque, les arrête et s'amuse à les piller, Rodolphe sort d'un bois voisin, s'empare de la place restée presque sans défense, y met le feu et la rase de fond en comble. Que j'aime à voyager en Suisse ! on ne fait presque pas une demi-lieue sans rencontrer des paysages, ou quelque souvenir intéressant... L'œil, la mémoire, l'imagination, la réflexion tour à tour ou tous ensemble trouvent à s'occuper à chaque pas, et à s'occuper d'une manière à la fois instructive et agréable.

Depuis le beau village de Höngg, on ne rencontre qu'une longue série de jolies maisons de campagne, jusqu'aux portes de Zurich. Le lac se développe plus manifestement, la Limmat s'en détache avec rapidité sur la courbe la plus gracieuse, et les deux chaînes de monts qui la bordent se perdent dans une dégradation

lointaine et vont se confondre avec l'horizon. Je ne crois pas qu'il y ait dans tout le reste de la Suisse autant de conducteurs électriques qu'on en trouve ici, soit dans la ville, soit dans les environs ; on reconnaît à ce trait seul le goût des Zuricois pour toutes les découvertes utiles, et il en est cent autres qu'on pourrait citer, et que je passe sous silence.

J'entre enfin dans Zurich ; et quoique j'y aie déjà été plusieurs fois, je ne puis me défendre de cette émotion que m'inspire la capitale du premier des cantons, en pensant à cette foule d'hommes fameux par leurs vertus, leur valeur, leurs talents, leur savoir, leurs travaux en tout genre, qu'a produits l'Athènes de la Suisse... Je me rappelle cette longue liste de noms illustres que la renommée a consignés dans les fastes de cette république, depuis plus de cinq siècles ; cette multitude d'établissements utiles auxquels elle a ou donné naissance dans son domaine, ou contribué dans le corps helvétique ; ces preuves répétées du plus pur patriotisme par lesquelles ses citoyens ont attesté qu'ils savent être suisses avant d'être zuricois..... Je me réjouis d'y avoir quelques amis ; car c'est là surtout qu'il faut en avoir si on les veut francs, solides, à toute épreuve, en traitant l'amitié à l'antique, c'est-à-dire, autant en passion qu'en vertu. Entre les diverses teintes qui différencient la physionomie morale des habitants de chaque canton sur le même fond de caractère national, on démêle aisément celles du Zuricois : ses traits les plus frappants sont le goût des sciences, l'amour du travail et de la gloire, le désir

brûlant de se distinguer chacun dans son état, une originalité piquante dans les idées plus profondes que brillantes, et dans l'expression moins douce qu'énergique, un attachement foncier au militaire intérieur et en général à tous les exercices violents, beaucoup de promptitude dans ses résolutions soutenues de la fermeté la plus vigoureuse, beaucoup d'union dans les familles et par conséquent de bonheur domestique, et une affabilité peu commune envers les habitants de leur canton, dès qu'il s'agit de leur rendre justice ou de les éclairer. A ce dernier égard j'ai vu un magistrat respectable se lever trois fois de table, durant un seul repas, pour donner audience à des paysans : je ne le nomme pas, parce qu'il ne veut pas être loué d'une chose dans laquelle il ne voit que son premier devoir d'homme public ; mais mon cœur lui adresse ici son hommage, et à tous ceux qui lui ressemblent. Aucune de nos villes, que je sache, n'a conservé autant de simplicité dans les mœurs parmi les hommes d'un certain âge, autant de vénération pour la mémoire de leurs pères, autant d'enthousiasme pour tout ce qui peut honorer le nom suisse, autant de ces anciennes coutumes qu'on aime tant à retrouver. J'en citerai quelques-unes. Quand un enfant vient au monde, un des domestiques de la maison, en habit de dimanche, un bouquet au corset et un autre à la main, va annoncer cette naissance en cérémonie à toute la famille ; son costume semble dire : « Une nouvelle fleur vient d'éclorre sur votre arbre généalogique, priez Dieu qu'elle devienne un bon fruit ! » Image douce

et touchante, qui parle au cœur autant qu'aux yeux. Quand deux époux se marient, au lieu de leur faire perdre ces premiers jours de l'hymen si précieux à l'amour, en visites maussades, en invitations fastidieuses; au lieu de les forcer à être à plusieurs, quand ils désirent n'être qu'à deux, on les fait partir le soir même; ils vont faire un voyage de huit à dix jours où bon leur semble, ordinairement dans les cantons voisins; et on les rend ainsi à eux-mêmes par une attention bien aimable et bien discrète.

Le 21 mars (équinoxe du printemps) il y a un repas dans toutes les *tribunes*, et au moment où la cloche du soir annonce la fin du dernier jour de l'hiver, le chef de la table fait un petit discours analogue à la circonstance et invite à profiter du retour de la belle saison pour les travaux de la campagne; tandis que les enfants élèvent de petits bûchers hors de la ville, y mettent le feu en dansant tout autour, et célèbrent à grands cris l'arrivée du printemps. Chaque jour d'ascension, s'il fait beau temps, ou un des jours suivants, les jeunes garçons et les jeunes filles se rendent en bandes nombreuses sur la sommité du mont Utliberg, situé à une lieue de la ville²⁹. Un usage immémorial y conduit à cette époque la jeunesse zuricoise pour y jouir de la superbe vue de leur terre natale, pour y chanter des hymnes en l'honneur de la Providence et de la patrie, et s'y livrer à l'impulsion d'une joie innocente et vive au milieu du beau spectacle de la création. Toutes les années, une troupe de jeunes citoyens de douze à quinze ans s'en vont à pied, sous la con-

duite d'un homme sûr et instruit, faire une course en Suisse, visiter les endroits et les hommes fameux, et s'instruire ainsi sur les lieux mêmes où la patrie tient école de grands exemples.

Je ne finirais point si je voulais rappeler toutes les coutumes intéressantes de Zurich ; ce que j'en ai dit suffit à mon but : parler de la forme de son gouvernement, de son commerce, de ses fabriques, de son académie, de ses cabinets et collections de tout genre, de ses arsenaux de terre et d'eau, n'entre point dans mon plan, parce que tout cela est connu et peut se lire partout. Mais il est neuf heures du soir, je dois chercher un gîte ; il me tarde d'être à demain pour voir mes amis que je ne veux point incommoder à pareille heure ; allons donc à l'auberge.

Si Dieu veut du bien à un Suisse, dit un vieux proverbe, il lui donne une maison à Zurich : moi je n'y voulais point une maison, mais tant seulement un lit, et j'eus toutes les peines du monde à le trouver. Arrivé à pied, tout couvert de poussière, dans le costume le moins brillant, je vais d'abord à l'Epée, où l'on ne veut rien de moi ! On en avait pourtant voulu quelques années auparavant... mais c'est que j'arrivai en berline à quatre chevaux, et qui plus est, avec un prince. Cette fois, simple piéton, n'ayant d'autre compagnon de voyage que mon bâton à logger avec moi, un sommelier me reçoit au vestibule, me toise en connaisseur et me congédie : je demande l'aubergiste en chef, qui n'est pas plus traitable : il me déclare qu'il n'y a point de place pour moi, et me renvoie au Cor-

beau. J'y vais donc avec une meilleure conscience que jadis les meurtriers de S^t Meinrad⁵⁰ ; on m'y offre à souper ; mais pour un lit, il n'y en a point, hormis un petit grabat que je dois partager, si j'en veux, avec un gros homme de Rapperswyl : j'aime les gens de Rapperswyl de tout mon cœur, mais cependant pas assez pour coucher avec eux sans une absolue nécessité, et encore moins dans un petit lit . . . Je sors de cette seconde hôtellerie, curieux de voir jusqu'à quel point je payerai la façon de ma mauvaise mine partout rejetée ; j'entre au Cheval-Blanc : oh ! pour le coup, bon visage d'hôte et d'hôtesse, couvert mis sur le champ, promesse d'une chambre à moi, et à moi seul. On me place à côté d'une excellente dame du Toggenbourg, et vis-à-vis de deux bons Appenzellois ; nous nous trouvons des gens de presque toute la Suisse, et nous soupçons le plus cordialement du monde : aussi quand je retournerai à Zurich, je ne veux plus de l'Epée, ni du Corbeau, je m'en irai droit au Cheval-Blanc. Du reste, tout ceci soit dit sans rancune quelconque ; je ne l'ai raconté que pour faire un épisode du goût de certaines gens qui veulent, quand on voyage, qu'on parle beaucoup de soi et des auberges, et très-peu du pays qu'on parcourt : car enfin quand on écrit, ne faut-il pas s'étudier à plaire à tous ses lecteurs ?...

VENDREDI.

Le lendemain, bien reposé, je fais quelques visites ; je revois en passant cette vaste bibliothèque, où les

lettres originales de l'infortunée Jeanne Gray au réformateur Bullinger⁵¹ intéressent si vivement toutes les âmes sensibles ; ce bel hôtel-de-ville qui offre sur sa façade les têtes de la plupart de nos grands hommes, sculptées en relief ; ce sanctuaire de la vraie bienfaisance, la maison des orphelins, où le nom de Lavater sera à jamais béni : mais qui pourrait quitter Zurich sans faire ses adieux aux promenades délicieuses situées au confluent de la Limmat et de la Sihl : emplacement unique en son genre, romantique dans tous ses détails, et qui n'attend, pour être ce que la Suisse allemande a de mieux en ce genre, que le monument de Gesner : la pierre qui doit le porter est déjà placée... quand viendra le reste ? c'est une question que je ne suis pas le seul à faire. Que ces beaux lieux seront encore embellis par ton souvenir, aimable chantre d'Abel et de la campagne ! ton nom n'y sera point prononcé sans respect : on y relira tes ouvrages immortels avec un nouvel attendrissement, on croira y jouir de ta présence, et voir errer au clair de la lune ton ombre fortunée dans ces bosquets ou sur ces rivages paisibles.

Des grâces, des vertus, peintre heureux et facile,
La nature et l'amour respirent dans ses chants :
Rival de Théocrite, il surpassa Virgile,
Et dans la ville même il fit aimer les champs.

J'ai écrit ces quatre vers sous son médaillon : c'est ce que j'ai vu en français de mieux dit sur le poète de Zurich ; mais je dois craindre de les louer, puisqu'ils sont d'un de mes meilleurs amis, d'un de mes frères.

On rencontre, en remontant le long de la Sihl, une autre promenade plus écartée et plus silencieuse. Tout auprès est ce pont fameux que le bourgmestre Stussi défendit longtemps seul, une hache à la main, contre une foule d'ennemis, en 1444, avec une intrépidité égale à celle d'Horatius Coclès, mais non avec le même bonheur, puisqu'il y fut à la fin accablé par le nombre.

Hâtons-nous de rentrer dans Zurich ; le bateau sur lequel je dois traverser son vaste bassin, n'attend plus que moi, j'y saute avec empressement : bientôt il a passé sous la *porte de l'eau*, seule communication entre le lac et la ville ; et tout en m'éloignant, mon œil se fixe avec une impression mélancolique sur la tour solitaire bâtie au milieu des ondes de la Limmat : ce n'est point à cause de tous les scélérats qu'elle a successivement renfermés dans ses cachots qu'elle m'intéresse ; mais elle me rappelle qu'un des généraux vainqueurs à Morat, un des sauveurs de la nation, le chevalier Waldmann, victime de l'envie qui s'acharne sur les grands hommes, et martyr de son patriotisme, y fut renfermé, y fut inhumainement mis à la torture, et n'en sortit que pour porter sa tête sur l'échafaud : il périt innocent ; mais du moins sa mémoire fut réhabilitée, et si d'un côté il apprend jusqu'où vont les fureurs et les attentats d'un peuple aveuglé, il prouve de l'autre que tôt ou tard l'innocence dissipe les nuages de la prévention, et brille de tout son éclat aux yeux de l'impartiale postérité⁵².

Jouissons à présent du coup-d'œil le plus enchanteur. La ville fuit derrière nous ; les vertes croupes

de l'Albis, couronnées par des forêts de sapins, se prolongent à notre droite ; des coteaux couverts de vignes s'étendent à notre gauche : peu à peu les montagnes escarpées de Glaris élèvent leurs têtes neigeuses dans le fond. On dirait que les deux bords du lac sont une grande rue traversée par un large canal, tant les habitations y sont multipliées ; des vergers et des bosquets sont le cadre des mille compartiments de ce beau jardin de la nature. Ici, l'humble toit du paysan contraste avec la maison de plaisance de l'opulent citadin ; là, la courbe du rivage cache derrière un cap, ou au fond d'un golfe, un hameau dont on fait la découverte par degrés. De ce côté, une troupe de paysans moissonnent des champs fertiles ; de celui-là, un groupe brillant de messieurs et de dames se rassemble sous des arbres : chaque coup de rame varie à mes yeux le paysage, et la quantité de bateaux qui se croisent et qui voguent en tout sens, anime et vivifie ce beau bassin : les eaux sont si tranquilles, malgré le vœu de nos bateliers pour avoir du vent, que le sillage reste longtemps sans s'effacer : nous passons sous Küssnacht ; ce grand village, bouleversé il y a douze ans, et en partie entraîné dans le lac par la plus horrible inondation, ne montre plus aucun vestige de cette catastrophe, grâce aux bienfaits du gouvernement et à l'industrielle activité des paysans : dans les hauteurs supérieures on voit les ruines du château de Balb. J'en parle, parce que la Suisse qui ressemble en tant de points à la Grèce, a eu aussi son Socrate avec son Démon : écoutons le chroniqueur Jean de Winterthur :

« Vers l'an 1528, dit-il, un baron de Regensberg, » très-versé dans les sciences sacrées et profanes, étudiait à l'ordinaire dans l'une des tours de son château de Balb, laquelle était aussi fréquentée par un certain esprit familier qui épouvantait tellement tous les habitants du château, que personne ne s'avisait d'entrer dans la dite tour, excepté le seigneur : celui-ci, qui ne craignait nullement le démon, étudiait sans relâche dans ce lieu-là : l'esprit lui apparut plusieurs fois de jour et de nuit, en habit séculier (c'est un moine qui écrit, comme vous voyez) s'asseyait à ses côtés, s'informant du genre et de la manière de ses études, et s'entretenant fort au long avec lui. Cependant il ne lui fit jamais ni mal ni peine quelconque : ils vécurent ensemble longtemps en bonne intelligence, et le baron en aurait appris bien des choses, si seulement il les avait demandées⁵⁵. » Le mot de l'énigme est sans doute quelque charlatanerie du Socrate moderne, qui voulait ou étudier sans être interrompu, ou se faire un nom, en donnant à croire qu'il était en liaison avec les gens de l'autre monde.

Comme cette petite course n'est pas un traité topographique, je ne parlerai point de tous les bourgs, villages et châteaux qu'on découvre à droite et à gauche ; c'est un pays à voir et non à décrire. Notre bateau, sur lequel nous étions au moins quarante personnes, ramenait les paysans de Richtensweil du marché de Zurich ; cinq robustes rameurs le faisaient voguer : ils travaillèrent six heures sans relâche,

quoiqu'ils eussent déjà ramé une partie de la nuit pour venir ; et ce que je n'ai vu sur aucun autre lac de la Suisse, ils firent ce trajet sans boire ni manger, bien que le bateau passât dans le voisinage de plusieurs cabarets. Leur abstinence serait, il est vrai, encore plus étonnante, si le vin des bords du lac de Zurich valait mieux ; mais c'est en général un verjus, potable seulement pour les habitants du pays qui y sont accoutumés ; ce n'est pas qu'il n'y ait quelques coteaux sur lesquels croît un vin passable ; mais la réputation de ces vignobles privilégiés est fort supérieure à la réalité.

Le fond de cale du bateau était jonché de paillasses et de couvertures sur lesquelles une partie des passagers dormirent durant le trajet : les autres restèrent sur le pont à fumer, à jouer aux cartes, à causer avec intelligence et vivacité : car le paysan zuricois passe pour avoir beaucoup d'esprit naturel, développé par une bonne éducation convenable à son état. Quelques jeunes filles chantèrent fort joliment les chansons de Lavater : c'était de riches campagnardes qui revenaient des bains de Baden, où elles étaient descendues par la Limmat pour s'amuser pendant quelques jours, suivant l'usage du pays. Les paysannes zuricoises ne peuvent point se comparer pour la beauté du sang, les grâces et la fraîcheur à celles des cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure. Rarement on en voit de jolies ; d'ailleurs elles ont contre elles un costume qui n'est rien moins que favorable au beau sexe, et cet habillement varie presque à chaque bailliage, sans

changer en bien : leur coiffure, qui est un petit bonnet autour duquel elles font circuler deux minces tresses de cheveux excessivement serrés, est du plus mauvais effet ; aucun costume ne m'a frappé agréablement que dans le bailliage de Knonau, au village d'Ottenbach ; là les jeunes filles laissent pendre de longues tresses d'où se détache un cordon rouge terminé par un *mouchet* de même couleur ; leur corset, qui marque assez bien la taille, est orné d'un ruban de couleur tranchante qui y dessine la forme d'un grand V.

Mais le soleil couchant dore les montagnes de ses derniers rayons ; la lune lui succède et les étoiles se répètent en vacillant dans le miroir des eaux : nous doublons le promontoire d'Au et les superbes chênes qui l'ombragent ; les lumières du château de Wädenschwiel nous servent de fanal ; le silence de la nature tendant au repos n'est interrompu que par le bruit monotone de nos rames : tout-à-coup un des bateliers prend un cornet à bouquin, il en tire des sons qui effraient les échos voisins. Tout le village accourt sur le port pour assister au débarquement : les paysans qui dormaient à fond de cale, se réveillent en sursaut et sortent, en se frottant les yeux, de leur couche ténébreuse ; on aurait dit une résurrection. Le bateau gagne le rivage à six lieues de Zurich, et je cours à l'auberge voisine chercher le sommeil, également satisfait de cette charmante navigation, de l'honnêteté de mes compagnons de voyage, de l'air d'aisance et de bien-être qu'offrent ce pays et le peuple heureux qui l'habite.

SAMEDI.

Réveillé le lendemain par le chant matinal des oiseaux, je devance l'aurore, et j'attends sur le rivage le lever du soleil. Je ne puis me rassasier de promener mes yeux sur le local qui m'entoure; c'est ici la plus grande largeur du lac: vis-à-vis, de l'autre côté, est l'immense paroisse de Stæfa. Là habite un jeune paysan de vingt-un ans, nommé Neracher, tout à la fois potier de terre et poète dans le genre de Gesner. Dans ses moments de loisir il a composé plusieurs morceaux de poésie descriptive qui annoncent de vrais talents; il peint la nature avec fraîcheur et vérité: on voit qu'il la connaît, qu'il l'aime et qu'il vit dans un pays pittoresque; seulement il la pare quelquefois d'un faux luxe par l'entassement de trop d'images accumulées: sans doute qu'une critique éclairée le corrigera de ce défaut commun à la plupart des commençants. Ses deux pièces intitulées *Elégies sur Gesner* et *Sentiment au retour de l'hiver*, lui ont déjà valu une réputation: nouvelle preuve qu'en Suisse les talents sont de tous les états, et qu'en quelque classe obscure que le génie se trouve, il est sûr d'être distingué, favorisé et bien accueilli.

Richtensweil est un bourg plutôt qu'un village: quatre belles auberges sont sur la place où les bateaux abordent. Les paysans, comme tous ceux des bords du lac, y sont industrieux, et joignent aux travaux de l'agriculture plusieurs travaux domestiques, tels

que la filature de coton, la fabrication des toiles, etc. La belle saison y amène beaucoup de malades des villes et des cantons voisins, qui vont consulter le fameux docteur Hotz : les maladies des femmes sont surtout du ressort de cet Esculape moderne, dont je dirai comme quelqu'un disait de Michel Schuppach : « Je ne sais s'il est bon médecin, mais je sais seulement une chose... c'est qu'il guérit. »

Je profite de la fraîcheur du matin pour quitter ces beaux rivages ; je gagne la colline, afin de traverser cette chaîne de monts qui sépare le canton de Zurich de celui de Zug. A mesure qu'on s'élève, on découvre le lac dans toute son étendue ; on démêle dans l'éloignement les tours jadis fameuses de la petite, mais heureuse ville de Rapperswyl, qui, sous la protection de Zurich, Berne et Glaris, jouit de tous les avantages de la liberté⁵⁴ ; une trace noirâtre sur les eaux ; me montre l'emplacement de ce pont de dix-huit cent-cinquante pas de longueur, qui joint les deux rivages, et en avant j'aperçois les deux îles de Lützelau et d'Aufnau. La dernière, qui a une demi-lieue de tour, renferme des champs, des vignes, des pâturages, quelques fermes et deux chapelles. Dans l'une de ces deux chapelles se voyait autrefois un tombeau remarquable, maintenant détruit, parce que sans doute le zèle de l'abbaye d'Einsiedlen n'a voulu laisser aucun vestige de la sépulture d'un Luthérien, dans un lieu qui lui appartient : c'était le tombeau du chevalier Ulrich de Hütten, portant cette épitaphe :

Hic eques auratus jacet, oratorque disertus
Huttenus vates, carmine et ense potens.

Ce gentilhomme franconien, tour-à-tour guerrier et poète, courtisan et solitaire, couvert des lauriers du Parnasse, et payant par des maux cuisants et alors incurables les égarements de sa jeunesse, mena une vie fort agitée : au milieu de tous ses revers, il contribua beaucoup à la renaissance des lettres par ses écrits, devenus aujourd'hui très-rares et qui mériteraient d'être réimprimés ; lié, puis ensuite brouillé avec Erasme, il avait beaucoup de son sel, de sa plaisanterie et de sa manière de démasquer soit les ridicules de la superstition, soit les manéges de l'hypocrisie : ses poésies sont marquées au coin du bon goût et de la belle latinité ; les lettres des hommes obscurs auxquelles il eut la principale part, portèrent un coup funeste à la scolastique monacale et à la manie des sottises controverses. Lassé du monde et de ses tempêtes, il se retira dans la charmante île d'Aufnau, comme Rousseau dans celle du lac de Bienne, mais plus heureux et moins inquiet que le philosophe de Genève, rien ne vint troubler le calme de sa solitude que la visite de quelques savants : il y trouva ce vrai repos du sage qu'il avait en vain cherché sur la scène tumultueuse des cours et des villes, et il y mourut encore jeune, en 1523, fâché de n'avoir vu que l'aurore de ce siècle lumineux qui succéda aux ténèbres de la barbarie gothique.

A quelque distance de Richtensweil, je coupe le chemin de Notre-Dame-des-Hermites, perpétuellement foulé par les pieds des pèlerins : malgré la proximité du couvent, je ne fus point tenté d'y retourner, y ayant déjà été il y a quelques années. Après y avoir vu tout ce que va y voir soit la dévotion, soit la curiosité, je n'en avais rien rapporté... qu'un œil fatigué de la profusion d'or et d'argent sous toutes les formes, et de pierreries tant vraies que fausses qui s'y accumulent depuis huit siècles ;.... un vœu profond pour qu'en attendant que tous ces trésors enfouis deviennent utiles aux pauvres, vrais enfants de l'église, l'Etre suprême tienne du moins pour agréable l'intention de tous ceux qui vont y prier, ... et le souvenir d'une réponse remarquable d'un des quatre-vingts moines de l'abbaye. Je lui demandais si la Ste. Vierge qui y attire tant de gens faisait encore des miracles. — Oui, sans doute, me dit-il. — Et quel est le plus grand qu'elle ait fait dans ce siècle ? — C'est que dans un siècle tel que celui-ci, on vienne encore la visiter.

A une lieue au-dessus du rivage, se trouve dans les montagnes le hameau de Hütten ; situé sur une éminence, il domine un petit lac qui embellit et vivifie cette contrée isolée : sa forme est triangulaire ; ses eaux paraissent belles ; les écrevisses qu'on y pêche sont recherchées, et le terrain qui l'environne, quoique marécageux, est devenu très-utile par la quantité de tourbe qu'il fournit aux villages voisins. Ce moyen de chauffage peu coûteux est fort usité dans le pays de Zurich, où l'on ne néglige aucune des branches de

l'économie rurale ; et il devrait en être de même dans plusieurs de nos cantons remplis de marais à tourbe , dont personne ne songe à tirer parti, au grand détriment des forêts qui se dégradent toujours davantage.

Un orage qui grondait dans les vallées de Schwytz, qui se promena toute la journée entre les diverses chaînes des Alpes, et que je retrouvai le soir sur le lac de Lowerz , me força à m'arrêter à Hütten pour le laisser passer ; il rafraîchit sensiblement l'air , la campagne et les voyageurs. Alors , comme transporté dans une autre atmosphère, je descends pour trouver un pont de bois, sur la Sihl , qui sert de borne aux cantons de Zurich et de Zug. Cette rivière écumeuse et bruyante roule dans des vallons très-profonds : longtemps avant de la voir, on entend le sourd mugissement de ses eaux partout arrêtées et partout franchissant l'obstacle des rochers qui l'obstruent. Un pont ramène ordinairement l'idée de société, de communication entre les hommes, de passage incessamment fréquenté ; mais celui-ci, jeté dans une vaste solitude, loin de tout lieu habité, n'offrant à l'oreille que le fracas monotone du torrent, et à l'œil que précipices de toutes parts, presse l'âme par un sentiment pénible d'abandon qu'on ne saurait exprimer.

Mes pieds se posent enfin sur le territoire du plus petit, mais non du moins intéressant des treize cantons³⁵ et je vais en parcourir la partie supérieure. Quelques fermes isolées se présentent çà et là sur les divers étages des monts : tous les paysans qu'on rencontre ont un costume de campagne qui n'est ni cher, ni

embarrassant : c'est une chemise de toile grossière qui pend jusqu'au genou pour tenir lieu de tablier : elle a une *cape* pour s'en couvrir la tête quand le temps est froid ou qu'on porte des fardeaux de foin ; les plus pauvres n'ont sous cette chemise qu'un simple caleçon. En passant devant diverses habitations j'admirai la physionomie mâle, les traits fortement prononcés, la mine martiale sans être farouche, qui caractérisent les montagnards de Zug : si on les aborde, ils vous serrent cordialement la main à vous disloquer les doigts. Accoutumés à se parler de loin, au milieu du bruit des torrents et des sapins agités, ils ont le ton de voix si haut que vous croiriez qu'ils se fâchent quand ils vous font amitié. Un cri particulier à ce pays, prolongé de monts en monts par les échos, attira mon attention : ce sont les vachers qui s'entre-répondent, qui rappellent leurs troupeaux dispersés, qui avertissent ainsi les vaches dociles à ces sons sauvages de les suivre à tel ou tel endroit. Je n'en dirai pas davantage pour le moment : j'ai déjà recueilli, à dessein de les publier, plusieurs renseignements touchant notre musique alpestre, les chansons de nos bergers et les effets physiques et moraux de ces airs helvétiques, sur les hommes et sur les animaux qui les entendent.

Dans un enfoncement circulaire, entre plusieurs collines d'une belle verdure et d'une pente assez roide, j'aperçus, fort en-dessous de moi, un phénomène dont je ne pus d'abord déterminer la cause : c'était comme si le soleil eût été réfléchi à mes yeux éblouis par une glace de miroir, qui un moment après m'offrait

une surface presque noire : cela venait d'un petit lac nommé Finstersee (en français, le lac obscur) situé dans la grande paroisse de Menzingen. En effet, quand le soleil n'y donne pas ou qu'un nuage intercepte ses rayons, il prend la teinte vert foncé des pâturages qui s'y répètent et s'obscurcit naturellement par la hauteur des bords qui l'encaissent ; du reste, c'est une miniature de lac qui a peut être 1200 pas de tour ; il ne manque, selon moi, à ses romantiques rivages qu'un bosquet pour couper l'uniformité du gazon, et une ferme qui montre que ce bassin n'est point dans un désert. Car partout où je vois un beau spectacle, je m'attriste si je n'y vois point de spectateur.

Une montée longue et rude me conduisit au sommet d'une assez haute montagne qu'on appelle dans le pays Mangliberg. Ce sommet était occupé, quand j'y arrivai, par un nombreux troupeau de chèvres ; au milieu, grimpé sur un roc, un jeune berger beau comme l'amour et presque aussi nu que lui, leur chantait avec lenteur et en se balançant un air rustique de trois ou quatre notes au plus, qu'elles semblaient écouter avec plaisir, et qui ne me parut point désagréable.

Je fus bien dédommagé de mes sueurs pour escalader cette cime aérienne, par l'immense point de vue que mon œil eut à parcourir. Je découvrais, comme à vol d'oiseau, une des plus belles parties de la Suisse intérieure. D'un côté, le petit lac de Hütten brillait à mes pieds ; plus loin le lac de Zurich s'étendait, comme une écharpe blanche, à travers un paysage

foncé ; sur un plan supérieur, celui de Greifensee formait encore une autre nuance : un amphithéâtre de collines et de forêts, s'élargissant par gradins, bornait la scène et en dessinait les contours. — De l'autre côté, ce n'étaient plus des montagnes ordinaires, cultivées ou boisées jusqu'à leur sommet ; c'était la masse immense des Alpes de Lucerne, de Schwytz, de Glaris, qui se déployait majestueusement, et à la tête desquelles le fier Rigi élevait son front, alors ceint d'un diadème de nuages : enfin, mon regard plongeant perpendiculairement sous moi, s'arrêtait au fond d'une profonde vallée, sur les hameaux reculés d'Egeri, et sur ce lac fameux qui baigne le champ de bataille de Morgarten.

Les pâturages de ces contrées ne m'ont point paru aussi herbeux que ceux des Alpes de Berne et de Fribourg, et même de plusieurs districts du Jura. Peut-être seraient-ils un peu plus fertiles, si l'on extirpait d'épais taillis de mirtyles qui couvrent des arpents entiers, et de larges lisières de fougères et de scolopendres qui empêchent les gramens nourriciers de croître, et ne laissent venir autour de leurs touffes penchantes que des immortelles ou des saxifrages ; preuve certaine de la stérilité du sol. Mais cependant il y a une petite compensation à tout cela : car les enfants des bergers se nourrissent, en grande partie pendant six semaines, des baies du mirtyle ; les broussailles alimentent le foyer du pauvre ; les fougères se convertissent en litières pour les étables, ou, mêlées avec des joncs de

montagne, elles font la base de la couche dure et peu coûteuse des vachers.

Je redescends bientôt le flanc opposé de la montagne, en suivant les replis d'un étroit sentier taillé dans le roc, au bord d'un précipice, ou plutôt d'un abîme : à mesure que j'approche du fond de la vallée, le chemin devient moins scabreux ; la pente est chargée çà et là d'habitations en bois, dans le genre des maisons de l'Oberland bernois, mais moins élégamment construites.

Egeri, partagé en deux villages peu éloignés, est une des quatre communautés libres du canton de Zug. L'aubergiste chez lequel je logeai, est un des membres de la Régence, homme honnête et prévenant, qui sait aussi bien, dit-on, parler au conseil que servir ses hôtes. Sa maison était pleine de paysans dont plusieurs allaient à Notre-Dame-des-Hermites ; j'y vis entre autres une bande de dix jeunes gens des Bailliages-Libres, ⁵⁶beaux hommes, bien vêtus et d'une gaieté charmante, qui avaient tout l'air de faire de ce pèlerinage une partie de plaisir, encore plus qu'un acte de religion. D'excellent poisson, du fromage exquis, des choux de montagne et du vin qui croît au-delà du St. Gothard, c'était plus qu'il n'en fallait à notre appétit, pour en faire un dîner délicieux.

En me mettant à table, j'eus occasion de remarquer la dévotion des assistants ; quand ils virent que je m'étais acquitté de la prière d'usage, ils me tirèrent tous le chapeau avec un salut amical ; et l'aubergiste, son bonnet à la main, me fit un compliment usité dans le

pays , en me souhaitant bon appétit ; compliment qu'il ne m'eût point adressé , si je me fusse attablé comme un philosophe moderne. La salutation ordinaire , dans l'intérieur de la Suisse , est une phrase allemande qui signifie, *loué soit Jésus-Christ*, et à laquelle on répond, *aux siècles des siècles*. Si vous ne faites pas cette réponse , vous risquez de passer tout au moins pour un Juif. Les tables de ces contrées sont presque toutes d'ardoise de Glaris , pour la plus grande commodité des paysans : comme ils font leurs affaires et règlent leurs comptes ordinairement au cabaret , ils se passent , par ce moyen , de papier et d'encre , et n'ont besoin que d'un morceau de craie blanche.

Les auberges de la Suisse intérieure sont en général moins mauvaises qu'on ne le croit communément : le portrait qu'en trace le savant Mabillon dans le voyage qu'il fit dans cette même contrée en 1683 , est maintenant faux en plusieurs points , quoique vrai en quelques autres.

« Lorsqu'on arrive , dit-il , dans une auberge , l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main et vous assurent qu'il ne pouvait venir chez eux personne qui leur fût plus agréable. — On entre ensuite dans la chambre à manger , dans laquelle il y a une si grande quantité de mouches , à cause du poêle où elles se cachent en hiver , qu'il faut se défendre de leur importunité avec un petit balai. L'odeur d'un tabac très-violent n'est pas moins incommode. On vous sert plus souvent ce que vous ne voulez pas que ce que vous voulez ; un pain désagréable , fait avec du levain de bière et assaisonné de fenouil ;

des viandes imprégnées de poivre , selon l'usage de la nation , ou d'autres épices de cette force. Chaque plat est soigneusement noté sur une table d'ardoise. La forme des lits est très-incommode pour des Français , car ils sont plus courts que le corps , et tellement chargés d'oreillers qu'on y semble moins couché qu'assis. La matière n'en vaut pas mieux que la forme , parce qu'en été même , au lieu d'une légère couverture , vous êtes étouffé sous une pesante couette de plume. Du reste tout y est propre et net : chaque salle à manger d'une auberge catholique a toujours un crucifix dans le lieu le plus éminent. Quand on se dispose à partir , l'hôte apporte le tableau de votre dépense écrit avec de la craie , et après avoir compté à demi voix , il vous indique la somme sur laquelle on ne peut pas élever impunément la moindre contestation , tant est grande la bonne foi et l'équité de cette nation. Au moment du départ , c'est la coutume de porter aux partants une santé pour l'amour de Saint-Jean. » ³⁷

Les jeunes filles d'Egeri , dont je vis plusieurs puiser de l'eau à la fontaine , et d'autres conduire leurs bateaux sur le lac , sont en général bien faites. De grands yeux bleus , des dents très-blanches , un bel ovale de physionomie , un teint des plus frais , des cheveux artistement noués autour d'une large épingle de métal qui passe derrière la tête ; c'est ce qui frappe au premier coup d'œil , et l'on ne tarde pas à démêler qu'elles ne sont point aussi sauvages que la contrée qu'elles habitent. — Tous les petits enfants que j'ai

rencontrés , m'ont semblé jetés dans le moule des grâces.

Un des chapelains de la paroisse vint s'entretenir avec moi ; pour mieux nous entendre nous parlâmes latin , et je fus surpris de la facilité avec laquelle il fit les frais de la conversation ; c'est un ecclésiastique instruit , et qui m'apprit beaucoup de choses intéressantes sur son canton.

Dans le nombre des paysans ou des citoyens (car c'est ici heureusement la même chose) , avec lesquels je me suis familièrement entretenu dans le cours de ce voyage , plusieurs m'ont étonné par la vivacité de leurs réponses et la solidité de leurs réflexions. Je fus curieux , en quelques endroits , de leur parler de la révolution de France pour savoir ce qu'ils en pensaient.

³⁸ Un vieux berger , descendu d'une montagne fort isolée , n'en avait pas encore entendu parler. — « Je ne sors , me dit-il , de ma ferme , que pour aller à la messe , fêtes et dimanches , avec ma famille. Je fais mes petites affaires sans me mêler de celles des autres : je sais à peine ce qui se passe à Schwytz ; comment saurais-je ce qui se passe à Paris ? Je tâche de faire de mon mieux pour ma part ; que chacun fasse de même , et tout ira bien. » Qu'elle est respectable , ce me semble , cette ignorance , et qu'elle est digne d'envie ! il est bien doux de vivre ainsi obscur , en remplissant sa tâche d'homme et de citoyen , dans une retraite inaccessible aux tempêtes du monde , au fracas des intérêts politiques qui s'entre-choquent , et au bruit inquiétant des trompettes de la renommée : on est trop heu-

reux d'échapper ainsi aux atteintes de la cupidité , de l'ambition , à toutes ces passions orageuses qui agitent perpétuellement les sociétés trop nombreuses.

Un autre paysan me dit qu'il avait appris en gros que les Français s'étaient révoltés, qu'ils avaient enlevé le roi du milieu de ses gardes pour l'emmener prisonnier à Paris , où ils lui faisaient dire et signer tout ce qu'ils voulaient. Quant à moi, ajoutait-il bonnement , si j'étais né sujet d'un roi , je trouverais autant de gloire à lui rester fidèle, que j'en trouve à l'être à la république où je suis né homme libre.

J'ai observé , en général , que la plupart des gens sensés des cantons démocratiques, sont plutôt contre la nouvelle constitution française que pour ; soit qu'ils connaissent mieux, par leur propre expérience, tous les inconvénients de la liberté illimitée du peuple ; soit qu'il soit vrai, comme on l'a dit il y a longtemps, que le Suisse n'est républicain que chez lui et qu'il est royaliste partout ailleurs.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici le précis d'une conversation sur ce sujet avec un vieillard des environs de Zug. Voici à peu près ce qu'il me dit : — « Quoique je sente parfaitement , vu les abus affreux qui y régnaient, le besoin d'une révolution en France, néanmoins je ne crois point que ce peuple ait choisi la constitution qui lui convenait : il prétend se gouverner en république, et il ne sait ce qu'il veut : nous avons déjà tant de peine à nous gouverner démocratiquement dans notre petit canton où nous sommes à peine vingt mille âmes ! Que sera-ce là où il y

en a vingt millions ? Les difficultés et les peines seront dans la même proportion (c'est-à-dire , comme un est à mille). Ce n'est rien , me répéta-t-il plusieurs fois, ce n'est rien que d'avoir des principes de république, si l'on n'en a en même temps les mœurs... Ces principes , nés depuis deux ans chez les Français , sont au moins de douze siècles plus jeunes que leurs mœurs. C'est donc un projet impraticable que de prétendre enter les vertus démocratiques sur les vices enracinés d'une longue monarchie. — Pour réaliser ces plans , dont on ne peut nier la beauté dans la théorie , il faudrait un peuple tout neuf. Transportez notre petit état au milieu de Paris , dont il occuperait à peine un quartier , il ne pourrait subsister , parce que nos mœurs , en se corrompant , tomberaient en contradiction avec nos principes. » Ce même homme remarquait encore avec beaucoup de justesse , que beaucoup de gens , en Suisse , ne prênaient la révolution que par motif d'intérêt : « Quand vous voyez un homme riche la défendre dans tous ses points , dites : Ce n'est pas un philanthrope ; c'est un rentier : il craint la banqueroute , non pour le royaume , mais pour lui ; et tout ce grand amour des droits de l'homme , revient à ceci : je veux être payé. Pour en parler impartialement , il faut n'y avoir aucun rapport , sans quoi la prévention s'en mêlera , et vous rendra juge et partie. » — Sans décider du plus ou moins de solidité de ces raisonnements , ils suffiront pour donner une idée du génie naturel de ces montagnards , nourris dans la solitude et dans la réflexion , et de leur supériorité sur les paysans ordi-

naires, avec lesquels il faut bien se garder de les confondre.

La vallée d'Egeri est assez bien cultivée : l'âpreté de son aspect est éclaircie par son lac, qui peut avoir trois quarts de lieue de long sur un tiers de large : il est ordinairement, dans la belle saison, couvert de bateaux, parce que les habitants, ayant tous leur demeure sur un des côtés de l'eau et une partie de leurs domaines sur l'autre, la passent journellement. — Ces bateaux sont exactement semblables aux canots des sauvages ; c'est un tronc d'arbre creusé et enduit de terre glaise ; un seul rameur le conduit avec beaucoup de vitesse ; s'il survient un coup de vent, il se couche dans le fond, et ne chavire jamais : six personnes peuvent aisément y tenir. — Ce lac appelé, dans les anciennes chartes les eaux royales (*aquæ regiæ*), est très-profond, fort poissonneux, marécageux à ses deux extrémités, surtout à celle où la Lorze en sort, pour couler vers le lac de Zug ; le trèfle de marais croît abondamment sur ses bords, et le nénuphar, élevant sa fleur blanche sur la surface des eaux, les tapisse en plusieurs endroits de ses larges feuilles presque toujours en mouvement.

Je pris un des canots dont j'ai parlé, pour aller visiter le champ de bataille de Morgarten, situé près de la tête du lac ; et ma traversée fut très-agréable, par la diversité des points de vue qu'on a sur les deux côtes, dont l'une est fort riante, et l'autre agreste et mélancolique ; aucun des promeneurs anglais ou français qui courent la Suisse pour la décrire, n'a été dans

cette contrée, parce qu'elle est hors des grands chemins : cependant elle est très-digne de la visite des curieux, et surtout des voyageurs nationaux.

J'arrive à Morgarten. Terre sacrée, je vous salue... ! Souvenirs des temps passés, renaissiez dans mon âme enflammée ! Ombres des généreux guerriers des trois cantons, recevez l'hommage de ma vénération profonde ! Oui, sans votre intrépidité, c'en était fait de notre liberté naissante ! Mais vos massues et vos haches d'armes lui ouvrirent ici une large porte pour s'établir en Suisse ! Quel cœur ne bénirait votre mémoire dans ces lieux témoins de vos exploits ? quelle bouche ne chanterait l'hymne de reconnaissance sur le sol où vous avez combattu ? quel œil ne fixerait avec émotion ces rivages qui attesteront d'âge en âge et vos dangers et vos succès ? quel pied ne foulerait fièrement ce point central du pays de la liberté, cette place glorieuse où treize cents citoyens mirent en fuite vingt mille soldats ?

Je ne répèterai point ici la description de cette bataille. Je remarquerai seulement que pour n'avoir pas visité le local, plusieurs de nos historiens suisses sont tombés dans des erreurs assez graves, touchant cette fameuse journée.

J'ajouterai encore que si les trois cantons se couvrirent de gloire par ce combat, ils n'en acquirent pas moins par la manière dont ils usèrent de la victoire : contents de repousser les prétentions de la maison d'Autriche dont ils étaient indépendants en tant qu'hommes libres de l'Empire et reconnus pour tels

par les empereurs précédents, ils respectèrent les propriétés de leurs ennemis ; ils continuèrent à payer toutes les redevances aux seigneurs temporels et spirituels qui avaient des fiefs chez eux , et se gardèrent bien de ternir le lustre de leur cause et de souiller la pureté de leur révolution par aucun acte d'injustice, de violence ou de spoliation, bien que les circonstances semblasent les y autoriser.

Rien ne réveille autant l'amour de la patrie que la vue des lieux où nos ancêtres ont combattu pour elle. Les Grecs le savaient bien , et les Suisses ne l'ignorent pas , puisqu'ils ont institué des fêtes sur plusieurs de leurs champs de bataille : mais ce qu'on fait annuellement à Morgarten, à Sempach, à Næfels, pourquoi ne le fait-on pas aussi à Laupen, à S^t Jacques, à Grandson, à Dornach ? Encore une fois, on ne peut trop multiplier les moyens de conserver d'aussi grands souvenirs. — Qu'on me permette ici une réflexion sur cet amour de la patrie qu'il importe si essentiellement de conserver et de réchauffer parmi nous : c'est que rien n'est plus opposé à ce noble sentiment que cette noble philanthropie universelle que nos philosophes modernes ont mise à la mode depuis quelques années ; philanthropie qu'il ne faut point confondre avec la bienveillance évangélique , dont elle affecte de porter le masque. — Autrefois on aimait tout bonnement son pays, ses lois, ses concitoyens ; maintenant on prétend qu'il faut aimer tout l'univers également. A force de chérir toutes les nations, on se trouve de la plus grande indifférence envers la sienne, et pour être citoyen du monde en-

tier, on ne l'est plus du lieu de sa naissance. — Nos ancêtres n'avaient point le cœur si vaste : ils bornaient leurs affections, pour les rendre utiles ; ils n'aimaient que la Suisse seule, et laissaient les Allemands, les Français, les Italiens aimer leur pays à leur manière. — Voilà pourquoi ils étaient vraiment citoyens. C'est là, si je puis parler ainsi, l'égoïsme national, qui est aussi certainement une vertu en saine politique, que l'égoïsme individuel est un vice en saine morale : pour moi je n'ai point honte d'avouer, en qualité de Suisse, que j'affectionne uniquement ma patrie, que je lui consacre tous mes travaux, que j'y rapporte tous mes vœux, que mon bonheur est intimement lié au sien, que je ne puis ni ne veux avoir pour aucune autre nation les sentiments que j'ai pour la mienne, et que mon amour pour l'humanité consiste à désirer que l'Anglais, l'Espagnol, le Russe aient de même le véritable amour de leur patrie, dans la persuasion que chaque peuple, travaillant à rendre la sienne heureuse, tout ira aussi bien que possible sur la face du globe.

En quittant les bords du lac d'Egeri, pour entrer dans le canton de Schwytz, on trouve sur la frontière le hameau de Schornau. Le passage est gardé par une vieille tour, qui servit de point de ralliement aux Suisses pour le combat de Morgarten : elle faisait partie d'un mur de défense qui s'étendait dans la longueur de près de deux lieues, depuis le territoire de Notre-Dame-des-Hermites jusqu'à l'extrémité du lac de Zug. On découvre çà et là quelques vestiges de cet ouvrage,

qui fermait l'entrée du canton de Schwytz ; il était flanqué de plusieurs tours avec des portes, dont il reste encore trois ; une à Art , la seconde à Schornau , et la dernière au village de Rothenthurm (la tour rouge), qui en tire son nom. Ce retranchement , prolongé à travers des rochers et des précipices , fut fait en 1260, durant le grand interrègne, pour repousser la noblesse voisine dont les brigandages et les fureurs étaient alors sans borne : négligé depuis plusieurs siècles, il n'est pas étonnant que ce mur soit presque entièrement détruit. Les fragments qui ont échappé au ravage du temps , suffisent pour prouver les efforts des anciens Suisses contre la tyrannie , déjà cinquante ans avant la grande explosion de leur patriotisme.

En descendant, on trouve la paroisse de Sattel, qui renferme un hameau nommé Biberegg, dont je ne fais mention que parce qu'il fut le berceau de l'illustre famille Reding si connue dans les fastes helvétiques, et surtout dans les annales de Schwytz. Il n'est presque aucun des combats où les Suisses se sont signalés, soit dans leur pays, soit dans l'étranger, où quelque Reding ne se soit couvert de gloire ; et dans leur canton ils ont toujours occupé jusqu'à ce jour les premières places du gouvernement, où les portent l'amour et la reconnaissance de leurs concitoyens : car on croit encore en Suisse qu'on peut honorer les vertus des pères dans les enfants, et même qu'on doit payer à ces derniers, quand ils le méritent, les services que la patrie a reçus des premiers. — Du reste on voit par nos chroniques et par une foule d'anciens documents

que les Reding, les Ab-Iberg, les Schorno et les Von Hospital sont les plus anciennes familles du canton de Schwytz.

En descendant de Sattel à Steinen par un chemin très-roide, le paysage change tout à coup : on découvre une belle et fertile vallée, sans néanmoins voir le lac de Lucerne qui n'en est pas loin. On parcourt de l'œil plusieurs villages et une multitude d'habitations éparses, et l'on *fixe* avec étonnement les sommets escarpés des deux immenses rochers, qui protègent le bourg de Schwytz. Ces obélisques superbes, taillés des mains de la nature, sont de la plus imposante décoration : on dirait que la liberté a gravé de ses mains triomphantes son nom sur leur base, comme pour prendre possession de cette contrée.

Je me hâte d'arriver au grand village de Steinen : le souvenir de Werner de Stauffacher qui y naquit dans le treizième siècle, m'y rappelle d'une manière trop énergique pour ne pas m'empresser d'offrir à la mémoire de ce preux chevalier les hommages dont elle est digne. Fils d'un ancien landamman, il ne put échapper à l'inquiète tyrannie de Gessler, à qui son mérite personnel, son influence sur le peuple et ses richesses déplaisaient également. Sous le frivole prétexte qu'il bâtit une maison trop belle pour un homme comme lui, le gouverneur lui fait les plus sanglants reproches et les plus affreuses menaces. Interdit, effrayé de ce traitement, il eût peut-être plié devant le despote, sans les généreux conseils de sa femme, qui, instruite du sujet de ses craintes, relève son courage

abattu, l'excite à une prompte vengeance avec une fierté romaine, et l'engage à s'éloigner pour se réunir aux mécontents des cantons voisins. C'est peut-être cette héroïne nommée Marguerite Herlobig, qui donna la première idée de la coalition des braves citoyens qui renversèrent le bonnet de Gessler, pour y substituer le chapeau de la liberté. Tschudi rapporte, dans son vieux style, l'entretien de Marguerite et de son mari; et c'est un des morceaux les plus curieux de sa chronique.

La maison de Stauffacher ne subsiste plus; mais dès l'an 1400 on bâtit tout auprès une chapelle, en mémoire de l'événement, suivant la coutume de ces temps-là; et quand je passai à Steinen, j'appris que la république de Schwytz venait de la faire réparer à ses frais: je trouvai en effet qu'un artiste finissait de peindre les premières scènes de la révolution dans l'intérieur du petit bâtiment: sur le devant, Stauffacher à côté de sa maison, dans une attitude respectueuse, parle au gouverneur, qui le menace fièrement du haut de son cheval; et dans un autre panneau, on le voit s'éloigner en hâte, par les conseils de sa femme, qui lui fait ses adieux. Le paysage représente la contrée qu'habite le héros Suisse, et un coin du lac voisin de Loverz: au bas sont les armes de Stauffacher, un corbeau battant des ailes sur un arbre; et celles de sa femme, mi-parties de deux H et de deux fleurs de lis. Le compartiment de la gauche offre la prairie du Grütli, et les trois libérateurs, Stauffacher, Furst et Melchthal, jurant de rétablir leur patrie dans

sa légitime indépendance. Le lac de Lowerz avec ses deux îles, leur chapelle et leur vieux château, remplit le compartiment de la droite, en mémorial de l'événement qui s'y passa deux ans après. Dans la partie la plus haute est représentée la bataille de Morgarten ; les Suisses sortent avec les trois bannières d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, de la tour de Schornau pour fondre sur la cavalerie ennemie, dont les cinquante exilés ont déjà commencé la déroute ; il n'y a d'autre inscription que le lieu et l'année..... MORGARTEN. M CCC XV. — Et certes, elle vaut mieux que les plus longs discours : j'aurais même désiré qu'il n'y en eût point d'autres dans le reste du bâtiment ; car, il faut le dire, les inscriptions allemandes qu'on y lit, sont du plus mauvais goût, et tout à fait indignes de la majesté du lieu. M. le docteur Zay en avait proposé de très-analogues au sujet, et j'ignore pourquoi elles n'ont pas été préférées. Les peintures de cette chapelle sont très-médiocres, les costumes manqués, les règles de la perspective et de la proportion manifestement violées ; mais les grands événements que ces tableaux rappellent, mais les grandes leçons qu'ils donnent, mais les grands sentiments qu'ils réveillent, inspirent une émotion profonde à quiconque s'arrête sur cette place sacrée : c'est la meilleure manière d'apprendre au peuple son histoire ; de tels tableaux en disent plus à ses yeux que les plus pompeux récits à ses oreilles ; et l'on a eu garde de négliger cette sorte d'instruction nationale dans les Petits-Cantons où tout parle le langage de la liberté. Les murs de cette chapelle sont

déjà couverts d'une foule de noms suisses : et qui ne s'inscrirait avec fierté sur ce noble registre ? Quel citoyen des treize cantons ne prendrait plaisir à consigner ainsi son pèlerinage dans les lieux saints de la commune patrie ?

La route de Steinen à Schwytz n'est qu'une promenade charmante , à travers une plaine bien cultivée. Arrivé près de ce bourg célèbre qui a donné son nom à toute la Suisse , je n'y entrai point ; j'y avais déjà séjourné deux fois dans mes précédents voyages , et j'avais visité tout ce qu'il renferme de curieux , son arsenal enrichi de dépouilles et d'armes ennemies , son église de St. Martin nouvellement rebâtie avec une noble simplicité , la place remarquable où le peuple s'assemble annuellement près du hameau d'Ibach , la bannière bénite donnée à ce canton en 1542 par le pape Jules II , avec le titre de défenseurs de la foi , et la collection de toutes les médailles gravées par le fameux chevalier Hedlinger. Je n'ignorais pas d'ailleurs , que quand on a des connaissances à Schwytz , on sait bien quand on y arrive , mais non quand on en repart , grâce à leur pressante hospitalité. Je pris donc à gauche pour voir une partie du canton que je ne connaissais pas encore. Un orage me força à me réfugier dans l'auberge du petit village de Seewen , où j'attendis un moment plus calme pour m'embarquer sur le lac de Lowèrz ; j'y trouvai plusieurs paysans rassemblés , entre lesquels un soldat qui avait longtemps servi en France , me prit d'abord en grande affection ; il se mit à me tutoyer suivant la coutume du pays , et vou-

lait absolument me conduire dans sa maison. Je suis bien aise de remarquer ici que lorsqu'on voyage simplement, sans faste ni prétention, on n'a qu'à se louer des habitants de la Suisse intérieure. Si quelques voyageurs se sont plaints de leur grossièreté, c'est qu'ils ont commencé par être grossiers avec eux, et qu'on a usé de représailles. Quant à moi, je n'ai rencontré dans les Petits-Cantons que des hommes honnêtes et même prévenants: il est vrai qu'ils ne peuvent souffrir la morgue de certains voyageurs étrangers qui les traitent avec dédain, et qui persifflent la simplicité de leurs mœurs et de leurs usages. Je me suis dit Suisse; j'ai pris leur ton franc et naïf; je n'ai point refusé de partager leurs repas ou de les associer aux miens, et ils m'ont toujours traité en compatriote, souvent même appelé frère.

Quand le tonnerre eut cessé d'ébranler les échos des montagnes, je pris un bateau à l'endroit où l'Aa, qui entre dans le lac de Lowerz, en ressort sous le nom de Seewern pour se jeter dans la Muotta, non loin du lac de Lucerne. Un vieillard, courbé sous la rame et les années, me reçut dans son frêle esquif, et nous voilà à voguer au milieu des ondes encore agitées: soudain le vent redouble, le batelier dit à haute voix ses litanies, et moi, j'ouvre un grand parapluie de toile cirée qui était au fond du bateau; je l'oppose au vent, et bientôt à l'aide de cette voile, nous gagnons une petite île où nous débarquons avec peine; un grand homme à barbe noire, en longue robe d'anachorète, et déjà sur le retour, nous reçoit au port,

nous fait entrer dans son hermitage , et nous offre tout ce qui est en son pouvoir : c'est un ancien Cent-Suisse , qui , ennuyé des antichambres de Versailles et du baudrier helvétique , s'est fait hermite et habite depuis deux ans cette romantique retraite. Son île n'est qu'un rocher d'une centaine de pas de tour. La cellule , son prie-Dieu , un petit jardin et une allée pour se promener , voilà tout son domaine. Ce solitaire connaît le monde et paraît y avoir eu bien des peines : sa conversation est intéressante ; ses manières annoncent un homme qui a vu la bonne compagnie , et son costume ajoute encore aux charmes de son asile. On voudrait presque le partager avec lui : il a le talent de faire aimer sa manière de vivre et d'en paraître satisfait. L'hermite détacha son bateau et nous accompagna à la grande île , qui n'est qu'à une portée de fusil de la petite. Beaucoup plus vaste et plus éloignée du rivage , cette île renferme une jolie chapelle , un second hermitage très-commode , et une vieille tour nommée Schwanau ⁵⁹ , d'une forme noble et majestueuse , ombragée de sapins et habitée par une horde mélancolique de corbeaux et d'oiseaux de nuit. C'était jadis la résidence d'un des tyrans subalternes des comtes de Habsbourg , qui , de ce donjon défendu par les rocs et les eaux , opprimait impunément tout le voisinage. En 1308 , ce châtelain , ayant enlevé et conduit dans son île une jeune paysanne du village d'Art pour en faire la victime de sa brutalité , ne tarda pas à être puni de cet attentat , très-fréquent dans ce siècle. Les deux frères de cette infortunée surprirent l'infâme ravisseur ,

l'égorèrent et jetèrent son cadavre dans le lac : puis , craignant la vengeance du seigneur suzerain , ils recoururent à leurs voisins de Schwytz ; ceux-ci partageant leur juste ressentiment , assiégèrent le château , le prirent , le démolirent et ne laissèrent subsister que la tour du centre , comme un monument éternel du crime et de la vengeance. La superstition , qui est plus utile qu'on ne pense , quand elle embrasse la cause des mœurs , n'a pas manqué de s'emparer de cet événement : elle l'a encadré dans un merveilleux effrayant , pour servir de leçon ; et au milieu d'un peuple simple et presque sauvage , elle a fait retentir la voix de la nature outragée , sur le mode le plus lamentable. Une fois chaque année , dit la tradition populaire , à l'heure de minuit , un coup de tonnerre se fait entendre : des cris affreux remplissent la vieille tour ; une jeune fille vêtue d'une robe blanche , poursuit , une torche à la main , sur le faite des murs , un guerrier qui cherche à l'éviter , et ne cesse point de s'acharner sur ses pas qu'il ne se soit précipité en hurlant dans le lac qui l'engloutit ; alors le fantôme satisfait et vengé disparaît jusqu'à l'année suivante.

L'aspect de ces deux îles au centre du paysage le plus mélancolique , le silence qui règne sur ce lac solitaire et perdu dans les montagnes , la religion qui dès longtemps a sanctifié ces asiles , l'hermite intéressant qui les habite , et le souvenir des scènes d'horreurs dont elles ont été le théâtre , ont laissé dans mon âme une impression profonde qui ne s'est point encore effacée. En général , l'homme sensible , bien dif-

férent de l'ambitieux, trouve l'univers trop grand ; il lui faut une scène moins disproportionnée avec la place que son individu occupe ; il a besoin de se faire un petit monde dont chaque partie soit plus rapprochée de lui. Voilà pourquoi le chevalier Hütten ne trouva de bonheur que dans l'île d'Aufnau ; voilà pourquoi J.-J. Rousseau, mécontent de tout et partout, ne goûta quelque repos que dans celle de St Pierre.

Si j'avais visité cette contrée quelques jours plus tôt, j'y aurais trouvé une décoration bien différente ; un corps de jeunes volontaires du pays de Schwytz y avait formé un camp : partagés en deux troupes, l'une s'était jetée dans les îles et l'autre en avait formé le siège, ainsi qu'au temps de la révolution. Ces derniers, comme de raison, avaient eu le dessus, et après une longue résistance, ils avaient fait prisonniers les défenseurs du château et l'hermite lui-même, tranquille spectateur de leurs manœuvres. Ces rivages couverts d'un appareil guerrier qu'ils n'avaient jamais vu, ces canons qui pour la première fois tonnaient dans la vallée, ce vieux donjon changé en batterie, le débarquement de la petite flotte, les cris des combattants et les chants de la victoire formaient, me dit l'hermite, un effet qu'on ne peut décrire, et ce simulacre de bataille représenté dans les lieux où les pères avaient jadis combattu avec tant de succès, pénétrait les descendants de l'ardeur la plus martiale.

Vis-à-vis de l'île⁴⁰, entre le rivage et de hautes collines, était autrefois une abbaye de religieuses, nommée Auf-der-Au. Fondée en 1262, puis consu-

mée par un incendie en 1640, elle n'a point été rebâtie, et n'offre que des ruines à l'œil et de pieux sentiments au cœur : car tous les édifices où l'Etre suprême a été adoré pendant des siècles, me paraissent mériter une sorte de vénération, même quand ils sont ruinés. La religion semble encore peupler ces débris de pensées saintes et célestes, et l'âme se plaît à méditer dans le silence de ces lieux consacrés par tant d'hymnes et d'oraisons : non, l'homme vertueux ne passe point près d'un couvent abandonné, ou d'une chapelle antique, sans se sentir appelé dans leurs murs par une voix secrète qui l'invite à s'y livrer à la réflexion.

Voyageurs ! allez, allez visiter le lac et les îles de Lowerz, et vous verrez si ce n'est pas un des plus sublimes morceaux de notre Suisse. Peintres ! allez dessiner ces eaux, ces rochers et ces ruines, qu'aucun pinceau n'a encore rendus au naturel, et vous nous reproduirez un paysage qui n'a son pareil que dans les rêves de l'imagination la plus mélancolique. Malheureux, que l'amour ou la fortune a maltraités ! allez visiter l'hermitage et l'hermite de Schwanau, et vous me direz si le calme de son front et de sa retraite n'apaise pas, du moins pour un moment, le tumulte de votre cœur dès longtemps agité.

Cependant le soir était venu. Des nuées de corbeaux planaient en croassant sur les sapins de la tour ; la lune commençait à éclairer les flots du lac plus tranquille, et le mélange de sa lumière incertaine avec les vastes ombres des montagnes, semblait peupler la

contrée de formes fantastiques. Je ne pouvais quitter le bon solitaire ; j'aurais voulu passer la nuit dans sa cellule ; je ne sais, quelque attrait impérieux m'attachait à lui et à son île : mais je devais aller encore plus loin. Je me rembarque donc ; l'hermite vogue de concert avec nous , et je descends à l'autre extrémité du lac , au village de Lowerz. Là je quitte à regret mon anachorète, et je renvoie le vieux nautonnier. — Bien des gens se plaignent de la cherté des bateaux sur les lacs des Petits-Cantons ; on me croira à peine quand je dirai que sur ceux d'Egeri et de Lowerz, un bateau pris pour moi seul ne m'a coûté que deux batz, et que le batelier de Seewen a paru fort étonné que je lui aie donné le double de sa demande. Je dois rendre cette justice à l'honnête vieillard : on ne peut certainement traverser à meilleur compte un lac de deux tiers de lieue de long , essuyer une tempête et faire trois débarquements.

Je traversai rapidement une vallée assez sauvage et le village de Goldau perdu dans une forêt d'arbres fruitiers, et je vins finir à Art, au bord du lac de Zug, une des plus délicieuses journées de ma vie, par l'immense variété de paysages, de sensations et de souvenirs qu'elle m'avait prodigués.

DIMANCHE.

Art, chef-lieu d'un des six districts du canton de Schwytz, est un bourg très-ancien et bâti comme une ville. La superbe montagne qui le domine et le char-

mant lac qui le baigne, rendent sa situation des plus riantes et ses entours très-variés : je visitai l'église de S^t Georges, bâtie dans le goût italien, et la bibliothèque des R. P. Capucins, où l'on trouve quelques livres rares sur l'histoire de la Suisse. — Une danse des morts, peinte sur la façade d'une maison, fixa mes regards ; comme je voulais voir un médecin de mes amis, M^r le conseiller Zay, j'imaginai, d'après cette enseigne, que ce devait être là sa demeure : je me trompais cependant, et il fallut le chercher autre part. Les travaux sérieux de son état et les soins du gouvernement ne l'empêchent pas de cultiver les Muses, et de donner de temps en temps des morceaux de poésie nationale qui font honneur à ses talents. C'est lui qui, en 1784, fut l'ordonnateur d'une fête vraiment helvétique qui mériterait d'être souvent répétée, autant pour l'instruction que pour l'amusement de notre jeunesse. Plein d'un vrai patriotisme, dans ses études comme dans ses délassements il a toujours en vue d'avancer le bonheur ou la gloire de sa nation ; et il s'est déjà acquitté avec honneur de plusieurs commissions distinguées, dont la république de Schwytz l'a chargé. — Son excellent père, vieillard en cheveux blancs, me dit : « Je n'ai chez moi rien de curieux à vous montrer, que les lances maniées par mes ancêtres à Morgarten et à Sempach. Je les garde avec soin comme le palladium de ma maison et la leçon de ma famille. »

Nulle part la vieillesse ne me semble plus respectée que dans les démocraties de la Suisse, parce que nulle

part elle n'est plus respectable. N'ayant point consumé leur vie dans l'intrigue ou dans la débauche, pleins de paroles graves et de bons conseils, sages de la sagesse des siècles passés, attentifs à conserver l'ordre et les mœurs dans leurs familles, les vieillards y sont les oracles des jeunes gens, qui les consultent et suivent leurs décisions; et c'est là, selon moi, une preuve que ces états ne sont point sur leur déclin: tandis qu'il est bien proche de sa décadence tout gouvernement où les vieillards sont contredits, ridiculisés, appelés radoteurs et réputés nuls; où les jeunes gens font les lois et sont à la tête des affaires; où l'esprit de nouveauté est substitué à l'expérience des années, et où, parce qu'une chose a été établie ou respectée par les pères, les enfants concluent qu'elle est nécessairement mauvaise ou absurde.

Quelque temps après nos tristes guerres civiles (en 1719), le bourg d'Art fut en partie consumé par un incendie, et les habitants ne tardèrent pas à recevoir des subsides considérables de ces mêmes cantons qu'ils avaient attaqués. Un chirurgien entre autres, dont j'ai oublié le nom, obtint de Berne une somme très-supérieure à la valeur de sa maison, et voici pourquoi. Quelques jeunes gens de ce canton ayant été faits prisonniers, dans une escarmouche, par des montagnards de Schwytz, le lendemain ceux-ci voulurent les massacrer de sang-froid, et ne consentirent à leur laisser la vie que sur les instances de ce chirurgien, qui fit sentir à ces furieux l'horreur d'une telle violation du droit des gens. *Un bienfait*

n'est jamais perdu, dit le proverbe, et en voilà une nouvelle preuve.

Non loin du bourg, près de la chapelle de S^t Adrien, on montre la place où tomba la flèche qu'Henri de Hunnenberg lança par dessus les retranchements gardés par les Suisses : elle portait un billet de parchemin, qui les avertissait que le lendemain Léopold entrerait dans leur pays par Morgarten, et cet avis déterminait les troupes des trois cantons à se porter vers ce défilé, où la victoire les attendait. — A cette flèche salutaire était donc attaché le destin de l'Helvétie ; et n'eût été l'avertissement dont elle fut la messagère, les Autrichiens entraient sans résistance dans le pays dont ils avaient juré la perte. Quoique le nom de Hunnenberg soit resté en vénération parmi nous, il me semble néanmoins qu'il devrait y avoir, sur le lieu même, un monument qui attestât ce service signalé et la reconnaissance qu'il mérite.

Au-dessus d'Arts s'élève le mont Rigi (*Regius mons*⁴⁴.) Sa base qui a au moins neuf lieues de circonférence, isolée du reste de la chaîne des Alpes, est baignée par les trois lacs des Quatre-Cantons, de Zug et de Lowertz : il y a quelques années que j'allai à son sommet depuis Lucerne, et je crois pouvoir assurer qu'on y jouit de la vue la plus vaste de toute la Suisse intérieure. Du haut de cette cime aérienne nommée Kulm dans le pays (*Culmen*), on découvre distinctement onze lacs, tant grands que petits. Mais il est impossible de décrire la beauté de l'immense paysage que l'œil embrasse, et des profondes vallées dans lesquel-

les il se perd. Il faut voir ce spectacle pour s'en faire une idée. Comme la traite est longue, les voyageurs trouveront une auberge passable près de la chapelle de Notre-Dame-des-Neiges, pèlerinage assez fréquenté dans la belle saison : on est aussi bien reçu dans l'hospice des capucins, qui passent l'hiver sur ces hauts lieux au milieu des plus affreux frimas. Sur une autre croupe de cette vaste montagne, il y a encore une chapelle dédiée à S^t Michel, près d'un bain d'eau minérale d'une fraîcheur singulière, où plusieurs malades vont chercher la santé. Ce dernier endroit est renfermé dans une double enceinte de rochers ; la tradition prétend que, quelque temps avant la révolution, trois sœurs jeunes et jolies se retirèrent dans une caverne de cette affreuse solitude pour se soustraire à la violence des baillis autrichiens, et qu'elles aimèrent mieux y périr de misère que de redescendre dans la plaine. — J'ignore les noms de ces infortunées martyres de l'honneur ; mais je ne serais pas surpris que dans ce siècle on mît cette anecdote au rang des fables, parce que rien n'est plus commode que de révoquer en doute des vertus dont on se sent incapable... c'est même la manière du jour.

Le bateau du courrier qui retournait d'Art à Zug, me fournit une occasion commode de traverser le lac dans presque toute sa longueur. Rien de plus charmant et de plus varié que ces deux rives couvertes de fermes, de villages, de châteaux, d'arbres fruitiers, découpées par des caps et des golfes plus ou moins grands, arrosées de mille filets d'eau, et couronnées

par des chaînes de montagnes riches en forêts et en pâturages. C'est réellement une des contrées les plus riantes de la Suisse, je dirais presque la miniature du Léman et du Pays de Vaud.

Le lac de Zug est très-poissonneux; on estime beaucoup la délicatesse de ses petites truites, nommées dans le pays *Ræтели*, qu'on y prend en abondance au commencement de l'hiver, et qu'on envoie marinées en baril dans le reste de la Suisse et même fort loin en Allemagne. C'est pour ce canton une assez bonne branche de commerce, qui faisait jadis partie des revenus de ses anciens maîtres; car, en 1316, Léopold, duc d'Autriche, donnant trente mares d'argent en présent de noces à la fille du chevalier Henri de Stein, fit entrer en ligne de compte quatre cents *Ræтели* que les pêcheurs d'Egeri devaient lui remettre. On y pêche aussi, ou plutôt on y harponne souvent des carpes de cinquante à soixante livres, et c'est à ces poissons énormes qu'on attribue en partie l'écroulement d'une rue entière de Zug, qui s'abîma dans le lac en 1433.

Un vent frais enfle la voile de notre bateau; un beau soleil se lève sur la contrée pour en éclairer les beautés: je laisse à droite Walchweil, situé au milieu de bosquets de châtaigniers et parmi des vignes d'un travail très-pénible et d'un rapport assez mince; la belle cascade de Grindwäschén; la petite île d'Eyelen décorée d'une croix, et une suite de vergers et de jolies maisons jusqu'à Zug. A gauche, j'aperçois le golfe d'Immensee, dont le port n'est éloigné que d'une demi-

lieue du lac des Quatre-Cantons , qu'il serait, dit-on, facile de joindre par un canal à celui de Zug ; le grand promontoire de Kiemen, dont le territoire appartient à Lucerne, les forêts à Zug, et la chasse à Schwytz ; l'antique château de Buonal, bâti sur un roc, et celui de S' André qui dominait jadis une petite ville ; le fond présente un amphithéâtre qui s'élève du rivage jusqu'au mont Albis.

Nous abordons enfin à Zug, charmante petite ville dans un site délicieux, la seule place murée qu'on trouve dans les Petits-Cantons, et qui, déjà avant Jules César, donnait son nom à l'un des quatre cantons de l'Helvétie : on peut lire dans nos divers auteurs son histoire, la forme de son gouvernement, et les longues dissensions qui ont régné entre les citoyens de la ville et ceux de la campagne.

Ce qu'il y a de plus remarquable en fait de bâtiments, c'est l'église de S' Oswald, fondée en 1478, par Jean Eberhard, curé de Zug. Son portail est orné de quatre statues assez grossièrement faites, qu'on dit être Constantin, Charlemagne, Louis le Débonnaire et Henri II. Les amateurs ne doivent pas manquer d'aller voir dans cette église le tableau du maître-autel, représentant S' Oswald prosterné devant la croix à la tête de son armée ; c'est un des meilleurs morceaux de peinture que la Suisse renferme : il y a aussi dans l'église des capucins une sépulture du Christ, d'un des Carrache, qui ne doit point être oubliée.

Le roi de Northumberland, patron de Zug, n'est pas le seul saint que les églises helvétiques doivent aux

Iles Britanniques. — S^t Bêat nous est venu d'Angleterre, S^t Gall et S^t Colomban d'Ecosse, S^t Fridolin d'Irlande; et c'est en grande partie par leurs pieux travaux que le christianisme s'est établi au sein des Alpes: ainsi de tout temps les Anglais ont aimé et visité la Suisse; il est vrai que ceux qui y viennent maintenant, n'y arrivent pas comme leurs prédécesseurs du cinquième et du sixième siècle, pour prêcher l'évangile.

Mais ce que Zug avait de plus intéressant pour moi, c'était M^r le général et baron de Zurlauben, le Nestor de notre littérature nationale. Ses nombreux ouvrages sur l'histoire de la patrie, ses vastes recherches sur le moyen âge de la Suisse, son immense collection de chartres et de documents le rendent un homme vraiment précieux à connaître et à consulter. Il me reçut avec cette cordialité sans prétention qui devrait toujours accompagner les talents, le savoir et la réputation; il me montra sa belle bibliothèque et plusieurs manuscrits rares et intéressants, et me fit parcourir sa charmante habitation. Ce qui me frappa le plus, ce fut moins le riant paysage que son château domine, qu'une vaste salle où sont peints tous les fondateurs et héros de notre liberté, les traits les plus frappants de notre histoire, les armoiries et les bannières des cantons et des villes municipales: le plafond est chargé, dans tous ses compartiments, de peintures allégoriques qui font allusion à plusieurs anecdotes de l'histoire secrète de la Suisse, et dont plusieurs sont

des satires très-ingénieuses qui mériteraient d'être multipliées par le burin.

La famille de Zurlauben, dont le savant de qui je parle est le dernier en Suisse, est une branche des anciens barons de la Tour-Chatillon, en Valais. Plusieurs militaires de cette maison, dont la valeur est aussi incontestable que la noblesse, ont été tués au service de France, et plusieurs autres y sont parvenus aux grades les plus distingués. Ils ont aussi rendu des services éminents, en plusieurs occasions, soit au canton de Zug, soit au corps helvétique. C'est avec douleur qu'on voit ce nom fameux près de s'éteindre; mais il restera avec honneur dans les fastes de notre histoire et dans ceux de notre littérature⁴². Je quittai M^r de Zurlauben avec un vrai chagrin : je me serais estimé heureux que le temps m'eût permis de passer quelques jours près de lui, et de faire des extraits dans sa bibliothèque. Tout amateur de l'histoire suisse conviendra que mes regrets étaient fondés. Mais que deviendra dans la suite cette superbe collection de documents helvétiques? Ceux qui savent à quel point son possesseur actuel est ami du bien public, ne doutent pas qu'il ne prenne des mesures pour empêcher qu'elle ne soit jamais aliénée, morcelée ou transportée hors de la Suisse. Ce serait vraiment une perte irréparable pour notre nation, si elle passait en pays étranger.

Zug a donné naissance à plusieurs militaires qui se sont fait un nom dans nos différentes guerres; entre autres Werner de Steiner, qui fixa le gain de la bataille de Dornach, qui combattit en héros à Marignan

où ses fils périrent à ses côtés, qui a sauvé de l'oubli la naïve chronique d'Etterlin, et qui a laissé lui-même plusieurs manuscrits curieux sur les expéditions d'Italie, durant lesquelles il commandait les troupes de son canton. Il est presque le seul de sa famille qui soit mort tranquillement dans son lit; son père fut tué à la bataille de Grandson, son beau-père au combat de S' Jaques, ses deux oncles à celui de Bellinzone, etc.

La ville de Zug a aussi fourni son contingent à la liste de nos savants; elle peut nommer Gaspard Lang, auteur d'une grande histoire ecclésiastique de la Suisse; Pierre Kolin, mort professeur de grec à Zurich, et connu par de savantes traductions; Jean Muller, membre de l'académie des curieux de la nature, à qui la médecine a de vraies obligations; Beat Muoss, bénédictin de Rheinau, dont les ouvrages annoncent le grand savoir en diplomatique; et Gaspard Weissenbach, auteur de plusieurs poésies allemandes estimées dans le siècle passé, et d'une singulière pièce de théâtre intitulée : *La demoiselle Helvétia dans son accroissement et dans sa décadence*, pleine de saillies et d'allusions ingénieuses, et jouée dans le temps par les jeunes gens de Zug. C'est aussi dans cette ville que finit ses jours un enthousiaste singulier, nommé Jean Gaspard Steiner, de Winterthur, qui publia entre autres, en 1682, une description allégorique de la Suisse, sous le titre de *Idea regni et ecclesiae Laconiae*. Cet ouvrage, devenu très-rare, est une satire mordante des cantons réformés, où Zurich est appelé Tyr;

Berne, Sidon ; Bâle, Babylone ; Schaffhouse, Capernaüm, etc.

Les beaux arts peuvent aussi citer quelques peintres de Zug ; deux Muller, qui excellèrent dans la peinture des vitraux ; un Moos ; un Brandenburg, dont les tableaux estimés décorent les églises de leur ville natale et de plusieurs abbayes de la Suisse ; un Wickart, qui, de plus, prouva ses talents en architecture par la construction du beau pont de Sins sur la Reuss, etc.

J'étais à Zug un dimanche ; bientôt je vis, sur le lac, une multitude de bateaux chargés de jeunes gens des cantons de Schwytz et de Lucerne : d'un autre côté, des Zuricois de la ville et de la campagne arrivaient par l'Albis, et des paysans du Freyamt, traversaient la Reuss. Le concours était prodigieux : j'appris que c'était une fête fort ancienne, où toute la jeunesse voisine tirait annuellement au blanc, et que des prix considérables étaient destinés aux plus adroits. En voyant cette foule d'hommes, venus de dominations diverses, tous bien habillés, l'air satisfait, en état de mettre une très-forte contribution dans la caisse de l'entrepreneur pour avoir le droit de tirer trois coups de fusil, je me disais : Est-ce donc là ce peuple auquel, depuis quelques années, une certaine classe de novateurs cherche à persuader ce dont il ne se doute guère, c'est-à-dire qu'il est malheureux, pauvre et opprimé par ceux qui le gouvernent?... Ces déclamateurs, dont quelques-uns ne sont qu'enthousiastes, mais dont le plus grand nombre sont des Tartuffes politiques, affectent de vanter beaucoup la

démocratie d'une partie de la Suisse, pour soulever ceux qui ont un autre mode de gouvernement : mais savent-ils au juste en quoi elle consiste, cette démocratie des Petits-Cantons, prise sous son plus beau côté ? Elle consiste à vivre sous un régime qu'on trouve tout établi en venant au monde, et auquel personne n'ose, ou plutôt ne peut faire aucun changement ; elle consiste à obéir aveuglément, de père en fils, à des lois très-anciennes et à des coutumes qui se ressentent de l'époque de leur naissance, sans que qui que ce soit puisse réclamer contre ces lois et ces coutumes ; elle consiste à porter des entraves politiques qu'on ne saurait appeler volontaires, puisqu'elles datent souvent de trois siècles, et à se soumettre à des ordres qui ne sont pas arbitraires, il est vrai, parce qu'ils sont donnés par des magistrats dont l'autorité est reconnue, mais qui sont souvent très-durs, et que tout autre que des hommes accoutumés dès le berceau à une sévère discipline, appellerait tyranniques : voici deux exemples qui me feront mieux comprendre que de plus longs raisonnements. A Zug, aucun habitant d'un des quatre quartiers du canton ne peut quitter celui où il est né, pour s'établir dans un autre, sans perdre la meilleure partie de ses droits de citoyen ; et pour les conserver, il faut qu'il soit aussi attaché à son sol natal que l'est en Russie ou en Pologne l'esclave de la glèbe. Dans le canton d'Uri, dernièrement un prêtre s'est vu rappeler d'une cure fort lucrative qu'il desservait dans l'étranger, pour en venir prendre une très-chétive dans sa patrie ; il eût pu, sans risque,

rester où il était ; mais tel est le respect pour la volonté du magistrat qu'il n'a point hésité à obéir. Or , je le demande , lequel des fougueux démagogues du jour voudrait d'une liberté qui le fixerait irrévocablement dans la commune où il est né , ou qui l'arracherait à un bon poste pour lui en donner un moindre ? Sans doute à tout cela il y a une compensation : c'est , pour le plus grand nombre , de donner une fois l'année sa voix dans l'assemblée générale , et d'être en ce moment une partie intégrante du Souverain : mais je soutiens que la majorité des Suisses , tels qu'ils sont maintenant , c'est-à-dire amollis par l'aisance , et bien éloignés des mœurs antiques , se trouveraient bien à plaindre d'avoir de pareilles entraves , s'ils n'en avaient aucun autre dédommagement. Un tel régime ne peut convenir qu'à un peuple simple , où les fortunes soient à peu près égales , dont le respect pour les institutions de ses ancêtres reste inaltérable , et qui pense et vive , à peu de chose près , comme on pensait et vivait il y a deux cents ans.

Il ne faut point quitter Zug sans dire qu'on y a supprimé , il y a tout au plus quinze ans , une procession annuelle très-antique , appelée la fête de l'évêque des écoliers : elle se célébrait le six décembre , jour de St. Nicolas , et , quoique défendue par plusieurs conciles , entre autres par celui de Bâle , elle avait jusqu'à cette époque résisté à l'anathème des saints canons. Voici en quoi elle consistait : un écolier de Zug s'habillait en évêque ; il marchait dans les rues précédé d'un chapelain portant sa crosse , et suivi d'un

fou costumé selon l'ancien usage, et tenant un bâton surmonté d'une vessie pleine de pois : d'autres écoliers déguisés en chanoines marchaient processionnellement avec tous les officiers de la maison de l'évêque. Une autre troupe avec armes, drapeau et tambour, composait sa garde. Tout ce cortège venait entendre la grand'messe. Le chœur des écoliers chantait en cette occasion un cantique d'un genre assez singulier, imprimé à Zug, dans un livre qui contient les offices des grandes fêtes : l'évêque finissait par donner gravement sa bénédiction avec sa crosse et dans la forme usitée ; à l'instant les soldats de sa garde restés hors de l'église faisaient une décharge de mousqueterie : puis sa grandeur, ramenée pompeusement au collège, donnait un repas aux principaux officiers, tandis que le fou épiscopal, courant la ville, allait demander une pièce de monnaie à toutes les boutiques de la foire qui se tient à Zug ce jour-là.... tribut qu'on ne manquait point de lui payer comme une redevance irrécusable. Quelque déplacée que fût cette bizarre procession dans une église, cependant la fête du patron des écoliers était encore moins absurde que cette fameuse fête des fous célébrée si longtemps dans la plupart des villes d'Allemagne, de France et de Suisse.

En m'éloignant de Zug, mon œil fut agréablement frappé de la belle culture soit de la plaine, soit des coteaux voisins : les vignes n'y sont point monotones, parce qu'elles sont entremêlées de fermes, de vergers et de pâturages. Quoique le vin qu'elles rapportent soit très-médiocre, néanmoins dans un pays où l'on

boit beaucoup , leur produit serait lucratif s'il était moins précaire; mais la proximité des montagnes rend les saisons si incertaines , qu'il est bien rare que la vinée soit abondante deux années de suite. A quelque distance de la ville , au bout d'une plaine arrosée par plusieurs ruisseaux , et parsemée d'arbres fruitiers , la Lorze se jette dans le lac de Zug ; sortie de celui d'Egeri , cette rivière offre dans le haut canton plusieurs chutes pittoresques. Son cours impétueux et inégal a nécessité des digues coûteuses et souvent inutiles en plusieurs endroits , pour s'opposer à ses ravages. A demi-lieue environ de son embouchure , la Lorze ressort du lac et entraîne dans la Reuss le superflu de ses eaux.

Je prends le chemin de Bremgarten : je rencontre sur ma route , ou je découvre dans son voisinage quelques endroits remarquables , comme le bourg de Bar qui renferme dans sa banlieue la délicieuse vallée où sont les bains de Walterschweil, le hameau de Teinicken où se conclut , en 1551, le traité de paix entre Zurich et les cinq cantons catholiques ; Blickenstorf où naquit le vainqueur de Morat , le bourgmestre Waldmann ⁴⁵ qu'une faction puissante à qui son crédit et sa gloire faisaient envie , conduisit enfin sur l'échafaud pour prix de ses services.

On me montra dans l'éloignement la colline que couvrent les ruines du château de Wildenbourg : les fiers barons qui l'habitaient jadis harcelèrent longtemps la ville de Zug et désolèrent ses environs ; mais enfin le jour de la vengeance arrive , et c'est encore

l'enlèvement d'une jeune paysanne en 1555 qui met fin à leurs violences. Cette fille, n'ayant pu sortir du château où le baron l'avait conduite de force qu'en lui donnant un rendez-vous pour le soir, va sur l'heure raconter à son père et le danger qu'elle a couru et la promesse qu'elle a faite; celui-ci prend les habits de sa fille et se rend au lieu convenu; là, il se cache dans des broussailles, et, quand le baron arrive, il sort une hache d'armes de dessous ses vêtements et l'im-mole à son honneur outragé,... puis il court à Zug, harangue le peuple sur la place du marché, et lui montre la hache teinte, non du sang innocent de sa fille comme le poignard de Virginus, mais du sang impur de son ravisseur: le peuple s'indigne, s'arme en tumulte, s'empare du château et en fait un mon-ceau de ruines. Quels temps! quelles mœurs! mais à de pareils attentats il fallait de pareils châtimens.... et à de tels seigneurs, il fallait un tel peuple.

Au sortir du canton de Zug dont la petitesse est compensée par la fertilité, j'entrai dans le bailliage de Knonau. Cette petite province du territoire de Zurich, située au-delà du mont Albis, est une contrée intéressante à tous égards. L'historien y voit ce champ de bataille de Cappel, fameux dans nos annales par la défaite des Zuricois et la mort du réformateur Zwingle: le naturaliste y rencontre des eaux minérales estimées⁴⁴, des pierres figurées, des coquillages pétrifiés, des ruisseaux qui inscrutent de tuf les mousses de leurs bords: l'antiquaire peut lire dans les dissertations de Breitinger et de Sulzer, la description des

temples, des tombeaux, des statues, des urnes, des médailles qu'on a trouvés près du village de Lunnern en 1744 : l'amateur de l'agriculture y remarque un terrain fertile et parfaitement cultivé, une grande abondance de productions végétales, de beaux troupeaux, des forêts d'arbres fruitiers, surtout de poiriers, dont on fait un poiré d'un goût agréable et qui tient lieu de vin dans le ménage des paysans : les hommes m'ont paru plus grands et plus robustes que dans les environs de Zurich et le long du lac. Le costume des femmes y est plus élégant, comme je l'ai déjà remarqué, et le peuple y a cette supériorité physique en force et en santé, que donnent généralement les travaux violents de la campagne, sur les occupations sédentaires des manufacturiers.

Arrivé à Maschwanden, village peu éloigné de la Reuss, je me rappelle que c'était jadis une ville fortifiée, capitale des beaux domaines des barons d'Eschenbach, et je me retrace, au centre de la contrée qui en fut le théâtre, les détails d'une sanglante tragédie arrivée en Suisse l'année après la révolution, et qui, sans paraître y concourir directement, contribua cependant à la consolider. Je crois faire plaisir au plus grand nombre de mes lecteurs de leur offrir un court tableau des événements de cette époque mémorable.

Albert, affermi sur le trône impérial, apprend avec le plus violent courroux que ses baillis ont été chassés des trois cantons; il accourt à Baden pour y rassembler les troupes nécessaires à ses projets. Parti de cette ville le 1^{er} mai 1308 pour aller voir l'impéra-

trice Elisabeth restée à Rheinfelden, il passe la Reuss sur un bac près de Windisch, accompagné de son neveu Jean de Souabe dont il retenait injustement l'héritage, et des barons d'Eschenbach, de Wart, de Palm, de Tegerfelden, de Finstingen et de Castelen : ce dernier seul ignorait le complot des six autres, qui tous avaient du plus au moins sujet de se plaindre de l'empereur⁴⁵. Arrivé de l'autre côté de la rivière, Jean de Souabe prie avec instance son oncle de lui restituer ses terres ; celui-ci refuse plus aigrement que jamais : alors le neveu enflammé de colère lui porte un coup de poignard : Eschenbach lui fend la tête ; tous les autres teignent leurs épées dans son sang, excepté de Wart qui demeure tranquille spectateur de cet assassinat, et Castelen qui, incapable de défendre son maître, part au galop pour annoncer au reste de la cour d'Albert la mort de ce monarque : en l'apprenant, toute la troupe où se trouvait un des archiducs, rebrousse vers Baden avec la plus grande précipitation ; seulement quelques cavaliers vont sur la place où le crime fut commis, et trouvent l'empereur expirant entre les bras d'une jeune paysanne que le hasard avait conduite près de lui pour recevoir son dernier soupir. La nouvelle se répand avec une incroyable rapidité ; toutes les villes de l'Helvétie ferment leurs portes ; la consternation est générale dans l'Empire, produite, il est vrai, moins par les regrets donnés à Albert qui était peu aimé que par la crainte des suites de sa mort. Cependant les meurtriers qui n'ont écouté que le premier cri d'une aveugle ven-

geance , sans troupes, sans magasins, sans appui , incapables de soutenir leur crime d'une manière utile à leurs intérêts, se cachent d'abord dans le château de Frohbourg, y sont découverts par le comte de Nidau, et bientôt prennent la fuite de différents côtés. L'impératrice Elisabeth apprend qu'elle est veuve, et jure de tirer une éclatante vengeance des assassins ; mais comme cette princesse joignait à l'humeur la plus sanguinaire une avarice insatiable, elle songe à faire de la mort de son mari un moyen d'enrichir et d'agrandir sa maison, et prend ses mesures en conséquence. Elle répand adroitement le bruit qu'une partie de la noblesse helvétique est complice de cet assassinat; elle fait mettre au ban de l'Empire non seulement son neveu et les cinq barons ses complices, mais encore tous ceux du même nom, tous les parents, amis, voisins, et même leurs vassaux : elle se fait adjuger leurs dépouilles à elle et à ceux qui lui aideront à attaquer les proscrits et à leur courir sus. Plusieurs gentilshommes ne grossissent la liste fatale, que parce qu'ils ont des fiefs à la convenance de la maison d'Autriche. Sans doute, si elle n'eût poursuivi que les coupables, sa vengeance n'eût été que justice; mais son ressentiment fut atroce, parce qu'elle y sacrifia des milliers d'innocents. Bientôt ses troupes se rassemblent et commencent les plus sanglantes exécutions. De leur côté, les proscrits qui savent qu'il n'y a pas de quartier à attendre de l'implacable veuve, se défendent avec tout l'acharnement du désespoir ; mais leur courage ne peut résister au nombre. Les trois

cantons refusent de les soutenir , autant par politique que par principe d'honneur⁴⁶. Les Zuricois livrent aux Autrichiens les passages de l'Albis pour entrer dans les domaines d'Eschenbach ; le château de ce nom, ainsi que ceux de Rüssegg, de Schnabelbourg, de Merischwanden, de Palm, de Wart, de Tægerfelden, et une foule d'autres sont assiégés, pris, rasés ou brûlés ; la ville de Maschwanden est forcée, ruinée de fond en comble, et tous ses habitants sont tués ou dispersés. Cinquante hommes, la plupart nobles, défendaient la tour d'Altbüren ; ils se rendent à discrétion. Léopold d'Autriche les fait tous décapiter en sa présence. Une foule de gentilshommes s'étaient retirés dans la forteresse de Fahrwangen, près du lac de Hallwyl : ils espéraient s'y maintenir jusqu'à ce qu'ils pussent se justifier à la diète de l'Empire ; mais Elisabeth en personne arrive avec toutes ses forces, fait attaquer les murs de divers côtés, et s'en empare après une vigoureuse résistance : plusieurs nobles périssent sur la brèche ; soixante-trois sont faits prisonniers et amenés à l'impératrice, qui, malgré leurs protestations d'innocence, les fait conduire à l'échafaud : elle s'y rend ensuite en grande pompe, regarde d'un œil tranquille tomber ces soixante-trois têtes, ordonne qu'on dépose au château de Hallwyl le glaive du bourreau qui les a abattues, et s'écrie : « Ce sang m'est plus agréable qu'un bain de rosée. » Il n'est pas possible de décrire les horreurs qu'elle fait ou laisse commettre dans les terres des proscrits. Le dernier rejeton de la maison d'Eschenbach, un enfant au berceau, est

apporté à Agnès , reine de Hongrie, fille d'Albert et d'Elisabeth ; elle veut l'étouffer de ses propres mains, et ne consent à lui laisser la vie qu'à condition qu'il quittera un nom qui lui fait horreur , pour prendre celui de Schwarzenbourg. Cet affreux carnage ne cesse qu'après la destruction de plus de mille familles des plus distinguées de l'Helvétie : alors la mère et la famille , rassasiées de vengeance, se reposent au milieu de ces sanglantes dépouilles , et, pour faire taire dans leur cœur la voix du remords , elles imaginent d'en consacrer une partie, en fondant un couvent sur la place où Albert expira. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'aucun des vrais coupables ne périt dans cette guerre. Jean de Souabe, travesti en gueux , se rend à Avignon, confesse son crime à Clément V qui l'absout au spirituel ; mais, renvoyé pour le temporel à l'empereur Henri , il va à Pise et est condamné à une prison perpétuelle dans un couvent, où il meurt bientôt après à l'âge de vingt-cinq ans. D'Eschenbach se sauve dans le Wurtemberg, y garde trente-cinq ans les troupeaux, et ne se donne à connaître qu'à l'article de la mort , au prêtre qui l'administre. De Palm s'enfuit en secret à Bâle , s'introduit dans un couvent de religieuses, et y reste ignoré jusqu'à sa fin. Tægerfelden et Finstingen s'en vont si loin , ou se cachent si adroitement qu'on ne sait absolument pas ce qu'ils sont devenus. Le seul de Wart paie de sa vie pour tous les autres : livré pour une somme d'argent par son cousin Thibaut, comte de Blamont, surnommé dès lors le marchand, la veuve d'Albert fait instruire son procès

à Bruck : il offre d'abord, mais inutilement, de prouver son innocence par un combat singulier contre le champion de ses accusateurs ; ensuite il avoue qu'il s'est prêté à ce meurtre pour venger son ancien maître et bienfaiteur, l'empereur Adolphe de Nassau, détrôné et tué par Albert ; enfin il entend avec la plus grande fermeté son arrêt, qui le condamne à périr sur la roue : vainement sa jeune femme, de la maison de Palm, vient solliciter à grands cris sa grâce ; ni ses larmes, ni sa beauté ne touchent les juges : de Wart est attaché à la queue d'un cheval, traîné à l'échafaud, rompu vif, exposé sur la roue, où il vécut encore trois jours. Dès que la nuit arrive, sa femme accourt auprès de lui, elle l'assiste, le soigne comme s'il eût été dans un lit de mort, prie avec lui, et adoucit autant qu'elle peut, par les plus tendres soins, l'horreur des longs tourments qu'il endure. En vain il la conjure de s'éloigner, en l'assurant qu'il souffre doublement de ses propres douleurs et des angoisses de cette épouse chérie ; cette femme dont la force d'esprit paraîtra, surtout dans ce siècle, aussi incompréhensible que cette preuve de sa tendresse conjugale semblera extraordinaire, ne le quitte que quand elle a fermé ses yeux, après la plus affreuse des agonies. Du pied de l'échafaud de son mari, elle se rendit à Bâle, où elle vécut encore quelques années, estimée et admirée de tous les gens de bien, dit une chronique⁴⁷ ; mais, consumée de mélancolie et ayant sans cesse présent à son souvenir le plus déchirant des spectacles, elle meurt à la fleur de son âge, et laisse sa mémoire en

odeur de sainteté. Tel est le précis d'une des scènes les plus frappantes de notre histoire. Je finis cette longue digression en remarquant que la destruction et la spoliation de la noblesse helvétique porta un coup fatal à la puissance de la maison d'Autriche en Suisse, et servit peut-être autant la cause de la liberté que la victoire de Morgarten.

Je m'approche d'Ottenbach, grand village zuricois ; comme en moins de quarante ans il a essuyé deux incendies qui l'ont en grande partie consumé, l'un en 1755, l'autre l'année dernière, je m'imaginai y voir régner la plus grande misère, parmi les tristes marques des ravages du feu. Quel est mon étonnement de n'y trouver que des maisons neuves et toutes les apparences de l'aisance et de la gaieté ! A l'entrée du village, je rencontre une nombreuse troupe de jeunes gens des deux sexes, bien habillés et surtout bien joyeux, qui terminaient la soirée du dimanche par divers jeux, et qui même m'invitèrent hospitalièrement à partager leurs récréations champêtres. Quel bon pays, ou plutôt quel bon gouvernement, me dis-je alors, que celui où de tels malheurs sont si vite réparés et si promptement effacés ! Voilà une des nombreuses preuves de fait qui montrent clairement que nous devons rester en Suisse comme nous sommes : quinze mille florins d'Empire envoyés par la seule ville de Zurich la première fois, et douze mille la seconde, témoignent assez qu'un village qui a de tels souverains a réellement des pères plutôt que des maîtres. Par précaution les maisons nouvellement rebâties ne sont plus contiguës les

unes aux autres ; mais chacune est placée dans le champ ou dans le verger de son possesseur : ce qui devrait généralement s'observer dans les pays d'agriculture , parce qu'un domaine est toujours amélioré par les engrais qui s'écoulent de la ferme , dont une partie se perd , quand elle donne sur un grand chemin ou sur une rue de maisons alignées : cette manière de bâtir est regardée comme une des causes de la prospérité qu'on remarque dans l'Emmenthal bernois.

Je soupai à l'auberge d'Ottenbach : une foule de paysans remplissaient la salle ; l'hôte avec sa nombreuse famille occupait une table séparée : à la fin du souper , le père fait un signe à son fils aîné , âgé de dix à douze ans ; ce dernier se lève et commence à réciter à haute voix la prière du soir. A l'instant tous les chapeaux des assistants se tirent ; tous les verres des buveurs se posent sur la table ; toutes les conversations s'arrêtent : les catholiques comme les réformés donnent l'attention la plus respectueuse aux paroles de l'enfant devenu le pontife de l'assemblée ; et quand il a fini par des bénédictions tirées des livres saints et prononcé l'*amen* d'usage , tous répètent en chœur cet *amen* : plusieurs se tendent fraternellement la main , chacun ensuite se couvre et continue son repas. Cette scène vraiment antique et patriarchale , qui changea pour le moment en temple une salle d'auberge , me causa une joie indicible : je ne puis exprimer ce que je sentis , en voyant l'attention de tant de personnes de divers cultes et de différents cantons à écouter la prière d'un enfant ; et je conserve ce trait

pour donner une idée caractéristique des mœurs simples et religieuses de cette contrée de la Suisse. Je n'ai pas besoin de dire que dans tout ce rassemblement d'hommes, il n'y en avait aucun venu en carrosse; aucun de la classe des gens du bon ton; aucun de ceux que le paysan appelle des messieurs: cela s'entend..... de telles personnes n'auraient pas manqué de faire un sujet de plaisanterie d'une chose qui excita mon respect et qui fit plaisir à tous tant que nous étions là. Je le sais, mon amour pour les coutumes de nos ancêtres ne trouvera point grâce aux yeux de mes lecteurs philosophes; ils ne manqueront pas de dire que j'étais tout aussi paysan qu'aucun de ceux qui m'entouraient; mais certes, loin de me fâcher de l'épithète, je m'en tiendrai pour très-honoré dans ce sens: je l'avoue, je me défie assez de moi-même pour aimer mieux en général marcher dans la route de la vie sur les traces de mes pères, au flambeau de l'expérience des siècles, que de me régler sur des systèmes nouveaux de ma création ou de mon choix, dont rien ne justifie la nécessité aux yeux de la raison.... oui, de la raison, qui ne doit juger des principes en fait de morale pratique, que par leurs conséquences.

LUNDI.

A quelque distance d'Ottenbach s'élève une colline, nommée l'Isenberg, la montagne d'Isis: ce nom porte à croire que les mesures d'un bâtiment de quatre-vingt-cinq pieds de long et de cinquante-cinq de

large, situé sur cette croupe, sont les restes d'un temple d'Isis. Le culte de cette divinité égyptienne, introduit dans l'Helvétie par les Romains, était fort accrédité. Quelques endroits du canton de Zurich ont un nom où celui d'Isis se retrouve; et la belle inscription conservée à Wettingen atteste les honneurs solennels qu'on y rendait à cette déesse.

La Reuss sépare ici le canton de Zurich du Freyamt ou bailliage libre : ce pays, appelé autrefois le comté de Rhor, fut gouverné longtemps par les sept plus anciens cantons, qui l'avaient conquis sur la maison d'Autriche; la paix d'Arau amena un autre arrangement : on tira de Lunkhofen à Fahrwangen une ligne de démarcation qui partagea cette belle province en deux départements; celui d'en bas, où se trouvent les deux villes municipales de Bremgarten et de Mellingen, fut cédé par les cantons catholiques à Zurich et Berne, dont il sépare les possessions immédiates, en réservant à Glaris la septième partie de la souveraineté et des revenus. Le département d'en haut, voisin du canton de Lucerne, resta à ses anciens possesseurs, qui admirent Berne dans la co-régence. Le Freyamt est en général fertile en blé et en vin; l'agriculture y est florissante; les hommes y sont robustes, et d'une grande gaité : mais en plusieurs circonstances critiques de nos guerres civiles, ils se sont montrés enclins au changement et surtout trop légers dans leurs affections. Le voyageur qui traverse cette contrée ne doit point négliger de visiter l'abbaye de Muri; bâtie, comme son nom et ses armes l'indiquent, sur des ma-

sures de murs construits par les Romains, elle reconnaît pour son fondateur, l'an 1026, un comte d'Altenbourg, tige de la maison de Habsbourg et ensuite d'Autriche. On peut apprendre dans toutes les descriptions de la Suisse que cette abbaye de bénédictins est superbement bâtie, très-riche et fort hospitalière; que sa bibliothèque contient des manuscrits précieux, son cabinet des médailles et des antiques très-rare dont plusieurs ont été trouvés dans les environs, et son église des vitraux peints d'une fraîcheur et d'une beauté peu communes. Mais la pièce la plus curieuse, à mon avis, n'est pas le cor-de-chasse d'Albert-le-Sage, comte de Habsbourg, enrichi de reliques, et daté de 1199; c'est le manuscrit des actes de la fondation de ce couvent, écrit en latin, par un moine anonyme, vers le milieu du douzième siècle. Ils ont été publiés pour éclaircir l'origine de la maison d'Autriche, attaqués vivement et défendus de même dans une guerre littéraire qui n'est point finie; quoi qu'il en soit de leur authenticité, qui me paraît assez bien établie, ils renferment des détails très-curieux. En voici un morceau d'une grande naïveté, qui fait connaître la manière dont l'oppression féodale s'établissait et s'affermissait dans le moyen âge.

« Il est périlleux d'écrire et de parler publiquement touchant des choses qui ont été amassées par injustice, rapine et violence, et acquises selon ce mot du prophète : « Ils ont fait des lois d'iniquité et mis en avant » l'injustice, pour opprimer le pauvre en jugement et » faire violence à la cause de mon peuple; de manière

» que la veuve est devenue leur proie et qu'ils ont
» pillé la nation : que ferez-vous au jour de la calamité qui vient de loin ? à qui aurez-vous recours, et
» où cacherez-vous votre gloire, pour n'être pas
» courbés sous la chaîne et renversés parmi les morts ?
Nous voulons cependant manifester ces choses, et
que tous ceux qui attendent le jour du Seigneur les
connaissent ; quoique jusqu'à présent elles aient été
ignorées de nous, qui sommes simples comme des
enfants.

» Autrefois (en 1050) habitait à Wohlen un homme
puissant, nommé Gruntram, ayant là et ailleurs de
vastes possessions, et très-avide du bien de ses voisins :
quelques hommes de condition libre, qui étaient dans
ce village, estimant qu'il serait élément et débonnaire
à leur égard, lui assujettirent leur domaine sous la
redevance portée par la loi, à condition qu'ils seraient
toujours défendus par lui, et qu'ils vivraient en sûreté
sous sa protection. Celui-ci, l'ayant accepté avec joie,
ne songea plus qu'à les opprimer : il ne tarda pas à
leur demander divers services volontaires ; ensuite,
dans sa supériorité de pouvoir, il leur ordonna, comme
s'ils étaient nés serfs, de le servir dans ses travaux
d'agriculture, et de faire ses foins et ses moissons, et
les vexe dans toutes les choses qu'il trouva à propos.
Lorsque ceux-ci se plaignirent et se récrièrent, il leur
objecta qu'il ne prenait rien de leur bourse, puisqu'il
n'exigeait d'eux autre chose que de travailler ses jar-
dins et domaines et de couper du bois pour lui dans
ses forêts. Il défendit à ceux qui habitaient en-deçà

du torrent, de couper le bois dont ils avaient besoin, à moins qu'ils ne lui donnassent chaque année deux chapons, l'un pour leur maison, l'autre pour l'usage de la forêt; ceux qui habitaient au-delà du torrent n'en payèrent qu'un. Ces gens, ne pouvant lui résister, obéirent bien malgré eux. Cependant, le roi étant venu au château de Soleure (probablement l'empereur Henri III, dit le Noir), les paysans s'y rendirent, et commencèrent à demander justice de cette oppression criante; mais au milieu de cette multitude de princes, et à cause de leur langage presque inintelligible, leur plainte ne parvint point jusqu'au roi; de manière que comme ils étaient venus ils s'en retournèrent, et même encore plus mal. C'est ainsi que cet homme riche se servit d'eux jusqu'à sa mort. Il laissa à sa fille nommée Euphémie, et celle-ci à son fils Rodolphe, cet héritage si injustement acquis. Or l'année 1106 de l'incarnation de notre Sauveur, nos prédécesseurs voulant augmenter les richesses de ce saint lieu, achetèrent pour deux cents marcs d'argent, de Rodolphe, tout ce qu'il possédait là, soit justement, soit injustement; et pour cela ils rompirent un calice d'or orné de pierreries très-précieuses, et deux croix d'argent que leur avait données la comtesse Richentza de Lenzbourg, sœur du comte Wernhard de Habsbourg. Ils vendirent plusieurs domaines utiles, et dépouillèrent le couvent de presque toutes ses propriétés, soit au dedans, soit au dehors. Maintenant que chacun pense en soi-même quel bien pour le corps et pour l'âme peut provenir d'une propriété ainsi acquise; vu que chacun

doit faire attention de ne pas nourrir son corps de manière à perdre son âme... et d'ailleurs, qu'importe qu'un larron le dérobe, ou qu'un moine le mange? » etc. etc.

En quittant le canton de Zurich, après avoir passé le ruisseau nommé Jonen, j'entrai dans le Kelleraamt. Ce démembrement du Freyamt, duquel il est séparé par la Reuss, renferme quelques villages, dont la haute juridiction appartient à Zurich, et la basse à la ville de Bremgarten qui en fait une espèce de bailliage. M^r le sénateur Salomon Hirzel, si connu par ses vertus et par ses écrits patriotiques, a publié dans le *Museum Suisse* de 1784, une excellente description de cette petite contrée, à laquelle je renvoie les curieux. Une belle route, qui suit d'assez près les rivages pittoresques de la Reuss, mène à Bremgarten, ville située sur cette rivière, dont elle est environnée de trois côtés. Ce qu'elle contient de plus remarquable, c'est une tour fort antique, dont on attribue la construction aux comtes de Schwarzenbourg, et qui est de beaucoup antérieure à la ville; un beau pont de bois couvert, sur lequel on remarque des tableaux que les injures de l'air ont entièrement dégradés, et des papeteries assez considérables. Sa municipalité, l'une des plus privilégiées d'entre nos villes qui ne sont pas souveraines, avait déjà un avoyer (*Schultheiss*) en 1450. La maison d'Autriche lui accorda de grands privilèges en récompense de sa fidélité et de la bravoure de ses habitants. La livrée de la ville, qui est un manteau blanc avec des manches rouges, a une origine trop honorable pour

n'en pas faire mention. A la bataille de Morgarten, un détachement de soldats de Bremgarten se battit avec beaucoup de valeur, et parvint à rapporter la bannière de leur ville, après l'avoir arrachée plusieurs fois des mains des ennemis : ceux qui échappèrent à ce jour de carnage, entre autres le chevalier Wernhard Schenck, avaient les bras teints de sang ; ce fut en souvenir de leurs héroïques efforts, que Léopold décora leur livrée de manches rouges. En 1445, les Suisses enlevèrent Bremgarten à la maison d'Autriche, après un siège de quatre jours : en 1529, elle embrassa la réformation à la pluralité des voix ; mais, deux ans après, les cinq cantons vainqueurs à Cappel la firent rentrer dans le giron de l'église romaine, par des procédés plus militaires que théologiques. Ayant manqué à la neutralité qu'elle devait naturellement garder, quand une partie de ses souverains se battait contre l'autre en 1712, elle en fut punie par le désarmement de ses habitants : comme la génération qui commit cette imprudence est dès longtemps dans la paix du tombeau, il n'est point à douter que les trois cantons qui la gouvernent maintenant, Zurich, Berne et Glaris ne fassent finir cette espèce d'opprobre, quand cette ville le leur demandera. — C'est à Bremgarten que naquit en 1504, d'une des meilleures familles de cette ville, le fameux Henri Bullinger, qui a joué un si grand rôle dans le siècle de la réformation, par ses ouvrages, par son crédit à Zurich, où il succéda à Zwingli dans la charge de premier pasteur. La manière dont son père s'y prit pour lui inspirer cette

compassion et cette bienfaisance envers les malheureux qui le caractérisèrent toujours, est sûrement très-peu usitée. La voici, comme on la trouve dans la vie de ce réformateur, écrite par son gendre Josias Simler.

« Henri Bullinger passa trois ans à l'école d'Embrick ; n'ayant reçu de son père pour y aller que le vêtement et un léger viatique, il fut forcé de gagner son pain en allant chanter et mendier de porte en porte ; non que le père n'eût de quoi l'entretenir, ou que ce fût raison d'avarice, puisque ensuite il le fit vivre très-honorablement dans l'université de Cologne ; mais, pour qu'éprouvant par lui-même quelle est la misère des pauvres et des mendiants, il apprît d'un côté à les soulager promptement, et de l'autre à être frugal et économe : je ne jugerai point cette conduite de son père, qui sans doute paraîtra fort dure ; mais cependant cette antique sévérité était, à mon jugement, plus favorable aux bonnes études et aux bonnes mœurs que cette indulgence outrée dont on use de nos jours envers les jeunes gens, et cette grande facilité à leur accorder de quoi faire beaucoup de dépense dans le monde, etc. »

En m'entretenant à Bremgarten avec un prêtre du pays, il me parla dans la conversation de certains martyrs saxons dont on voyait les tombeaux dans l'église d'un village voisin, nommé Sarmenstorf. Mais il ne put en apprendre rien de plus à ma curiosité ; après quelques recherches, j'ai trouvé qu'au commencement du quatorzième siècle, Errhard, comte de Wippra en basse Saxe, et son écuyer Gaspard de Brunschweil,

allant en pèlerinage à Rome pour accomplir un vœu, furent assassinés par des brigands aux environs de Bremgarten, honorablement ensevelis à Sarmenstorf, et élevés par nos légendaires au rang des martyrs, pour avoir péri dans un voyage de dévotion.

Dans le voisinage de Bremgarten sont deux beaux couvents de filles, au bord de la Reuss, l'un plus haut, l'autre plus bas que la ville, Hermetschwyl et Gnadenthal. Le premier, qui est très-riche, était primitivement à Muri même, tout près de l'abbaye d'hommes de la même règle : mais vers la fin du douzième siècle il fut transféré à Hermetschwyl, où quelques savants prétendent, d'après l'étymologie du nom, que Hermès ou Mercure était jadis adoré. La seconde abbaye, celle de Gnadenthal, en français Val-de-Grâce, est de l'ordre de Citeaux : moins ancienne et moins opulente que la première, elle est beaucoup mieux située. Ces paisibles retraites de la piété et de l'infortune retentirent du tumulte des armes et du bruit des combats dans les deux dernières guerres civiles de la Suisse, dont le Freyamt fut le principal théâtre : mais cependant les soldats réformés respectèrent toujours la sainteté de ces asiles et l'innocence de celles qui les habitaient. Dans une petite forêt, près de Gnadenthal, se livra, en 1712, le sanglant combat connu dans nos annales sous le nom de bataille de Bremgarten, où deux compagnies de dragons bernois furent presque détruites. On m'a montré près d'une fontaine, sur la route, l'endroit où fut enterré leur colonel, le baron de la Sarraz, qui paya de sa vie sa témérité et son

inexpérience ; car quel autre nom donner à une manœuvre aussi absurde que d'attaquer avec de la cavalerie un corps d'ennemis très-supérieur, embusqué dans un bois épais ?

Un peu plus loin, entre la Reuss et la petite rivière de Bruntze, se trouve le village de Villmergen. C'est dans son voisinage que deux fois les Suisses ont combattu les uns contre les autres, en 1655 et en 1712 : ceux qui furent vainqueurs dans la première de ces batailles, furent vaincus dans la seconde. Je ne vis point cette plaine fatale sans un pénible serrement de cœur : je me sentis oppressé des tristes souvenirs de ces guerres civiles, qui font autant honte à notre nation que ses guerres contre les agresseurs étrangers lui font honneur : je maudis le fanatisme qui fit servir la religion d'un Dieu de paix à armer des frères les uns contre les autres, puis je me consolai par la ferme persuasion que la Suisse est maintenant trop éclairée sur ses vrais intérêts pour que jamais pareilles scènes s'y répètent. Si les deux blocs de rocher qu'on rencontre à l'extrémité du champ de bataille, y ont été amenés par les vainqueurs comme un trophée ou un monument de leur succès, c'est ce que j'ignore ; mais ce que je sais, c'est qu'il faudrait en faire deux autels, l'un consacré à l'Oubli et l'autre à la Concorde.

La route de Bremgarten à Mellingen est une charmante promenade ; la Reuss varie et découpe le paysage par les sinuosités de son cours, et répète tour à tour, dans le vert de ses eaux, des forêts, des moissons et des villages. Mellingen est une jolie petite ville,

avec un pont sur cette rivière, dont le péage lui rapporte beaucoup : moins grande, moins privilégiée, mais aussi agréablement située que Bremgarten, elle a éprouvé à peu près les mêmes révolutions politiques et religieuses, et l'histoire de l'une est presque celle de l'autre. J'ignore ce que les habitants de Mellingen avaient fait au fameux Addisson ; mais il ne tient pas à cet Anglais caustique, dans la relation de son voyage en Suisse, de les couvrir d'un ridicule indélébile, par le tableau grotesque qu'il trace avec complaisance de leur municipalité.

Je dînai à Mellingen, chez M^r l'avoyer Müller, qui tient une très-bonne auberge en même temps qu'il occupe la première place de la magistrature : il m'a paru connaître à fond l'histoire et les intérêts de sa petite ville. J'eus beaucoup de plaisir à m'entretenir avec lui ; je n'en eus pas moins à voir sa nombreuse famille, composée de trois fils et huit filles, réaliser, en entourant sa table, une des plus douces images du poète de Sion. En parcourant sa maison, je fus assez surpris d'y trouver un théâtre ; il m'apprit qu'un des passe-temps favoris de sa famille était de jouer pendant le carnaval de petites pièces, auxquelles toute la ville assistait gratis, et qui l'amusaient beaucoup lui-même en amusant ses concitoyens.

En général l'habitant du haut et du bas Freyamt, aime le spectacle à la passion ; il s'y forme de temps en temps des troupes de jeunes gens qui vont d'un village à l'autre répéter des farces ou des comédies ; une foule de spectateurs accourent de tout côté à ces théâ-

tres champêtres, et les acteurs sont toujours amplement applaudis et régelés par le parterre. C'est aussi le pays des bons mots et des fines reparties : on y remarqué chez le paysan une vivacité d'esprit et une tournure ironique, qui contraste visiblement avec la pesante taciturnité et la bonhomie imperturbable de l'habitant de quelques autres contrées de la Suisse.

FRAGMENT

D'UNE LETTRE ÉCRITE DE LAUSANNE

par une comtesse polonaise.

J'ai fait bien des courses depuis celle de Bâle à Bienne, où j'ai voyagé avec votre livre, c'est-à-dire, avec vous, monsieur. J'ai vu le majestueux lac de Lucerne dans toute la singularité de sa forme. J'ai vu l'intéressant général Pfyffer, et cet ouvrage, le triomphe du génie, qui va l'immortaliser. J'ai vu, dans la retraite somptueuse des bénédictins d'Einsiedlen, des pécheurs contrits prosternés au pied d'une Vierge richement décorée, et d'autres qui s'en retournaient d'un air satisfait, comme s'ils avaient obtenu par leur pardon la permission de pécher encore. J'ai visité les quatre cantons populaires, berceau et foyer tout ensemble de la liberté helvétique, et porté mon hommage à tous ces lieux que vos libérateurs ont consacrés par leurs hauts faits. Le canton de Glaris m'a offert le tableau touchant de cette simplicité de mœurs et de

cet âge d'or dont on parle tant sans presque jamais les rencontrer. Mais aussi où les trouverait-on, si ce n'est dans des lieux que la nature semble vouloir dérober à la dépravation, en les environnant de montagnes inaccessibles? Le passage de ce canton à Altorf a été fatigant; mais dans quel endroit la nature fait-elle oublier plus aisément ce genre de peines, que dans un pays où elle en dédommage amplement par l'aspect de tant de beautés réunies? J'ai traversé le S' Gothard; et bientôt après, la Fourche, pour entrer dans le Valais. Ces deux passages offrent les scènes les plus majestueuses comme les plus effrayantes. Partout on voit l'industrie et le travail de votre nation lutter avec succès contre le désordre des éléments et les horreurs des frimas, défricher et rendre fertile ce qui semblait devoir être l'éternel domaine de la stérilité. Les glaciers qui donnent l'existence au Rhône m'ont infiniment plus satisfaite que ceux de Lauterbrunnen et du Grindelwald. Enfin le Pays-de-Vaud a excité en moi d'autres sensations, d'autres souvenirs. Quelle plume que celle de ce Rousseau! comme elle imprime en caractère de feu tout ce qu'elle fait passer et sentir à mon cœur! Dieu! quelle illusion! j'ai pleuré comme une enfant à la vue du château de Chillon, à l'aspect des rochers de Meillerie, à l'entrée du hameau de Clarens. Rien de semblable à ce qu'en dit Jean-Jaques n'existe dans ces lieux, et cependant tout ce qui remue l'âme paraît s'y trouver. J'ai rencontré bien des formes de gouvernements dans le tour que je viens de finir. Je ne les juge point par une analyse politique, mais par

leur effet sur les peuples ; et je n'ai jamais vu , ce me semble , autre part qu'en Suisse , un tel tableau d'aisance , de paix , de bonheur domestique et de parfaite sécurité sous l'ombre des lois ; aussi mon jugement a-t-il été facile à porter. Je quitte bientôt , monsieur , votre heureuse et belle patrie. Je lui dois des moments uniques d'un plaisir toujours varié , parce qu'il était toujours analogue aux diverses impressions reçues de ce qui frappait mes yeux. Je vais en Italie , j'y porte des souvenirs qui ne s'effaceront point , et au milieu desquels je veux souvent me retirer.

12 septembre 1790.

F. M.

« Pardonnez, aimable étrangère, pardonnez mon indiscretion, si je publie, sans vous en demander la permission, ce fragment d'une lettre toute charmante. Ceux qui le liront me trouveront tout justifié. J'ai respecté votre nom, parce que je respecte votre modestie ; mais j'ai divulgué vos pensées et vos sentiments, parce que je voudrais que chacun pensât et sentît comme vous. Je devais à ma patrie de lui communiquer le jugement que vous en portez ; il est si flatteur et si vrai tout ensemble !... Que ne peut-elle vous posséder plus longtemps ! Pourquoi donc y séjourner si peu ? N'y veniez-vous que pour condamner à de longs regrets tous ceux qui vous ont vue, madame, et qui ne vous verront plus ? car sans doute il n'en est aucun qui ne dise avec moi, en pensant à vous :

Hélas ! j'aurais voulu, si j'en eusse été maître,
Ou toujours la garder, ou ne pas la connaître ! »

WEGGIS.

*Præterii, et ecce non erat; quæsiui illum, et non
reperitus est locus ejus. (Ps. 37.)*

A deux lieues de Lucerne, entre le mont Rigi (Rigiberg) et le lac des Quatre-Cantons, s'étend le bailliage de Weggis. Cette charmante contrée, couverte de vignobles, de vergers et de jardins, offre à l'œil le plus riant tableau, et au cultivateur le sol le plus fertile. Le soleil du midi le réchauffe et le rideau des montagnes voisines le met à l'abri du souffle des vents du nord. Là se trouvent les villages de Greppen, de Vitznau et de Weggis : ce dernier est séparé en deux parties, le haut et le bas Weggis ; et l'église paroissiale s'élève sur une éminence entre les deux. Plus haut paraissent les flancs du Rigi, comme une énorme paroi de rochers, d'où sont roulés à diverses reprises de grands blocs çà et là du côté du lac : partout on découvre des traces d'éboulements plus ou moins anciens et plus ou moins considérables : plus on monte, plus la couche de terre végétale devient mince, moins elle adhère au roc vif qu'elle recouvre : dans les endroits où la montagne n'est pas uniquement formée de rochers, mais composée de bancs de sable, d'ardoise, de petits cailloux et de terre, on aperçoit plusieurs sources, dont les unes serpentent paisiblement vers le lac, et les autres tombent en cascades ou en nappes

qui embellissent le paysage : un petit nombre, après avoir coulé quelque temps, disparaissent en rentrant dans le sein de la terre.

Deux lieues au-dessus de Weggis, à une lieue de la cime du Rigi nommée Kulm (*Culmen*), sort la Fontaine-des-Sœurs (*Schwesterbrunnen*)⁴⁸, dont les eaux minérales, d'une fraîcheur glaçante, sont recueillies dans un vaste bassin, et forment un bain froid très-fréquenté chaque été par les gens du pays. Entre Weggis et Vitznau, non loin du lac, étaient jadis les bains renommés de Lützelau, que plusieurs anciennes descriptions nous représentent comme un séjour délicieux ; mais d'immenses rochers, tombés du Rigi dans le siècle dernier, ont couvert d'une masse impénétrable la source salutaire et changé ces beaux lieux en un morne et aride désert⁴⁹.

Toutes les eaux dont le Rigi est le réservoir ne sortent point de son sein ; il en reste beaucoup dans son intérieur, qui remplissent de vastes cavernes, qui circulent dans les canaux souterrains, qui filtrent entre les diverses couches dont la montagne est composée, et qui causent les fréquents éboulements auxquels cette contrée fut de tout temps sujette : quelques villages, surtout le haut Weggis et le bourg de Gersau, sont bâtis sur la pente d'un sol formé par des terres que les eaux ont anciennement détachées des hauteurs supérieures.

Pour peu qu'on y réfléchisse, tous ces détails expliqueront les causes physiques de la destruction du haut

Weggis, arrivée le 15 et le 16 juillet 1795, après plusieurs semaines de pluies continues.

Au pied d'une forêt et à une lieue de ce malheureux village, s'étendait une plaine fertile, légèrement inclinée vers le lac : tout à coup le terrain se détache des flancs de la montagne auxquels il était attaché, glisse cent pieds plus bas, et laisse derrière lui un vaste enfoncement encadré dans les parois perpendiculaires des terres restées en place. Loin de s'arrêter, cet éboulement se continue et descend vers le lac, précisément sur la ligne du haut Weggis : son poids énorme renverse tout ce qui s'oppose à son passage ; cette masse, sans cesse augmentée, couvre tous les environs, et bientôt la place de Weggis ne se reconnaît plus. Quiconque n'a pas vu auparavant cette belle contrée, traitera de fable tout ce qu'on pourra lui en dire ; et quiconque l'a connue, s'abandonnera, à la vue du vaste tombeau formé par ces débris, aux sentiments de la plus pénible mélancolie.

Ce fut donc le 15 juillet, sur les trois heures après midi, que le sol se fendit au pied du Rigi, avec un bruit alarmant ; mais, comme ces accidents ne sont pas rares dans les contrées montagneuses et surtout dans celle-ci, les habitants ne s'en effrayèrent point au premier moment, tant ils étaient loin de soupçonner le désastre qui les attendait. Sur le soir, entre sept et huit heures, le fracas de la montagne redoubla : quelquefois c'était un bruit semblable au cliquetis des chaînes ; d'autres fois c'était une détonation pareille à une salve d'artillerie. Alors la grande

masse, entièrement détachée, se met en mouvement ; tout le terrain se déplace , descend et fait des progrès encore lents mais irrésistibles. Le curé , accompagné de plusieurs de ses paroissiens, monte sur une hauteur voisine pour juger de cet étrange phénomène , et déterminer ce qu'on avait à en craindre dans le village.

Ils ne tardèrent pas à connaître toute l'étendue, soit du désastre déjà arrivé , soit du péril toujours plus imminent. Plusieurs chalets situés dans la hauteur avaient déjà disparu ; ce qui engagea à démeubler promptement les maisons du haut village et les moulins voisins. Tout le monde était dans les plus cruelles angoisses : quelques personnes espéraient, il est vrai, que le bas du village échapperait à la destruction , et cherchaient à rassurer les habitants consternés ; mais vers les neuf heures on vit que le mal était sans remède. L'obscurité des plus épaisses ténèbres ajoutait à l'horreur de cette scène de désolation : le marguillier de la paroisse alla de maison en maison avertir chacun de rester levé ; triste mais nécessaire précaution , car la dernière nuit du village était arrivée. Enfin s'approche l'éboulement, que rien n'avait pu arrêter et dont toutes les terres tenaient les unes aux autres ; comparable à un torrent de lave, auquel il ressemblait par la lenteur de sa marche et ses dévastations inévitables, il parvint aux maisons de Weggis. Alors on n'entend plus que cris, gémissements et lamentations déplorables : il faut donc quitter ces habitations et les quitter pour jamais ! Quels tristes adieux chacun fait au toit paternel qui l'a vu naître ? On s'em-

presse à transporter les vieillards, les malades et les enfants au berceau, soit en rase campagne, soit dans les hameaux voisins, soit dans l'église paroissiale qui, par sa situation, n'avait rien à craindre. Comme la plupart des bestiaux étaient sur les Alpes, on en eut peu à sauver ; mais la consternation générale qui ôtait la présence d'esprit, et l'obscurité d'un ciel où ne paraissait aucune étoile, firent négliger le transport de beaucoup d'effets, bientôt engloutis avec les maisons.

Avant le point du jour, on avait sonné la cloche de l'effroi et dépêché des courriers à Lucerne et dans les paroisses voisines : beaucoup de gens arrivèrent avec le désir d'être utiles ; mais de quel secours pouvaient-ils être dans un malheur que toutes les forces humaines ne pouvaient empêcher ? Ils aidèrent tout au plus à conserver quelques meubles et à enlever une partie de la charpente et de la boiserie des maisons, tandis qu'on pouvait encore y entrer et en sortir sans danger.

Aussitôt que le magistrat souverain de Lucerne fut averti de cette catastrophe, il envoya sur les lieux M. Pyffer de Heydegg, bailli actuel de Weggis, avec ordre d'assister les habitants dans leurs besoins du premier moment, et de leur promettre pour la suite tout secours de la part du gouvernement.

Quel triste tableau vient éclairer le retour de la lumière ! Le regard cherche en vain ces riantes prairies, ces champs couverts de moissons jaunissantes, ces arbres courbés sous le poids des fruits, ces jardins

dont les légumes et les fleurs étaient renommés dans les environs, tous ces présents du ciel et de la nature qui faisaient du petit pays de Weggis une terre de bénédiction et l'un des plus fertiles, des plus beaux districts de notre Suisse. Ces domiciles, antique héritage des familles, dont le rustique abri suffisait aux enfants comme il avait suffi aux pères; ces fermes, plus précieuses que des palais pour leurs simples et laborieux habitants; ces domaines étroits, il est vrai, mais si bien cultivés, et chaque année plus fertiles, tout cela est déjà englouti ou va disparaître sous l'œil d'une foule de témoins, qui déplorent l'inutilité de leurs secours dans un pareil désastre.

A mesure que l'éboulement glissait, il ébranlait les arbres, les déracinait, les brisait, ou les entraînait tout couverts de boue et de limon; arrivées contre les maisons et les granges, on voyait les terres s'amonceler, soulever peu à peu les bâtiments, les renverser sur le flanc et continuer ensuite leur cours vers le rivage. De temps en temps leur vitesse était accélérée, surtout quand quelque grosse pierre venait en augmenter la masse et le poids: il y eut entre autres un rocher plus gros qu'une maison, qui, se détachant avec fracas du Rigi, vint se précipiter dans le lac. Le bruit souterrain continuait presque sans interruption et glaçait d'effroi tous les spectateurs.

Quarante-neuf familles, dont plusieurs très-nombreuses, perdirent leurs habitations et s'établirent pour le moment au milieu des prairies. Hélas! en émigrant de leur village, ces malheureux cultivateurs jetaient

douloureusement un dernier regard de regrets sur ces toits et ces domaines ensevelis avec l'espoir de leurs récoltes et le salaire de leurs pénibles travaux. Près de cent arpents de terre (à 45000 pieds carrés l'arpent) perdirent en quelques heures toute trace de culture : quelques troncs couverts d'un enduit limoneux, quelques racines éparses sur le sol bouleversé, la cime flétrie et dépouillée de verdure de quelques grands arbres, quelques morceaux de toit et de charpente brisés et noircis par le frottement comme après un incendie, et quatre petites huttes sans fenêtres à l'extrémité de l'éboulement, voilà tout ce qui reste dans ce désert ! et ces débris rendent encore plus lugubre et plus déchirante l'impression de ce spectacle.

La largeur de l'éboulement, prise au pied de la montagne dont il s'est détaché, est de 1053 pieds ; au bord du lac il en a 1064 ; à moitié chemin, resserré par des collines, il n'en a que 308 : le terrain couvert du Rigi jusqu'au rivage, a 5314 pieds de long.

Dès lors on craignit, surtout pendant la grande pluie du 29 juillet, une seconde catastrophe pareille à celle du 15 ; de nouvelles terres se mirent en mouvement sur le côté des précédentes, couvrirent un pré voisin de l'église, et emportèrent un bâtiment qui servait de magasin pour les soies. Le rivage du lac a été élevé de 20 pieds au dessus de son niveau par l'entassement des terres.

Il ne fut plus difficile d'assigner la véritable cause de cet écroulement, lorsque dans le lieu même où la terre, en se détachant du flanc de la montagne, a

laissé un large et profond fossé, on découvrit quatorze sources assez abondantes et très-rapprochées les unes des autres : peu de jours après elles disparurent , soit pour avoir été couvertes par de nouveaux décombres, soit pour avoir trouvé leur écoulement dans des canaux souterrains ; une seule est restée et fournit en abondance une eau des plus fraîches. Les habitants du pays prétendent n'avoir jamais vu jusqu'alors aucune trace de source à cette hauteur. Le ruisseau qui met en mouvement les moulins de Weggis, est beaucoup plus gros que ci-devant, et s'est ouvert un large lit à travers les ruines.

Au bord du grand creux, vers le haut de l'éboulement , on remarque sur des plateaux cubiques de gazon quelques arbres restés dans la même situation qu'ils avaient dans la forêt d'où ils ont glissé avec les terres voisines, entre autres trois grands frênes , que les enfants de Weggis reconnaissent aisément , pour avoir souvent joué sous leur ombre.

Mais ce qui est encore plus digne d'attention , c'est que le lac, en s'avancant dans l'intérieur du pays, a formé un nouveau golfe assez étendu ; cette baie a 58 pieds de profondeur à son centre où étaient auparavant une maison et un jardin , et septante sur les côtés.

Les décombres sont en général composés d'une marne grossière et fort grasse ; dans quelques endroits elle est mêlée de pierres plus ou moins grosses. D'abord ce nouveau sol était fort mou et incohérent ; dès lors il s'est raffermi et consolidé, au point qu'on peut mar-

cher presque partout sans danger d'y enfoncer. Pour voir dans toute son étendue l'espace dévasté, il faut monter sur la colline qui domine le lac, vis-à-vis d'un rocher pointu, dressé au milieu d'une verte pelouse.

Les habitants de Weggis ont reçu dans leur malheur les secours les plus consolants et l'assistance la plus fraternelle de tous les villages voisins : le magistrat souverain de Lucerne leur a donné les témoignages de cette affection paternelle qui l'a caractérisé dans tous les temps ; il leur a fait distribuer sur-le-champ du pain, des farines, du riz, etc. ; il leur a fourni des asiles, et il s'occupe avec activité des moyens propres à les dédommager de leur cruelle perte. Dans toutes les églises de la ville et du canton on a lu un mandat souverain, également dicté par la piété et la compassion, qui rend compte de l'événement, qui recommande les familles ruinées à la bienfaisance de leurs compatriotes, et qui prescrit une collecte en leur faveur.

Traduit de l'allemand, sur le manuscrit original de
M^r le professeur Thaddée Müller de Lucerne.

PRÉCIS DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À 1788.

Quid est suavius quam bene rem gerere bono publico ?

PLAUT.

On trouve dans tous les pays de l'Europe des sociétés de sciences, de belles-lettres, de beaux arts, d'agriculture ; mais ce n'est que dans le nôtre qu'on en peut trouver une dont l'institution porte en propres termes.... « Le seul but et l'unique objet de notre » Société doit être d'établir et de conserver parmi les » Suisses amitié et amour, union et concorde ; d'entretenir chez eux le goût des actions belles, nobles » et grandes, et de transmettre à la postérité par les » soins de bons citoyens liberté, paix et vertu. » Telle est, d'après le plan qui en parut en 1766, la Société helvétique, destinée à rendre les citoyens meilleurs, et à les lier plus étroitement entre eux par l'amour commun du bien public.

Peu connue dans la Suisse française, qui lui a fourni cependant quelques membres de Fribourg, de Neuchâtel, de Genève et de Lausanne, cette Société mérite à tous égards de l'être davantage : nous croyons que les détails que nous allons en donner, seront non-seulement intéressants, mais utiles, et que plus d'une personne, après les avoir lus, cherchera à voir par

elle-même cette diète civique et amicale, où des citoyens de presque toutes les parties du corps helvétique composent une république en abrégé et apportent chacun de la part de l'état d'où il vient, concorde, bonnes intentions, amour de la commune patrie, et désir sincère d'en avancer l'honneur et l'utilité en toute occasion.

On doit cette Société au patriotisme et à l'attachement mutuel de deux hommes dont le nom seul fait l'éloge, MM. Hirzel de Zurich et Iselin de Bâle : l'un et l'autre secrétaires d'Etat, ont peint leur caractère dans des écrits qui ne respirent que vertu, bienfaisance et amour du bien public. Le premier vit encore et vivra longtemps si nos vœux sont exaucés, et le second, depuis quelques années est descendu au tombeau avec les regrets de tous les vrais citoyens.

Le jubilé de l'université de Bâle, célébré en 1760, y avait amené Hirzel et le poète Gesner chez leur ami commun Iselin. Les délices du commerce cordial et littéraire dans lesquels ils passèrent quelques jours, leur rendirent d'autant plus pénible le sentiment d'une séparation, qu'ils prévoyaient qu'elle serait bien longue; et ils s'occupèrent avec transport de l'idée de choisir un lieu moins éloigné, entre leurs deux villes, pour en faire un rendez-vous annuel. Bientôt leur plan s'étendit; ils convinrent d'en faire part à leurs amis des autres cantons, et ils se quittèrent après s'être bien promis de réaliser un projet qui leur devenait à chaque instant plus cher. Hirzel et Iselin lièrent à ce sujet une correspondance, dans laquelle ils se communiquaient leurs

idées, nommaient les amis auxquels ils proposeraient de concourir à leurs vues en s'unissant à eux, et se félicitaient de ce que cette Société pourrait par la suite devenir un point de réunion, où se lieraient plus étroitement les divers membres du corps helvétique, où se renouvelleraient les anciennes amitiés, où s'en formeraient de nouvelles et où se rassembleraient tout ce qu'il y a en Suisse de vrais patriotes.

Charmé de tout le bien qu'il en voyait résulter, soit au moral soit au politique, Iselin désirait que les commencements de cette Société restassent aussi secrets que possible entre le petit nombre de ses membres, et qu'elle débutât par un ouvrage périodique sur l'amour de la patrie et de la vertu. Hirzel, de son côté, remontra que tenir cette assemblée secrètement serait le moyen de la rendre suspecte, et qu'en faire une société littéraire, serait lui donner une importance ridicule pour les uns et exclusive pour les autres. On convint des deux parts de se rendre avec quelques amis à Schinznach, le 3 mai 1764. Iselin y arrive le premier et commence à craindre d'être seul : assis sous un arbre au coin du bois qui borde le chemin, il s'occupait douloureusement de cette idée, quand tout à coup il se trouve environné et embrassé par les amis de Zurich aussi fidèles à leur promesse que lui à la sienne. Voici les noms des neuf premiers membres de cette Société, augmentée annuellement dès lors, puisque la seconde année elle en eut vingt-cinq, vingt-sept la troisième, et qu'elle en compte actuellement plus de cent :

De Zurich , MM. Hirzel , Gesner , le capitaine Keller et Henri Schinz ; d'Uri , deux MM. de Beroldingen , l'un chanoine à Spire , l'autre à Hildesheim ; de Bâle , MM. Iselin , et Frey , maintenant lieutenant-colonel ; de Bruck , M^r le docteur Zimmermann.

Trois jours se passèrent en entretiens , en promenades et en lectures , et sans s'occuper à donner une base plus solide à cette institution , on convint seulement de se revoir au printemps suivant de la même manière , de s'y trouver en plus grand nombre , et de sacrifier de nouveau à l'amitié , aux Muses et surtout à la patrie.

Cette première assemblée devint un objet de curiosité et de conversation dans toute la Suisse , surtout dans les cantons voisins : chacun la jugea à sa manière. Les uns la trouvèrent dangereuse , parce que c'était une innovation ; les autres la déclarèrent ridicule , parce qu'il y avait des savants : mais elle attira l'attention de plusieurs hommes distingués et par leurs vertus et par leurs lumières , qui en approuvèrent hautement l'idée , et ne tardèrent pas à en devenir membres.

Iselin et les deux Beroldingen voulaient toujours la tourner du côté littéraire , non cependant pour changer tous les Suisses en savants , mais pour multiplier les bons pères , les bons magistrats , les bons instituteurs , en un mot les bons citoyens : déjà ils voyaient dans l'avenir cette Société devenir de nouveaux jeux olympiques , où , comme autrefois dans la Grèce , s'assemblerait l'élite de la nation , où nos Hérodates et

nos Lysias viendraient lire leurs écrits, où des spectacles nationaux, des poèmes récités, des chants solennels et surtout la présence des hommes illustres dans tous les genres, entretiendraient ou allumeraient dans le cœur de tous les assistants le patriotisme et l'amour de la vertu. Quand il la vit bien établie quelques années après, Iselin, dont le bon cœur et l'imagination étaient toujours de moitié, alla même jusqu'à dire, et peut-être avait-il raison : « Si une pareille société eût toujours existé en Suisse, on n'y aurait jamais vu de guerre civile. »

(
La seconde assemblée du 15 mai 1762 fut plus nombreuse, et travailla plus directement à procurer une forme, un but et de la consistance à la Société. Elle chercha à lui donner une utilité plus générale, en l'étendant hors du cercle des sciences ; elle borna ses travaux littéraires à l'histoire de la patrie et à tout écrit qui pourrait lui être avantageux ; elle choisit Schinznach au bord de l'Aar pour le rendez-vous annuel, et donna à cette assemblée, où les amitiés particulières devaient se subordonner au patriotisme général, le simple titre de Société helvétique.

L'assemblée de 1763 ramena les mêmes hommes et les mêmes plaisirs : la présence du fameux Bernouilli de Bâle lui donna un nouveau lustre. La société prit cette année la forme qu'elle conserve encore : les travaux littéraires ne furent l'objet que des cercles étroits que chacun se faisait suivant ses relations. Cet établissement avait, dès sa naissance, intéressé si vivement le sénateur François Balthazar de Lucerne, que ce respectable vieillard qui expira peu de semai-

nes après, ne pouvant se transporter à Schinznach, y fit lire par son fils un petit mémoire écrit de sa main, dans lequel il louait la Société, l'encourageait de ses vœux et de ses conseils, y trouvait le germe d'un grand bien pour la nation qu'il félicitait de cette institution, et lui donnait en mourant sa bénédiction helvétique : ces sentiments, si précieux et à la patrie en général et à la Société en particulier, ont passé du père au fils et au petit-fils, qui font l'honneur de l'une et de l'autre.

Iselin, devenu président, fit imprimer les mémoires de la Société, qui furent très-bien reçus soit en Suisse, soit en Allemagne : toujours éloigné de toute institution trop savante vers lesquelles son ami penchait encore, Hirzel lui écrivait à l'occasion de la publication des actes de la dernière assemblée : « Si nous aspirons aux honneurs d'une assemblée littéraire, nous courons grand risque d'éloigner des gens qui d'ailleurs aimeraient bien venir nous voir, si nous n'etions ensemble qu'à titre de patriotes suisses. Je respecte tout savant ; mais un homme droit et sensé des montagnes d'Uri ou des vallées d'Unterwald serait aussi bien venu, suivant moi, que le docteur le plus profond. »

Effectivement, c'étaient des citoyens qu'il fallait, et non des savants ; c'était du bien de la patrie et non de celui des sciences qu'il s'agissait, et tel curé d'une petite paroisse, tel maire d'un village obscur, tel propriétaire d'une ferme perdue dans le fond des Alpes ou du Jura, pouvait, comme on en a l'exemple dans nos annales, ouvrir un avis plus utile au bien public et y

contribuer plus que tel académicien à pension ou tel professeur titré, dont le nom est pompeusement inscrit dans la liste de vingt sociétés littéraires.

En 1764, l'assemblée fut privée de la plupart de ses membres des cantons qui bordent le lac de Lucerne : quelques mouvements touchant les affaires politiques les engagèrent à s'en absenter prudemment, pour prévenir les soupçons et les inquiétudes qu'un voyage à Schinznach aurait pu faire naître dans l'esprit d'un peuple encore mal instruit du but de cette Société : mais, du moins, elle eut un beau moment, ce fut celui de la lecture d'une lettre d'adieu que lui écrivait le docteur Zellweger du canton d'Appenzell. Ce vieillard mourant déposait dans le sein de cette assemblée ses derniers vœux et ses derniers avis à sa patrie, et lui recommandait d'y maintenir la concorde, les mœurs et les vertus des temps anciens ; tous les assistants furent profondément attendris à cette lecture, comme s'ils avaient su que, le même jour, et presque à la même heure où son souvenir occupait si délicieusement une partie de ses amis et de ses concitoyens, cet homme vénérable rendait le dernier soupir et allait dans les cieux prier le père de la patrie de ratifier les bénédictions qu'il avait prononcées sur la terre. La Société regarda comme le plus heureux augure pour l'avenir et la meilleure preuve de la rectitude de ses vues, les adieux touchants de deux vieillards aussi respectés et aussi dignes de l'être que l'étaient Balthazar et Zellweger.

Plus nombreuse que la précédente, l'assemblée de 1765 vit arriver de Lausanne le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, si connu par les vertus de son cœur, la simplicité de ses goûts et son amour pour les sciences. Dans cette assemblée de citoyens et d'égaux, il ne se crut point déplacé à côté du fameux paysan Kleiogg, que Hirzel venait de faire connaître en publiant le *Socrate rustique* : il désira même, et il obtint d'être membre honoraire de la Société, qu'il fréquenta encore les deux années suivantes accompagné de M^r Clavel de Brenles, professeur en droit dans l'académie de Lausanne, reçu en même temps que lui ; ce ne fut point le prince, ce fut l'homme qui vint parmi des hommes, qui les apprécia et sut s'en faire aimer et estimer tout à la fois.

Comme le nombre des membres augmentait annuellement, afin de prévenir la longueur des délibérations qu'entraîne toujours une assemblée trop nombreuse, la société établit cette année une commission dont le président et le secrétaire devaient être de fondation, pour préparer les matières à présenter : l'assemblée générale se réserva la nomination des membres de cette commission pris ordinairement parmi les anciens présidents, le choix du président qu'on tire tour à tour, autant qu'on le peut, de chaque canton, et l'élection des nouveaux membres admissibles dans la Société. Pour y être admissible, il faut être Suisse, et avoir été déjà à deux assemblées à titre d'assistant ; à moins qu'on ne soit de quelque Etat helvétique qui n'ait pas encore trois membres dans la Société : dans ce der-

nier cas il est possible d'être reçu la première année ; tous les autres aspirants ne le sont qu'à leur troisième présence.

Tels sont en abrégé les commencements et les progrès de la Société helvétique. Si l'on veut de plus grands détails, on les trouvera dans ses actes imprimés à Zurich chaque année, avec le nom des membres et des assistants, tant étrangers que suisses.

N'oublions cependant pas quelques faits intéressants.

En 1766, M^r le professeur Planta, du pays des Grisons, fournit l'idée de faire des chansons suisses, qui, mettant dans la bouche du peuple le récit des faits, des travaux et des vertus de nos pères, lui donnassent le sentiment de la liberté, réveillassent chez lui l'amour de la patrie, et l'excitassent et à la concorde pour la maintenir au dedans, et à la valeur pour la défendre au dehors. Lavater saisit cette idée avec l'enthousiasme propre à son âme de feu, et l'année suivante il présenta à la société ce charmant recueil de chansons helvétiques, où, revêtus des charmes d'une poésie et d'une musique simple et touchante, la vertu, le courage et le patriotisme passent de la bouche de ceux qui les chantent dans le cœur de ceux qui les écoutent : déjà dans une partie de la Suisse allemande vous entendez le berger les chanter en gardant son troupeau dans les Alpes, le batelier en passant sur le lac des Quatre-Cantons devant la chapelle de Guillaume Tell, les paysans en buvant fraternellement ensemble sur les champs de bataille où leurs ancêtres ont com-

battu. C'est par leur chant que se terminent tous les soupers de la Société helvétique.

En 1773, M^r Hirzel résigna son emploi de secrétaire, dont il s'était acquitté avec une approbation générale; il fut dignement remplacé par M^r le sénateur Füsslin, qu'on peut mettre, et par son patriotisme et par ses ouvrages, au nombre de ces hommes que Zurich doit s'honorer d'avoir vus naître dans ses murs.

En 1780, des raisons très-louables engagèrent la Société à transporter ses assemblées de la Suisse réformée dans la Suisse catholique, et, passant de l'autre côté de l'Aar, elle vint de Schinznach à Olten. Cette petite ville du territoire de Soleure, placée à peu près au centre des cantons, dans une situation des plus agréables, jouit dès lors des plaisirs et de l'avantage que cette Société portera toujours avec elle, dans tous les lieux où elle s'assemble.

En 1782, M^r Ochs, maintenant chancelier de la république de Bâle, lut une pièce de passé deux cents vers français, intitulée *la Journée des quatre sapins* : l'énergie des idées et la beauté des vers qui caractérisent ce morceau, présageaient d'avance la belle carrière littéraire qu'allait fournir son auteur, qui bientôt après a publié le premier volume de l'histoire de sa patrie, avec l'applaudissement général des savants et des citoyens.

En 1784, M^r Pfeffel, chef de l'institut d'éducation de Colmar et bourgeois de Bienne, dédia à la Société un recueil de fables allemandes, dont plusieurs réunis-

sent le sel attique à la plus saine morale, et les grâces naïves de La Fontaine à l'esprit délicat de Lamotte.

En 1786, M^r de Bonstetten de Berne, actuellement bailli à Nyon, déjà connu par ses talents littéraires et par son ardent désir d'avancer le bien public, et surtout l'éducation, mérita les remerciements de la Société et les éloges de tous les bons citoyens, en priant la commission d'adjuger trois prix : un de vingt louis pour 1787, un de la même somme pour 1788, et un de trente-cinq louis pour 1789, que lui et quelques autres patriotes avaient destinés, dans chacune de ces années, au mémoire qu'elle couronnerait sur ce sujet : « Donner la plus complète relation de l'éducation actuelle dans un Etat quelconque de la Suisse, avec les projets de la plus facile exécution pour la rendre meilleure. »

En 1787, la commission ne reçut que quatre mémoires, relatifs seulement à la ville de Bâle ; aucun n'ayant paru embrasser tous les points de la question proposée, l'adjudication du premier prix fut renvoyée à l'assemblée de 1788 et celle des deux autres aux années suivantes.

L'assemblée de 1788 a été très-nombreuse : tant membres qu'assistants on y a compté près de cent-quarante Suisses. Le président de l'année, M^r le sénateur Glutz de Soleure, fit un discours plein d'idées saines, de réflexions utiles et de grands exemples sur l'importance des mœurs pour la prospérité publique. M^r Pfeffel lut quelques fables trouvées charmantes ; il y parut aussi quelques morceaux sur les établisse-

ments de bienfaisance ; on reçut de nouveaux membres, et M^r Im-Thurn de Schaffhouse fut élu président pour 1788.

L'assemblée, qui dure trois jours, est annuellement fixée à Olten, aux mardi, mercredi et jeudi qui précèdent le dimanche de Pentecôte. Dès le lundi la plupart des membres arrivent déjà, pour prolonger autant que possible le temps qui doit les réunir à leurs amis : le mardi matin se fait publiquement la lecture du discours du président ; le mercredi, les lectures publiques des morceaux apportés par les membres ; le jeudi, l'élection des nouveaux membres et du président. Chaque après-dînée il y a l'assemblée de la commission. On dîne tous ensemble, tant les membres que les assistants présentés par un membre au président : deux vastes salles dont une partie de la cloison mitoyenne est emportée, réunissent plusieurs tables où l'on se place indistinctement. Seulement la table du milieu, décorée d'une petite statue de Guillaume Tell et de la coupe de la confraternité helvétique, est destinée au nouveau président, qui y offre des places aux étrangers de distinction et aux dames, s'il y en a, comme cela arrive assez souvent. A la fin du repas, un membre de la société porte la santé helvétique à chaque assistant, qui la lui rend en buvant dans la coupe du *sang des Suisses* (c'est le nom qu'on donne au vin rouge qui croît près de Bâle sur cette colline de S^t Jaques, que le fameux combat du 26 août 1444 rend aussi remarquable parmi nous, que les Thermopyles l'étaient chez les Grecs). Pendant le dîner on ne

manque jamais de faire une collecte générale pour les pauvres d'Olten ; s'il y a des dames, ce sont elles quelquefois qui se chargent de la recueillir, comme si la cause de l'indigence était mieux plaidée par la bouche de la douceur et des grâces : dans la dernière assemblée deux ecclésiastiques , se tenant par la main , l'un catholique et l'autre réformé , firent cette collecte , et tous les cœurs s'épanouirent à cette douce image de tolérance et de réunion. Car le dogme , qui trop longtemps a séparé ceux que la morale tendait à réunir , n'est que le bois de l'arbre auguste de la religion ; mais la sève qui l'anime et la moelle qui le fait vivre , sont et seront toujours la charité, la bienfaisance et l'amour mutuel, d'après l'exemple et les discours de son divin fondateur.

Après le dîner on se rassemble par comités d'amis, s'il fait beau temps, dans un bois du voisinage ou dans le jardin des R. P. capucins ; s'il pleut on se promène soit dans les corridors de leur couvent, soit sur le grand pont couvert qui traverse l'Aar.

Tout étranger, et à plus forte raison tout Suisse présenté au président, peuvent assister à l'ouverture de l'assemblée, écouter les lectures, et manger avec tous les membres. C'est un préjugé de croire que ce soit une assemblée littéraire et qu'il faille être savant pour y entrer. On ne peut trop le répéter, c'est une société de patriotes que l'amour du bien public rassemble et unit. Penser comme eux et chercher à être utile, c'est un titre suffisant pour être avec eux , et un sûr moyen de s'y plaire. De bonnes auberges et l'hospitalité des

meilleures maisons d'Olten font que tous les membres d'une assemblée aussi nombreuse trouvent à se loger, sinon magnifiquement, au moins plus commodément qu'il n'est naturel de le croire.

La Société, qui s'honore de posséder plusieurs des premiers magistrats et des savants les plus illustres de la Suisse allemande, compte non seulement des membres de chacun des treize cantons, mais aussi des Grisons, de St Gall, de Neuchâtel, de Mulhouse, de Genève et de Bienne, de Winterthur et de plusieurs autres villes municipales du territoire d'un ou de plusieurs cantons. P. B.

TRADUCTION LIBRE DU DISCOURS

DE MONSIEUR LE CONSEILLER MEYER D'ARAU, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
HELVÉTIQUE, LU A L'OUVERTURE DE SES SÉANCES LE 21 MAI 1792.

Très-honorés pères !

Chers amis, frères et compatriotes !

Souvenez-vous du moment où votre bienveillance m'éleva, l'année dernière, de la manière la plus honorable, à la présidence de cette illustre et respectable Société. Ma surprise d'un choix si imprévu fut inexprimable ; mes instances pour tourner vos vues sur un membre plus capable que moi furent vaines, un torrent d'embrassements fraternels m'ôta la parole, et mon cœur était si agité, qu'à votre départ je pou-

vais à peine vous dire adieu , en vous serrant la main : mais bientôt mon âme se calma , par l'idée que votre justice n'exigerait rien de moi qui passât la mesure de mes facultés. Je ne ferai donc point d'inutiles efforts pour m'égaliser à mes prédécesseurs , par un discours digne , comme l'ont été les leurs , des suffrages de cette honorable Société. Non , je resterai tout simplement sur le sentier qui tend au but que se propose cette assemblée. Etablir et conserver entre les Suisses , amitié , union et concorde ; propager l'instinct des actions nobles et généreuses , et transmettre vertu , paix et liberté à nos descendants , en multipliant les vrais patriotes ; voilà , chers amis , frères et confédérés ! voilà votre but ; voilà la base de cette institution ; voilà le motif qui nous rassemble aujourd'hui.

Mais je ne sais par quelle fatalité on regarde presque généralement notre Société sous un point de vue tout différent : presque partout on s'imagine que cette assemblée est une réunion des savants de la Suisse , et ce préjugé funeste nous prive du bonheur de voir accourir à Olten une foule de citoyens respectables , bien dignes par la pureté de leur patriotisme et par tout le bien qu'ils font dans le cercle de leurs entours , d'être embrassés ici fraternellement par chacun de nous.

Maintenant donc , chers frères , amis et compatriotes ! que vous avez prouvé de la manière la plus incontestable que cette assemblée n'est point une société de savants , en m'élevant à sa présidence , j'ai dû me proposer de coopérer à son institution de toutes

mes forces , quelque petites qu'elles soient. — Ici , du pied du Jura , j'élèverai donc ma voix , ensorte qu'elle parvienne jusqu'aux glaciers qui vont se perdre dans les nuages , qu'elle pénètre à travers les sinuosités de nos vallons étroits , et qu'elle retentisse par delà les forêts de nos montagnes ; et je crierai d'un bout de notre terre natale à l'autre : — Homme brave et vertueux ! écoute. Que tu comptes d'illustres ayeux ou que tu habites une obscure chaumière ; que tu sois chef d'un Etat ou que tu paisses un troupeau ; que tu te prosternes aux pieds des autels , ou que tu adores en secret , n'importe ! si tu crains Dieu sincèrement , si l'amour de la patrie brûle dans ton cœur , si l'innocence trouve en toi un libérateur et un soutien , si le pauvre se réjouit de voir ta face , si l'injuste rougit à ta rencontre , si le modèle de tes bonnes actions ne reste point sans imitateur , si tu tends la main à ton ennemi qui tombe , et que tu préviennes par des services celui qui t'a offensé , viens ! Quand même tu n'aurais fait aucune étude , viens à Olten , passe en notre compagnie ces beaux jours consacrés à la concorde et à l'amour du bien.... amène tes fils avec toi ; ils seront les biens venus : ils respireront parmi nous un air qui n'est point infecté de vices , et ils apprendront à consacrer leur existence à ces vertus auxquelles cette assemblée nous appelle.

Et moi aussi j'ai amené mes fils.... les voilà au milieu de vous ! Si jamais la voix d'un père fut solennelle et éloquente , certes , c'est en ce moment et de cette place. Ecoutez donc , ô mes fils , les bénis de de mon cœur ! écoutez : — demeurez toujours de bons

citoyens, fidèles à la patrie ; que toute votre vie ne soit autre chose que la pratique des devoirs de l'homme et des vertus de l'Evangile ; rendez-vous journallement plus dignes de la société où vous vous trouvez à cette heure , et transmettez par votre exemple à mes descendants l'amour de leur pays. Commencez votre carrière avec Dieu ; ne vous laissez jamais égarer du chemin de l'honneur. Mais il n'y a point de victoire sans combat , point de triomphe sans vertu : combattez donc , soyez vainqueurs ; et si , dans ces jours orageux , l'esprit de nouveauté passant auprès de vous , vous criait d'une voix insinuante : « Mes amis ! vous avez ici dans le meilleur pays du monde un excellent jardin ; quel dommage qu'il n'y vienne que des plantes communes ! Croyez-moi ; coupez ces vergers qui ne sont chargés que de fruits ordinaires ; je vous donnerai des boutures d'un arbre qui croît à Ceylan : son écorce odoriférante est des plus précieuses , et je vous promets qu'il réussira dans votre sol ; et cette quantité de légumes qui ne valent pas mieux que du pain pour vous nourrir , arrachez-les : voici des graines de plantes exotiques , dont la fleur est aussi belle que l'odeur en est délicieuse ; et cette herbe vile qui ne sert qu'à engraisser vos troupeaux , que fait-elle là ? Ne vaudrait-il pas mieux changer ces pâturages en promenades , en labyrinthes , en bosquets , pour en faire un jardin anglais ? Et vos demeures ? elles s'élèvent sur un terrain qui contient de riches mines d'or.... Renversez-les bien vite , pour les bâtir autre part avec plus de goût. » Alors , mes fils , répondez à cet esprit séducteur : « Re-

tire-toi loin de nous , fuis , ennemi de notre félicité
Au milieu de ces vergers fertiles , aussitôt que le soleil levant fait étinceler les gouttes de rosée , nous chantons un cantique d'actions de grâces , en serrant la main de nos femmes et en tenant nos enfants sur nos genoux . Les couperons-nous ces beaux arbres ? les arracherons-nous ces plantes nourricières , qui ont préservé nos pères de la disette , et qui nous fournissent en abondance les aliments les plus sains ? Semblables aux abeilles qui profitent du beau temps pour faire leurs récoltes , n'emploierons-nous pas les jours de notre force à cultiver ces jardins d'un si bon rapport , afin que le vieillard affaibli par l'âge puisse encore , en recevant les premières influences du printemps à la porte de sa chétive cabane , nous bénir des secours que nous lui tendons , et que l'orphelin qui suit en pleurant le cercueil de son père , trouve auprès de nous de quoi apaiser sa faim , lorsqu'il se croit abandonné de tout le monde ? Changerons-nous ces vertes prairies où paissent nos troupeaux , en parterres à la mode ? Et nos maisons simples et paisibles , les abattons-nous pour trouver peut-être bien avant sous terre quelques particules de cet or dont nous faisons si peu de cas ? »
Non , non , répétez-lui donc encore une fois et tous d'un accord : Retire-toi de nous , fuis , ennemi de notre félicité . C'est là , mes chers fils ! une image sensible de ces derniers temps , où l'esprit de licence et de nouveauté cherche à tout renverser , sous prétexte de tout réformer : aussi la destruction le précède , et la misère le suit . Encore une fois , ne vous laissez pas abuser par

de mon cœur ! écoutez : — demeurez toujours de bons

ce vertige du jour , qui ne veut pas seulement bouleverser les landes couvertes de bruyères et de chardons , mais aussi les champs les mieux cultivés. Soyez sages... attendez en silence.... rappelez-vous que vous êtes libres , aussi libres que vos heureux ancêtres , libres dans le sens qu'Escher ⁵⁰ a assigné dernièrement en ce même lieu à la véritable liberté : et s'il y a quelque point à ajouter à l'exercice de cette liberté , s'il nous manque quelque chose de réellement bon et avantageux , les pères de la patrie y pourvoiront ; mais sachez aussi que dans la jouissance de ce bien inestimable , un peu d'indigence est moins nuisible que beaucoup de richesses ; et que très-souvent ce qui paraît un mal à l'individu isolé , est un bien pour tout l'ensemble du corps social , qui y reconnaît une précaution paternelle.

C'est ainsi , chers amis , frères et confédérés ! que j'instruis mes fils , pour que , loin de prêter l'oreille au langage de la séduction , ils donnent toujours à leurs concitoyens l'exemple du véritable amour de la patrie. C'est ainsi que j'invite tous les braves gens du pays à venir à Olten partager nos fêtes annuelles , et agrandir le cercle de la famille qui s'y rassemble... C'est ainsi que je propose à chacun de nous de former et d'accomplir le vœu solennel d'avancer , d'affermir et de perfectionner le bonheur de notre nation , selon la mesure de ses talents et les facultés de son état. Loin , loin de nous toute apparence de fausseté et d'hypocrisie ; qu'aucune main ne serre la main d'un frère , sans que le cœur en éprouve une émotion délicieuse ! que

les exploits de nos pères célébrés dans nos chants, que les cantiques d'amitié fraternelle que nous répétons à l'envi dans ces moments d'allégresse, soient toujours présents à notre mémoire ! Souvenons-nous-en surtout, soit lorsque la patrie aura besoin de nous, soit lorsqu'il faudra secourir un bon allié de nos conseils ou de nos armes. Car une assistance prompte, des services aussitôt accordés que demandés, des avis sages et fraternels... voilà les meilleurs moyens de faire naître et prospérer au milieu de nous, paix, concorde et confiance réciproque.

De plus, chers amis ! si nous voulons atteindre notre but, il nous faut y tendre par des faits. Regardons autour de nous si nous ne voyons point de malheureux parmi nos compatriotes : si nous en découvrons, tendons-leur, comme nous le devons, une main secourable ; et si leur infortune était au-dessus des forces d'un seul, occupons-nous-en dans nos assemblées annuelles pour réunir les efforts de tous. Ainsi en y portant toute notre attention, nous pourrions faire des choses utiles, et prévenir ou réparer bien des maux dans notre patrie : c'est pour cela que je désire de tout mon cœur que tant de bons Suisses qui parcourent chaque année nos contrées si remarquables, choisissent en conséquence un objet principal pour y rapporter leurs observations ; par exemple, qu'ils fassent attention aux fleuves et aux torrents qui désolent le pays, afin de trouver des moyens d'arrêter leurs ravages ; aux lacs et aux marais qui absorbent tant de place, pour chercher à les contenir ou à les dessé-

cher ; aux champs encore en friche pour en tirer profit ; aux forêts pour les ménager et les conduire avec une sage économie ; aux mœurs , surtout aux mœurs , pour les conserver là où elles sont saines , et les réformer là où elles commencent à se corrompre ; qu'ils s'occupent en un mot de tout ce qui peut avancer le bien général ; et qu'ensuite , munis de recherches suffisantes , ils proposent au milieu de nous le résultat de leurs observations et l'exposé de leurs vues : alors , après mûres réflexions , l'assemblée enverrait ces remarques , comme un ami envoie des conseils à un ami , à la contrée ou à la paroisse qui en serait l'objet , et même , dans des occasions désastreuses elle prendrait de telles mesures qu'elle ne se bornerait pas à des conseils , mais qu'elle offrirait encore secours et assistance. Permettez , chers amis ! que je commence dès ce jour à mettre la main à l'œuvre , en fixant votre attention sur les rivages malheureux du lac de Wallenstadt : ³⁴ le débouché par où s'écoulent les eaux de ce lac n'est pas loin de Wesen ; demi-lieue plus bas , vers le pont des Tuiles , ce canal se réunit à la Limmat qui descend des hautes alpes de Glaris : en hiver , quand les montagnes sont couvertes de neige et que les frimas arrêtent la fonte des glaces , la Limmat douce et silencieuse traverse paisiblement la vallée , et associe sans peine à son cours les eaux qui s'échappent du bassin de Wallenstadt. Mais quand le soleil brûlant de l'été fond les neiges , quand les vents du midi diminuent les glaciers par leur souffle embrasé , alors les torrents tombent de toutes parts du haut des

rochers , grondent en franchissant d'étroits vallons , et renversent tous les obstacles. La Limmat, considérablement accrue et doublant de vitesse , repousse les eaux du lac , qui n'ont pas plus de trois pieds de pente depuis leur sortie jusqu'au pont , et les fait refluer vers le lieu d'où elles viennent ; il encombre de pierres et de sable la place où le confluent devrait se faire ; d'où il s'ensuit que le lac , qui lui-même est fort enflé par la fonte des neiges du voisinage , doit nécessairement inonder ses rives , surtout là où ils sont bas et aplatés. Alors les deux villes de Wallenstadt et de Wessen se trouvent , ainsi que tous leurs environs , dans l'état le plus désastreux : le lac , s'emparant de tous les appartements inférieurs des maisons , relègue les habitants dans les étages supérieurs ⁵² : l'eau couvre les rues et les jardins , et le jonc croît tristement là où l'on ne devrait voir que trèfle et verds gramens : livides et décharnés comme la mort , découragés dans leurs travaux , les habitants de ces humides contrées traînent une vie languissante. On voit çà et là les masures de maisons abandonnées ; les plus aisés bâtissent des demeures sur les hauteurs voisines , d'où ils regardent avec douleur la misère de leurs pauvres concitoyens. Il n'y a pas soixante ans que Wallenstadt était encore un endroit très-florissant : le fréquent passage des voyageurs et des marchandises pour les Grisons et l'Italie , le faisait considérablement prospérer. Mais maintenant ses rues sont couvertes d'un limon impur , et ses maisons entourées de marais malsains. Le commencement de ces malheurs date , selon plusieurs

personnes, de l'an 1739, temps auquel on bâtit le pont des Tuiles, tout près du confluent du lac et de la Limmat⁵⁵ : dès lors le mal s'est accru chaque année. Les louables cantons de Schwytz et de Glaris ont déjà fait faire plusieurs inspections dans ces lieux désolés. On a proposé des plans de secours, des contributions ; mais la difficulté du remède en a jusqu'à présent fait renvoyer l'application, en telle sorte que les habitants de cette contrée sont toujours affligés des mêmes misères. Je les recommande donc, chers frères et amis ! à votre compassion, à vos conseils, à vos secours : et cela avec d'autant plus d'instance, que je ne considère pas seulement le mal en lui-même, mais dans ses funestes conséquences, qui ne nous sont point étrangères. Car, connaissons-nous le berceau de ces fièvres putrides, qui, communes au milieu de nous seulement depuis une trentaine d'années, ont dès lors conduit prématurément tant de personnes au tombeau ? Si nous comparons les époques, nous croirons avec beaucoup de vraisemblance qu'elles viennent de ces marais dont le vent du midi nous apporte les exhalaisons empoisonnées : alors son souffle dangereux répand dans l'air que nous respirons des germes de maladie et de mort, germes qui ne tardent pas à se développer au moindre échauffement, et qui dans l'ardeur de la fièvre deviennent épidémiques. Plusieurs autres maladies, telles que les coliques, les petites véroles, qui se guériraient dans un air pur sans avoir de suites fâcheuses, deviennent mortelles si l'on respire un air vicié, et couvrent souvent de deuil nos villes et nos campagnes.

Verrons-nous donc avec indifférence se former au centre de notre commune patrie des marais qui s'augmentent chaque année, et deviennent par conséquent plus malfaisants? On sait que là où sont maintenant ces marais Pontins, dont les exhalaisons empestées dévastent de nos jours une partie de l'Italie, les Romains avaient jadis leurs plus fertiles campagnes et leurs plus beaux domaines; alors sans doute les habitants de cette contrée brûlante avaient soin de la rafraîchir et de l'épurer par des eaux courantes: mais à la décadence de l'empire, ces canaux, ces aqueducs si salutaires furent négligés; cette négligence rendit les eaux stagnantes; elles s'imprégnèrent de sels et de soufre; elles procurèrent la dissolution du sol végétal, et le terrain s'étant affaissé au dessous de son niveau naturel, leur écoulement devint impossible. C'est ainsi que ce qui ne fut d'abord qu'un manque de soin, entraîna des désastres actuellement irréparables. Recevons donc instruction d'un exemple si propre à fixer notre attention.

Oh! qu'heureux sont les hommes qui se laissent instruire par les malheurs d'autrui! Nous avons encore le temps et les moyens d'arrêter le progrès des maux qui désolent une partie de nos concitoyens, et dont nous ne manquerons pas de nous ressentir bientôt, si nous n'y portons un prompt remède. Je vous conjure donc, chers amis, frères et confédérés! de vous occuper de cet objet, et si vous le trouvez aussi important que moi au plus grand bien de notre nation, et que vous désiriez des renseignements plus étendus, je vous

communiquerai ce que mon peu de lumières m'a permis de recueillir , et sur le mal et sur le remède.

Quel ne serait pas mon bonheur , si votre souffle bienfaisant voulait enflammer la petite étincelle que je viens de placer sur l'hôtel de la patrie , pour procurer le soulagement de plusieurs de nos compatriotes !

Se tournant ensuite vers les étrangers , M^r le président les salua en ces mots :

C'est avec un sentiment bien doux , que je vois quelques dignes étrangers passer avec nous ces jours de fête ; je leur tends aussi une main helvétique. J'aime à leur dire : Soyez les bienvenus ! et je leur souhaite santé et plaisir pendant leur séjour dans notre patrie. Si l'air d'Olten vous convient , si vous y trouvez quelque chose qui soit digne d'être imité , portez-en le germe dans votre terre natale ; car le plan d'une société telle que la nôtre peut aussi s'exécuter dans les pays monarchiques. Vos princes , tels qu'ils sortent de la main de Dieu , sont bons et bienfaisants ; s'ils se corrompent , c'est l'ouvrage des flatteurs et des courtisans : ainsi établissez chez vous des assemblées pareilles à celle-ci : entourez vos maîtres d'un cercle d'hommes droits : alors les trônes verseront sur l'humanité plus de bonheur que toutes les révolutions n'en pourront jamais procurer.

LETTRE

SUR LES ARTISTES SUISSES MAINTENANT A ROME.

*Antiques favoris de Bellone et de Mars ,
On nous crut trop longtemps ennemis des beaux arts ;
Achevons de détruire une erreur qui s'efface....*

(Poés. Helvét. pag. 112.)

Rome , ce 28 juillet 1789.

On compara quelquefois les républiques de la Suisse à celles de la Grèce ; on trouva des rapports dans leur situation, leur gouvernement, leurs révolutions politiques; ne pourrait-on pas établir un parallèle, aussi intéressant et plus vrai peut-être, dans l'égale aptitude de leurs habitants à la culture des beaux arts ?

Quel paradoxe ! s'écriera-t-on ; comparer la Grèce industrielle à la sauvage Helvétie ! L'imagination , je le confesse , se refuse à cette comparaison ; le jugement la désavoue : mais peut-être qu'un coup-d'œil impartial rapprocherait les sentiments. Essayons. Je ne traiterai pas la matière à fond ; il suffit ordinairement de présenter une idée , les bons esprits la saisissent , ils la ruminent en silence et la développent au besoin.

L'aptitude des Grecs pour la culture des beaux arts naquit de plusieurs causes; un climat doux, une nature

charmante, un ciel pur et serein préparaient leurs cœurs aux émotions du sentiment. Bientôt les jeux, les exercices, les bains, les travaux modérés développaient les organes du corps et en perfectionnaient l'harmonie ; dans l'adolescence, la vue répétée de la beauté échauffait l'imagination ; un gouvernement libre souvent agité par des convulsions intérieures augmentait l'énergie ; les guerres soutenues au-dehors contre des ennemis puissants accoutumaient à sentir le prix de la célébrité ; enfin les sciences et les arts marchèrent d'un pas égal : ils se prêtèrent des forces mutuelles : le goût si naturel au Grec se perfectionna par la philosophie, et les sensations se doublèrent en se confondant.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la Suisse : nous y remarquons le même concours de circonstances : rien d'aussi beau que notre ciel, d'aussi bien dessiné que nos contrées ; les bords du Léman, ceux du lac de Constance, les environs de Zurich et de Bienne, mille endroits sont comparables aux champs vantés de Naples ou de Palerme, de Florence ou d'Enna ; disons même que ces derniers leur sont inférieurs : la vigueur de nos productions, la multitude des ruisseaux qui les arrosent, la variété des coteaux qui les abritent, les masses de granit qui découpent la vaste uniformité des cieux, tous ces objets composent un ensemble qui ne se trouve nulle autre part.

La salubrité de l'air jointe à la pureté des mœurs, une nourriture frugale qu'assaisonnent des travaux modérés, entretiennent surtout dans la Suisse monta-

gneuse une race d'hommes bien proportionnés. Je n'y retrouve pas, comme à Tarente ou en Sicile, ce beau profil grec, dernier effort de la nature ; mais les muscles prononcés d'un Hercule, les formes harmoniques d'un Apollon, ou la touchante langueur d'une Niobé, y frappèrent plus d'une fois mes regards. Il n'est pas de peuple qui, pris collectivement, soit aussi beau que celui de certains cantons de la Suisse.

Et lorsque la simplicité des mœurs antiques rassemble sous l'ormeau les jeunes gens des deux sexes, lorsqu'elle les réunit pour lutter ou danser ensemble, l'imagination n'est-elle pas échauffée par la vue des diverses beautés, comme elle le fut autrefois dans les gymnases de la Grèce ?

Au dedans les républiques suisses nous offrent, quoique sous d'autres noms, les divers régimes des républiques grecques : elles leur ressemblent même par les convulsions intérieures qui les agitent quelquefois. Au dehors, la maison d'Autriche fut pour nous ce que la Perse avait été pour Athènes ; Sempach, Morgarten et Næfels sont nos Marathons et nos Platées : aussi l'influence du gouvernement et celle des circonstances ont-elles modifié uniformément le caractère national des deux peuples : même amour de la liberté, même dévouement à la patrie, même énergie, même passion pour la gloire. Or c'est, comme l'histoire nous le prouve, la préparation d'où naît l'aptitude d'un peuple à la culture des beaux arts.

Quant aux lettres, nous n'avons produit, il est vrai, ni des Homères, ni des Euripides ; nos Aristotes et nos

Platons, nos Thucydides et nos Polybes sont encore à naître. Cependant si l'on jette sur la Suisse un coup-d'œil exempt de prévention, on sera étonné de la masse de connaissances qu'elle renferme : cette masse surpasse celle qu'on trouve dans tout autre pays d'une même étendue et d'une égale population. Les diverses branches des sciences y sont cultivées ; elles y font des progrès gradués ; les Muses même , dont la douce harmonie prépare si puissamment notre âme à sentir celle des beaux arts, sont venues habiter parmi nous : elles n'ont dédaigné ni les rochers des Alpes , ni les coteaux du Jura ; et si leur front ne fut jusqu'ici couronné que de fleurs champêtres , sans doute elles ne tarderont pas à tenter un vol plus hardi.

Venons au goût. Cet objet de comparaison est plus difficile : de tous les peuples connus , les Grecs furent ceux qui possédèrent le goût le plus délicat , le plus rapide , le plus sûr. Le dernier citoyen de Mégare ou d'Athènes était un juge redoutable pour les Appelles et les Parrhasius : c'est qu'une espèce d'instinct les avertissait de la présence de la beauté ; leur cœur semblait ne pouvoir vivre que de cet aliment céleste ; il fut vraiment pour eux ce que le nectar était pour les dieux d'Homère ; en serait-il de même chez les Helvétien ? Ah ! non sans doute ! et nous n'avons garde d'y prétendre pour le moment.

Afin de mieux saisir le point de vue sous lequel nous envisageons ici notre parallèle , il faut distinguer dans le goût , deux parties : l'une est la faculté de sentir le beau ; on pourrait la nommer goût sentimental ;

l'autre est la faculté de l'analyser et de le reproduire ; c'est le goût créateur : celui-ci naît de l'occasion de voir les chefs-d'œuvre , de la réflexion , de l'habitude , des encouragements ; celui-là n'est qu'une simple puissance de l'âme , produite au-dedans d'elle par un concours de circonstances. Le Grec réunissait ces deux parties , il sentit et créa : le Suisse n'a communément que la première ; mais elle suffit dans le système que nous établissons. Comparer deux peuples dans l'aptitude qu'ils ont à telle ou telle chose , n'est pas les comparer dans les effets.

Cependant, comme les dispositions qu'un enfant reçoit de la nature , impriment un caractère particulier à chacune de ses actions , de même nous voyons se déceler en tout le goût naturel au Suisse , et suinter , si je puis m'exprimer ainsi , son aptitude pour les beaux arts ; je l'aperçois dans les peintures nationales , dans les figures en bois que sculpte le tranquille berger des Alpes , dans la facilité avec laquelle ceux de nos compatriotes qui voyagent en Italie , deviennent amateurs et artistes dans les travaux de nos gens de lettres : la seule bonne théorie des arts fut composée par un Suisse (M^r Sulzer), et il était réservé à un autre de nos compatriotes (à Rousseau) d'apprendre à l'Italie même les règles de l'art qu'elle chérit le plus. Ajoutons un mot : il fut parmi nous des artistes qui , par les seules forces de leur génie , poussèrent très-loin des genres connus , et même en inventèrent d'autres. Je me contenterai de citer M^r Gesner de Zurich et M^r Perregaux de Lau-

sanne. Les paysages du premier et les ouvrages en ivoire du second sont répandus et admirés partout ⁵⁴.

Mais pourquoi tant de chefs-d'œuvre sortirent-ils des écoles de la Grèce, tandis qu'à peine pouvons-nous citer quelques effets heureux ? Cette diversité naquit d'une seule cause.

Riches par les succès de leur industrie et passionnés pour les beaux arts, les Grecs mirent tout en œuvre pour les encourager : on fonda des académies publiques où la jeunesse apprenait le dessin ; dessiner fut même une obligation du citoyen dans certaines républiques : on défendit l'exercice des arts aux esclaves ; on avait compris qu'ils dégénèreraient bientôt dans des mains serviles : on prodigua l'or à l'artiste intéressé, les couronnes à celui qui aimait la gloire, et l'immortalité à tous : les républiques offrirent des pensions, les rois des présents, le peuple donna plus encore, le tribut d'un hommage éclairé.

En Suisse, au contraire, aucun secours pour commencer, aucun encouragement pour persister dans la carrière, aucun avantage quand on est parvenu au but. Ce n'est pas, s'il est vrai que l'empire des arts soit incompatible avec celui des mœurs, que je ne préfère voir ma patrie plus soigneuse de conserver ces dernières, que d'encourager les premiers.

Ce n'est pas que j'incolpe ici l'insouciance des gouvernements, l'avarice des grands, ou la malignité du peuple : je sens qu'on doit seulement en accuser les bornes étroites du pays, le peu de ressources de nos républiques, et la médiocrité dans laquelle vivent la

plupart de leurs habitants ; mais les effets n'en sont pas moins opposés aux progrès des arts. Certes, l'artiste et l'homme de lettres sont bien malheureux quand ils doivent lutter contre l'indigence, frapper à des portes qui leur sont fermées, poursuivre une route obstruée à chaque instant, mendier une protection qui échappe, ou solliciter un établissement incertain.

Ces obstacles paraissaient insurmontables, et nous les avons surmontés : forts de nos seuls talents, nous avons lutté contre le mauvais génie qui tentait de les étouffer. J'ai vu à Rome nos sculpteurs, nos peintres, nos graveurs, disputer aux Anglais, aux Français, aux Allemands, aux Italiens même, la palme des beaux arts. Si j'eusse été puissant, j'aurais tendu à chacun d'eux une main protectrice ; riche, j'aurais acheté à grand prix les productions de leur génie ; mais, né dans une humble fortune, je ne puis réaliser les désirs de mon cœur. Alors je me dis : Essayons de les faire connaître ; je le dois comme compatriote ; je le puis comme ami des arts.

La sculpture nous offre d'abord M^r Trippel, citoyen de Schaffhouse. Une fortune bornée, une disposition vague pour les arts, l'entraînèrent loin de son pays : il voyagea s'occupant à divers travaux mécaniques. Son heureuse étoile le conduisit enfin à Rome : il arrive, il voit les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et ce premier coup-d'œil l'éclaire ; il sent qu'il est né sculpteur : tous les ressorts de son âme se roidissent aussitôt pour justifier la nature, et le succès couronne ses vœux.

Qu'il est beau de voir un homme sans ressources et sans appui parvenir au premier degré du plus difficile des arts, l'art du sculpteur ! En effet, apprendre à dessiner correctement ; étudier à la fois l'antique et la nature ; faire un choix difficile de formes, de proportions, d'expressions et de grâces ; s'élever du beau terrestre et individuel à la contemplation de la beauté sublime ; modeler en argile l'idée abstraite que le goût vient de concevoir ; la transporter sur un bloc qui résiste au ciseau ; donner enfin le sentiment à un marbre insensible et dur, telle est en abrégé la sculpture ; M^r Trippel apprit tout cela.

Ses premiers ouvrages furent une statue d'Apollon, une Diane que l'Amour réveille, un buste de la fille de Niobé, une tête de Mercure : chacun de ces divers morceaux respirait l'antique, faisait l'éloge de son ciseau, et indiquait ce que l'art pouvait en attendre. Mais en vain a-t-on du génie si l'on n'a occasion de le montrer : la cherté des marbres, la longueur du travail, les frais de l'exécution, empêcheront toujours le sculpteur isolé ou pauvre de travailler en grand : réduit à copier l'antique, il ne pourra jamais créer ; il végètera dans son atelier solitaire, jusqu'à ce que son mérite ou la cabale ait décidé en sa faveur l'amatteur opulent, jusqu'à ce qu'on lui ait confié quelque monument considérable.

Ce ne fut pas le seul inconvénient que M^r Trippel rencontra dans sa carrière : il eut encore à lutter contre le préjugé, qui veut que le génie des arts inspire la seule Italie, et contre une cabale d'autant plus

enhardie à l'écraser, qu'il était étranger, ignoré et modeste.

En 1787, le comte Tchernichef vint à Rome ; son cœur sensible brigua le plaisir d'élever un monument à la mémoire de son frère , autrefois gouverneur de Moscou ; ce frère venait d'être enlevé à un peuple qu'il gouvernait avec justice et à une famille dont il faisait le bonheur. Le comte ne tarda pas à démêler les talents du sculpteur suisse : ses ouvrages lui plurent ; sa modestie le charma ; il compara ses dessins à ceux de tous ses rivaux , et il leur donna la préférence. Le terme du travail fut aussitôt fixé à une année, comme son prix à environ six mille écus de notre monnaie : l'espace était trop court , la somme un peu trop modique ; mais le besoin de se faire connaître, le plaisir bien cher à une âme sensible de consacrer ses talents à la vertu, décidèrent notre sculpteur. Le monument fut entrepris, achevé et envoyé à Pétersbourg au mois de février 1789. Nous en donnerons quelque part une analyse raisonnée : c'est à une notice historique que nous nous bornons aujourd'hui.

A ce mausolée succédèrent rapidement les bustes du grand Frédéric , de Goethe , de Dahlberg , etc. Ils soutinrent la réputation de l'artiste. Quelque temps auparavant le roi de Prusse l'avait appelé auprès de lui ; il devait être son sculpteur, et inspecter son école des beaux arts. Le traitement qu'on lui offrait était honnête ; M^r Trippel se disposait même à partir, lorsqu'une cabale puissante, dont je ne nommerai pas les auteurs, parvint à faire retirer ces offres. Il réclame

aujourd'hui contre cette injustice, non pour obtenir une place dont il peut se passer, mais pour démasquer la cabale qui s'obstine à le poursuivre.

La ville de Zurich lui ayant écrit au sujet du monument qu'elle élève au Théocrite de la Suisse, j'eus occasion de voir chez lui quelques dessins relatifs à ce projet : l'un d'eux surtout me parut marqué au coin du génie antique, et j'espérais qu'il serait préféré ; cependant je trouve dans un papier public la notice suivante :

« On a envoyé dès l'automne dernier à messieurs
» les membres du comité de Zurich, nommés pour
» travailler à élever un monument à Gesner, des des-
» sins de Rome de M^r Trippel, de Paris de M^r Houdon,
» de Berne de M^r le professeur Sunshine, et de Vevey
» de M^r Brandoin. Dès le mois de février, M^r le pro-
» fesseur Usteri, chef du comité, a donné avis à
» M^r Brandoin que son projet avait été préféré ; et on
» lui a demandé un devis du marbre pour l'exécution.
» Ce projet consiste en une espèce de piédestal de
» marbre noir, surmonté d'une urne cinéraire de mar-
» bre blanc, terminé par la flamme du génie qui s'é-
» chappe vers le ciel. Sur la face principale est un
» grand bas-relief de marbre blanc, lequel représente
» la poésie et la peinture qui couronnent du serpent
» de l'immortalité le médaillon de cet illustre poète.
» Le monument entier de treize pieds de haut posé sur
» un rocher mousseux, et doit être placé dans la belle
» promenade de Zurich, au confluent de la Limmat et
» du torrent qui s'y jette ; le bas-relief sera exécuté
» à Rome, le reste à Vevey. »

Si le projet de M^r Brandoin n'avait pas été choisi par le comité, j'aurais, malgré le respect que j'ai pour cet artiste célèbre et pour ceux qui l'emploient, hasardé quelques observations.

J'aurais par exemple établi comme un principe général que la peinture et la sculpture étant deux arts différents dans leurs données, leurs principes et leurs effets, ils le sont aussi dans leurs conceptions idéales. Un peintre ne saurait donc concevoir ce que le sculpteur doit exécuter ; ce qui est bien senti sur le papier, l'est ordinairement très-mal en marbre : les sculpteurs grecs ne se firent jamais dessiner leurs ouvrages, ils ne les dessinèrent point eux-mêmes : l'idée conçue par leur imagination était immédiatement transportée sur le bloc.

J'aurais montré que c'est méconnaître l'harmonie de la sculpture, que de placer un piédestal de marbre noir entre un relief et une urne de marbre blanc ; les couleurs tranchantes produisent un effet dur, par conséquent désagréable. Quand on veut les admettre, il faut les marier habilement par le moyen des teintes adoucies. Les anciens employèrent pour cet effet le granit oriental, le granit d'Elbe, le marbre jaune : si l'harmonie est nécessaire dans un tableau, elle ne l'est pas moins en sculpture.

J'aurais démontré que ce projet n'a pas les données de l'antique ; or nous devons nous y borner, jusqu'à ce que nous ayons égalé ses chefs-d'œuvre. Cette flamme du génie, par exemple, est une idée froide, commune, métaphysique, une image qu'on eût pros-

crite dans Athènes, et que le marbre rendra très-mal.

J'aurais avancé que ce mausolée est insignifiant, puisqu'il n'offre rien de national, rien de caractéristique ou de propre au grand homme qu'on veut honorer. Or qu'est-ce qu'un ouvrage de l'art qui ne signifie rien?

Enfin j'aurais dit : Pourquoi ce serpent, emblème égyptien de l'immortalité, se trouve-t-il transporté ici? pourquoi l'a-t-on bizarrement substitué aux couronnes de fleurs qu'on distribuait dans la Grèce? pourquoi un rocher mousseux est-il la base du monument? L'art a désavoué depuis longtemps ces assemblages monstrueux; l'esprit de philosophie est devenu le flambeau du goût, et les premiers vers de l'art poétique d'Horace un oracle. Je m'arrête; le projet est accepté, et mes remarques sont inutiles.

Je ne quitterai point l'atelier de M^r Trippel sans faire mention du nommé Christen, né dans les montagnes d'Unterwald. Ce jeune homme sculpta d'abord avec son couteau, comme presque tous les bergers des Alpes. Il ne tarda pas à concevoir qu'un tel art pouvait être porté plus loin : plein de cette idée vague et à peine dans sa quinzième année, il abandonne les lieux qui le virent naître, traverse l'Italie, et arrive dans la capitale du monde chrétien. Je ne peindrai ni son étonnement, lorsqu'il rencontra à chaque pas dans Rome les chefs-d'œuvre de l'art, ni la sensibilité qu'acquît son goût naturel, ni le développement rapide de ses idées : ce sont des choses qu'on peut con-

cevoir , mais qu'on ne peut exprimer. Bientôt il apprend qu'un de ses compatriotes est sculpteur : il court , que dis-je, il vole à son atelier : Et moi aussi... je veux être sculpteur , s'écrie-t-il en entrant. Sa jeunesse, sa simplicité, sa patrie, sa passion pour les arts déterminent l'âme généreuse de M^r Trippel à se charger de cet enfant : il le reçoit chez lui , l'entretient , lui fournit des maîtres , lui en sert lui-même. Une bonne action n'est jamais sans récompense : le bienfaiteur trouva la sienne dans les progrès de son protégé. Je l'ai vu au commencement de mon séjour à Rome modeler en argile avec autant de chaleur qu'un écolier de deux ans ; il avait à peine cinq mois d'exercice ; au moment que je vous écris , il ébauche une tête en marbre : son goût ne s'est point refroidi : c'est qu'il suit l'impulsion de la nature. Que de talents demeurent souvent enfouis par le seul manque d'un protecteur !

La peinture nous offre à la fois MM. Ducros, Sablet et S^t Ours. Je commence par celui-ci : citoyen de Genève, il put dès son enfance cultiver ses heureux talents. Lorsqu'il quitta les rivages du Léman pour le fameux séjour de Rome, il savait dessiner, il commençait même à peindre ; mais qu'est-ce qu'un peintre qui ne connaît pas l'antique ? qu'est-ce qu'un peintre qui n'a pas vu les Raphaël, les Dominiquin, les Carrache ; qui ne s'est nourri ni du génie de Michel-Ange, ni de la grâce du Corrège, ni de la naïveté de l'Albane, ni de la douce expression d'André del Sarto, ni de l'harmonie sentimentale de Léonard de Vinci ? Au lieu de partir du point où ces grands hommes lais-

sèrent l'art, il doit commencer où leurs devanciers commencèrent.

Pars donc, jeune artiste, vole à Rome, pénètre dans ces sanctuaires où le goût secondé par l'opulence rassembla tant de chefs-d'œuvre; vois, sens, jouis, et connais enfin ce que firent les siècles passés.

Un esprit naturellement philosophique et la connaissance de l'histoire décidèrent M^r S^t Ours à la peinture historique. Embrasser le paysage, c'est briguer les suffrages du plus grand nombre : se borner au portrait, c'est travailler à sa fortune : imiter les anciens, c'est n'aspirer qu'à être copiste : celui qui veut dérober son nom à la nuit de la tombe, n'a qu'un genre, l'histoire : s'il est une peinture qui mérite d'être placée à la tête des beaux arts, c'est assurément celle qui emploie son pinceau à immortaliser les vertus. Vitruve n'en admettait aucune autre.

Je dois examiner chez M^r S^t Ours le choix des sujets, le dessin, l'expression, la composition et le coloris. Son choix est toujours heureux : il prouve qu'après trois siècles cette riche mine n'est point épuisée, et que même les traits les plus intéressants de l'histoire ont été ou négligés, ou méconnus.

Dans son dessin, il a évité les trois écueils contre lesquels vont échouer la plupart des jeunes artistes, l'affectation, la négligence et la manière. Eclaircissons rapidement ces trois termes.

Michel-Ange, par exemple, est le plus exact, le plus savant des dessinateurs ; il n'est aucun muscle, aucune veine, aucune forme qui ne soit parfaitement exprimée,

mais comme il fit consister la science du dessin dans la connaissance de l'anatomie, il manqua la fin de l'art qui est de plaire ; de là vient que son dessin est dur, souvent grossier, quelquefois désagréable ; il présente trop de lignes droites coupées à angle aigu, et n'offre pas assez fréquemment cet heureux mélange de lignes alternativement convexes et concaves, qui, sans être strictement dans la nature, est l'essence de la beauté. Voilà ce que ses admirateurs appellent le terrible de Michel-Ange, et que j'ose nommer affectation ; on ne la trouve jamais dans l'antique.

La négligence est l'extrême opposé ; elle offre rarement le contour précis, parce qu'elle ne le connaît pas ; mais elle répare ce défaut par la magie du coloris, l'intelligence du clair-obscur, et la délicatesse du faire. Abusant des formes convexes, on la voit tour à tour sacrifier la vérité à la grâce, et la vigueur à la facilité. De là résulte un dessin gracieux en apparence, mais faible, lâche, inexact. Tel fut autrefois celui du Corrège, de l'Albane, du Guide, du Titien, et de toute l'école vénitienne. Tel est aujourd'hui celui d'Angélica Kauffmann. C'est ce que j'appelle négligence. Il est vrai qu'elle fut réparée chez ces grands artistes par une foule d'inappréciables beautés ; mais pour oser les imiter, ne faudrait-il pas être eux-mêmes ?

Quant à la manière, c'est substituer aux grâces naturelles les grâces de convention, ou, pour la dessiner par un seul mot, c'est le clinquant de la pierre fausse : Le Bernin et ses nombreux sectateurs ont dessiné avec manière ; ils ont été les *précieuses ridicules*

de l'art : ce style maniéré passa après eux chez les peintres français ; malgré leurs efforts on le retrouve encore aujourd'hui dans leur école , soit que ce défaut ait sa source dans le caractère national , soit que l'impulsion bonne ou mauvaise , donnée par un grand maître , soit destinée à se conserver très-longtemps.

M. S^t Ours , comme je l'ai dit , évita ces trois écueils. Son dessin est pur , parce qu'il offre le contour précis ; il est beau , parce qu'il approche de l'antique ; il est vrai , parce qu'il est puisé dans la nature ; il est aisé enfin , parce qu'il est le fruit de l'habitude et du talent. On s'aperçoit que l'artiste étudia longtemps Raphaël : il ne pouvait choisir un meilleur maître.

Quant à l'expression , elle est ordinairement dans ses ouvrages douce , vraie et sentimentale ; on dirait qu'il peint son âme dans ses tableaux : mais il me semble qu'en peinture , l'expression d'une passion quelconque doit avoir un degré de plus que dans la nature , parce que la nature y joint des accessoires qu'un tableau ne saurait avoir. Au reste comme mon sentiment est opposé à celui de Webb , de Reynolds , de Mengs et de plusieurs auteurs célèbres , je ne l'offre que comme un aperçu.

La composition est la partie qu'on estime le plus chez lui. Ce jugement du public est aussi le nôtre ; on voit qu'il travaille à être l'émule du Poussin : on ne trouve dans ses tableaux aucun personnage déplacé , insignifiant ou inutile : chacun remplit exactement les fonctions qui lui sont propres ; les groupes sont contrastés avec intelligence ; les individus ont de la va-

riété, et l'ensemble offre toujours ce silence pittoresque qui plaisait tant aux Carrache : le lieu de la scène est analogue au sujet ; ses décorations, aux arts du siècle ; le jet de la draperie, sa couleur, sa nature même, aux usages de la nation. Il ne représenterait pas Brutus condamnant ses fils à la mort sous un vaste portique d'ordre corinthien, ou Philoctète assis dans l'île de Lemnos sur un riche manteau de pourpre : c'est qu'il raisonne ses tableaux, et combien peu de peintres raisonnent !

Venons au coloris. La mauvaise application d'une observation judicieuse a beaucoup influé sur cette intéressante partie de la peinture : on observe que l'huile, quelque épurée qu'elle soit, ne tarde pas à se rancir ; par une suite naturelle de cette altération, les couleurs s'obscurcissent, les teintes se confondent, le contour perd sa précision, la lumière sa vérité, et le tableau son harmonie. L'amateur ne saurait considérer sans un serrement de cœur involontaire les beaux ouvrages de Raphaël, du Dominiquin, du Guerchin, que cette cause a presque entièrement dégradés.

Pour remédier à cet inconvénient, on usa de l'huile avec plus de modération ; on empâta plus sobrement ; on employa des couleurs plus claires, et des nuances plus adoucies : il en résulta un coloris frais, mais dont le ton général n'est point dans la nature, et dont les demi-teintes en particulier sont absolument fausses : dès lors on vit disparaître des écoles modernes la chaleur des Flamands, la vérité du Titien et le moelleux du Corrège ; ce ne fut plus que du blanc, du rouge, et

un faux air de caricature. Charles Maratt consacra ce défaut par ses talents : Subleiras et Batoni l'imitèrent ; sur les pas de ces derniers marchèrent Hamilton, Conca, David et Angélica Kaufmann : Mengs fut le seul qui s'opposa au torrent de la mode, et qui ramena le coloris du Corrège : malheureusement il eut peu d'imitateurs ; ses observations furent négligées, et le mauvais goût prévalut.

Il faut avouer, à la louange de M^r S^t Ours, qu'il tombe moins dans ce défaut que la plupart des autres artistes ; et si nous sommes entré dans ces détails, c'est moins comme reproche, que comme avertissement : son coloris a de la vérité, de la vigueur, de l'intelligence ; il connaît la perspective, la dégradation et la théorie de la lumière : il a surtout admirablement saisi et exprimé ces jours qui, ne venant pas directement mais par réflexion, semblent jouer sur les objets qui les reçoivent, et ne les présenter qu'au travers d'une indécision graduée. Cette science était presque inconnue aux peintres du quinzième siècle, et c'est peut-être le seul progrès que l'art de peindre ait fait depuis eux. Je m'arrête : on sentira mieux la vérité de ce que je viens d'avancer sur cet artiste estimable, quand j'en ferai autre part l'application, par l'analyse de quelques-uns de ses tableaux.

M. Ducros est originaire d'Yverdon : ses parents le destinaient au commerce ; mais combien il est difficile d'étouffer l'appel de la nature ! Combien les combinaisons du génie sont opposées à celles de l'intérêt ! Il était né peintre ; il ne pouvait être que peintre ;

d'abord il emploie à dessiner les moments dérobés à ses occupations journalières : bientôt le dégoût du commerce s'empare de lui ; il quitte son comptoir et Genève, traverse l'Italie, et arrive dans le sanctuaire des arts.

A cette époque, de grands peintres occupaient les premières places de l'opinion publique ; il paraissait difficile de les atteindre : tous les chemins de la renommée semblaient obstrués. Mengs, Angélica, Bottani, se distinguaient dans l'histoire ; Hamilton dans le pastel ; Hackert et Moore dans le paysage : tandis que Fidance disputait à Vernet même le petit genre de la marine. Que pouvait un homme isolé ? La sensibilité et l'imagination vinrent à son secours.

D'abord il s'aperçut que le beau idéal, essentiel à l'art du sculpteur, l'était également au paysage, quoique produit par une différente combinaison. En effet, le beau idéal est, dans le premier, la collection des belles formes éparses dans la nature, tandis qu'il est, pour le second, l'ensemble harmonique de certaines lignes et de certaines nuances ; le raisonnement dirige l'artiste dans la recherche de celui-là ; le sentiment le guide dans la découverte de celui-ci ; là, s'élevant du particulier au général, il forme un tout ; ici, élaguant les rameaux inutiles, il ne produit qu'en décomposant.

Il observa, en second lieu, que nous ne voyons jamais les objets au travers d'un milieu pur, mais d'une atmosphère qui, quoique plus ou moins vaporeuse, modifie toujours les couleurs ; modification délicate à

la vérité , mais sans la connaissance de laquelle il ne saurait exister de vrai coloris.

Il observa enfin que le spectateur qui admire un paysage , le saisit ordinairement dans son ensemble et rarement dans ses détails : en vain , par exemple , toutes les branches d'un arbre , toutes ses feuilles , toutes les découpures même des feuilles , se peignent sur sa rétine , il ne voit qu'un arbre ; cet arbre lui plaît , s'il est harmonique : il lui déplaît , s'il ne l'est pas.

Ces trois réflexions étaient naturelles ; elles avaient été souvent faites ; le sort réservait à M^r Ducros de les mettre en exécution : d'après elles il conçut un nouveau genre de peinture , mieux senti que les précédents , plus vrai dans le coloris , plus harmonique , et qui était absolument d'effet.

Ce n'était pas assez de concevoir , il fallait exécuter : cette exécution était difficile. L'huile présente des teintes lisses sur une surface brillante et qui n'a point le moelleux de la nature : le pastel , plus propre à produire cet effet , ne peut être fixé , et se dégrade en peu de temps : la gouache a dix teintes fausses pour une vraie : il employa l'aquarelle , et peignit sur papier. L'aquarelle est un genre de peinture dans lequel on se sert de couleurs naturelles , faites des sucs de diverses plantes , qui n'étant que très-légèrement gommées , conservent la fraîcheur , la variété , le moelleux et tout le ton de la nature : par leur moyen on peut exprimer le paysage avec une grande vérité , dégrader la lumière avec intelligence , indiquer le

mouvement de l'eau , la poussière humide qui s'élève du fond des cascades , les vapeurs matinales , les brouillards du soir , en un mot toutes ces parties presque insensibles , à la réunion desquelles un paysage doit sa beauté.

C'est encore avec ces couleurs , qu'il rendit mieux qu'on ne le faisait auparavant les ruines antiques et les débris des monuments fameux : je l'ai vu tour à tour peindre le Colysée , le temple de la Sibylle , le Panthéon , l'arc de Titus , celui de Constantin , le Forum , etc. Il travaille actuellement à un œuvre de Sicile , contenant vingt-quatre vues de cette île fameuse : comme nous aurons occasion de revenir sur ces divers articles , je me contente de les indiquer.

M^r Sablet de Lausanne honore également son pays : il s'appliqua d'abord à la peinture historique ; soit que les mauvais principes des maîtres qu'il avait eus dans son enfance l'empêchassent d'acquérir un dessin correct , soit plutôt que son tour de génie l'entraînât vers d'autres objets , ses progrès ne furent pas fort rapides.

Les éloges qu'avaient mérités ses premiers tableaux semblaient devoir l'encourager à poursuivre : mais il s'interrogea , s'étudia , se jugea lui-même ; et plus sévère censeur de ses propres talents que ne l'avaient été ses confrères , il sentit que dans l'histoire il n'atteindrait pas au premier rang ; un autre se serait contenté de la seconde place : peu de personnes disent comme César : « J'aimerais mieux être le premier de ce bourg que le second dans Rome. » M^r Sablet fit mieux : n'étant pas né pour l'histoire , il eut le courage

de l'abandonner. Cette résolution déchirante pour l'amour propre fait l'éloge de sa raison. C'est au genre qu'il se destina depuis cette époque.

Il est peu de lecteurs qui ne connaissent les tableaux de l'école flamande : ils représentent des sujets bourgeois ; les personnages n'ont d'autre costume que celui de leur pays ; le lieu de la scène y est pareillement analogue : c'est là ce qu'on appelle le genre ; il est à l'histoire ce que le drame est à la tragédie , ce que Théocrite est à Homère : c'est en quelque manière le peuple encadré.

Le mauvais choix des sujets avait insensiblement fait perdre l'estime qu'on devait au genre , et au coloris de l'école flamande en particulier : ici l'on voyait une tabagie et des joueurs : là des ivrognes se battaient à coups de bouteilles : plus loin un rustre caressait brutalement une jeune servante. Un de leurs meilleurs peintres se distinguait par des intérieurs de chaumière , ou par les détails dégoûtants d'une boucherie : partout c'était la nature , mais la nature dégradée , tandis que l'art doit lui redonner sa grâce primitive et sa noble simplicité.

L'Italien , dont l'âme sensible est si propre à juger des beaux arts , appelle ces tableaux des bagatelles hollandaises , ou des bambochades flamandes : il leur refuse une place dans ses galeries ; il croirait offenser l'ombre de Raphaël et de Michel-Ange , s'il plaçait à côté de leurs chefs-d'œuvre un Téniers , ou même un Wouwermans. Il n'estime des Flamands que les portraits ; partie intéressante de la peinture , dans laquelle

excella cette école sous la direction des Holbein , des Van Dyck et des Rembrand.

Telle était l'estime qu'on faisait du genre , lorsque M^r Sablet s'y destina. Son premier soin fut de le relever par le choix des sujets : n'ignorant pas que l'art doit plaire , mais plaire en instruisant , il voulut que chacun de ses tableaux représentât une action morale ; il ne s'appliqua qu'à exprimer des passions douces , honnêtes , sentimentales : s'il peignit le peuple , ce ne fut plus que dans ses jeux innocents , ou dans ses actes de bienfaisance.

L'étude qu'il faisait dès longtemps de cette partie de la société , la connaissance qu'il avait acquise de la manière dont les passions influent sur leur physionomie , surtout ces principes de bonhomie qu'il trouvait dans son propre cœur , facilitèrent ses progrès. On l'avait quelque temps perdu de vue ; on fut étonné de le revoir au premier rang. Suivons-le dans cette intéressante carrière.

Son coloris est vrai , égal , bien entendu. S'il n'a pas la chaleur du coloris flamand , c'est qu'en général ses tableaux n'en ont pas besoin. Les Flamands représentaient leurs personnages sur un fond obscur , dans des lieux sombres , et ne finissaient point. M^r Sablet au contraire représente les siens sur un fond clair , dans un jour plus direct ; et surtout il finit avec un soin particulier.

Son dessin est bon et le devient chaque jour davantage : au reste le genre n'exige pas comme l'histoire la sévérité des contours et la richesse du dessin.

Celle-ci peignant des figures demi-nues et quelquefois entièrement nues, des figures qui unissent l'idéal des physionomies à celui des formes, des attitudes, des draperies et du local, ne supporte aucune inexactitude. Celui-là, au contraire, représentant la nature telle qu'elle est, et donnant à chacun son costume et son attitude ordinaire, jouit d'une liberté plus étendue. Là chaque détail est analysé, ici l'on juge de l'ensemble; et tandis que l'une offre à nos yeux l'empreinte du génie, l'autre se borne à emprunter celle du sentiment.

Sa composition est simple, mais elle est bien raisonnée; sachant combien un seul personnage insignifiant ou oisif dégrade le meilleur tableau, il n'introduit dans les siens que ceux qui sont absolument utiles: cette espèce de parcimonie facilite au peintre une variété d'attitudes, d'expressions et de physionomies que ne saurait avoir une grande composition. Annibal Carrache ne voulait pas qu'on plaçât plus de douze personnages dans un tableau. Cette règle générale est solide; cependant elle est susceptible d'un assez grand nombre d'exceptions.

Passons à l'expression, c'est la partie qu'on estime le plus dans cet artiste; on voit qu'il connaît le cœur humain, et la manière dont les diverses émotions se peignent sur la physionomie: ce n'est pas seulement dans l'expression d'une passion violente qu'il développe ce talent, c'est surtout dans l'expression ambiguë du mélange de deux ou plusieurs passions agissant de concert sur l'âme: en effet, il est rare que nous ne soyons agités que par une seule passion; de leur

mélange naît sur notre visage une alternative diverse , selon l'âge , le sexe , le tempérament , le climat , la nation ou le gouvernement ; ce sont des nuances délicates , mais que M^r Sablet s'applique à exprimer : il le fait avec tant de succès , que l'on peut dire de ses tableaux que le moins intelligent peut les lire.

D'après cet aperçu , on comprend que le genre prit un nouvel intérêt entre ses mains. Les étrangers qui viennent chaque hiver à Rome acquérir des connaissances , et acheter les ouvrages de l'art , ont extrêmement goûté les tableaux de notre artiste : chaque jour voit sa réputation s'accroître ; et l'on peut dire hardiment que si ses talents le conduisent à la célébrité , ils le conduiront également à la fortune.

Les bornes d'une seule lettre ne me permettent de parler ni de Schwendimann du canton de Lucerne , jeune graveur , dont les arts pleureront longtemps la mort sanglante et prématurée par le poignard d'un lâche assassin ; ni de deux artistes pleins d'espérance , que j'ai vus pendant mon séjour à Rome : l'un est le fils du célèbre Gesner , qu'une imagination brillante a décidé à peindre des batailles ; l'autre est M^r Gautier de Genève , qui , sur les pas d'un Vernet ou d'un Fidance , semble s'être fixé aux marines.

J'aurais tort de finir sans nommer encore M^r Birman de Bâle , dont le talent pour le paysage en grand , surtout pour les clairs de lune , est fort au-dessus du commun. Les sites romantiques des Alpes et du Jura attendent son pinceau ; et je ne doute point de ses succès , s'il trouve des encouragements. L. B.

ANECDOTES.

Il y a dans le comté de Valangin, au Val-de-Ruz, près du village de Chezard, un terrain assez considérable qui ne paye la dîme qu'à la vingt-deuxième gerbe, et cela depuis le milieu du seizième siècle : voici l'origine de ce privilège. Guillemette de Chalans, comtesse de Valangin, était dame de ce pays-là ; très-populaire, et grande causeuse de son naturel, elle prenait plaisir à interroger et à écouter les femmes des paysans. Un jour celles de Chezard viennent la prier de diminuer l'impôt de la dîme, dont leurs terres assez ingrates étaient grevées. « Volontiers, mes enfants, leur dit-elle, je vous en cède la moitié dans tout l'espace dont je pourrai faire le tour à pied d'un jour. » Elle avait alors quatre-vingts ans. On aurait dû croire qu'elle se moquait des suppliantes, et cependant elle ne s'en moqua point. Un beau matin d'été, elle se lève avec l'aube, prend une femme robuste pour s'appuyer sur son bras, se met en route, et, tout en s'arrêtant par intervalles pour se reposer et faire ses petits repas, elle circonscrit un espace, devenu privilégié, beaucoup plus grand qu'on n'était en droit de l'attendre de son âge et de ses infirmités. Le soir, ayant rassemblé les paysans pour leur confirmer cet octroi, elle leur dit : « Je suis bien lasse, mais je suis bien

contente ; quoique je puisse , grâces au ciel , me louer de mes jambes octogénaires , si Dieu m'avait prêté seulement pour aujourd'hui mes jambes de vingt ans , je l'en aurais certes bien béni le reste de mes jours. » « Et nous aussi , noble dame , répondit un paysan ; mais si vos jambes sont vieilles , votre cœur est jeune ; et vous nous l'avez bien montré. Dieu vous bénisse et vous le rende , pour nous et nos enfants , dans ce monde et dans l'autre. » J'aime beaucoup cette Guillemette de Valangin. Restée seule catholique au milieu de ses vassaux qui tous avaient embrassé la communion réformée , elle ne cessa de leur faire du bien , en dépit des préjugés intolérants de ceux qui la conseillaient. Elle mourut à quatre-vingt-six ans , en 1545 ; toujours gaie , bienfaisante , et surtout d'un caractère très-origina. Preuve en soit le singulier moyen qu'elle employa pour distraire les auditeurs de Farel qui prêchait malgré elle à Valangin : nous n'osons le rapporter ici ; mais les curieux le trouveront sans peine dans la vie de ce fameux réformateur , ou pourront s'en informer à Neuchâtel où chacun sait l'anecdote.

Voici comment Marc Lescarbot , à la page 70 de son tableau de la Suisse (livre fort rare , imprimé à Paris en 1618) , raconte les fêtes données à Zurich à M^r de Castille , ambassadeur de Louis XIII , à l'occasion de l'accession de ce canton à l'alliance des Suisses avec la couronne de France. Secrétaire de l'ambassade , et

témoin de ce qu'il rapporte, son récit n'en est que plus curieux et plus digne de foi.

« L'alliance fut donc solennellement jurée en la
» Maison-de-Ville de Zurich, en janvier 1614, où le
» corps de la ville, c'est-à-dire le petit et le grand con-
» seil étaient assemblés : ce qui fut suivi d'un grand
» bourdonnement de capon, au signal qui en fut donné
» à ceux qui en avaient la charge. Si sa Majesté eut
» du contentement à l'ouverture de cette alliance, la
» réjouissance n'en fut pas petite en la ville de Zurich,
» et par tout le canton, à la consommation d'icelle ;
» car au-devant du dit ambassadeur marchèrent 400
» chevaux, qui lui firent voir en la campagne quatre
» mille hommes armés en bataille, lesquels furent
» trouvés rangés en haie le long des rues à son entrée.
» Tous les ordres de la ville furent festoyés et traités
» quatre jours durant ; en considération de quoi on ne
» trouva mauvais que la jeunesse française, qui était
» là, donnât le bal et la danse, et même la collation
» aux dames de la dite ville, lesquelles, outre la beauté
» qui leur est naturelle, paraissaient de fort bonne
» grâce, avec leur coiffure et vesture faite à la mode
» vénérable de nos vieilles tapisseries. La ville fit
» son festin à son tour, avec tout l'honneur et appareil
» qui se peut désirer de cette nation. Le dit sieur am-
» bassadeur, au nom du roi, honora les principaux of-
» ficiers de ce canton de chaînes d'or et médailles de
» même, où d'une part était l'effigie de sa Majesté,
» et de l'autre un haut rocher, avec la devise tirée
» d'Esaië, en ces mots : FOEDUS PACIS MEÆ NON MOVE-

» BITUR. La seigneurie lui voulut faire présent d'un
» grand et puissant bœuf, avec les cornes dorées à la
» façon d'Allemagne ; mais ils trouvèrent meilleur de
» lui offrir un globe terrestre d'argent doré, lequel se
» divise en deux coupes , pour boire joyeusement et
» copieusement. »



Un officier suisse portait dans ses armes un casque couronné. Un comte allemand indigné de voir un paysan helvétique usurper une pareille marque de noblesse , lui demande avec la hauteur d'un homme qui croit que le blason est la plus utile des sciences, d'où il a ce casque couronné. « Mes ancêtres , répondit-il , l'ont ramassé sur le champ de bataille de Sempach, où les vôtres l'ont laissé tomber en prenant la fuite, et dès lors nous le portons dans notre famille de père en fils. »



Jules César ayant demandé des otages aux Helvétiens, le vieillard Divicon, chef de leurs ambassadeurs, répondit fièrement que ses compatriotes avaient appris de leurs ancêtres à recevoir des otages, et non point à en donner ; et que le peuple romain devait le savoir. En effet, quand le consul L. Cassius fut défait par les Tigurins (l'un des quatre peuples de l'ancienne Suisse), son lieutenant Q. Publius ne sauva le reste de l'armée consulaire qu'en livrant des otages aux vainqueurs ; et Divicon pouvait d'autant mieux le rappeler, que

c'était ce vieux guerrier lui-même qui commandait les Helvétiens dans cette glorieuse rencontre quarante-neuf ans auparavant.



Les factions qui désolèrent l'Angleterre sous le règne orageux de Marie forcèrent une foule d'Anglais à s'expatrier : en 1557, plusieurs se retirèrent à Zurich, à Bâle, à Genève, et principalement dans le canton de Berne ; trente familles s'établirent à Arau, et vingt-cinq à Lausanne. On déploya à leur égard cette hospitalité qui de tout temps a caractérisé notre nation ; sans décider s'ils avaient tort ou non, on n'écouta en faveur de ces fugitifs que la voix de l'humanité ; on se garda bien de faire du nom de leur parti une insulte pour les chagriner, de leur battre sans cesse les oreilles par des chansons qui tournaient en ridicule leurs infortunes, de leur parler de l'échafaud où plusieurs de leurs parents avaient perdu la vie par les fureurs de la faction contraire. Non, on s'efforça d'adoucir la rigueur de leur sort ; on les plaignit du ton de l'intérêt le plus tendre ; chacun se disputa le plaisir de leur être utile : en un mot, les Suisses les traitèrent comme ils auraient voulu être traités, si une révolution les eût chassés de leur patrie. Aussi, de retour bientôt après dans leurs foyers sous le règne d'Elisabeth, ces Anglais en conservèrent un souvenir de reconnaissance ; ils écrivirent des lettres de remerciements aux villes qui les avaient si bien accueillis, et ne contribuèrent pas peu à rendre le nom suisse honorable

dans leur pays , et à faire naître cette affection qui attache leur nation à la nôtre.



Le cardinal Mazarin voyant naître dans Marseille un foyer de sédition , détermina Louis XIV à s'y rendre en personne. Pour effrayer les factieux , il fit faire une brèche par laquelle le roi entra dans la ville avec sept mille hommes. Un capitaine aux gardes suisses , nommé Waldkirch , de Schaffhouse , refusa nettement d'y passer avec sa compagnie ; le roi lui fit demander la raison de son refus : « Ce serait , répondit-il , insulter à ma nation ; les Suisses ne passent que par des brèches que le canon a faites. »



Le fameux Matthieu Schinner , plus connu sous le nom de Cardinal de Sion , naquit de parents très-pauvres , à Müllibach dans le Haut-Valais ; ils l'envoyèrent fort jeune à Berne pour y faire ses études , et ce ne fut qu'en mendiant de porte en porte qu'il y trouva son entretien. Une femme du peuple , presque aussi indigente que l'écolier valaisan , lui donna l'hospitalité dans sa chétive demeure , et lui rendit tous les soins d'une mère , sans en attendre aucune rétribution. — Bien des années après , Matthieu , devenu cardinal et envoyé avec le titre de Légat du S^t Siège auprès des ligues suisses , vient à Berne , suivi d'un cortège digne de son haut rang ; il s'informe à son arrivée de son ancienne hôtesse et apprend qu'elle est encore en vie :

dès le lendemain il envoie un de ses maîtres-d'hôtel dans son misérable réduit, le fait meubler et tapisser avec magnificence, et ordonne d'y transporter un repas somptueux. Puis, quand tout est prêt, il s'y rend lui-même, se met à table avec plusieurs sénateurs qu'il avait conviés, et fait asseoir à ses côtés la bonne vieille, toute confuse de cet excès d'honneur : pour la mettre plus à son aise, le cardinal l'appelle sa mère, comme ill'avait fait dans ses premières années, il exige qu'elle lui donne le même nom d'amitié dont elle avait accoutumé de se servir à son égard, et la comble de caresses et de prévenances. En la quittant, il lui laisse en souvenir de sa visite la vaisselle, les tapis, et en général tout ce qu'il avait ordonné de porter chez elle, et lui fait compter par son majordome deux cents ducats. Pendant son séjour à Berne il fut la voir plusieurs fois, et à son départ, il vint encore lui faire ses adieux, lui donner sa bénédiction et se recommander à ses prières. Ce trait lui fit le plus grand honneur auprès des citoyens de Berne, et prouva que le cardinal n'était point du nombre de ces parvenus ordinaires, qui, toujours ingrats envers leurs bienfaiteurs, et honteux de la bassesse de leur condition première, travaillent sans relâche à en effacer les traces, et à en écarter les témoins trop importuns à leur sotte vanité.



Pendant que l'Alsace était sous la domination autrichienne, il s'éleva entre la régence établie à Emsweisheim et la république de Mulhouse un procès qui

dura plus de deux cents ans. Il s'agissait d'un domaine important qui faisait partie de la forêt appelée la Hart. Mulhouse assurait qu'il était dans son territoire ; la régence autrichienne le niait , et se refusait à la reconnaissance des bornes , dès longtemps couvertes de terre et de gazon : on n'osait même faire la recherche de ces bornes , parce que la partie adverse en possession du domaine usait de menaces et voulait s'y maintenir par force. L'affaire resta pendante jusqu'à la fin du seizième siècle : alors un jeune citoyen de Mulhouse , nommé Jaques Ziegler , fils d'un des bourgmestres de la république , conçoit le noble dessein de prouver par le fait la légitimité des droits de sa patrie , fondés d'ailleurs sur les titres les plus incontestables : il s'échappe de la maison paternelle , se déguise en paysan et s'engage au service d'un vacher du voisinage , pour garder son troupeau. Comme il le conduisait quelquefois dans les pâturages voisins des lieux en litige , il profite de son déguisement qui le met à l'abri de tout soupçon , pour déterrer et reconnaître les bornes que la régence autrichienne avait si grand soin de cacher ; il en dresse un plan exact ; muni de cette pièce authentique , il quitte son maître et rentre à Mulhouse , où son patriotisme reçoit le tribut de louange et de reconnaissance qu'il méritait pour un service qui fit triompher la bonne cause.



Un régiment suisse ayant refusé , en vertu de sa capitulation , de passer le Rhin pour faire la guerre en

Allemagne, le maréchal de Soubise dit avec dépit au colonel Lockmann qui le commandait : « A quoi me serviront donc les troupes des cantons ? » — « A couvrir votre retraite, » répondit l'officier zuricois, réponse qui lui valut les arrêts, et qui n'en fut pas moins une prédiction, que l'événement ne tarda pas à justifier.

L'impératrice Marie-Thérèse se plaisait à railler un officier suisse qui paraissait quelquefois à sa cour : « Est-il vrai, lui demanda-t-elle un jour, que vous autres Suisses descendez de Nabuchodonosor dans le temps qu'il était changé en bête ? » — « Votre Majesté doit le savoir mieux que moi, repartit le vieux militaire, car sa famille est beaucoup plus ancienne en Suisse que la mienne. » En effet, Marie-Thérèse était la dernière de la maison de Habsbourg, connue en Helvétie depuis le dixième siècle.

Pendant le dernier cantonnement des troupes bernoises à Lausanne, plusieurs personnes désirèrent voir une lutte des montagnards du pays de Hasli ; un capitaine fit venir quelques-uns de ses soldats, qui luttèrent devant la compagnie et se firent admirer par leur force et leur agilité : le maître de la maison leur fit servir une collation ; ils chantèrent ensuite des chansons nationales, et s'en retournèrent à leur quartier. Le lendemain un des lutteurs ne vient point à la pa-

rade : le capitaine s'en informe et apprend qu'il est malade ; aussitôt il va le voir, et le trouve au lit avec un bras disloqué. — Comment vous est arrivé cet accident ? lui dit-il. — Ce n'est rien, mon capitaine, ne vous inquiétez pas. — Mais encore, je veux absolument le savoir : hier au soir vous étiez si bien portant. — Eh mais ! c'est en luttant. — Comment donc ; cela n'est pas possible ! vous vous êtes mis à table avec vos camarades, vous avez chanté ; je ne me suis aperçu de rien ; pourquoi ne pas le dire sur le champ ? — Mon capitaine ! c'est que j'ai craint de troubler la fête, et de vous causer du chagrin : j'ai pensé que vous ne l'apprendriez que trop tôt, pour vous affliger d'un mal qui du reste sera bientôt réparé. — Quel homme ! et que ne doit-on pas attendre de pareils soldats, s'ils sont appelés à défendre leur patrie ?

MARIAGES DE CINQUANTE ANS.

*Felices ter et amplius,
Quos irrupta tenet copula; nec malis
Divulsus querimoniis
Suprema citius solvet amor die!*

(Hor. Ode XIII du Liv. 4^{er}.)

Plus la carrière humaine s'abrège, plus rares deviennent ces longues unions, si communes dans les premiers âges du monde; et ce qui n'eût été alors qu'une chose fort ordinaire, devient de nos jours un phénomène digne d'attention. Aucune ville n'offre peut-être, en proportion du nombre de ses habitants, autant d'exemples de mariages d'un demi-siècle que celle de Bâle: il est peu d'années que quelque famille ne jouisse de ce bonheur. Le 5 décembre 1785, M^r Jean-Henri Passavant et M^{me} son épouse, née Bourckard, célébrèrent leurs secondes noces, suivant l'usage antique, en allant à l'église assister à un office fait pour eux, et en donnant un repas à toute leur famille, composée de vingt-cinq tant enfants que petits-enfants. Et cette époque était d'autant plus précieuse à leur souvenir, que c'était aussi la cinquantième année depuis que le respectable vieillard était devenu membre du conseil souverain de la république de Bâle.

Dans le courant de 1789, M^r Dietr. Forcardt et M^{me} son épouse, fille de feu son excellence le bourgmestre Fæsch, ont aussi célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. Ce fut sans doute un

spectacle bien touchant que de les voir entourés de quarante-six descendants, recevoir le doux hommage de leur piété filiale, leur donner avec émotion cette bénédiction des gens de bien qu'on peut appeler patriarchale, promener leurs yeux humides des larmes du plaisir et de la reconnaissance sur cette nombreuse postérité si chère à leur cœur, et écouter avec un pieux recueillement le discours plein de sentiment et d'onction que prononça dans cette occasion M^r Miville, pasteur de S^{te} Elisabeth. Les circonstances ne permirent pas que la fête fût absolument complète, par l'absence de douze membres de la famille, composée actuellement de quatre enfants, vingt-sept petits-enfants, et autant d'arrière-petits-enfants, en tout cinquante-huit, y compris ceux qui sont entrés dans cette descendance par des mariages.

Une scène pareille et non moins intéressante s'est aussi passée à Moudon, le 28 août de la même année, chez M^r le banneret Burnand, qui (s'ils eussent été tous présents) aurait rassemblé autour de lui six enfants, quatorze petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Des unions aussi longues et aussi heureuses où l'on trouve encore santé et gaité, sont réellement une des plus belles récompenses des mœurs et de la vertu sur cette terre ; surtout quand des nœuds bien assortis font qu'on peut dire, comme La Fontaine disait de Philémon et Baucis :

Tout vieillit : sur leurs fronts les rides s'étendaient,

L'amitié modéra leurs feux sans les détruire,

Et par des traits d'amour sut encor se produire.

Mais peut-être le plus long mariage qu'il y ait eu dans ce siècle , est celui d'un bourgeois de Villeneuve sur le lac de Genève, du nom de Rivas : il dura 72 ans. La femme qui survécut encore de quelques mois à son mari , le voyant près de s'éteindre de vieillesse , lui disait dans le patois du pays, avec ce ton d'une affection simple et touchante, qui retentit au fond de tout cœur sensible : « Eh ! mon pauvre Jean , veux-tu déjà me quitter ? »

COURT TABLEAU

POLITIQUE ET CHRONOLOGIQUE DE LA SUISSE ,

A L'USAGE DES JEUNES GENS.

Le pays qui porte en général le nom de Suisse, était, en 1790, composé de quatre parties : — la première, qui avec la suivante forme ce qu'on appelle le Corps helvétique , contient les XIII cantons : — la seconde renferme les confédérés qui ont droit de séance à la diète de la nation : — dans la troisième sont des Etats qui ne sont alliés que de quelques cantons : — on met enfin dans la quatrième de petits Etats qui jouissent de l'indépendance absolue sous la protection de quelques cantons.

CLASSE PREMIÈRE.

LES XIII CANTONS.

I. — *Zurich* (Tigurum.)

Communion réformée, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de deux cent-douze membres, fournis par les treize tribus de la bourgeoisie de la ville, présidé par deux bourgmestres à vie, qui alternent tous les six mois.

104 ans avant Jésus-Christ, les peuples de ce canton font passer sous le joug une armée romaine, après avoir vaincu et tué le consul L. Cassius.

L'an 800 Charlemagne séjourne à Zurich et lui accorde des privilèges.

1158. Prise de Zurich par Frédéric Barberousse.

1165. Grand tournoi célébré à Zurich.

1265. Zurich prend pour son capitaine général Rodolphe de Habsbourg, depuis empereur.

1357. 21 septembre, victoire sur le comte de Habsbourg et la noblesse voisine qui soutenait les exilés.

1350. La noblesse des environs introduite en ville par trahison et voulant s'en emparer de nuit, est en partie tuée, en partie prise.

1351. Zurich entre dans la confédération helvétique, est assiégée inutilement par Albert d'Autriche et bat son armée à Tættweil le 25 décembre.

1444. Zurich est assiégée par les troupes des autres cantons, qui la forcent à rompre son alliance avec la maison d'Autriche.

1515. Déroute des Suisses à Marignan, qui cause des troubles à Zurich.
1524. Ce canton embrasse la réformation par les soins de Zwingle.
1531. Les Zuricois sont battus à Cappel et au mont de Zug par les cantons catholiques.
1706. Renouveau de l'alliance de Venise avec Zurich et Berne.

II. — Berne (Berna.)

Communion réformée, langue allemande et française. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de 299 bourgeois de la capitale, présidé par deux avoyers à vie, qui alternent chaque année.

1191. Berne est fondée par Berchtold V duc de Zehringen.
1287. Deux fois assiégée par l'empereur Rodolphe.
1289. Victoire de Schlosshalden sur Albert d'Autriche.
1291. Victoire de Donnerbühl sur les Autrichiens.
1298. Victoire de Jammerthal sur les Autrichiens.
1339. Le 21 juin, victoire de Laupen sur la noblesse confédérée.
1358. Berne entre dans la confédération helvétique, et, quoique le dernier en date des huit anciens cantons, obtient le second rang.
1365. L'empereur Charles IV assiste à un tournoi à Berne.
1375. Le 26 décembre, victoire de Fraubrunnen sur une partie de l'armée que sire de Coucy avait amenée en Suisse.

1415. Prise de l'Argovie sur Frédéric d'Autriche.
 1476. Le 2 mars, victoire de Grandson sur Charles de Bourgogne.
 1476. Le 22 juin, victoire de Morat sur le même, par les troupes combinées des cantons.
 1528. Berne embrasse la réformation par les soins de Berchtold Haller.
 1536. Conquête du Pays-de-Vaud. Lausanne ouvre ses portes aux Bernois le 1^{er} avril, en se réservant ses droits et privilèges.
 1653. Grande révolte des paysans étouffée la même année.
 1656. Guerre civile entre Zurich et Berne d'une part, et les cinq cantons catholiques de l'autre, terminée à l'avantage des derniers.
 1712. Guerre civile entre les mêmes, terminée à l'avantage des réformés, par la victoire que les Bernois gagnent à Villmergen le 25 juillet.
 1749. Conspiration contre le gouvernement découverte et punie.

III. — *Lucerne* (Lucerna.)

Communion catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de cent bourgeois de la ville, présidé par deux avoyers à vie, qui alternent tous les six mois.

Le temps de la fondation de Lucerne est incertain; cette ville tire son nom d'un fanal.

696. L'abbé Wighard agrandit Lucerne.

1315. Guerre de Lucerne avec les trois premiers cantons.
1332. Lucerne entre dans la confédération helvétique.
1375. Les Lucernois battent une partie de l'armée d'Enguerrand de Coucy.
1386. Le 8 juillet, victoire remportée par Lucerne et les trois premiers cantons à Sempach sur Léopold d'Autriche.
1473. Les sept dixains du Valais s'allient étroitement avec Lucerne, Uri et Unterwald.
1551. Paix entre les cinq cantons catholiques d'une part, Zurich et Berne de l'autre.
1656. Les troupes des cinq cantons battent une armée bernoise à Villmergen.

IV. — *Uri* (Uria.)

Communauté catholique, langue allemande et italienne. Le pouvoir souverain réside dans l'assemblée de tous les citoyens, qui se tient annuellement le premier dimanche de mai, présidée par un landamman annuel; chacune des dix communautés fournit six membres pour la régence ordinaire.

555. Des Goths chassés d'Italie s'établissent dans ce canton.

1253. Première alliance d'Uri et de Schwytz avec Zurich.

1291. L'empereur Rodolphe de Habsbourg confirme aux trois cantons les titres et privilèges d'hommes libres de l'empire.

1303. Albert son fils leur en refuse la confirmation.

1307. En novembre Guillaume Tell abat la pomme placée sur la tête de son fils, et tue le gouverneur Gessler.
1308. Le premier janvier, les garnisons autrichiennes sont chassées de ce canton et leurs châteaux brûlés.
1315. Le 15 novembre, victoire de Morgarten par les trois cantons.
1315. Le 6 décembre, alliance étroite jurée entre eux à Brunnen.
1333. Les Uraniens battent les Grisons qui pillaient la vallée d'Urseren.
1362. Ils achètent tous les droits que l'abbaye de Wettingen avait encore dans leur pays.
1466. Acquisition de la vallée de Livinen.
1478. Bataille de Giornico où six cents Suisses mettent en fuite douze mille Milanais.
1755. La vallée de Livinen, sujette de ce canton, se révolte et est forcée à rentrer dans le devoir.

V. — *Schwytz* (Svitia.)

Communion catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans l'assemblée du peuple qui se tient annuellement le dernier dimanche d'avril, présidée par un landamman annuel. Chacun des six quartiers fournit dix membres pour la régence ordinaire. Cent ans avant Jésus-Christ des Cimbres échappés de leur défaite par Marius, se sauvèrent et s'établirent dans les montagnes de Schwytz.

829. Ce peuple, de concert avec des troupes d'Unterwald et de Hasli, ayant aidé à chasser les Sarrasins

d'Italie, obtient de grands privilèges d'Henri-le-Débonnaire.

944. Fondation du couvent de Notre-Dame-des-Hermites par Eberhard duc de Franconie, qui en fut le premier abbé.

1291. Première union de Schwytz avec Uri et Unterwald.

1508. Les Unterwaldois chassent le gouverneur autrichien et se liguent pour douze ans avec les deux autres cantons.

1422. Victoire et prise de Bellinzone par les trois cantons.

1456. Schwytz est en contestation avec Zurich, concernant l'héritage du dernier comte de Toggenbourg, et se fait soutenir par les six autres cantons; ce qui donne lieu à une guerre civile de huit ans, durant laquelle Zurich se fait secourir par la maison d'Autriche.

1512. Le duc de Milan confirme à Uri, Schwytz et Unterwald la possession de Bellinzone, et donne aux douze cantons les quatre bailliages italiens en récompense de leurs services militaires.

VI. — *Unterwald* (Subsylvania.)

Communauté catholique, langue allemande. Ce canton est partagé pour l'intérieur en deux parties distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Dans chacune le pouvoir souverain appartient à tous les citoyens, dont l'assemblée annuelle se tient à Sarnen, le dernier dimanche d'avril pour la partie supérieure, et pour

l'inférieure à Stanz, le même jour, présidée aux deux endroits par un landamman annuel ; la régence ordinaire dans chacune des deux parties est de cinquante-huit conseillers.

Quelques Romains échappés aux proscriptions peuplent une partie de ce canton.

1508. Ils chassent le gouverneur autrichien et détruisent les châteaux de Sarnen et Rothberg.

1515. Ils battent le comte de Strassberg envoyé dans ce canton pour faire une diversion , le lendemain de la bataille de Morgarten.

1553. Les secours que le canton d'Unterwald avait envoyés aux révoltés du lac de Brienz, sont battus par les Bernois.

1458. Prise de Rapperswyl par les troupes d'Uri, de Schwytz, d'Unterwald et de Glaris.

1481. Diète de Stanz , où Nicolas de Flüe empêche une guerre civile , en engageant les cantons populaires à recevoir Fribourg et Soleure dans la confédération.

1502. Mort de Nicolas de Flüe.

1528. Ce canton donne du secours aux révoltés du val de Hasli, qui avaient pris les armes contre les Bernois pour cause de religion , et qui rentrèrent bientôt dans le devoir.

VII. — Zug (Tugium.)

Communion catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans les citoyens de Zug et des trois communautés de la campagne, Bar, Menzingen et

Egeri, assemblés annuellement le premier dimanche de mai, et présidés par un landamman souvent confirmé pour une seconde année; ainsi que dans les trois cantons précédents, la régence ordinaire est de quarante membres.

71. Les peuples de ce canton et leurs voisins refusent de reconnaître l'empereur Vitellius et sont battus près de Windisch par Cæcina.

1472. Richentze, héritière de la maison de Lenzbourg, fait passer Zug et son territoire à la maison de Kybourg.

1552. Abandonné par l'Autriche dont il avait soutenu les intérêts, Zug entre dans la confédération helvétique.

1588. Les troupes de ce canton et de Zurich remportent plusieurs avantages sur les Autrichiens.

1455. Une rue entière de la ville s'écroule dans le lac, et en 1594 plusieurs maisons.

1531. Après la bataille du mont de Zug se fait le traité de paix, qui termina la guerre civile à l'avantage des cantons catholiques.

1604. Dissensions entre la ville et les communautés de la campagne, renouvelées et terminées dès lors plusieurs fois.

VIII. — *Glaris* (Glarona.)

Communauté réformée et catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain appartient à l'assemblée de tous les citoyens, qui se tient toutes les années le premier dimanche de mai (vieux style), présidée par

un landamman annuel. La régence ordinaire est de soixante-trois conseillers, dont quinze catholiques et quarante-huit réformés.

500. Le pays de Glaris est donné à un moine irlandais nommé Fridolin.

1322. Glaris fait une alliance avec Schwytz.

1352. Il entre dans la confédération helvétique.

1388. Massacre de la garnison suisse de Wesen, par la trahison des habitants.

1388. Le 11 avril, les Glaronnais battent une armée autrichienne à Næfels.

1395. Ce canton achète le reste des droits que l'abbaye de Seckingen avait sur lui.

1415. Il se libère de quelques droits que l'Autriche y avait conservés.

1517. Il achète le comté de Werdenberg.

1530. La plus grande partie du canton embrasse la réformation.

1638. Convention amiable qui règle les affaires entre les catholiques et les réformés.

1719. Commencement de la révolte du comté de Werdenberg, étouffée seulement en 1721.

IX. — *Bâle* (Basilea.)

Communion réformée, langue allemande. Le pouvoir souverain appartient à un conseil de deux cent-huitante-quatre membres tirés des quinze tribus et des trois abbayes qui composent la bourgeoisie, présidé par deux bourgmestres à vie, qui alternent chaque année.

Sous le règne d'Auguste, Munatius Plancus conduit une colonie romaine à Augst, capitale des anciens Rauragues.

450. Attila détruit la ville d'Augst.

748. L'évêché est transporté d'Augst à Bâle.

1008. On commence à bâtir la cathédrale de Bâle.

1027. Bâle est détachée de la Bourgogne et jointe à l'Empire.

1273. Bâle est assiégée par Rodolphe de Habsbourg, qui lève le siège en apprenant sa nomination à l'Empire.

1303. Les Bâlois détruisent plusieurs châteaux voisins qui les inquiétaient.

1356. Une partie de Bâle et soixante châteaux des environs sont renversés par un tremblement de terre.

1376. Tournoi célébré à Bâle par Léopold d'Autriche, connu sous le nom de mauvais carnaval.

1392. Les Bâlois achètent le petit Bâle de l'évêque Frédéric.

1411. Paix de Baden entre Frédéric d'Autriche et les Bâlois.

1431. Commencement du concile de Bâle, qui dura dix-huit ans.

1444. Le 26 août, le combat de S' Jaques, où douze cents Suisses se font tuer en attaquant une armée française qui venait assiéger Bâle, pour dissoudre le concile.

1445. Les Bâlois détruisent plusieurs châteaux dans leur voisinage et chassent les nobles de leur ville.

1448. Le concile est transporté de Bâle à Lausanne.
1460. Fondation de l'université de Bâle, par le pape Pie II.
1501. Bâle entre dans la confédération helvétique.
1529. Bâle embrasse la réformation.
1653. Les paysans d'une partie du canton de Bâle s'étant révoltés, sont forcés de rentrer dans le devoir.
1691. Tumulte d'une partie de la bourgeoisie soulevée contre le gouvernement établi.
1790. Le conseil souverain délivre les paysans du canton de tout reste de leur ancien état de serfs.

X. — *Fribourg* (Friburgum.)

Communion catholique, langues française et allemande. Le pouvoir souverain appartient à un conseil de deux cents membres tirés des familles bourgeoises de la ville, présidé par deux avoyers à vie, qui alternent chaque année.

1479. Fondation de Fribourg par Berchtold IV, duc de Zæhringen.
1539. Les Fribourgeois sont vaincus par les Bernois au combat de Schœnenberg.
1550. Guerre des Fribourgeois contre le comte de Gruyère.
1419. Une armée de Fribourgeois et de Bernois pénètre en Valais par deux fois, et est toujours repoussée.
1448. Guerre de Fribourg contre la maison de Savoie et les Bernois.

1474. Le comte de Romont est battu par les troupes des cantons et de Fribourg.
 1481. Fribourg entre dans la confédération helvétique.
 1536. Fribourg s'agrandit d'une partie du Pays-de-Vaud, prise sur la maison de Savoie.
 1781. Révolte d'une partie des paysans terminée par la punition des principaux chefs.

XI. — Soleure (Solodurum.)

Communauté catholique, excepté les quatre paroisses réformées du bailliage de Bucheggberg; langue allemande. Le pouvoir souverain appartient à un conseil de cent et un bourgeois de la capitale, tirés à nombre égal des onze tribus, présidés par deux avoyers à vie, qui alternent chaque année.

La date de la fondation de Soleure est inconnue; mais elle passe pour une des plus anciennes villes de l'Allemagne.

300. Environ ce temps-là, S^t Urs et ses compagnons prêchent l'évangile à Soleure et autres lieux de l'Helvétie.
 921. Une charte de ce temps apprend que Soleure faisait déjà alors quelques actes de souveraineté.
 1218. Cette ville nomme ses premiers magistrats.
 1308. Renouvellement de son ancienne combourgeoisie avec Berne.
 1318. Léopold d'Autriche assiège inutilement cette ville secourue par les Bernois.
 1332. Cette ville perd une bataille contre le comte de Kybourg.

1367. Guerre de Soleure et de Berne contre l'évêque de Bâle, pour défendre leurs alliés de Bienne.
1382. Le comte de Kybourg tente de prendre Soleure de nuit par trahison, et manque son coup.
1388. Prise de Nidau et de plusieurs châteaux par les Bernois et les Soleuriens.
1393. Soleure se lie aux huit anciens cantons en recevant les mêmes lois militaires.
1481. Soleure entre dans la confédération helvétique.
1499. Victoire de Dornach remportée par les troupes de Soleure, Zurich, Berne, Lucerne et Zug, sur les troupes impériales.
1530. Guerre de Soleure, Fribourg et Berne, pour la défense de Genève contre la ligue des gentilshommes appelée de la Cuillère.
1632. Brouillerie entre Berne et Soleure, à l'occasion du massacre de quelques soldats bernois par les Soleuriens en pleine paix.
1777. Le 25 août, renouvellement de l'alliance entre le roi de France et le corps helvétique à Soleure.

XII. — *Schaffhouse* (Scaphusia.)

Communion réformée, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de huitante-cinq membres, dont chacune des douze tribus de la bourgeoisie de la capitale fournit sept, présidé par deux bourgmestres à vie, qui alternent chaque année.

1052. Fondation de Schaffhouse par Eberhard comte de Nellenbourg.

1512. Première alliance de Schaffhouse avec Zurich ; ces villes embrassent le parti de Louis de Bavière contre Frédéric d'Autriche.

1592. Grand tournoi à Schaffhouse.

1468. Avec le secours des cantons, Schaffhouse attaque et repousse la noblesse voisine.

1501. Schaffhouse entre dans la confédération helvétique.

1520. Elle fait l'acquisition de la ville et du bailliage de Neukirch appartenant à l'évêque de Constance.

1529. Elle embrasse la réformation.

1790. Sédition d'une partie des sujets terminée à l'amiable.

XIII. — *Appenzell* (Abbatiscella).

Communauté réformée dans l'extérieur, catholique dans l'intérieur, langue allemande. Le canton est divisé en deux parties : dans la partie réformée, le pouvoir souverain réside dans tous les citoyens assemblés le dernier dimanche d'avril (vieux style), présidés par un landamman annuel ; la régence ordinaire est de quarante-cinq membres. Dans la partie catholique, le pouvoir souverain réside de même dans l'assemblée des citoyens, qui se tient le dernier dimanche d'avril (nouveau style), présidée par un landamman annuel ; la régence ordinaire est de vingt conseillers.

651. Sigebert roi d'Austrasie donne le pays d'Appenzell au couvent de S^t Gall.

1292. Ce pays est ravagé par le comte de Werdenberg.

1402. Commencement de l'alliance des Appenzellois avec la ville de S^t Gall et de leur guerre contre l'abbé.
1405. Appenzell chasse la noblesse et les officiers de l'abbé, détruit la citadelle de Claux, bat l'armée de l'abbé à Speicher, et fait une alliance avec les quatre cantons forestiers.
1405. Les Appenzellois battent plusieurs fois l'abbé, repoussent une armée autrichienne, s'emparent du Rheinthal et d'une partie de la Thurgovie, ravagent le Tyrol et prennent l'abbé dans son château de Wyl.
1408. Ils font la paix avec l'abbé aux conditions les plus avantageuses et s'allient plus étroitement avec les Suisses.
1460. Ils font l'acquisition du Rheinthal.
1466. L'empereur Frédéric confirme et augmente les privilèges du pays d'Appenzell.
1490. Les cantons dépouillent Appenzell du Rheinthal, pour avoir brûlé le bourg de Rorschach à l'abbé de S^t Gall en pleine paix.
1500. Appenzell est admis par les sept cantons à la co-régence du Rheinthal.
1513. Appenzell entre dans la confédération helvétique.
1529. Une partie du canton embrasse la réformation.
1597. Traité de cantonnement ou division du pays en deux républiques distinctes, l'une réformée nommée les Rhodes-Extérieures, l'autre catholique qu'on appelle les Rhodes-Intérieures.

CLASSE SECONDE.

Etats membres du corps helvétique, dont le député assiste aux diètes générales des treize cantons.

1. *L'abbaye de S^t Gall (Sancti Galli) de l'ordre de Saint-Benoit.*

Les sujets des anciennes terres sont tous catholiques; ceux du Toggenbourg sont les deux tiers réformés: la langue est allemande. La souveraineté appartient à un abbé revêtu du pouvoir épiscopal dans toutes ses terres: il est élu par les moines du couvent de S^t Gall. Son autorité est modérée par le capitaine du pays, résidant à Wyl, alternativement nommé pour deux ans par les quatre cantons protecteurs de l'abbaye, Zurich, Lucerne, Schwytz et Glaris. Le comté de Toggenbourg a une régence de quatre-vingts membres à nombre égal des deux communions, choisis par le peuple de chaque district, ayant droit de convoquer l'assemblée générale de tous les citoyens, et veillant à la conservation des immunités du comté, dont Zurich et Berne sont garants.

625. Hermitage bâti par S^t Gall.

720. Fondation d'un monastère dont S^t Othmar est premier abbé.

925. Burchard duc d'Allemanie pille le couvent.

1181. Guerre de l'Abbaye contre Berchtold duc de Zæhringen.

1204. L'abbé Ulrich obtient de l'empereur le titre de prince d'Empire pour lui et ses successeurs.

1225. Guerre de l'Abbaye contre Diethelm comte de Toggenbourg, meurtrier de son frère.
1270. L'abbé est vaincu par la comtesse de Rapperswyll.
1400. Commencement des guerres de l'Abbaye contre le pays d'Appenzell, sur lequel elle perd enfin tous ses droits.
1440. Combourgeoisie du Toggenbourg avec Schwytz et Glaris.
1451. Alliance perpétuelle avec Zurich, Lucerne, Schwytz et Glaris.
1468. L'Abbaye acquiert le Toggenbourg pour 14500 florins du Rhin.
1530. Le Toggenbourg forcé de reconnaître la souveraineté de l'Abbaye qu'il avait secouée, avec conservation de sa religion et de ses droits.
1579. Le député de l'Abbaye assiste dès lors à la diète générale.
1719. Traité d'Arau qui détermine les droits de l'abbé sur le Toggenbourg et garantit les libertés et privilèges de ce pays.

2. *Ville de St Gall.*

Communio n réformée, langue allemande. Sa souveraineté appartient à la bourgeoisie de la ville, divisée en six tribus, représentées par une régence de quatre-vingt-dix membres, présidée par deux bourgmestres à vie, qui alternent chaque année et sont élus par l'assemblée générale des bourgeois.

953. Annon, abbé de S^t Gall, commence à bâtir la ville, qui peu à peu s'entoure de murs.
1212. Frédéric II la prend sous la protection de l'Empire.
1281. L'Empereur Rodolphe la déclare ville impériale.
1454. Elle s'allie avec Zurich, Berne, Lucerne, Schwytz et Glaris.
1457. Elle se libère par argent de toute dépendance de l'Abbaye.
1489. En guerre avec l'abbé et assiégée par les cantons protecteurs de l'Abbaye, elle fait la paix.
1524. Elle embrasse la réformation.
1666. Son député assiste dès lors aux diètes générales.

3. Bienne. (Bipennis.)

Communauté réformée, langue allemande : la souveraineté (en réservant l'hommage et les droits dus à l'évêque de Bâle) appartient à une régence de soixante-quatre membres, présidée par un bourgmestre à vie, élu par cette régence ainsi que tous les autres magistrats, à l'exception du banneret élu par toute la bourgeoisie assemblée.

1275. Rodolphe roi des Romains accorde à Bienne les mêmes privilèges que ceux dont Bâle jouissait.
1297. Première alliance avec Berne, rendue perpétuelle en 1352.
1367. Prise et brûlée par l'évêque de Bâle en pleine paix.

1382. S'allie avec Soleure.
1496. S'allie avec Fribourg.
1528. Embrasse la réformation.
1610. Prononciation de huit cantons choisis pour arbitres entre Bienne et l'évêque de Bâle, pour fixer leurs droits respectifs.
1668. Depuis cette année son député assiste aux diètes générales.
1731. Dernier traité entre la ville et l'évêque de Bâle, qui règlent tous leurs droits réciproques.

4. *Valais.* (Vallesia.)

Communion catholique, langue allemande dans la plus grande partie du Haut-Valais; dans le reste et dans le Bas-Valais, langue française. La souveraineté appartient à chacun des sept dixains séparément pour lui, et collectivement représentés par une régence de vingt-huit membres, quatre de chaque dixain, assemblée deux fois par an à Sion, présidée par l'évêque qui porte le titre de comte et de préfet du Valais, avec les droits de grâce, de monnaie, etc., et convoquée par le capitaine du pays. Ce chef civil de la république est pris alternativement dans chaque dixain et est deux ans en charge, de même que les gouverneurs du Bas-Valais sujet du Haut.

581. S^t Théodore premier évêque connu, résidant à Octodurum aujourd'hui Martigny.
515. Fondation de l'abbaye de S^t Maurice par Sigismond, roi de Bourgogne.
584. Siège épiscopal transféré à Sion.

998. Rodolphe III, roi de Bourgogne, donne à perpétuité le comté de Valais à Hugues, évêque de Sion, et à ses successeurs.
1211. Les Valaisans battent Ulrich Berchtold duc de Zähringen.
1377. Commencement d'une guerre sanglante entre le peuple et les nobles, principalement contre Rodolphe De la Tour, qui avait précipité l'évêque Guiscard du haut de son château, au désavantage des nobles la plupart exilés.
1384. Sion pris et brûlé par les Savoisiens qui sont vaincus et chassés du Valais deux ans après.
1415. Les Valaisans chassent leur évêque Guillaume de Raron par l'ostracisme nommé *Masse*, et battent quatre ans après à Ulrichen une armée de Berne, Schwytz, Fribourg et Soleure qui voulait rétablir l'évêque.
1475. Première alliance avec Berne.
1476. Conquête du Bas-Valais sur la maison de Savoie.
1511. Matthieu Schinner, évêque de Sion, devient cardinal et trouble bientôt le Valais et toute la Suisse par ses intrigues.
1553. Alliance des Valaisans avec tous les cantons catholiques.
1556. Conquête de leur dernier gouvernement le long du lac Léman, sur la maison de Savoie.
1551. Abolition de la *Masse*, par laquelle la plus grande partie de la noblesse avait été chassée.
1600. Alliance du Valais avec les trois Liges Grises.

1777. Première séance d'un député du Valais aux diètes nationales, comme membre du corps helvétique, dans le renouvellement de l'alliance avec la France.

1790. Insurrection d'une partie du Bas-Valais, terminée par le redressement de quelques griefs.

5. *Mulhouse.* (Mulhusia.)

Communion réformée, langue allemande. La souveraineté réside dans une régence de septante-huit membres, tirés des six tribus de la bourgeoisie, dont les chefs sont trois bourgmestres à vie, qui alternent tous les six mois, dans la présidence d'un conseil ordinaire de vingt-quatre membres.

1246. Mulhouse est prise par l'évêque de Strasbourg.

1261. Remise en liberté par Rodolphe de Habsbourg, qui, devenu empereur, lui donne de grands privilèges.

1445. Elle exclut de ses conseils tous les nobles.

1468. S'allie avec Berne et Soleure.

1506. S'allie avec Bâle.

1515. Alliance perpétuelle avec les treize cantons, avec permission d'assister par député aux diètes.

1525. Elle embrasse la réformation.

1586. Les cantons catholiques renoncent à son alliance, et par conséquent lui refusent d'assister aux diètes.

1587. Le peuple s'étant révolté contre son magistrat, la ville est assiégée et forcée par les troupes des cantons protestants, qui y rétablissent l'ordre, et

qui, par leurs soins, lui ont conservé la permission d'assister aux diètes de légitimation, c'est-à-dire expressément convoquées pour recevoir les lettres de créance des ambassadeurs de France.

1777. Le député de Mulhouse, comme membre du corps helvétique, fure à Soleure avec les treize cantons, l'abbé et la ville de S^t Gall, Bienne et le Valais, le renouvellement de l'alliance avec la France.

CLASSE TROISIÈME.

Etats alliés de tous ou de quelques cantons, qui n'ont point de députés assistant aux diètes générales.

1. *Les trois Liges Grises.* (Rhætia.)

Les deux tiers des Grisons libres sont réformés, mais tous les sujets de la Valteline, de Chiavenna et de Bormio sont catholiques; la langue est, suivant les quartiers, allemande, italienne ou romanche. La souveraineté appartient à toute la nation, représentée par une diète de soixante-trois membres, dont vingt-sept sont députés de la Ligue Grise, vingt-deux de la Ligue Caddée et quatorze de la Ligue des Dix-Droitures, sans compter les trois chefs de Ligue; cette diète convoquée alternativement par année à Ilanz, à Coire et à Davos, a pour président le chef de la Ligue où se trouve le lieu de la séance: chaque Ligue a, outre cela, sa diète particulière, indépendante, annuelle, composée des députés élus par le peuple de chaque communauté, présidée dans la Ligue Grise par un

grand juge ; dans la Caddée, par un président , et dans celle des Dix-Droitures par un landamman , tous annuels ; chaque communauté est elle-même libre , nommant suivant des tours fixes aux offices des pays sujets, et jugeant par elle-même toutes les causes criminelles et civiles en dernier ressort, excepté dans la Ligue Grise , où les appels pour le civil peuvent se porter à Trons , à l'assemblée annuelle des députés de toutes les communautés de cette Ligue.

46. Les Grisons sont soumis par les Romains.

440. Fondation de l'évêché de Coire.

826. Ville et évêché de Coire mis sous la protection de l'Empire.

1171. Eginon , évêque de Coire , obtient le titre de prince d'Empire , pour lui et ses successeurs.

1400. Commencement de la Ligue Caddée , qui n'a toute sa consistance que neuf ans après.

1424. Formation de la Ligue Grise

1436. Formation de la Ligue des Dix-Droitures.

1477. Union étroite des trois Ligues pour ne former qu'une seule république , renouvelée en 1544 et 1712.

1496. Première alliance perpétuelle avec sept cantons.

1599 Victoire de Mazerhaide sur les Autrichiens.

1509. Achat de la ville et seigneurie de Mayenfeld.

1512. Conquête de la Valteline , de Chiavenna et de Bormio.

1524. Commencement de la réformation.

1531. Guerre contre le châtelain de Muss.

1568. La seigneurie libre et indépendante de Haldenstein mise sous la protection des trois Liges.
1620. Massacre des Grisons protestants dans la Valtelline par leurs sujets catholiques, et guerre pour en chasser les Espagnols qui l'avaient envahie.
1637. La Valteline rendue aux Grisons, et leurs droits sur elle fixés deux ans après par le traité appelé capitulat de Milan.
1648. Indépendance des Grisons, ainsi que celle de tous les Suisses, reconnue par le traité de Westphalie.
1707. Renouvellement de l'alliance des trois Liges avec Zurich et Berne.

2. *Neuchâtel et Valangin.* (Neocastrum.)

Langue française; communion réformée, sauf la chatellenie de Landeron. La souveraineté appartient à un comte, actuellement roi de Prusse, et ne peut être exercée que par le comte ou son représentant nommé gouverneur, résidant dans le pays, d'où il n'y a point d'appel au dehors. Ce comte jure de maintenir tous les droits et privilèges écrits ou non écrits des deux Comtés. L'un et l'autre ont un conseil d'Etat composé de douze membres, qui veille à la conservation des immunités, et qui a le pouvoir législatif en réservant la sanction du comte.

908. Charlemagne inféode le pays de Neuchâtel comme baronie.
1036. Ulrich, premier comte, entoure Neuchâtel de murs.
1152. Première inféodation de Valangin.

1236. Seconde inféodation.
1295. Bataille de Coffrane, où les seigneurs de Valangin, refusant l'hommage ordinaire, sont vaincus et soumis par le comte de Neuchâtel leur suzerain.
1339. Le comte entre dans la ligue des ennemis de Berne vaincus à Laupen.
1558. Droit monétaire accordé au comte Louis par l'empereur Charles IV.
1406. Combourgeoisie de la ville et du comté avec Berne, en 1458 avec Soleure, en 1495 avec Fribourg, et avec Lucerne en 1693.
1512. Les cantons s'emparent de Neuchâtel, la font gouverner par des baillis, et la rendent au bout de 47 ans.
1550. Etablissement de la réformation.
1584. Réunion de Neuchâtel et de Valangin pour ne faire qu'un état.
1707. Les trois états adjudgent à Frédéric 1^{er}, roi de Prusse, la souveraineté de leur pays, à la mort de leur duchesse M^{me} de Némours. Depuis Ulrich, premier comte de Neuchâtel, jusqu'à cette dernière, il y a eu 25 tant comtes que comtesses, partagés en quatre races.
1768. Grands troubles à Neuchâtel, conciliés par les quatre cantons alliés.

3. *Evêché de Bâle.* (Episcopus basileensis.)

Partie réformé, partie catholique; la langue est française dans la plus grande partie du pays, allemande dans le reste. La souveraineté appartient à l'évêque

élu par ses chanoines et de leur nombre : mais une partie de ses états jouit de grands privilèges , entre autres la Neuveville , combourgeoise de Berne depuis 1388 ; le Münsterthal allié et protégé de Berne , depuis 1456 , et l'Erguel qui dépend de Bienne pour le militaire. Ces trois districts sont réformés depuis 1530.

547. Justinien , premier évêque connu , résidant à Augst.

748. Le siège épiscopal est transféré à Bâle.

999. Rodolphe III , roi de Bourgogne , donne à l'évêque et à ses successeurs la Sisinge , actuellement l'Erguel.

1140. Fondation du couvent de Bellelay.

1271. Henri III , évêque de Bâle , achète la ville de Porrentruy.

1312. L'évêque Gérard fonde la Neuveville.

1501. Le siège épiscopal est transféré de Bâle à Porrentruy.

1580. Alliance de l'évêque avec les sept cantons catholiques , renouvelée en 1671 et 1712.

1652. L'évêque entre dans un traité défensif du corps helvétique.

1678. Les chanoines quittent Fribourg en Brisgau et s'établissent à Arlesheim.

1739. Alliance de l'évêque avec la France.

1741. La France termine par la force , en faveur de l'évêque , ses altercations avec la ville de Porrentruy , touchant les privilèges de cette dernière.

4. Genève. (Geneva.)

La langue est française, la communion réformée. La souveraineté appartient à un conseil général de tous les bourgeois de la ville, représentés par une régence de deux cents membres et un sénat de vingt-cinq, et élisant toutes les années quatre syndics pour chefs de la république.

400. Environ ce temps-là, on parle du premier évêque de Genève connu.

811. Charlemagne accorde à Genève de grandes immunités.

1478. Alliance de l'évêque et de la ville avec Berne et Fribourg, qui devient plus étroite pour la ville en 1526.

1518. Pécolat, Berthelier, et quelques autres genevois périssent du dernier supplice pour la défense de la liberté de leur patrie, et leur mort est suivie d'une longue guerre contre la maison de Savoie, à l'avantage de Genève, soutenue de Berne et Fribourg.

1529. Abolition du vidomat.

1533. L'évêque quitte Genève.

1535. Genève embrasse la réformation et perd ainsi son alliance avec Fribourg.

1584. Alliance perpétuelle avec Zurich et Berne.

1602. Escalade manquée par les Savoisiens, et paix de S^t Julien entre la Savoie et Genève, en 1603.

1734. Dissensions civiles, terminées par une médiation de la France et des deux cantons alliés.

1752. Pleine indépendance de Genève reconnue par la maison de Savoie.
1768. Nouvelle pacification opérée par les mêmes puissances garantes.
1782. Une médiation / armée de France, de Savoie et du canton de Berne, entre dans Genève, fixe les droits réciproques du peuple et des magistrats, et fait agréer un édit de pacification, sous le nom de code.
1789. Modification de ce code par une révolution populaire.

CLASSE QUATRIÈME.

Etats intérieurs, alliés et protégés des quatre cantons du lac, Lucerne, Uri, Schwytz et Unterwald, auxquels ils sont censés incorporés, quoique jouissant d'une pleine indépendance.

1. Gersau. (Gersovia).

Langue allemande, communion catholique. La souveraineté appartient à tous les citoyens assemblés chaque année, présidés par un landamman annuel, mais souvent confirmé, et représenté par une régence annuelle de neuf hommes choisis par le peuple, qui se double ou se triple suivant les circonstances.

1315. Première alliance avec les trois petits cantons.

1390. Gersau achète tous les droits et prétentions de ses seigneurs.

1451. Alliance perpétuelle avec les quatre cantons, traitée d'égal à égal, par laquelle Gersau leur

accorde un secours de cent hommes en temps de guerre.

1453. Diplôme de l'empereur Sigismond, qui devient le fondement de la liberté de cette république.

1507. Brouillerie de Gersau et de Lucerne, qui, dégénérant en hostilités de la part de la première de ces républiques, est accommodée par la médiation des trois cantons voisins.

1786. Gersau refuse une pension de la France.

2. *Engelberg, abbaye de l'ordre de S^t Benoit.*

(Angelimontanum Monasterium.)

Langue allemande, communion catholique. La souveraineté appartient à l'abbé élu par son chapitre : pour le civil, l'abbé juge lui-même en dernier ressort les appels de la justice inférieure : pour le criminel, il se fait représenter par un Amman de son choix résidant ordinairement à Lucerne.

1120. Fondation du couvent par Guillaume de Sellenburen.

1128. L'empereur Henri V donne à l'abbé pleine souveraineté sur ses terres.

1254. Fondation, dans le voisinage de l'abbaye, d'un couvent de femmes, transféré à Sarnen en 1615.

1325. Agnès, reine de Hongrie, va à Engelberg pour la prise d'habit de cent-quarante religieuses, et fait tous les frais de cette cérémonie.

1488. Les sujets de l'abbaye s'étant soulevés, les troupes des cantons protecteurs les font rentrer

dans le devoir, et l'abbé Uldaric Stadler leur pardonne à tous, sans excepter les chefs des révoltés.

Tel était le tableau du corps helvétique en 1790, et on le conserve soit comme monument de notre constitution précédente, soit comme guide nécessaire pour l'histoire de la Suisse jusqu'à cette époque. La révolution qui dès lors a changé le nombre, l'étendue et le régime politique de nos cantons, exigerait un autre tableau ; mais il est tout fait : c'est l'Acte de Médiation, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

L'astre du jour dans sa carrière
Vient éclairer le monde et mes pas et mes yeux ;
Qu'ainsi la divine lumière
Éclaire mon âme et me lève des cieus !

Fais que ton céleste Evangile
M'instruise, me console et me guide à la fois ;
Et que son influence utile
Se peigne en ma conduite et parle par ma voix !

Au cœur de chaque homme mon frère
Mets l'amour et la paix qui régnent dans mon cœur ;
Et si j'ai vu souffrir la patrie
Par le bonheur d'un autre cœur.

Où est le séne fleurissant
Ravine le ruisseau au ruisseau du printemps
Qu'au gré de nos vœux attend
Ton bon espoir et ton bon temps !

Le rose dont l'éclat s'efface
S'ouvre encore à la vie au vent frais du matin
De même au souffle de la grâce
S'épand mon cœur que faisait le chagrin.

Puisque par la bonté suprême
Grandissent chaque jour et chaque nuit mes vœux
Fais que l'espérance de même
S'élève dans tes yeux mes frères et mes fils.

ab dans le levon, et l'abbé Ulman Stalder leur par-
 donne à tous, sans excepter les chefs des révoltes.
 1551. Dictionnaire de l'abbé de Saint-Denis, 1551.
 1590. L'abbé de Saint-Denis est élu évêque de Metz.
 et on le conserve soit comme évêque soit comme
 situation particulière, soit comme évêque nécessaire pour
 l'histoire de la Suisse jusqu'à cette époque. La révo-
 lution qui dès lors a changé la manière d'écrire et la
 régime politique de nos cantons, exigeait un autre
 tableau ; mais il est tout fait ; c'est l'acte de l'abbé

2. Engellberg (Angellberg)

(Angellberg Monasterium)

Langue allemande : communion catholique. La sou-
 veraineté appartient à l'abbé élu par son chapitre :
 pour le civil, l'abbé juge lui-même en dernier ressort
 les appels de la justice inférieure ; pour le criminel,
 il se fait représenter par un Amman de son choix rési-
 dant ordinairement à Lucerne.

1120. Fondation du couvent par Guillaume de Sel-
 denburg.

1128. L'empereur Henri V donne à l'abbé pleine
 souveraineté sur ses terres.

1234. Fondation, dans le voisinage de l'abbaye, d'un
 couvent de femmes, transféré à Sarnen en 1643.

1555. Agnès, reine de Hongrie, va à Engellberg pour
 la prise d'habit de cent quarante religieuses, et fait
 tous les frais de cette cérémonie.

1584. Les sujets de l'abbaye étant soulevés, les
 troupes des cantons protestants les font rentrer

CANTIQUE DU MATIN

D'UN ANABAPTISTE DU MONT JURA.

Tendre père de la nature
 Et des faibles humains pour lesquels tu la fis,
 Reçois comme une offrande pure
 Dès l'aube du matin les vœux d'un de tes fils !

Docile à notre simple culte,
 En te cherchant par lui si mon esprit erra,
 Du moins mon cœur qui te consulte,
 En t'aimant, ô mon Dieu ! jamais ne s'égara.

L'astre du jour dans sa carrière
 Vient éclairer le monde et mes pas et mes yeux ;
 Qu'ainsi ta divine lumière
 Illumine mon âme et me luise des cieux !

Fais que ton céleste Evangile
 M'instruise, me console et me guide à la fois,
 Et que son influence utile
 Se peigne en ma conduite et parle par ma voix !

Au cœur de chaque homme mon frère
 Mets l'amour et la paix qui règnent dans mon cœur ;
 Et si j'ai su, Seigneur, te plaire,
 Par le bonheur d'autrui procure mon bonheur !

Oh ! si la sève fécondante
 Ravive la nature au retour du printemps,
 Qu'au gré de ma sincère attente
 Ton bon esprit m'anime et m'inspire en tout temps !

La rose dont l'éclat s'efface
 S'ouvre encore à la vie au vent frais du matin ;
 De même au souffle de ta grâce
 S'épanouit mon cœur que fanait le chagrin.

Puisque par ta bonté suprême
 Grandissent chaque jour et montent mes épis,
 Fais que j'aperçoive de même
 S'élever sous tes yeux mes filles et mes fils.

Si tu veux , les arbres stériles
Et de fleurs et de fruits soudain sont revêtus :
Veuille que mes enfants dociles
Portent des fleurs en grâce et des fruits en vertu !

Prolonge mes jours sur la terre ,
Si je puis de ta part y faire quelque bien ;
Et qu'honneur du front de mon père
Les cheveux blancs du juste ornent aussi le mien.

Que la navette fugitive
Qui d'une de mes mains à l'autre va toujours ,
M'apprenne d'une vie active
Et l'important usage et le rapide cours.

Libre de ce corps qui l'enchaîne
Qu'en le quittant, Seigneur ! mon âme aille en ton sein ,
Pareille à l'eau de ma fontaine
Qui fidèle à sa pente arrive au lac voisin.

P. B.

ÉLÉGIE

SUR LA MORT D'UN FRÈRE.

(Dédié à sa mère.)

La nuit de son voile immense
Couvre la terre et les cieux ;
Un vaste et profond silence
Dès longtemps règne en ces lieux :
Le triste oiseau des ténèbres
Suspend ses plaintes funèbres ,
Que l'écho seul répétait....
Tout dort , tout est immobile ,
Et la nature tranquille
Au sein du repos se tait.

Retentissant sous ces dômes ,
Le marteau frappe à coups lents ;
Voici l'heure des fantômes :
Minuit sonne ! je l'entends.

Loin de mon toit solitaire,
Vers le tombeau de mon frère
Je m'avance tout en pleurs :
Et je vais , d'un pas timide ,
A l'amitié qui me guide
Y consacrer mes douleurs.

Mais puis-je dans la nuit sombre
Découvrir ce lieu sacré ?
O lune ! à travers son ombre
Luis à mon œil égaré.
Elle paraît : le nuage
Dont son croissant se dégage ,
En vain cherche à la cacher ;
Et je vois , à sa lumière ,
L'enceinte d'un cimetière
Que domine un vieux clocher.

Comment la distinguerai-je ,
La fosse où mon frère dort ?
A quoi la reconnaitrai-je ,
Dans ces états de la mort ?
De verdure dénuée ,
Cette terre remuée
Hélas ! me l'indique assez :
Voilà les roses nouvelles ,
Et le bouquet d'immortelles
Qu'on met sur les trépassés.

Sur cette place funeste
Je me prosterne trois fois ;
Puis vers la voûte céleste
J'élève en pleurant ma voix.
O mon fils , dis-je , ô mon père !
Rends , je t'en supplie , un frère ,
Un tendre frère à mes vœux :
Et ma prière élançée
Sur l'aile de la pensée ,
Rapidement monte aux cieux.

Ce Dieu propice à mes larmes
Prend pitié de ma douleur :
Un sentiment plein de charmes
Porte le calme en mon cœur.
Comme un zéphyr qui murmure

Au sein de la nuit obscure,
Une voix sort doucement :
Je l'entends , quelle merveille !
Retentir à mon oreille
Du fond de ce monument.

« Oui ! c'est bien moi , me dit-elle ,
Qui renaiss pour te parler ;
A ton amitié fidèle
J'ose encor me révéler.
Je sens toute ta tendresse ;
Mais si mon sort t'intéresse ,
Plus de deuil ; console-toi.
Ne pleure point , ô mon frère !
Ma mort , qui te désespère ,
Est un vrai bonheur pour moi.

Quand , arrivé sur la cime
D'un rocher voisin des cieux ,
Le tableau le plus sublime
Se déployait sous mes yeux ;
Loin de la terre emportée ,
Alors mon âme exaltée
Crut voir la Divinité ,
Et dans son ouvrage même
De l'Architecte suprême
Découvrir la majesté.

Un brûlant transport m'embrase....
Hors de moi-même , éperdu ,
Dans une céleste extase
Je demeure confondu.
Dieu puissant ! osé-je dire ,
S'il m'est permis de prescrire
De mes jours mortels la fin ,
Tandis que sur cette roche
De toi je me sens si proche ,
Oh ! reçois-moi dans ton sein !

Sitôt que cette prière
Du fond de mon cœur sortit ,
Un océan de lumière
Autour de moi resplendit ;
De Dieu séant sur son trône
La majesté m'environne ;

Le ciel s'ouvre sous mes pas ;
De l'éternelle puissance
Je crois sentir la présence
Et je tombe.... dans ses bras. »

Il se tait ; à ce langage
Ma douleur s'évanouit,
Et ma tendresse partage
Le bonheur dont il jouit.
Je ne ferai plus injure
Au ciel par un vain murmure ,
Ou des regrets superflus :
Et vous , ô ma tendre mère !
Sur le trépas de mon frère ,
Vous aussi , ne pleurez plus !

Eclaircissement sur cette élégie.

Cette pièce est une faible imitation d'une élégie allemande , en onze strophes , que M. Escher de Berg a faite à l'occasion de la fin tragique de son frère cadet , et qui fut imprimée la même année dans le *Museum suisse* de Zurich : il l'a composée à Bex , où il était allé pour rendre les derniers devoirs à cet intéressant jeune homme , qui trouva la mort en tombant en juin dernier du sommet d'un rocher du col de Balme en Valais. Ceux qui savent l'allemand doivent lire cette pièce dans la langue originale : elle est du ton le plus tendre et le plus touchant , et le cœur du frère s'y montre tout autant que le talent du poète.

On sera peut-être bien aise de trouver ici l'épithaphe qu'il a faite pour le tombeau de ce frère chéri. Elle est dans le mur du cimetière de Bex , gravée sur une table de marbre noir : la voici :

MEMORIE
 JACOBI ESCHERI A BERG
 TURICENSIS
 QUEM
 IN SPEM URBIS AC DOMUS PATRIÆ
 SURGENTEM
 PRÆCEPS DE VERTICE MONTIS PALMI
 CASUS
 INMATURUM TULIT
 MENS. JUL. MDCCXCI
 MOERENTIBUS
 MATRE SUPERSTITUTE PIETISSIMMO
 FRATRE,
 LECTA AMICORUM CORONA
 VIXIT ANNOS XXIV
 OSSA EIUS BENE QUIESCANT CONDITA.

Cet accident funeste n'est point le seul de ce genre arrivé cette année (1791) en Suisse : le 19 juin dernier, M^r J. George Steiner, fils unique de M^r Steiner, conseiller à Winterthur, redescendant du Rigiberg à Art, dans le canton de Schwytz, s'égare, tombe du haut d'un escarpement de roc, se casse l'épine dorsale, et meurt le quatorze juillet suivant, au milieu de sa famille désolée de la perte de ce jeune homme qui donnait les plus grandes espérances. Tout dernièrement encore, M^r Jezler, architecte de Schaffhouse, homme doué de grands talents, et connu par son goût pour les sciences physiques et par de longs voyages entrepris pour s'instruire, part de sa ville natale dans le dessein de visiter le haut Appenzell : il ne revient point au temps qu'il avait fixé ; on l'attend en vain. Sa famille fait faire des perquisitions ; elle apprend par hasard qu'on a enterré depuis peu, dans les montagnes de ce canton, un inconnu trouvé mort d'une chute au fond d'un précipice : on découvre la fosse, on ouvre la bière, et c'était lui ! Il a été universellement regretté dans sa patrie, qui n'oubliera point sans doute qu'elle doit à son zèle infatigable la fondation d'une maison d'orphelins. Ceux qui désireront une notice plus étendue sur cet homme de lettres et de génie, la trouveront à la page 125 et suiv. du Tome I des *Lettres sur différents sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, etc.*, par M. Jean Bernouilli.

CHANT DE GUERRE FRIBOURGEOIS

D'UN VOLONTAIRE DU CANTON DE FRIBOURG VENU AU SECOURS
DE BALE EN 1792.

Un jour j'allais voir mon troupeau
Sur les montagnes de Gruyère ;
Tout à coup , du haut d'un coteau ,
J'entends une marche guerrière :
Mon cœur palpite.... et je me dis :
Il faut s'armer pour la Patrie ;
Je lui dois mon sang et ma vie :
Battez , tambours , et je vous suis.

Puis , par les sentiers les plus courts ,
Vers mon toit je me précipite :
Je saisis mes armes , je cours
Me joindre à notre brave élite.
Adieu , ma mère ! adieu , ma sœur !
Prenez soin de notre héritage :
Et toi , la fleur de mon village ,
Thérèse ! garde-moi ton cœur.

Salut , trois fois salut à vous ,
Chers frères , mes compagnons d'armes !
Que votre aspect me paraît doux !
Que vous suivre a pour moi de charmes !
Avec nous marche pas à pas
Des anciens Suisses la mémoire :
Fribourg ! ne crains rien pour ta gloire....
Tes fils ne la terniront pas.

Arrêtez-vous , chers compagnons ,
Près des bords de ce lac paisible ,
Qui jadis des fiers Bourguignons
A vu faire un carnage horrible :
Sur ce champ même où nos aïeux
Ont fait triompher la patrie ,
Ecoutons leur voix qui nous crie
De combattre et vaincre comme eux.

Avançons.... du vaste Jura
Sous nos pas les coteaux s'abaissent ;

Des Alpes à nos yeux déjà
 Les blanches cimes disparaissent.
 Pourquoi nos regards attendris
 Redemandent-ils nos montagnes ?
 C'est là bas , c'est dans ces campagnes ,
 Que nous attendent nos amis.

Enfin les voilà , ces remparts
 Dont l'antique Bâle est munie ;
 Là s'assemblent de toutes parts
 Les bannières de l'Helvétie :
 Mais , camarades , n'allons pas
 Nous reposer en son enceinte ,
 Sans voir la place jadis teinte
 Du sang de nos braves soldats.

C'est donc là , c'est donc sur ce bord ⁵⁵
 Que douze cents guerriers tombèrent ,
 Quand , cherchant la gloire et la mort ,
 Pour sauver Bâle ils s'immolèrent.
 Nous qui venons la secourir ,
 Héritiers de leur mâle audace ,
 Comme eux sur cette même place
 Nous saurons , s'il le faut , périr.

Oh ! venez , braves compagnons !
 Qu'un serment solennel exprime
 L'engagement que nous prenons
 Ici d'un accord unanime !
 Jurons , en nous tenant la main ,
 Qu'à la mort ainsi qu'à la vie ,
 Nous voulons servir la patrie
 Qui nous vit naître dans son sein.

Oui ! nous sommes tous pénétrés
 Du feu de ces vertus antiques ,
 Dont brûlaient les confédérés
 Des premiers cantons helvétiques :
 De Tell et d'Arnold le beau nom
 N'est point perdu dans notre histoire :
 Leur souvenir fait notre gloire ,
 Leur exemple notre leçon.

Dès ce moment , en quelque lieu ,
 O fortune ! que tu nous mènes ,
 Nous n'aurons de maître que Dieu ,

La patrie , et nos capitaines.
 Constance , force , loyauté ,
 Surtout discipline et courage ,
 Tel fut , tel sera le partage
 Des soldats de la liberté.

Maintenant , Bâle , dans tes murs
 Reçois notre troupe fidèle !
 Tu n'auras point d'amis plus sûrs ,
 Ni de meilleure sentinelle.
 Mais déjà nous l'éprouvons tous ,
 Chacun ici nous traite en frère....
 Eh bien ! parlez.... que faut-il faire ?
 Nos cœurs et nos bras sont à vous.

Un jour , quand la main de la paix ,
 Loin de nous chassant les alarmes ,
 Pour mieux jouir de ses bienfaits
 Nous fera déposer les armes ;
 Que ce cri : Vivent les Bâlois !
 Retentisse dans nos montagnes ,
 Et vous aussi , dans vos campagnes ,
 Dites : Vivent les Fribourgeois !

LE VILLAGE DÉTRUIT.

*(Imitation libre d'une élégie en vers allemands , composée sur
 les ruines mêmes de Weggis , par M^r le professeur Müller
 de Lucerne.)*

Soleil , dont les rayons en ces charmants bocages
 Se mêlaient hier encore à l'ombre des feuillages ,
 Ne cherche plus ces champs et ces jardins fleuris !
 Dans le cours d'une nuit , la nature irritée
 A jonché sans retour la plaine dévastée
 De ces affreux débris.

Du sommet de ces rocs dont la cime chenue
 S'élance fièrement et se perd dans la nue ,
 Jusqu'aux humides bords du lac silencieux ,
 Un des flancs du Rigi , qu'une onde souterraine
 Détache de sa base et sur sa pente entraîne ,
 A détruit ces beaux lieux.

Ces toits exempts de rois, d'impôts et d'esclavage,
 Ces rustiques foyers, cher et simple héritage,
 Asile des vertus, du travail, de la paix,
 Où la mère économe à côté de sa fille
 Filait le vêtement de sa jeune famille,
 Ont péri pour jamais.

Il n'est plus ce parterre où la rose odorante
 Mêlait au romarin sa couronne brillante,
 Où Flore prodiguait ses dons avec orgueil,
 Où croissaient tant de fleurs, dont les festons champêtres
 Décoraient tour à tour, sous la main de nos prêtres,
 L'autel et le cercueil.

Quelque jour vers le soir, parcourant ce rivage,
 Appuyé sur son fils dans la force de l'âge,
 Un vieillard que désole un souvenir cruel,
 Lui dira : Dans ces lieux, maintenant solitaires,
 Naguère s'élevait le hameau de tes pères,
 Et le toit maternel.

A de tels changements, mon fils ! tu ne peux croire !
 Mais elle restera présente à ma mémoire
 Cette dernière nuit, cette nuit de malheur
 Où je vis devant moi les collines se fendre,
 Les forêts s'engloutir, et les rochers descendre
 Avec un bruit d'horreur.

Ici, regarde bien ! était l'humble chaumière
 Où la première fois tu souris à ta mère ;
 Là, des vergers dont l'ombre a couvert ton berceau ;
 Sous une treille, ici, jaillissait ma fontaine,
 Et là bas s'étendait mon fertile domaine
 Qu'arrosait un ruisseau.

Tout a disparu, tout.... une terre ennemie
 A couvert mon jardin, mes champs et ma prairie ;
 Aucun chemin ne mène à ce morne séjour :
 Vous ne les trouvez plus, bergers du voisinage,
 Ces sentiers qui jadis conduisaient du village
 Aux alpes d'alentour.

A moitié recouverts par des ronces funestes,
 Du faite d'une tour je découvre les restes,
 Que le soleil couchant à mes yeux fait briller :

Témoins, tristes témoins de ce désastre horrible,
 Quel souvenir, hélas ! en mon cœur trop sensible
 Venez-vous réveiller ?

Dans ce temple sacré par l'airain appelée,
 Non, je n'entendrai plus notre heureuse assemblée
 Chanter un saint cantique aux pieds du Tout-Puissant.
 Habitant, dès ce jour, des rives étrangères,
 La troupe dispersée et des fils et des pères
 L'invoque en gémissant.

O douleur ! ces coteaux que la main de Pomone
 De ses plus doux présents décorait chaque automne,
 Ces vallons respectés des vents et des hivers,
 Ces bords où le printemps brillait de tant de charmes,
 N'offrent plus à mon œil inondé de mes larmes
 Que d'arides déserts.

Mais que dis-je ? à ses lois la nature asservie
 De la mort tôt ou tard fait ressortir la vie ;
 Rien ne périt, mon fils ; tout change seulement :
 Ces corps décomposés que tu vois disparaître,
 Ne tombent en débris que pour bientôt renaître
 Du fond du monument.

Des ténèbres jadis a jailli la lumière ;
 Le souffle de la vie anima la matière ;
 Le chaos dans son sein engendra l'univers :
 Les sables de l'Afrique un jour seront fertiles,
 Et ces rocs sourcilleux jusqu'à présent stériles
 De fleurs seront couverts.

Sans doute il fut un siècle où, couché dans la plaine,
 Le mont royal dont l'aigle atteint la cime à peine,
 N'élevait point son front en ces sauvages lieux :
 De ses membres épars tout à coup il se forme ;
 Son vaste corps s'allonge, et cette masse énorme
 S'élance vers les cieux.

Sur ses flancs, aujourd'hui couverts de frais bocages,
 Errent mille troupeaux en de gras pâturages :
 A ses pieds le raisin croît auprès de l'épi ;
 Et quand à son sommet le voyageur arrive,
 Du plus riche tableau l'immense perspective
 Frappe son œil ravi.

C'est ainsi que le temps, le plus savant des maîtres ,
 Ce temps qui détruit, change et forme tous les êtres ,
 Nous donne des leçons par chaque souvenir :
 C'est ainsi que mon cœur , s'ouvrant à l'espérance ,
 Loin de calomnier l'éternelle puissance ,
 Se plaît à la bénir.

Si, d'une ombre nouvelle abritant ce rivage ,
 Des noyers dans les eaux répètent leur feuillage ,
 Ils verront à leur pied nos neveux réfléchir ,
 Des temps qui ne sont plus occuper leurs pensées ,
 Méditer en silence et les scènes passées
 Et le vaste avenir.

Et nous... pareils à l'herbe et frêle et passagère ,
 Nous serons retombés sur le sein de la terre ;
 Ainsi pour la moisson sème le laboureur :
 Mais de notre tombeau naîtra la fleur nouvelle ,
 Des célestes jardins , habitante immortelle ,
 Dans un monde meilleur.

LES ÉPREUVES DE L'AMOUR.

ROMANCE NEUCHATELOISE , SUR L'AIR DE PAUL ET VIRGINIE.

Non loin des sources de la Reuse , 56
 Au sein d'un agreste vallon ,
 Avec son vieux père Milon
 La jeune Ittha vivait heureuse.
 Comme la rose en son printemps ,
 Qui croît au pied d'un chêne antique ,
 Ainsi croissait la fille unique
 De ce bon Suisse aux cheveux blancs.

Un soir d'automne , à nuit tombante ,
 Milon dans sa maison revient ;
 Un inconnu guide et soutient
 Sa marche faible et chancelante.
 — Mon tendre père ! apprenez-moi
 Pourquoi vous vous traînez à peine.
 — Ma fille ! en la forêt prochaine ,
 Sans lui j'expirais loin de toi.

Sous le poids des ans qui m'opresse ,
 J'étais tombé près d'un rocher ;
 Je sentais la mort approcher :
 Mes yeux se fermaient de détresse.
 Je n'espérais plus de secours ,
 Quand cet homme , qu'un Dieu propice....
 — O mon Père ! que je bénisse
 L'ange qui conserva vos jours !

Et toi , que le ciel récompense !
 Jeune inconnu ! dis-moi comment
 Je puis égaler dignement
 Au bienfait ma reconnaissance.
 — Las ! je suis un pauvre étranger ,
 Sans pain , sans parents , sans patrie ;
 J'ai nom Sylvain.... et n'ai d'envie
 Que d'être en ces vallons berger.

— Choisis donc mon toit solitaire ,
 Prends soin de mes troupeaux chéris ;
 Je t'adopterai pour mon fils ;
 Ittha t'aimera comme un frère.
 Loin des cœurs qui t'ont oublié ,
 Ici goûte un bonheur facile ;
 Les deux patrons de cet asile
 Sont la nature et l'amitié.

L'inconnu reste , et , plein de zèle
 Aide Milon dans ses travaux :
 Soir et matin , trait les troupeaux ,
 Ainsi qu'un serviteur fidèle.
 Cependant Ittha chaque jour ,
 Avec soin cherche sa présence :
 D'abord c'était reconnaissance ;
 Mais hélas ! bientôt c'est amour.

Tout occupé de son service ,
 Le beau Sylvain semble ignorer
 La flamme qu'il sait inspirer
 A cette âme tendre et novice :
 Et s'il ressent les mêmes feux
 Dont pour lui brûle la bergère ,
 Sa bouche s'obstine à le taire ;
 Mais Ittha l'a lu dans ses yeux.

L'hiver passe ; au bord de la Reuse ,
 A son tour le printemps paraît :
 Le vieillard appelle en secret
 Sa fille dès longtemps rêveuse :
 — Te souvient-il du Fribourgeois
 Dont la valeur sauva ma vie ,
 Quand vers Morat , pour la patrie ,
 Nous combattimes autrefois ?

En ce jour , je lui fis promettre
 Qu'amitié d'un étroit lien
 Attacherait son cœur au mien ;
 Ton père en reçoit cette lettre :
 « Nous possédons troupeaux et champs :
 Je n'ai qu'un fils ; toi , qu'une fille...
 Ami ! n'ayons qu'une famille ,
 Unissons-nous dans nos enfants ! »

La jeune bergère interdite
 De ses pleurs arrête le cours :
 Mon père ! accordez-moi trois jours :
 Puis elle s'échappe au plus vite.
 Ittha cherche aussitôt Sylvain ,
 L'aborde , et s'empresse à lui faire
 Aveu naïf et sans mystère
 Du feu qu'elle couve en son sein.

— D'aimer je n'ai pu me défendre ;
 De Sylvain dépend mon bonheur ,
 Et ma main doit suivre mon cœur ,
 Ce cœur que lui seul rendit tendre.
 — Pareil honneur n'est fait pour moi :
 Vous riche... et moi dans l'indigence...
 — Ton cœur fera mon opulence ,
 Et mon plus grand trésor... c'est toi.

— Je ne connais aïeul , ni père ,
 Lui disait-il le lendemain ;
 Dans les forêts de Valangin
 Je fus exposé par ma mère.
 — Eh ! qu'importe l'orgueil des rangs ?
 C'est toi , non tes aïeux que j'aime ;
 De toi , je ne veux que toi-même ,
 Et tes vertus sont tes parents.

Le lendemain s'en vint lui dire :
 A vous j'ose me confier :
 Malgré moi je fus meurtrier ,
 Et mon pays dut me proscrire.
 — Eh bien ! au milieu des forêts ,
 Partout je suis prête à te suivre :
 Avec toi , si je puis y vivre ,
 Un désert me vaut un palais.

Il vient le jour qu'avec son père
 Ittha doit s'expliquer enfin ;
 Rien ne peut attendrir Sylvain ,
 Rien ne peut guérir la bergère.
 — Adieu ! je pars , dit l'étranger ,
 Qu'un dernier aveu vous suffise :
 C'est qu'ailleurs j'ai ma foi promise ,
 Qu'une autre aime , et ne puis changer.

— Permits du moins que je te suive ;
 Souffre que j'aïlle à ton côté
 M'offrir à l'heureuse beauté
 Dont l'attrait puissant te captive.
 Avec soin je la servirai ,
 Tout comme une esclave fidèle :
 Ainsi je te verrai près d'elle ,
 Et moins à plaindre je mourrai.

Alors conserve ma mémoire ;
 Donne une larme à mon destin ,
 Et sur ma tombe, que ta main
 En ces mots grave mon histoire :
 « Ci git , digne d'un meilleur sort ,
 Ittha qu'amour a consumée :
 Aimer sans pouvoir être aimée ,
 En son printemps causa sa mort. »

— Pardonne-moi , fille chérie !
 Dit Sylvain , tombant à genoux ;
 Oui ! je veux être ton époux ,
 Et t'adorer toute ma vie.
 Je suis le fils du Fribourgeois :
 Jaloux d'être aimé pour moi-même ,
 D'amour j'appris ce stratagème ,
 Pour ne te devoir qu'à ton choix.

J'en avais prévenu ton père ,
 Du mien j'eus le consentement :
 J'osai, sous ce déguisement ,
 Te voir et chercher à te plaire.
 Ta main n'était rien sans ton cœur,
 Quel beau destin sera le nôtre !
 Au vieillard courons l'un et l'autre
 Faire part de notre bonheur.

Lors , des bons pères le modèle
 Dit , « J'ai satisfait en ce jour
 La reconnaissance , l'amour ,
 Et la tendresse paternelle :
 Dans mes bras venez tous les deux ,
 Venez , que mon cœur vous bénisse ,
 Et qu'hymen pour jamais unisse
 Ceux qu'amour joint des mêmes nœuds !

P. B.

MES GOUTS.

CHANSON VILLAGEOISE.

Qu'un autre aime et chante
 L'éclat des cités :
 Leurs plaisirs vantés
 N'ont rien qui me tente ;
 Et j'aime bien mieux
 La cabane antique ,
 Dont le toit rustique
 Couvrit mes aïeux.

Que , dans un parterre ,
 L'Aster orgueilleux
 Etale à nos yeux
 Sa pompe étrangère ;
 Moi j'aime bien mieux
 La rose champêtre
 Qu'un matin voit naître
 D'un souris des cieux ,

Qu'une onde pressée
 Dans d'étroits canaux
 En pompeux jets d'eaux
 Jaillisse élançée ;
 J'aime mieux cent fois
 Le ruisseau tranquille
 Qui, d'un cours facile ,
 Serpente en nos bois.

Qu'au travers de l'onde
 L'avide nocher
 Aille au loin chercher
 L'or du Nouveau-Monde ;
 Au bord du Léman ,
 Que toujours ma vie ,
 Sans soin , sans envie ,
 Coule doucement !

Que toujours volage ,
Zélis , dans les cours ,
Farde ses discours
Comme son visage ;
Combien j'aime mieux
La bergère Annette
Dont la violette
Pare les cheveux.

Qu'un flatteur habile
Tourne à tous les vents ,
Qu'il fixe des grands
La faveur mobile ;

Aux regards des rois ,
Ami ! je préfère ,
Le souris sincère
D'un bon villageois.

Ainsi la nature ,
De tous mes désirs ,
De tous mes plaisirs
Est la source pure :
Dès mes jeunes ans
A ses lois fidèle ,
Puissé-je, comme elle,
Plaire en tous les temps.

S. B.

ÉPITRE

A LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE , LUE DANS SON ASSEMBLÉE PUBLIQUE
A OLTEN , LE 19 MAI 1790.

Quel est donc ce concours qui m'attire en ces lieux !
Que vois-je , et quel spectacle ici frappe mes yeux !
Ah ! je vous reconnais.... tous fils de la patrie ,
Tous braves citoyens de l'heureuse Helvétie ;
Guidés par la concorde et par la loyauté ,
Vous venez sur ces bords fêter la liberté ,
Et resserrer les nœuds de cette chaîne antique
Qui joint tous les enfants de la terre helvétique.
Trois fois je vous salue.... et votre aspect chéri
Verse une douce joie en mon cœur attendri.
O mes concitoyens , mes amis et mes frères !
Que du ciel protecteur les regards tutélaires
Répandent sur vous tous , au gré de mes souhaits ,
En ce jour solennel , l'allégresse et la paix !
Dans nos épanchements que nos voix se confondent !
Qu'aux échos du Jura ceux des Alpes répondent
Par ce cri , de vallons en vallons répété :
Vive en Suisse à jamais , vive la liberté !

Oui , j'aperçois ton peuple , ô liberté propice !
Recueillir les faveurs de ta main bienfaitrice ,
Bénir ton influence , et , par tes lois heureux ,
S'honorer de ton culte et t'adresser ses vœux :

Sous ton règne la paix, l'industrie et l'aisance,
 Sont les durables fruits de notre indépendance.
 Tu couvres nos vallons d'innombrables troupeaux,
 De pampres et d'épis tu pares nos coteaux :
 Jusqu'au sommet des monts maîtrisant la nature,
 Ta main sur nos rochers fait briller la culture ;
 Et tu montres ainsi que, docile à tes soins,
 L'homme libre, où qu'il soit, suffit à ses besoins.
 Si du haut du Rigi j'embrasse l'étendue ⁵⁷,
 Qu'un paysage immense y déploie à ma vue,
 La liberté présente à mes regards errants
 Ce tableau de bonheur en cent lieux différents :
 Et de quelque côté que mon œil se promène,
 J'admire son ouvrage et parcours son domaine :
 Ici de vieux châteaux, dont les murs entr'ouverts
 Des tyrans de la Suisse attestent les revers :
 Là des champs de bataille, où l'auguste victoire
 D'un peuple de héros éternise la gloire ;
 Et plus loin, des cités m'offrent dans leurs remparts
 Le temple de Thémis et l'école des arts.
 De ces nombreux lauriers, teints du sang de nos pères,
 Je vois de toutes parts les ombres salutaires
 S'étendre sur nos lacs, nos hameaux, nos guérets,
 Protéger les travaux de Pan et de Cérès,
 Et repousser au loin la foudre menaçante
 Qui gronde avec fracas sur l'Europe tremblante.
 C'est elle.... c'est sa voix qui rassemble en ces lieux
 Tout un peuple d'égaux, pour recevoir leurs vœux :
 Jaloux de ses faveurs, si nous voulons lui plaire,
 Que chacun dans sa main serre la main d'un frère !
 Que le charme innocent d'un mutuel plaisir
 Ajoute aux doux liens qui doivent nous unir !
 Que les mâles accords de nos chants helvétiques
 S'élèvent dans les airs, ainsi que des cantiques !

Et vous, jeunes beautés, qui venez parmi nous
 Sous l'auspice chéri d'un frère ou d'un époux,
 Sans doute qu'un Français, pour célébrer vos grâces,
 Ferait naître le myrte et les fleurs sur vos traces ;
 Mais un Suisse naïf qui ne flatta jamais,
 Demande des vertus bien plus que des attraits.
 Des femmes dont jadis Zurich fit des guerrières ⁵⁸
 Il aspire à revoir en vous les héritières ;
 A vos concitoyens pour plaire en tous les temps,
 La parure et l'éclat sont des arts impuissants :

Un seul suffit, un seul, c'est d'être citoyennes;
Les mères des Romains doivent être Romaines.

De tous les cœurs bien nés charme délicieux !
Amour de la patrie ! ô doux présent des Cieux !
Toi, dont l'antique Grèce a consacré l'exemple,
Veille sur l'Helvétie où s'élève ton temple !
Mets le chapeau de Tell sur nos fronts triomphants,
Et que son fier panache ombrage nos enfants !
Nos enfants ! Quel doux son a frappé mon oreille !
Quel tendre sentiment chez moi ce nom réveille !
Tous mes sens sont émus.... je m'échauffe, je crois
De l'auguste patrie entendre ici la voix :
Permettez qu'en ce jour ma bouche vous répète
Ses utiles conseils dont je suis l'interprète :

« Ecoutez, vous dit-elle, écoutez, citoyens !
Par les plus saints des droits vos enfants sont les miens :
N'étends-je pas sur tous mon aile tutélaire ?
De vous ainsi que d'eux ne suis-je pas la mère ?
Ne dois-je pas veiller sur ces chers rejetons,
Honneur de leur famille, espoir de nos cantons ?
Des erreurs qui pourraient en ternir l'innocence
Gardez donc avec soin les jours de leur enfance :
Par toutes vos leçons sans cesse apprenez-leur
A redouter la honte, et non pas la douleur;
Endurcissez leur corps pour le rendre robuste ;
Mais qu'avant tout, le cœur devienne humain et juste :
Montrez-leur par l'exemple, autant que par la voix,
A ne craindre que Dieu, pour n'obéir qu'aux lois ;
Préservez-les du luxe et des mœurs étrangères :
Donnez-leur des vertus, et non pas des manières :
Faites renaitre en eux l'antique loyauté,
Et la mâle franchise et la simplicité.
N'allez pas hors des lieux qui les auront vus naître,
Exilés loin de vous, les courber sous un maître,
Et croire qu'à prix d'or, de la paternité
Sur quelque autre le droit puisse être rejeté.
Ah ! quel œil peut jamais remplacer l'œil d'un père ?
Quel amour est égal à l'amour d'une mère ?
Par vous-même élevés, et croissant sous vos yeux,
Ils revivront en vous, vous renaitrez en eux ;
Et des soins vigilants donnés à leur enfance
L'aspect de leur bonheur sera la récompense.
Avec eux du passé parcourez les tableaux ;

De l'antique Helvétie évoquez les héros :
 Offrez à leurs regards , au temple de mémoire ,
 Le nom du grand Arnold tout rayonnant de gloire .
 Aux armes , de bonne heure , accoutumez leurs bras ;
 Par les travaux de Mars faites-en des soldats :
 Ils n'auront pas besoin , pour cet apprentissage ,
 De vendre aux étrangers leur sang et leur courage ;
 Menez-les seulement sur ces champs dont le nom
 Rappelle à nos voisins Platée et Marathon .
 Des sources du Loretz aux plaines des Rauraques ,⁵⁹
 Montrez-leur et Morgarte , et Sempach et Saint-Jaques :
 Sur les bords de la Birs , de l'Aar et du Limmat ,
 Visitez ces vallons qu'illustre maint combat ,
 Et par l'impression de ces nobles trophées
 Alors que vous verrez leurs âmes réchauffées
 S'animer au récit de tous ces grands exploits
 Qui jadis sur leur trône ont fait trembler les rois ,
 Dites-leur , en baisant cette terre natale
 A l'aigle des Césars en tout temps si fatale :
Enfants de la patrie et de la liberté ,
Soyez tels que jadis vos pères ont été !
 C'est ainsi qu'en ce jour vous parle l'Helvétie .
 Frères ! prêtez l'oreille à cette voix chérie ;
 Ecoutez ses leçons , retenez ses avis :
 C'est peu de les entendre ; il faut qu'ils soient suivis .

Moi-même , il m'en souvient , au printemps de mon âge ,
 Parcourant des Bernois le fertile héritage ,
 J'arrivai dans ces lieux où le miroir des eaux
 Répète de Morat les antiques créneaux :⁶⁰
 De nos cantons vainqueurs d'un prince téméraire ,
 Ce grand jour ramenait la fête séculaire :
 Tout un peuple , à l'envi , rassemblé sur ces bords ,
 D'un saint patriotisme exprimait les transports :
 Les uns avaient quitté la campagne voisine
 Qu'arrosent dans leur cours la Broye et la Sarine ;
 Les autres descendaient de ces riants coteaux
 Que baigne le cristal de trois lacs inégaux ;
 Plusieurs étaient venus des vergers de Corbière ,
 Des monts de Valangin , des Alpes de Gruyère ;
 J'en vis même accourir de ce riche vallon
 Auquel avec son or l'Emme a donné son nom :
 Tous différents d'habits , de mœurs et de langage ,
 Tous unis par le cœur et le même courage ,
 Tous prêts , s'il le fallait , dans de nouveaux combats ,

D'affronter des tyrans , de braver le trépas.
 Par des chants de victoire et des jeux militaires
 Ils venaient célébrer les exploits de leurs pères ;
 Errant sur cette plaine , ou voguant sur les flots ,
 De leurs cris d'allégresse ils frappaient les échos.
 Près de ce monument , dont la lugubre enceinte
 Chez tous les oppresseurs doit réveiller la crainte ,
 Des enfants folâtraient , sur la verdure épars :
 Dans ces lieux où jadis flottaient cent étendards ,
 D'agiles laboureurs et de fraîches bergères
 Foulaient ce champ de mort par leurs danses légères :
 A côté , des vieillards assis sur le gazon
 Parlaient , la coupe en main , de leur jeune saison.
 A ce touchant spectacle , en mon âme attendrie
 Plus forte s'élevait la voix de la patrie :
 Mon œil avec transport dans ces jeunes guerriers
 De l'antique valeur voyait les héritiers ;
 La liberté , pensais-je , est leur bonheur suprême :
 Ce qu'on a fait pour elle , ils le feraient de même.
 Descendants de héros , je ne crains point qu'en eux
 Ait pu dégénérer le sang de leurs aïeux.

Au retour de la nuit , quand la foule écoulée
 Au silence eut laissé cette plage isolée ,
 Plein de grands souvenirs , je revins sur ces bords
 Promener ma pensée et nourrir mes transports.
 Ici , me dis-je alors , non loin de ces murailles ,
 Notre armée invoquait l'arbitre des batailles ;
 Pour prix de leurs exploits , là , cent de nos guerriers
 Par le vaillant Oswald sont armés chevaliers ; ⁶¹
 Et plus loin s'étendaient , sur ces rives fameuses ,
 Le vaste camp de Charle et ses tentes pompeuses :
 Puis me représentant de ce jour de fureur
 Les alarmes , les cris , le carnage et l'horreur ,
 J'imaginais ouïr sur ces plaines sanglantes
 Des fantômes plaintifs , des ombres gémissantes ;
 Et la nuit , redoublant sa triste obscurité ,
 Ajoutait à l'erreur de mon cœur agité.
 Tout à coup , entr'ouvant un rideau de nuages ,
 La lune a dévoilé le lac et ses rivages ;
 Je me tourne , et soudain , vers ce vaste cercueil ,
 Sublime monument de vengeance et de deuil , ⁶²
 J'entrevois trois bergers : sur leurs pas je m'avance ;
 Et , dans l'ombre caché , je regarde en silence :

De l'un je reconnais l'âge à ses cheveux blancs :
Les deux autres à peine entraient dans leur printemps.

« A vous , si comme à moi , votre patrie est chère ,
Mes fils , dit le vieillard , écoutez votre père ?
Trois siècles ont passé depuis que dans ces lieux
Ce jour vit le trépas de l'un de vos aïeux :
Percé d'un trait fatal , lorsque sa main guerrière
Des gendarmes de Flandre arrachait la bannière ,
Au sein de son triomphe il expira vainqueur ,
Et sa mort honorable attesta sa valeur.
Héritiers de son nom , si , pleins de sa mémoire ,
Vos cœurs qu'un même sang associe à sa gloire ,
D'imiter son exemple en secret sont jaloux ,
A la face du Ciel , mes fils , prosterner-vous ! »
A genoux l'un est l'autre à l'instant ils tombèrent ;
Du beau feu de l'honneur leurs regards s'enflammèrent :
Puis sur eux étendant ses paternelles mains ,
L'heureux vieillard s'écrie : « O maître des humains !
Entends les derniers vœux d'un père qui t'en prie !
Je consacre aujourd'hui mes fils à la patrie :
Tous deux ils veulent vivre et mourir pour ses lois.
Reçois-en le serment qu'ils te font par ma voix. »

Et moi , qui contemplais cette scène sublime ,
Je prêtai dans mon cœur un serment unanime.
Ici je le répète , et ma bouche dira ,
Certain qu'aucun de vous ne la désavouera :
« Au nom des vrais enfants de la libre Helvétie ,
Je jure de t'aimer , ô ma chère patrie !
De mettre mon bonheur , ma gloire à te servir ,
Et d'accomplir ce mot : *Vivre libre ou mourir !* »

NOTES.

1 La bannière du canton de Zug a été presque toujours confiée à des officiers de cette brave famille, et ils l'ont portée et défendue avec honneur, entre autres aux batailles de Bellinzona, de Dornach et de Cappel.

2 Il y aurait beaucoup à puiser sur l'Histoire ancienne et du moyen âge de cette partie de la Suisse française, située au bord des lacs de Neuchâtel et de Biennne, dans les nombreux manuscrits du savant Bosset, mort en 1667, pasteur à la Neuveville : on en trouve le catalogue dans les *nova litteraria helvetica* de Scheuchzer, année 1703, (pages 61-65) : ils ont tous passé dans les archives de l'évêché de Bâle, où l'on peut les regarder comme perdus : voici ce qu'Hottinger écrivait en 1704 à Ruchat sur cette perte : « Utinam felicius in campum hunc prodeas Bosseto, si bene memini, pastore Neocomenti ad lacum Biennensem : is historiam Episcopatus basileensis multo labore adornasse, neque exiguam lucem illi suppeditasse fertur... sed fata impedivisse ne ederet : hæredum autem securitate factum esse vel nescio unde, ut cartæ illæ universæ in manus Episcopi basileensis inciderint, ex qua Carybdi quis eas liberaturus sit, ego non video ; verum operosior fuit hujus labor, politica geographica complexus, æque ac ecclesiastica. »

3 Le village d'Engolon, qui subsiste encore, était anciennement le faubourg de cette ville, à présent entièrement détruite. Son emplacement est maintenant couvert par une petite forêt qui porte le même nom, et l'on distingue encore les vestiges des fossés et des murs de l'ancienne enceinte. — Les habitants que cette guerre en expulsa fondèrent au bord du lac de Biennne une nouvelle ville, qu'ils appelèrent, du nom de leur ancienne patrie, Bonneville : c'est encore le nom qu'elle porte dans notre patois ; elle l'a porté longtemps en français : mais enfin le nom de Neuveville a prévalu. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que la place qu'occupe la forêt de Bonneville et l'enceinte actuelle de la Neuveville, sont de la même forme et contenance. (Extrait d'une lettre de M^r Frêne, pasteur à Tavannes dans la prévôté de Moutier-Grandval.)

4 Ce prévôt Cunon, de l'ancienne famille d'Estavayer, était recommandable par son amour pour les sciences. — Après l'embrasement des archives de l'évêché en 1253, il ramassa

toutes les pièces propres à réparer cette perte : il recueillit les traditions , et il retrouva quelques fragments de l'ancien cartulaire de l'église de Lausanne. (Ruchat , Histoire Ecclésiast. du Pays-de-Vaud , pag. 54-60.)

5 Le dauphin avait été engagé à cette expédition contre les Suisses et amené vers Bâle par le chevalier Burcard Munch , qui périt d'un coup de pierre sur le champ de bataille de Saint-Jaques. — Froissard , francisant son nom , l'appelle le Moine de Basle ; et Monstrelet dans sa chronique en parle ainsi. « Et pendant ce siège (de Metz) vint illec un grand Seigneur nommé monseigneur Bourga le Moyne , lequel l'Empereur avait envoyé devers le Dauphin pour le conduire es pais de Basle , afin de subjuguier les Suisses et Allemands , qui se disaient rien tenir du dit Empereur : lequel Dauphin accompagné de plusieurs Seigneurs et Capitaines fut jusques à Bâle et trouva à une lieue du dit Bâle bien 800 Suisses. » (Voyez le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne. Tome II , pag. 599.)

6 On trouve dans le *Basilea sepulta relecta* de Tonjola (4^e , 1661) page 115 , à l'occasion de l'épithaphe du sénateur Bernard Seevogel , cette note : *Patruus ejus fuit Amandus , is qui Basileensium ruralium ductor , atrocissimo illo confutu san-jacobeo quo Helvetii ab Armeniacorum copiis obruti sunt , pro patria fortiter occubuit.* Ce même auteur dit aussi , page 298 , en parlant d'André Falckner , *miles in bello funestissimo san-jacobeo prope Basileam.* Voyez ce que dit de ces trois braves Bâlois le savant Spreng dans sa belle harangue sur le combat de St. Jaques , 4^e , Bâle 1748 , pages 37 et 38.

7 Cette chartre , des plus intéressantes , est rapportée par Tschudi , page 154 du premier vol. de sa Chronique helvétique.

8 On les trouve dans l'édition latine de la Cosmographie universelle de Sebastien Munster , in-folio , Bâle 1559 , page 743. Le même auteur (page 246 ,) parle fort clairement de leur but moral , en ces mots : *Torneamenta , in quibus adulteria , blasphemia , latrocinia et alia scelera nobilium publice et magnae eorum confusione sunt correctae.*

9 Ce laborieux compilateur , né en 1599 à Diessenhoffen en Thurgovie , et mort à Weingarten , à l'âge de 91 ans , a laissé , entre autres productions , un énorme ouvrage en 3 vol. in-folio , contenant les armes , les généalogies , etc. d'une grande partie de la noblesse allemande et helvétique , sous ce titre : *Germania Topochronostemmatographica sacra et profana.* Ulm , 1633-1678.

10 Le dernier rejeton de cette ancienne maison est mort à Zurich à la fin de 1792 : il a, par son testament, laissé plus de 60000 livres de France aux divers établissements de bienfaisance de son canton : voilà la noblesse du cœur bien préférable à celle de race.

11 On trouve aussi plusieurs listes et détails relatifs à ces tournois dans le Trésor Italien, Français, Anglais, imprimé en allemand à Bâle en 1610 ; l'auteur de ce livre, devenu rare, est J. J. Grasser, mort pasteur à Bâle, et décoré du titre de comte Palatin.

12 Alors, comme dit naïvement Brantôme, on voyait tel porter sur son dos, qui ses forêts, qui ses moulins, qui ses champs.

13 Il s'appelait Henri. — Voici des vers qui racontent sa mésaventure à Bâle :

Idem comes additus olim

*Lupoldo Austriaca nato de stirpe secunda,
Qui dum pugnarum ludo simulachra ciebat,
Seditio magno in populo inalesana coorta est,
Atque animis sævit Basileæ ignobile vulgus :
Henricus capitur, captum fortissimus heros
Liberat, et pœnas, urbis mandante senatu,
Seditiosorum sceltrato ex sanguine sumit.*

Page 18 du livre rare et curieux, intitulé : *Epœnesis duarum illustrium familiarum comitum Montfortiorum et Fuggerorum*, etc. auctore Joh. Engerdo. Ingolstad 1579, in-4°.

14 Il s'était glissé dans la première édition de cet article quelques erreurs qui ont été soigneusement rectifiées d'après des renseignements très-exacts.

15 Ce préjugé est fort ancien : déjà en 1576, Simler réclamait contre cette erreur, au commencement de son excellent ouvrage de la république des Suisses. — *Cæterum Helvetiorum plures quidem sunt populi et urbes non paucæ, una nihilominus est civitas, una respublica..... de quo tamen a doctis dubitari video.*

16 C'est ce qui est arrivé en 1792, que les deux représentants se sont transportés à Fribourg en Brisgau, auprès du prince d'Esterhazy, général de l'armée autrichienne qui couvrait cette partie de l'Empire, et de la part de qui on croyait avoir à craindre une violation de territoire.

17 Ces cantons déclarèrent, il est vrai, que bien que cette mesure ne leur convint pas, ils n'en étaient pas moins dispo-

sés à secourir efficacement leurs bons et fidèles alliés, à la teneur des anciens traités, dans tous leurs besoins et dangers quelconques.

18 Voyez sur ces immunités les rescrits des diètes et les pactes défensionnaux de l'année 1668.

19 Voici dès lors ceux qui leur ont succédé :

MM. Weber, ancien landamman de Schwytz.

Von der Weidt, conseiller de Fribourg.

de Flue, ancien landamman d'Unterwald.

Glutz, conseiller de Soleure.

de Landwing, ancien landamman de Zug.

de Muller, conseiller privé du prince abbé de S^t Gall.

Zwicky, conseiller de la régence de Glaris.

Von Willer, conseiller de la république de S^t Gall.

20 Dans les circonstances actuelles, on a cru que ces renseignements seraient intéressants pour tout Suisse qui aime à connaître à fond sa patrie. Ils sont tirés de nos meilleurs publicistes, et surtout d'une excellente dissertation, devenue très-rare, de M^r Falkner, professeur en droit à l'Université de Bâle; elle est intitulée : *Exercitatio historico-politica de Helvetiorum legatorum singulari specie, qui vulgo Representantes dicuntur* : Bâle 1747, in-4^o, 22 pages. On trouvera aussi quelques détails relatifs à ces objets dans la harangue dont nous avons inséré ci-devant un morceau; elle fut imprimée à Bâle en 1702, sous ce titre : *J. J. Battierri Orationes duæ, una sæcularis de fœdere a Basileensibus cum Helveticâ gente, ante duo secula anno 1501, feliciter contracto; altera panægyrica quâ Helvetiis pro præsidio Basileensibus, hoc anno 1702 submisso, gratiæ aguntur*; in-4^o, 42 pages. Il ne sera pas non plus inutile de lire dans ce but un autre discours académique de M^r le professeur J. R. Westein sur la fidélité helvétique (de fide Helvetica), qui parut à Bâle en 1680, à la fin de ses dissertations latines, sur la véritable prononciation de la langue grecque, page 258-278.

21 Dans le patois fribourgeois d'avo veut dire là-bas; ce mot vient du vieux terme *val*, au pluriel *vaux*, qui signifie vallée.

22 Cette lettre écrite en très-beau latin, et qui renferme nombre de détails et de réflexions d'un grand intérêt, se trouve dans *Helvetiorum Respublica*, (édition des Elzéviros) Leyde 1627, in-12, pag. 461-508. Son auteur est un des étrangers qui ont le mieux connu la Suisse; quelques-unes de ses remarques sont d'une vérité fort approchante de la satire.

23 On appelle ainsi une espèce de fromage maigre, qu'on fait à la seconde cuite du lait dont on a tiré le véritable fromage.

24 D'Anville, dans sa notice des Gaules (page 744), combat avec raison l'opinion de quelques savants, qui veulent que ce mont Vocetius dont parle Tacite, soit le Vogesus (ou les Vosges), qui en est bien éloigné.

25 Voyez l'excellent ouvrage du savant Plantin, intitulé *Helvetia antiqua et nova*; édition de Berne, 1636 (page 273-280), et les autres auteurs qui traitent des antiquités de la Suisse, tels que Guilliman, Bochat, etc. L'expédition de Cæcina contre les Helvétiens est rapportée dans Tacite. (Lib. I Histor. paragraphes 67, 68, 69.)

26 Scheuchzer et Altman ont publié de savantes dissertations sur ces *dés*. Le conseil de Baden donne encore des attestations par lesquelles il reconnaît que c'est une merveille de la nature... Voyez une de ces pièces curieuses dans le *Diarium Helveticum* de Calmet, page 157.

27 Ce livre assez rare, qui contient une description de la Suisse, remarquable en plusieurs points (pages 846, 892), a eu plusieurs éditions; celle que je cite est de Jena 1670, 8°. de 448 pages. Les bains ont été connus et fréquentés très-anciennement: Tacite en parle en ces mots: *longa pace in modum municipii extractus locus, amano salubrium aquarum usu frequens*.

28 Cette lettre, ou le Pogge trace à son ami Léonard Aretin une description des bains de Baden, est des plus curieuses; on la trouve dans ses œuvres, édition de Strasbourg 1515, page 443: elle est aussi insérée dans le recueil des lettres d'Æneas Sylvius sous le N°. CCCCXXV. (Nuremberg 1496, in-4°.)

29 Cette intéressante montagne a été fort bien décrite dans une brochure imprimée à Zurich, 1774, en allemand. Théodore Collin composa aussi en vers latins un voyage au mont Utliberg en 1531: ce charmant poème est inséré dans un ouvrage très-rare, intitulé *Joannis Fabricii montani poemata*, Zurich 1556.

30 La Légende de St. Meinrad, fondateur de l'abbaye de N.-D.-des-Hermites, nous apprend que, cet homme ayant été assassiné dans son hermitage par deux brigands, ceux-ci furent poursuivis jusqu'à Zurich par deux corbeaux apprivoisés qui vivaient avec l'hermite, et qui furent cause de la découverte et de la punition de ce crime: l'auberge où les assassins furent pris s'appela dès lors le *Corbeau*, et ces oiseaux fidèles

entrèrent dans le champ des armes de cette fameuse abbaye, en mémoire et en reconnaissance d'un trait unique dans la chronique des corbeaux, il est vrai, mais qui n'est au fond que le pendant de l'histoire des grues qui firent découvrir les meurtriers du poète Ilbycus.

31. On peut les lire dans le recueil intitulé *Epistolæ ab Ecclesiæ Helveticæ reformatoribus aut ad eos scriptæ*, Zurich 1742. N° 72, 73, 74 : du reste, cette collection peu connue renferme une foule de détails précieux touchant la réformation de la Suisse.

32. L'ouvrage que M. Fuessli a publié en 1780 sur cet infortuné chevalier, ne laisse rien à désirer, et nous y renvoyons comme à ce qu'il y a de mieux sur ce point curieux de l'histoire helvétique.

33. La naïve chronique du moine Jean de Winterthur se trouve dans le *Thesaurus historicæ Helveticæ*, in-folio, Zurich 1755. C'est la première pièce de cet important recueil.

34. *Amicis tutoribus floret libertas*, telle est l'inscription que Rapperswyl a fait graver sur ses portes.

35. *Terra minor reliquis, sed non tamen infima virtus.
Gens ferri, populus acer, gens sueta laboris....*

Rien de plus vrai que ces vers de Glareanus sur le canton de Zug, dans son panégyrique de la Suisse.

36. En allemand Freyamt; c'est une petite province de la Suisse, située entre les cantons de Berne, Lucerne, Zug et Zurich, partagée en deux sections, le haut et le bas.

37. Pages 17, 19, de *Joh. Mabillonii Iter Germanicum*. Hambourg 1717. Ce voyage traite de la Suisse depuis la page 12 à la page 41.

38. Le lecteur est prié de se rappeler que ce voyage a été fait en juillet 1790.

39. Cette tour dérive son nom d'un mot allemand qui signifie cygne : il est probable qu'autrefois, quand le pays était moins peuplé, les cygnes étaient communs sur le lac de Lowerz : maintenant ils sont très-rares en Suisse. Peut-être aussi ce nom vient-il de ce que les anciens seigneurs de ce château portaient un cygne sur leur écu, comme nous l'apprend Stump dans sa chronique.

40. Il est assez probable que ces îles ont été détachées par un tremblement de terre des montagnes qui bordent ce lac ; et je suis surpris que quelque minéralogue n'ait pas examiné et comparé leurs rochers pour voir si véritablement ils sont du même genre. Le naturaliste Gualandri en dit un mot, page 55 de son voyage, intitulé *Lettere odeporiche. Venezia 1780*, in-8°, où du reste il se trompe beaucoup sur la longueur du lac de Lowerz, qu'il appelle *Lago di Lava*.

41. Le Rigi s'appelle probablement en latin le mont royal, parce qu'il domine tout le pays, et qu'il porte souvent une couronne de nuages qui cache son sommet. Arth (*Arcta vallis*) est situé à l'entrée d'une gorge qui sépare le pied du Rigi d'un autre mont beaucoup moins élevé, nommé le Rufiberg (*rufus mons*). On prétend que Charlemagne établit dans ce défilé une colonie de soldats saxons pour le garder, et que c'est là l'origine du bourg d'Arth.

42. Les principaux ouvrages de M. le général de Zurlauben sont : *L'Histoire militaire des Suisses au service de France*, 8 vol. *Code militaire des Suisses*, 4 vol. *Bibliothèque militaire historique et politique*, 5 vol. Il a fourni un grand nombre de mémoires à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il est membre depuis 1749; et il a fait la majeure partie des tableaux topographiques, pittoresques, physiques, etc. de la Suisse.

43. La famille Waldman existe encore dans ce village ; elle y est fort ancienne, car deux soldats de ce nom furent tués en 1444, à la bataille de S^t Jaques : ils étaient du nombre des cinquante hommes du canton de Zug qui périrent dans ce combat.

44. Les bains de Wengi, près du charmant petit lac de Türlér, au pied du mont Albis. — Toute cette contrée est remplie de paysages des plus pittoresques.

45. La chronique d'Albert de Strasbourg dit que l'Empereur, avant de partir de Baden, s'étant mis à table avec ses fils, son neveu, et les barons de sa suite, fit apporter des couronnes de roses, et qu'il les plaça sur la tête de ses enfants ; ayant voulu faire le même badinage au duc de Souabe, celui-ci se mit à pleurer, jeta sa couronne avec dépit, et sortit de table lui et ses complices.

46. Voici la réflexion du chroniqueur qui nous apprend ce refus des trois cantons. Les braves gens des pays forestiers étaient trop intègres et craignant Dieu pour faire (quelque avantage qu'il pût leur en arriver) telle chose que de se joindre à des assassins qui avaient massacré leur empereur.

47. La chronique d'Albert de Strasbourg, page 114, dans la seconde partie de la collection des Historiens d'Allemagne publiée à Francfort en 1385, par le savant Wurstenen de Bâle, in-folio. Ce recueil, devenu très-rare, renferme beaucoup de choses intéressantes sur l'histoire Suisse du moyen âge. Voici ce qu'en dit Sinner dans son catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne, tome II, page 519. « *Operæ pretium foret novam Alberti argentinensis parare editionem : res enim gestas Ducum Austriacorum, et historiam Germaniæ, Italiæ, præcipue Helvetiæ nostræ, magno opere illustrat ; pauci nunc editionem Urstisianam munibus tractant, quæ inter rariores libros numeratur.* »

48. Voyez l'origine du nom de cette fontaine des sœurs, dans le Conservateur Suisse, tome 2, p. 225.

49. On trouve une charmante description en vers latins des bains de Lützelau, tels qu'ils étaient en 1605, par le jésuite J. Baptiste Cysat, page 215 et suivantes de la description du lac des Quatre-Cantons, par Jean Léopold Cysat, — in-4°. Lucerne, 1661 ; ouvrage très-rare et infiniment curieux.

50. Voyez dans l'article de la Société Helvétique de 1791, ce qui est dit du discours de M^r Escher de Berg, dont le digne président fait ici mention.

51. Ce lac, appelé en latin *lacus rivarius*, est situé entre le Gaster, le comté de Sargans et le canton de Glaris. A l'une de ses extrémités est la ville de Wallenstadt, et à l'autre celle de Wesen. — Cette dernière appartient en commun aux cantons de Schwytz et de Glaris : elle était assez considérable autrefois ; mais brûlée l'an 1588 par les Suisses, en punition de la trahison de ses habitants, elle ne s'est jamais entièrement relevée de ses ruines.

52. En 1764, Wesen était tellement inondé, que des bateaux sur lesquels on traversait les rues, on montait au second étage des maisons : aussi les suites de ces inondations annuelles y sont encore plus visibles et plus funestes qu'à Wallenstadt.

53. Pour bien saisir ce local, il faut recourir à la carte du canton de Glaris, qui se trouve à la fin de la chronique de Trumpi, où l'on verra l'écoulement du lac nommé la Seez se joindre à la Limmat, vers le Ziegelbruck ou pont des tuiles.

54. M^r Perregaux est le premier artiste de l'Europe pour sculpter en ivoire : sur le chaton d'une bague il met tout un paysage dont il dégrade le lointain avec une délicatesse inimitable.

ble ; la nature de ses ouvrages , le fini des détails , la grâce de tout l'ensemble , sont une espèce de magie pour l'œil , qui demande comment la main de l'homme a pu exécuter de telles merveilles... Si je ne craignais de faire rougir ce modeste artiste , je dirais que son caractère moral le rend aussi cher à ses amis , que ses talents le rendent précieux aux beaux arts.

55. Le champ de bataille de S^t Jaques , au bord de la Birse , à un quart de lieue de Bâle.

56. La Reuse , ou l'Areuse, dont il est parlé dans cette romance, est une petite rivière du mont Jura, qui arrose le Val-de-Travers , et va se jeter dans le lac de Neuchâtel. Il ne faut pas la confondre avec la Reuss, qui descend du S^t Gothard, entre dans le lac de Lucerne , et en sort pour perdre son nom dans l'Aar.

57. Le Rigi ou Rigiberg, haute montagne entre les cantons de Schwytz et de Lucerne , d'où l'on découvre la plus grande partie de la Suisse intérieure et des bords du lac des Quatre-Cantons.

58. Aucun Suisse ne doit ignorer qu'en 1298 les femmes de Zurich s'armèrent pour défendre leur ville contre l'empereur Albert d'Autriche , et en firent lever le siège.

59. Le Loretz (la Lorze), rivière qui sort du petit lac d'Egeri dans le canton de Zug. C'est sur les bords de ce lac que se donna la bataille de Morgarten, en 1315, comme les combats de S^t Jaques en 1444, et de Dornach en 1499, se sont livrés sur ceux de la Birse, dans l'ancien pays des Rauraques.

60. Le 22 juin 1776, troisième jubilé de la bataille de Morat, dans laquelle 54,000 Suisses de divers cantons battirent l'armée du duc Charles de Bourgogne, forte de plus de 60,000 hommes.

61. Le comte Oswald de Thierstein arma chevaliers avant le combat 150 Suisses , élite de l'armée confédérée.

62. On ne peut rien de plus sublime par sa simplicité que cette inscription de la chapelle de Morat , qui était devenue l'osuaire des Bourguignons tués dans le combat :

DEO OPT. MAX.

CAROLI INCLYTI ET FORTISSIMI

BURGUNDIAE DUCIS EXERCITUS MURATUM

OBSIDENS AB HELVETIS CAESUS HOC

SUI MONUMENTUM RELIQUIT.

ANNO M CCCC LXXVI.

P. B.

TABLE

des pièces contenues dans ce volume.

	PAGES
Bataille de Sempach	3
Jubilé d'Arnold de Winkelried	40
Bataille de Dornach	48
Combat de Coffrane	51
Traduction de lettres du moyen âge	57
Le plus ancien traité de la confédération entre les trois premiers cantons	54
Lettre sur les anciens tournois célébrés en Suisse	57
Représentants du corps helvétique	77
Fondation de Davos	90
Excursion à Anzeindaz	95
Journal d'une course dans la Suisse intérieure	151
Fragments d'une lettre sur la Suisse	221
Weggis	224
Société helvétique	235
Discours de Meyer	246
Lettre sur les artistes Suisses	258
Anecdotes nationales	285
Mariages de cinquante ans	295
Tableau chronologique de la Suisse, pour l'an 1790	295

Poésies.

Cantique d'un Anabaptiste	527
Élégie sur la mort d'un frère	528
Chant de guerre Fribourgeois	555
Le village détruit	555
Les épreuves de l'amour, romance	558
Mes goûts, chanson villageoise	542
Épître à la Société helvétique	545

